This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

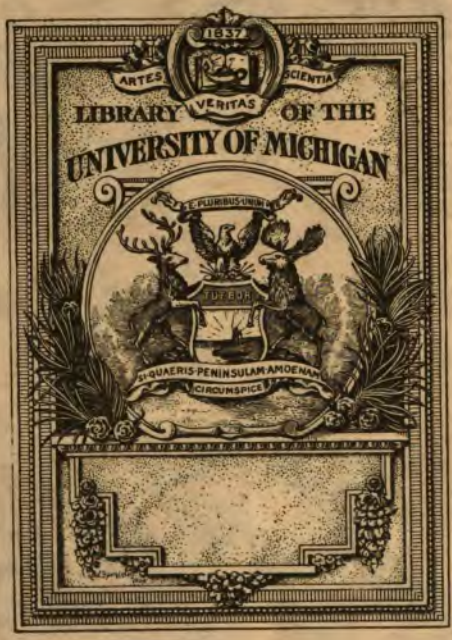
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
611
.B847
L52
Ser.1
1902

L'AME BRETONNE

DU MÊME AUTEUR

POÉSIE

Amour Breton.

Le Bois Dormant.

Le Pardon de la Reine Anne.

ROMANS

Le Crucifié de Keraliès (*ouvrage couronné par l'Académie Française*).

Passé l'Amour.

La Payse.

Morgane.

CRITIQUE ET VOYAGES

Sur la Côte (*ouvrage couronné par l'Académie Française*).

Les Romanciers d'aujourd'hui.

Nouveau Traité de Versification française (*en collaboration avec* E. THIEULIN).

Chez Taffy (*en préparation*).

Les Métiers pittoresques (*en préparation*).

Imp. orientale A. Burdin et Cie, Angers.

LA BRETAGNE ET LES PAYS CELTIQUES

L'AME BRETONNE

PAR

CHARLES LE GOFFIC

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Les dernières années de Chateaubriand. — Une déracinée : Henriette Renan. — Le Curé breton. — Les débuts politiques de Jules Simon. — A la Veillée. — N. Quellien et le bardisme armoricain. — Les acteurs du peuple en Basse-Bretagne. — Les Saints d'Albert-le-Grand. — L'amiral Réveillère et l'autarchisme. — Le général Le Flô. — Calvaires et Pardons. — Une comédie inédite d'Émile Souvestre. — J. L. Hamon ou la genèse d'un artiste. — Trois « maritimes ». — Le mouvement panceltique, etc.

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR
9, QUAI VOLTAIRE, VIIe

1902

Re-cat 1-21-87 RSM

A FÉLIX LE DANTEC

C'est pourtant vrai, mon cher ami, que je couvais toutes sortes de ténébreux desseins le jour où je sollicitai la permission de te dédier ces pages.

Je venais de lire le Conflit, *œuvre forte et charmante, délassement d'un esprit supérieur qui ne croit point s'humilier en sacrifiant aux Grâces et qui reste puissant jusque dans les jeux de sa pensée : l'abbé Jozon et le rationaliste Tacaud me trottaient par la tête; l'écho de leurs conversations se prolongeait sourdement en moi et j'aurais aimé, par moments, me mêler à ces péripatéticiens de nos chères grèves bretonnes pour reprendre l'entretien au point où ils l'avaient laissé. Il me semblait que Jozon n'avait pas tout dit et que Tacaud triomphait quelquefois bien facilement. Cette dédicace que je t'offrais, c'était une manière insidieuse de me substituer au pauvre Jozon et de plaider sur nouveaux frais la ıuse qu'il défendait avec trop de mollesse et des arıuments de séminariste essoufflé.*

Mais, si compact et si lourd déjà, comment char-

ger encore mon livre d'une dissertation qui n'aurait que peu de rapport avec le titre que lui a choisi l'éditeur et dont j'entends, du reste, lui laisser la pleine responsabilité? Nous reprendrons la conversation un autre jour, mon cher Félix. Elle n'était pas à sa place céans : non erat hic locus, *comme eût dit notre vieux maître, le défunt père Pollard, grand chasseur devant l'Éternel et professeur de rudiment latin par occasion. Le brave homme, je crois, n'était point bachelier; mais il ne manquait pas de judiciaire ; il avait coutume de dire qu'il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, qu'il y a temps pour chaque chose et il m'eut mis en garde contre une dédicace qui menaçait de tourner à l'homélie.*

Le péril est conjuré. Voici mon livre, ami, disputatione nudus, *pour parler toujours comme le père Pollard. Il manque un peu de méthode; c'est un défaut assez fréquent dans les recueils d'articles. Tel quel, même si l'esprit devait t'en déplaire par endroits, accepte-le comme un témoignage de ma fidèle et déjà vieille amitié, comme un gage aussi de notre commun amour pour la Bretagne, comme l'expression enfin, et si insuffisante soit-elle, de ma profonde admiration pour ton œuvre de savant et de philosophe, — l'une des plus hautes et des plus originales de ce temps.*

Il n'est pas vrai que les idées n'ont pas de patrie. Tu nous appartiens par ton cerveau comme par les fibres les plus délicates de ta sensibilité. Pour une fois ne serre pas de trop près les mots : accorde-leur de signifier ce qu'ils signifient pour le commun des hommes. Ils veulent dire ici, ô rationaliste impénitent, que tu es resté, comme les plus humbles de ta race, un incurable idéaliste. Dans sa belle conférence sur le Génie breton, *M. Brunetière définissait l'idéaliste « un homme pour qui la seule ou la principale raison de vivre est de chercher le sens de la vie. » Formule heureuse et qui permet de tout concilier. Mais, quand elle m'aurait fait défaut pour t'annexer à nous, je me serais souvenu de ce passage d'un de tes livres où tu n'as pas plutôt signifié à la métaphysique d'avoir à déguerpir du dictionnaire qu'on t'y voit installer en ses lieu et place une métanthropie dont aucun rationaliste n'eût osé s'aviser jusqu'à toi. Quelque chose existerait donc en dehors, au delà de l'homme? — Oui, dis-tu, mais ce quelque chose est sans action sur l'homme et ne peut être connu de lui. N'est-ce point déjà commencer à le connaître, cependant, que de savoir qu'il existe? Mais il nous suffirait qu'en affirmant son existence aies ouvert le champ à la spéculation et au rêve. ı, tu es toujours de cette race qui « a au cœur une*

éternelle source de folie. » *Métanthropie ou métaphysique, peu nous chaut, à vrai dire. Ce quelque chose en dehors de l'homme ou de la nature, cette* Terra incognita *des philosophes, il y a longtemps que les Celtes, nos frères, ont cinglé à pleines voiles vers son mystérieux horizon : c'est l'Au-Delà, le Plus-Oultre, c'est le Royaume de Féerie dont a parlé Renan, le plus beau qui soit en terre et le seul qui vaille qu'on s'évertue pour sa possession.*

*Prisonnière du réel, l'*Ame Bretonne *étoufferait : merci, mon cher Félix, pour lui avoir ménagé, aux confins extrêmes de la Science, cette dernière porte de sortie sur l'Idéal.*

CHARLES LE GOFFIC.

AU CŒUR DE LA RACE

TOTA IN ANTITHESI

A M. A. Cartault.

Choisissez la voie de mer, dirais-je à qui n'aurait jamais vu la Bretagne et voudrait surprendre la belle en négligé.

La Bretagne est la terre du passé. Nulle part les mœurs n'ont gardé un parfum d'archaïsme, une noblesse et un charme surannés aussi pénétrants. Sur ce cap avancé du monde, dans le crépuscule éternel du jour, la vie est tout agitée de mystère ; les âmes sont graves et résignées et comme sous l'oppression du double infini de la mer et du ciel. Mille signes éclatent, témoignant avec évidence d'une intervention surnaturelle de tous les instants et dans la conduite des choses les plus humbles. L'homme ne s'appartient pas : il marche dans un invisible et mouvant réseau de fortes croyances ; toute sa vie est dirigée par elles.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine de la conscience qu'apparaît l'originalité profonde de ce pays. Elle se révèle aussi dans son sol heurté, ses is secrets, ses prodigieux entassements de rocs, fini de ses landes et la pâle lumière qui met à son nt comme un bandeau de gaze mourante et loin-

taine. Quel contraste avec nos autres provinces de France! La Normandie et la Bretagne sont coude à coude, et il n'est point de pays plus dissemblables. Sans doute. Encore n'y prêterez-vous attention que si, pour aller de l'une à l'autre, vous avez su choisir votre itinéraire. Fi de la grande route! Fi de la terre ferme! Les transitions y sont trop marquées : des vastes herbages de la Seine et de l'Eure vous passez à la culture moyenne et aux ravines angustiées du Cotentin; les champs commencent à revêtir l'aspect de blockhaus; de minces oseraies les divisent en carrés. Puis ce sont des talus, encore bas et plantés d'arbres. Enfin vous apercevez les énormes levées de terre, hautes de deux et trois mètres, toutes hérissées d'ajoncs pareils à des fascines, qui donnent à la culture bretonne cet air singulier et farouche d'un assemblage de camps retranchés. Et, de même, les mœurs (une surprise, quand on saute brusquement du régime séquanais au pays de Léon ou de Tréguier), le voyage par terre permet d'en suivre la lente dégradation et les nuances insensibles. Il n'y a plus choc, ou, du moins, il est grandement atténué. L'impression est autrement profonde, si l'on s'est embarqué dans quelque port du Calvados ou de la Seine-Inférieure, à Ouistreham ou au Havre, par exemple, et qu'on se réveille le lendemain sur la Corderie de Lannion ou devant la flèche ajourée du Kreisker.

C'est qu'en réalité il n'y a qu'une même méthode pour pénétrer un pays et un homme : il n'est que de pousser droit au cœur. Cela n'est possible pour la Bretagne qu'avec la mer. Cette mer, qui la presse,

l'érode, la fouille et la cisèle amoureusement depuis des siècles, s'ouvre aux estuaires des fleuves bretons de larges percées qui sont les vestibules naturels, les voies royales menant au cœur du pays :

O Breiz Izel, ô kaera vro !
Koat enn he c'hreis, mor enn hé zró !

« O Bretagne, dit un poète, ô le plus beau des pays ! Bois au milieu, mer alentour ! » Ne croirait-on point à l'entendre, ce poète, qu'aucune langue de terre ne joint la Bretagne au continent ? Merveilleux socle de granit, son pays lui apparaît isolé du reste du monde. Et les premiers habitants de cette étrange contrée poussèrent encore plus loin le mépris des contingences : c'est une même chose pour eux que la Bretagne et la mer ; ils leur donnent à toutes deux le même nom maternel et puissant : *Armor* (1)...

(1) A moins qu'Armor, nom de pays, ne veuille dire *vers* ou *sur la mer*. *Ar*, dans ce cas, serait pour *oar*. De fait on dit aujourd'hui encore : *an Arvor*, le [pays] vers la mer, qu'on distingue d'*an Argoat*, le [pays] vers les bois. Si *ar* était article, *an* serait une redondance analogue à celle qu'on observe dans certains mots français comme *le lierre* où l'article (*l*) a fini par s'agglutiner avec le substantif (*ierre*).

LA LANGUE ET LES BARDES

La vraie Bretagne — la Bretagne bretonnante — commence vers Plouha et finit sur le versant de l'Atlantique, non loin de l'embouchure de la Vilaine. Tracez une ligne suffisamment flexible du premier de ces points à l'autre : tout le pays à l'ouest parle breton; le pays à l'est parle français; c'est le pays *gallo*, dénomination vaguement méprisante et que justifie l'abominable patois en usage dans le peuple des campagnes.

Il y aurait fort à dire pourtant sur le breton lui-même, corrompu tous les jours par l'apport des mots étrangers que charrient l'école primaire et la conscription. Les « celtistes » lèvent les mains au ciel ; ils n'en peuvent mais. Des quatre dialectes principaux parlés dans les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan, c'est encore le léonais qui s'est le mieux conservé. Non qu'il soit le plus littéraire ni le plus riche en traditions et en légendes de toutes sortes. Il faut réserver la palme au pays de Tréguier, que le regretté Luzel appelait justement l'Attique de la Basse-Bretagne. C'est là que vous entendrez, aux veillées, les plus jolies *sônes*, les *gwerz* les plus émouvants (1) ; là pro-

(1) « Les *gwerziou*, dit Luzel dans ses *Chants populaires de Basse-Bretagne*, comprennent les chansons épiques, qui peuvent se subdiviser en chansons historiques, légendaires, me

vigne et fructifie, comme en son terroir naturel, l'étrange et plaisante race des « bardes-coureurs-de-pays ». Encore que leur confrérie ait bien perdu de sa splendeur et de sa cohésion, ces descendants authentiques de Lywarc'h-Henn et de Gwic'hlan continuent de faire les beaux jours des « aires neuves », des « pardons » et des aguilées. Sans doute nous n'avons plus rien en Bretagne qui rappelle les célèbres collèges bardiques de Clogher, d'Armagh, de Lismore et de Tara. Nos rapsodes nationaux ne vont plus vêtus du *cotaigh* à manches jaunes, la rhote agrafée à la ceinture. Ils ne sont plus nourris aux frais de l'État, « avec un logement particulier, un cheval donné par le roi, un habit fourni par la reine, une terre libre et un dixième dans le butin du clan ». Et même, s'il fut un temps où ils jouirent de ces privilèges en Bretagne, ce ne put être qu'à l'époque des premières migrations cambriennes et iroises. Les seuls noms de bardes proprement armoricains (1) qui soient parvenus jusqu'à nous sont ceux de saint Hervé et du Cadiou mentionnés par le cartulaire de Quimperlé. Le moine de Saint-Gall parle aussi d'un ménestrel ambulant de la

---

veilleuses, anecdotiques. Les *soniou*, c'est la poésie lyrique : chansons d'amour, chansons de kloer ou clercs, chansons satiriques, comiques, de noces, de coutumes, etc. »

(1) Taliésin, Gwic'hlan, Aneurin et Lywarc'h-Henn, qu'on cite vent comme des bardes armoricains, sont des bardes gallois vécurent et moururent probablement dans leur patrie. Hynion, saint Sulyo, saint Ratian, etc., rangés comme eux parles bardes armoricains et qui passèrent du moins une partie eur vie en Bretagne, naquirent de même outre Manche.

Petite-Bretagne qui accompagnait Charlemagne dans ses expéditions et la Vie de saint Yves d'un jongleur du pays de Vannes que le bon official accueillit avec sa « mesnie » en son hospitalier manoir de Kermartin; mais le moine et le légendaire sont également muets sur les noms que portaient ce jongleur et ce ménestrel. Et l'on arrive ainsi, les mains presque vides, jusqu'au XVIIe siècle et au P. Le Maunoir, l'auteur des fameux *Cantiques spirituels*, sans avoir trouvé trace dans l'histoire ni du barde-clerc Kaerymell, que Quellien suscita tout exprès pour la défense de sa *Perrinaïk*, ni de ce brelan de poètes bretons (Yvon Troadec, Ian Abalen, Per Coatmor et Olivier Morvan) que Souvestre nous montre attablés, « le quinzième jour du mois de décembre de l'année 1530 », à Bréhand-Loudéac, dans une salle basse du cabaret de la Résurrection. Des bardes, il y en eut certainement sans discontinuité des origines aux temps contemporains. Mais nous ne possédons sur eux que les plus vagues indices. Toujours est-il que leurs hoirs sont des manières de vagabonds qui n'ont rien à démêler avec les somptueux *ollamhs*, couverts d'argent et d'or, des civilisations primitives. Ils n'en vivent pas moins, tant bien que mal, du produit de leurs *gwerz* et de leurs *sônes* imprimés sur feuilles volantes ou par petits cahiers de huit pages. Souvent la chanson est anonyme. Quelquefois le nom de l'auteur se trouve dans la dernière strophe.

« Si vous voulez savoir maintenant qui a composé cette chanson, dit l'auteur du *Débat entre un vieillard et un jeune garçon*, c'est un pauvre homme d'esprit

court, nommé Yves Sourimant. » — « Sachez, dit fièrement un autre, que celui qui a composé cette chanson n'est pas un paysan : il s'appelle Pierre Derrien et il est de Morlaix. » Un troisième nous apprend « qu'il habite au bourg de Kerien et qu'il s'appelle Jacques Simon, baptisé le jour de la Circoncision de N.-S., l'an de grâce 1847 »; ce quatrième « qu'il y a juste 283 mois qu'il est né à Plouagat et que son nom bien écrit est Gilles Mordellet ». Le fameux Yann-ar-Gwenn, surnommé Jean l'Aveugle, termine de la sorte son *Débat entre un cordonnier et un sabotier* : « Celui qui a rimé cet ingénieux débat en a rimé plusieurs autres. Son nom est Jean Le Guenn, et vous le voyez ordinairement à la fin de ses chansons. » Il est plus explicite encore, avec une pointe de malice, dans le couplet final de son *Débat entre le Feu et l'Eau* : « Celui qui a rimé ce *gwerz* nouveau pour le dicter à un prote et le lire ensuite [aux auditeurs] est un manant de Plouguiel, nommé Jean Le Guenn, lequel habite au bas de Crec'h Suliet. Quelle hâblerie est-ce là [direz-vous]? Comment saurait-il lire quand ses yeux sont fermés? Depuis l'âge de sept mois, il a cessé de voir clair. Où qu'il aille, il passe sa vie à divertir le monde. »

C'est ce même Yann-ar-Gwenn que Brizeux a mis en scène au chant XXII des *Bretons* :

Jean Le Guenn est assis au seuil de sa cabane;
D'une longue tournée aux paroisses de Vanne
Il arrive, son sac dégarni de chansons,
Mais plein de beaux deniers jetant de joyeux sons.
Comme le mendiant qui vend ses patenôtres,

Lui va semant partout ses chants et ceux des autres ;
Il va les yeux fermés et le front en avant,
Barde aveugle appuyé sur le bras d'un enfant ;
Enfin, quand ses cahiers courent chaque commune,
Il rapporte au logis sa petite fortune.
Le voici revenu depuis la fin du jour,
Et gaîment sur sa porte il chante son retour :
« Ma maison est bâtie au bord de la rivière,
Si son toit est en paille, elle a des murs en pierre ;
Comme cet ancien barde, harmonieux maçon,
Chanteur, avec mes chants, j'ai construit ma maison...
Ma chaumière, il est vrai, n'a pas une fenêtre :
Sans doute elle a voulu ressembler à son maître,
Elle est aveugle aussi ; notre sort est pareil ;
Comme moi, ma maison est fermée au soleil... »

Aucun de ces détails n'est de l'invention de Brizeux. L'auteur des *Bretons* ne connaissait Yann-ar-Gwenn que par ouï-dire. Il emprunta les éléments de son épisode à un article publié dans le *Magasin pittoresque* de 1842, avec un croquis représentant la petite maison du barde, la maison « aveugle » du val Suliet, aux bords de la rivière de Tréguier. Ce Yann-ar-Gwenn, disparu il y a une soixantaine d'années, jouissait en son temps d'une renommée extraordinaire. « Petit de taille, pâle et maigre de figure », si l'on en croit Olivier Souvestre, il était la joie, le boute-en-train de tous les pardons. La date de sa naissance n'est pas connue avec précision. Il dut naître, je pense, aux environs de 1774. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il gagnait péniblement sa vie à teiller du chanvre ou du lin dans les fermes de Plouguiel, n'abandonnant ce travail sédentaire qu'aux approches de Noël « pour aller de porte en porte annoncer la *bonne-nouvelle.* »

Un matin de juillet 1792, il se trouvait à Quimper, sur la place Saint-Corentin, quand il entendit une grande rumeur, des sonneries de clairon et des roulements de tambour : la patrie était en danger et l'on enrôlait des volontaires. Yann-ar-Gwenn, quoique bien jeune encore, fut touché de l'*aura*, du souffle sacré qui fait les héros et les bardes. — « Conduis-moi dans quelque solitude », dit-il à l'enfant qui l'accompagnait. L'enfant le conduisit sur la rive gauche de l'Odet, non loin de Lokmaria. « Quand je n'entendis plus les rumeurs de Quimper, racontait-il plus tard à Olivier Souvestre, je me couchai sur l'herbe, la tête entre les mains, et des larmes ruisselèrent de mes yeux aveugles. Elles m'inspirèrent dix couplets et je dis tout à coup à l'enfant : — « Ramène-moi sur la place Saint-Corentin ». En m'y voyant arriver, quelqu'un me demanda : — « Pauvre infirme, viens-tu nous aider à sauver la patrie?... » Je lui répondis avec douleur : — « Je viens donner mon chant à ceux qui la sauveront... » Aussitôt on m'entoura : « Chante donc, aveugle, chante ! » Je chantai mes vers improvisés et l'on jeta dans mon chapeau beaucoup de monnaie de cuivre avec quelques pièces de six francs, en criant : « Vive l'aveugle !... » A partir de ce jour, je n'ai eu d'autre moyen d'existence que la vente de mes *gwerz*... » Il les semait à tous vents. C'était une explosion de hourrahs quand il débouchait sur la place d'un village, traîné par son barbet et flanqué de sa commère antik. A Rumengol, son poste favori était sous le seul if, au pied du mur du cimetière. Il n'y avait pas de bon pardon sans Yann-ar-Gwenn. Je ne suis pas

sûr, quoi qu'en ait dit le *Magasin pittoresque*, qu'il « affectionnât surtout le Morbihan » ni qu'il ait écrit indifféremment dans les quatre dialectes. Les chansons que j'ai de lui et dont quelques-unes ont été imprimées chez mon père sont toutes en dialecte trégorrois. Son genre préféré était le genre des *Disputes* ou débats. Genre très florissant encore et pour qui mes compatriotes ont un penchant bien marqué. Quand le barde, dans ses tournées, est accompagné de sa femme ou d'un de ses enfants, c'est celui-ci ou celle-là qui lui donne la réplique. Comme toutes les poésies populaires, d'ailleurs, et à quelque genre qu'elles appartiennent, ces dialogues sont chantés. Quelquefois l'air, le « ton », comme on dit en Bretagne, est de l'invention du barde : *War eun ton nevez* (sur un air nouveau), lit-on alors en tête de la feuille volante ; d'autres *gwerz* ou *sônes* sont sur de vieux airs locaux : *War ton Fantik Coant* ; *ar C'hoq* ; *ar Chasseer* ; *sant Kaourantin* (1), etc. ; quelquefois sur l'air d'une chanson française, comme *Ton humeur est Catherine* ou *Malgré toute ta tendresse*. D'autres fois, l'acheteur est prié d'en faire à sa fantaisie : *War eun ton da ober* (sur un ton à inventer). Quelquefois enfin, on indique seulement que la *sône* ou le *gwerz* doit être chanté sur un air agréable, ou joyeux ou languissant...

Yann-ar-Minous, qui fut de nos contemporains immédiats, avait hérité pour partie de la popularité de

(1) Sur le ton de la Jolie Françoise, du Coq, du Chasseur, de Saint-Corentin.

Yann-ar-Gwenn. Ses meilleures poésies se chantent encore dans les assemblées. Elles se terminaient presque toutes par cet envoi : « Si vous désirez savoir qui a employé plume, papier et encre pour écrire cette sorte de récit et l'envoyer à l'imprimeur, c'est moi, Jean Le Minous, le petit barde de Tréguier. » La même formule se retrouve à la fin du *Gwerz à Notre-Dame de Coz-Ilis*, du *Débat entre le premier valet et la servante de ferme*, de l'*Histoire de treize personnes mortes rendues à la vie par la vertu du tombeau de Saint-Yves*, etc. Mais elle ne s'adaptait qu'aux pièces en vers de treize syllabes, à rimes plates, et le barde en avait d'autres pour les pièces en vers plus courts et à rimes croisées ou embrassées (1).

Je l'ai connu personnellement, ce bon Yann, quand il venait soumettre à mes parents les strophes de quelque chanson nouvelle. C'était un Breton de la race brune, court et trapu, perpétuellement coiffé d'un chapeau de paille défoncé, le menton glabre, comme tous ceux de son clan qui exercent leur profession à terre, et qui, dans ses longues marches d'été, pour courir d'un « pardon » à l'autre, tenait ses sabots à la main, crainte de les user. Il était né à Lézardrieux en 1827. Son père était tisserand et sa mère filandière. Il resta tout juste neuf mois en classe. C'était, d'ailleurs, le temps des fameuses écoles mutuelles, engouement de nos pères, où du frottement de deux ignorances on attendait le mi-

(1) Ce système de rimes est, du reste, tout moderne et paraît emprunté de la métrique française.

racle de leur coéducation : Minous apprit à lire sans pénétrer le sens de ce qu'il lisait; pour l'écriture, ce fut longtemps peine perdue. Il finit tout de même, à force de patience et d'entêtement, par savoir former quelques jambages. Ses « envois » en témoignent et qu'il ne tenait pas à peu de prix cette difficile victoire. Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'au début et quand il embrassa la profession de barde il lui fallut, pour se rappeler ses strophes, emprunter aux boulangers le procédé mnémotechnique dont ils se servaient, dans mon enfance, pour se rappeler le nombre de pains qu'ils avaient fournis à crédit. A chaque strophe composée par lui, il taillait une coche dans un bâton. La précaution n'était point inutile. Ses chansons étaient interminables et, à mesure qu'il les dictait au prote, il suivait du doigt sur sa baguette, ne lâchant une coche que quand il avait fini de dicter une strophe. Si, la chanson dictée, il restait de surcroît une entaille ou deux, c'est que sa mémoire l'avait trahi; il la reprenait mentalement et n'avait point de peine à retrouver les strophes égarées. J'ai vu ainsi tel de ces bâtons, qu'il jetait ensuite et qui ne portait pas moins de 118 incisions. Yann-ar-Minous avait l'inspiration facile, trop facile même; l'œstre poétique lui faisait perdre toute mesure : son *Débat entre Jean et François*, qui compte trente couplets de quatre vers chacun, ne lui avait pas coûté plus d'une heure de travail. C'était une façon d'improvisateur (*diskaner*) et qui avait les défauts avec les qualités du genre.

Riche, il ne l'était point sans doute. Non que la clientèle lui fît défaut ou qu'il boudât la clientèle : si

extraordinaire que cela paraisse, il y a un public pour les poètes en Bretagne. Dans tous les pardons, dans les foires, aux moindres marchés, vous rencontrerez, adossé contre le pignon de l'église ou juché sur le socle du calvaire, un de ces bardes gyrovagues, comme Yann-ar-Minous, parfois même toute une famille, une tribu véritable de chanteurs ambulants, homme, femme, enfants, qui, devant un carreau de serpillière ou de lustrine étalé sur la route et faisant office d'éventaire, hurlent à plein gosier la *sône* ou le *gwerz* fraîchement composé par l'un d'eux. Et le public fait cercle pour les entendre. L'air est aisé à retenir et la chanson ne coûte que deux sols. Il est vrai qu'elle est imprimée en têtes de clous, sur papier à chandelle. L'imprimeur fait volontiers les frais de ce tirage élémentaire, mais la chanson devient sa propriété. Pour ses droits d'auteur, le poète ne peut prétendre qu'à deux rames gratis; c'est tout son bénéfice, auquel s'ajoute le produit de la vente au détail.

Minous, bon an, mal an, retirait ainsi trois cents francs de ses chansons. Maigre chevance, malgré tout, et qui n'aurait pas suffi pour lui donner à vivre et aux siens. Il avait épousé une femme de Pleumeur-Gautier, qui travaillait en journée, et il en avait eu quatre garçons, dont il voulait faire des marins. L'automne venu, Minous retournait près d'elle et se louait à son tour pour les travaux de semaille et de labour. Comme la cigale, il ne chantait qu'aux mois chauds. Il se mettait alors en route, son canapsa en peau de bouche sur l'épaule, qui contenait son bagage de papier imprimé, et on le voyait à la Clarté, à Rumengol, à la

Palud, à Callac, aux extrémités du pays. Voyageant de nuit et de jour, sa petite pipe noire fichée dans un creux des dents, il s'arrêtait à la première ferme venue ou bien avisait une meule de paille et s'y étendait pour dormir aux étoiles. Tout lui était bon, jusqu'à la douve, qui lui faisait un lit maternel aux soirs de grande beuverie. Car il n'avait pas d'aversion pour le *gwin-ardent;* il ne tenait point pour méprisable une chopine de cidre frais ou de *chuféré*, qui est peut-être l'hydromel des anciens Celtes; il n'eût point été Breton sans cela. *Boire à la bretesque* est synonyme de bien boire et longtemps, depuis Rabelais. En été, son quartier général était Bégard, qui est au cœur du pays trégorrois. Il rayonnait de là jusque sur la Cornouaille et le Goélo. Content de peu (il me confia qu'il avait fait une fois dix-huit lieues pour gagner quatre sous), se reposant de l'avenir sur sa bonne chance, du présent sur sa bonne humeur, certain, du reste, qu'il trouverait toujours à l'étape du soir, sinon de magnifiques bombances, du moins l'écuellée de soupe à l'oing, le chanteau de pain bis et la botte de paille doux-fleurante qu'on ne refuse jamais aux mendiants, il vivait ignoré de l'Institut, ignorant lui-même de sa gloire, ayant composé plus de trois cents chansons, dont quelques-unes, comme la *Confession de Jean Crenard* et *Va douç coant Mari*, devenues rapidement populaires, et, pour prix de sa constance, n'aspirant qu'à posséder un jour son petit escabeau dans le paradis, entre Narcisse Quellien et Jean l'Aveugle, aux pieds du bon saint Hervé, patron des bardes de Bretagne...

Un patronage qui n'est point une sinécure : les bar-

des de Bretagne sont légion. Avec un peu de bonne volonté, je crois même qu'on pourrait élargir la confrérie jusqu'à y faire entrer tous les Bretons des deux sexes. « Bretaigne est poésie », dit l'épigraphe de l'*Hermine*. Et il est bien vrai que la poésie éclôt spontanément sur les lèvres de ce peuple, comme de tous les peuples enfants, qu'elle ne lui est pas un langage d'exception, mais le verbe habituel de ses douleurs et de ses joies. Nombre de pièces les plus gracieuses ou les plus émouvantes recueillies par La Villemarqué, Le Men, Luzel, de Penguern, Milin, Quellien, Vallée, Francès, Le Lay, etc., sont l'œuvre de meuniers, de tisserands, de tailleurs et de filandières. Telle chanson satirique que j'ai vue naître un soir d'automne, sur la lande de Kergunteuil, fut l'improvisation collective d'une équipe d'essoreuses de lichen. Les plus imperceptibles tressaillements de l'âme bretonne se coordonnent en rythmes sous un archet intérieur : il n'y est besoin d'aucun effort, d'aucun artifice préparatoire. Le vers et la mélodie n'ont point fait divorce en Bretagne : ils s'épousent si intimement qu'on ne saurait les séparer sans leur porter le coup de grâce à tous deux (1). Les bardes du genre de Yann-ar-

(1) M. Félix Hémon, dans sa belle étude sur les *Races vivaces*, a bien finement indiqué le caractère de cette union. « La légende, dit-il, raconte que saint Hervé, patron aveugle des chanteurs mendiants de Bretagne, naquit d'Hyvarnion, jongleur à la our de Childebert Ier, et d'une psalmiste nommée Rivanone u la petite reine. Hyvarnion allait s'embarquer pour la Breagne insulaire, son pays, lorsqu'il entendit une voix jeune qui hantait dans le bois voisin. Il chercha la chanteuse, qui cueil-

Minous sont des professionnels; mais eux-mêmes, devant que d'entrer dans la confrérie, furent journaliers, *pillawers*, tisserands, etc. Ils le redeviennent, comme Minous, aux approches des calendes d'hiver (*kalan goan*). Gravissons un nouveau degré de la hiérarchie : voici une autre classe de bardes qu'on peut appeler les bardes lettrés, moins proches du peuple et qui, du reste, n'habitent pas tous en Bretagne, un Berthou, un Jaffrennou, un Pierre Laurent, un Pilven, un Le Fustec, un Le Berre, un Le Dorner, un Malmanche, un Picquenard, un Herrieu, pour ne parler que des vivants, et, chez les femmes, une Ninoc'h-euz-ar-Garrec; dans le nombre, beaucoup d'ecclésiastiques, comme les abbés Thoz, Brignon, Buléon, Le May, Falquerho, Le Strat, Le Bayon, Cadic, Quéré, Mary, le chanoine Le Pon, Mgr Dubourg, etc. La renaissance du théâtre breton, pour ces bardes-lettrés, n'a pas laissé d'élargir la sphère d'inspiration poétique où ils se mouvaient et qui était bien étroite peut-être : on les a vus se porter d'enthousiasme vers une forme d'art où avaient brillé au XVIe siècle les anonymes dramaturges des *Quatre Fils Aymon* et du *Purgatoire de Saint-Patrice*. Tel Charles Gwennou, de qui fut représentée, par la troupe de Ploujean, la première pièce moderne du répertoire breton : *Santez Trifina hag ar roue Arzur* (Sainte Tréphine et le roi Artur). Si je ne me trompe, le comité de l'*Union régionaliste* avait

lait des fleurs près d'une fontaine, il la vit, il l'aima. Ne sera ce pas un gracieux symbole de l'union, si intime chez Celtes, de la poésie et du chant? »

prié Gwennou de ravauder un ancien mystère du même nom, de qui la langue laissait fort à désirer. Gwennou se mit au travail ; mais la besogne s'accommodait mal avec ses goûts. C'est un esprit fort alerte et tout primesautier. On lui avait donné un mois pour son ravaudage : il nous revint au bout du mois avec une œuvre de 7.000 vers, tout entière de sa façon et où il n'y avait plus rien de l'ancien mystère.

J'ai voulu présenter mes hommages à l'auteur de cette belle prouesse poétique. Il habite Vitry-sur-Seine, dans la banlieue de Paris. Une campagne rase, plantée de tessons de bouteilles, mène à l'antique église abbatiale près de laquelle s'abrite le petit toit de Charles Gwennou. Un jardinet précède la maison, et tout à coup, la grille franchie, l'œil s'accroche à une demi-douzaine de couronnes mortuaires disposées en fer à cheval sur la façade et qui la font ressembler à un portique de mausolée. L'intérieur de l'habitation est plus déconcertant encore : dans l'antichambre, dans l'escalier, dans la salle à manger, partout des couronnes mortuaires. Et j'ai une petite gêne, je le confesse, quand je m'asseois à la table hospitalière du barde, de sentir autour de moi toute cette décoration funèbre et de ne pouvoir lever les yeux sans lire dans l'entrelacs des fleurs artificielles : « *A ma cousine. — A mon enfant. — A mon père. — A notre tante. — A ma belle-mère.* » Quelle catastrophe inouïe u frapper ainsi cette famille et la priver brusquent de la totalité de ses membres ? N'étaient la eté de mes hôtes et le vin qui rit dans les cristaux, ne croirais dans un de ces *karneliou,* dans un de

ces reliquaires de la campagne bretonne, dont les murs sont tapissés comme ici d'inscriptions et de trophées mortuaires.

Le poète, qui voit mon étonnement, me donne tout de suite la clef de l'énigme : simple rédacteur à la Compagnie d'Orléans, il ne possède aucune fortune, et la charmante jeune femme qu'il a épousée subvient de son mieux aux besoins du ménage en tressant d'une main experte ces couronnes de deuil que, faute d'un magasin où les pouvoir exposer, elle suspend un peu partout aux murs de sa maison. L'explication me rassure et je ne tarde pas à me laisser gagner par la gaieté de mes hôtes. Car c'est une chose incontestable que, par ce clair dimanche d'été, il est gai comme un merle — comme un merle blanc — ce bon Gwennou haut de trois pouces, qui danse et sautille et ne tient pas en place plus d'une seconde. L'âge a neigé précocement sur ses cheveux. Mais il y a une jeunesse éternelle dans ses yeux nostalgiques et doux, ses yeux céruléens de Celte enfant... Compatriote de Minous, il est né à Lézardrieux le 14 mai 1851. Sa mère était une paysanne de Pleubian; son père un modeste préposé des douanes qui savait tout juste écrire son nom et signer au rapport. Recueilli par charité, comme Quellien et tant d'autres, dans le vieux collège épiscopal que hante implacablement le grand souvenir de Renan, il s'initia aux lettres antiques sur les bancs du petit séminaire de Tréguier et tâcha d'en exprimer le miel dans les poésies bretonnes qu'il commençait à composer déjà. Un de ses parents l'avait mis en relations avec un instituteur de

Pontrieux, ce Jean-Marie Le Jean, poète breton aussi, et qui avait pris pour nom bardique *Eostik Koat-an-Noz*, le Rossignolet du Bois-de-la-Nuit. Le Jean guida les premiers pas de l'enfant, lui donna quelques notions de prosodie. Elles lui profitèrent assez pour qu'en 1863, quand Gwennou n'avait encore que douze ans, Le Jean ne craignit pas d'envoyer à mon père une poésie de son jeune élève qu'il jugeait digne de l'impression. La pièce avait pour titre *Ar goulmik gwenn*, la Colombe blanche; elle était d'une délicieuse fraîcheur d'inspiration. D'autres pièces prirent leur volée à sa suite qui s'éparpillèrent dans les gazettes de Lannion, de Guingamp, de Saint-Brieuc. Je ne crois pas que Gwennou les ait recueillies : il se destinait à la prêtrise; il entra même au grand séminaire. Mais il en sortit presque aussitôt. Peut-être lui arriva-t-il comme au clerc de la chanson et qu'une lettre désespérée de sa « douce » le rappela brusquement dans le siècle.

Pa oan ô studian er ger a Landreger
Ez oa digaeset din lizer da vônt d'ar ger,
Da vônt d'ar ger buhan, ma karrien gwelet c'hoas
Ma dous, ma c'harantez, Genovefa Kerloas (1).

Ses attaches cléricales étaient rompues : Gwennou partit chercher fortune à Paris. Il n'y trouva, je pense, comme la plupart de ses malheureux compa-

(1) Cf. Luzel, *Bepred Breizad* : « Quand j'étais à étudier en la ville de Tréguier, — une lettre me fut envoyée pour m'appeler à la maison, — pour m'appeler promptement à la maison, si je voulais voir encore — ma douce, mon amour, Geneviève Kerloas. »

triotes, qu'un servage déguisé. Mais il y a dans cette race bretonne une telle puissance de redressement et, pour dire le mot, un idéalisme si incurable qu'aux pires moments de sa vie le poète ne cessa de s'enchanter de beaux rythmes et de lumineuses évocations. Rappellerai-je cette *Mort du roi Morvan* (*Maro ar roue Morvan*), le plus magnifique épisode peut-être de notre littérature nationale? Une traduction du *Pater* de Coppée, une adaptation en langage de Tréguier des *Géorgiques vannetaises* de l'abbé Guillôme, étendirent la réputation de Gwennou dans le petit cercle des celtisants. L'érudit, entre temps, ne chômait point. Il appelait de tous ses vœux la réforme si désirable de l'orthographe bretonne. Il travaillait lui-même à cette réforme et l'on n'a point oublié ses longues discussions avec M. Ernault et le chanoine de la Villerabel.

On oubliera encore moins sa *Santez Trifina* : excellente pièce de transition, elle tint toute une année l'affiche du théâtre de Ploujean avec le *Bourgeois vaniteux* (*ar Bourc'hiz lorc'hus*) de François Jaffrennou. Le drame liturgique et la saynète bouffonne firent de compagnie leur *Tro-Breiz*, leur « tour de Bretagne ». Rivé à son bureau du quai d'Austerlitz, Gwennou, cependant, libellait des « expéditions ». O Muse, vous savez seule combien de fois le barde-rédacteur s'interrompit dans son insipide besogne pour suivre en esprit les acteurs populaires qui promenaient sa chère Tréphine dans les pardons de Bretagne! Des cloches tintaient sur la lande; l'air embaumait délicieusement; la blanche Tréphine, ses bras

noués au col du roi des deux Bretagnes, était comme une tourterelle pantelante qui vient d'échapper aux serres d'un émouchet. Et le poète, fermant les yeux, se prenait à répéter les paroles du voluptueux cantique : *Hiems transiit; imber abiit et recessit. Vox turturis audita est in terra nostra.* Mais aucune voix ne lui répondait comme dans le cantique : *Surge, mi amice, et veni.*

LES PARDONS

Les pardons!...

Il y aurait à composer, avec les fêtes de notre bon pays de France, le plus joli volume du monde; ce serait comme de la psychologie en images. Michelet disait qu'il n'avait bien vu la Flandre qu'à travers ses *kermesses* : je pense qu'un livre où défileraient à la suite les *félibrées* provençales, les *vogues* de la Bresse, les *passées* de Normandie, les *ducasses* de l'Artois et les *pardons* de Basse-Bretagne nous serait aussi précieux sur ces provinces que les monographies les mieux renseignées. L'âme populaire n'a pour s'exprimer que ses deuils ou ses fêtes, mais elle s'y donne dans sa franchise et on l'y peut connaître tout entière. Je le rêve, ce livre de « gaie science », une collaboration de subtils et gentils esprits, où Theuriet dirait la Lorraine, Vicaire la Bresse, Maurras la Provence, Audiat la Saintonge, Pouvillon le Quercy, Ajalbert l'Auvergne, Barracand le Dauphiné, Gausseron le Poitou, Frémine la Normandie, et où la Bretagne, assurément, se ferait représenter par Anatole Le Braz.

Il a déjà pris les devants ces temps-ci, Le Braz, avec un livre qui ferait sans doute un chapitre un peu gros de celui que je signale aux méditations estivales de nos éditeurs, mais qui est bien le plus savant et le plus émouvant livre de son espèce : *Au pays des pardons*. Ce mot de « pardon » n'est point très cou-

rant encore dans la langue de Paris; on le trouve dans Littré, pourtant, avec l'acception singulière qu'il revêt ici et qu'il avait déjà au temps de Dante : les pardons sont les fêtes de la Bretagne, et ces fêtes sont aussi anciennes que la race. Rien ne change en Bretagne. Il y a comme un sommeil magique sur les choses; le temps les dérange à peine, et, comme elles, les âmes y ont je ne sais quoi d'immuable. De son portail de la cathédrale de Quimper, le vieux roi Grallon, s'il ouvrait par miracle ses yeux de pierre, reconnaîtrait son peuple dans les Bretons d'aujourd'hui.

I

Le caractère du « pardon », c'est qu'il est d'abord une fête religieuse (1). On y vient par dévotion, pour se racheter d'un péché, quémander une grâce ou gagner des indulgences. La grand'messe, les vêpres, la procession, le salut et les visites au cimetière, prennent les trois-quarts de la journée; le reste est pour l'eau-de-vie.

Mais l'ivresse même a quelque chose de grave et de religieux chez ces hommes; elle prolonge leur rêve individuel et l'élargit jusqu'au symbole. Les soirs de pardon, en Bretagne, sont aussi les soirs d'évo-

(1) Les fêtes profanes ont un autre nom : *pante*, pluriel *panou*, très peu employé d'ailleurs.

cations et de rencontres surnaturelles. Dans l'alanguissement des premières ombres, sur cette terre baignée de tristesse, il se lève des talus et des landes une impalpable poussière d'âmes, les « anaon », les mânes errants du purgatoire celtique. Leur murmure berce la marche titubante des pèlerins; ils l'entendent dans le vent et dans le bruit des feuilles et, machinalement, leurs lèvres molles achèvent dans une éructation le *de profundis* interrompu. Cet idéalisme orgiaque n'est pas ce qui étonne le moins les étrangers qui assistent à un pardon. J'en ai vu qui détournaient la tête avec dégoût. Mais c'étaient les mêmes qui souriaient, sur le passage de la procession, à l'air de gravité recueillie dont ces pauvres gens accompagnaient la croix paroissiale. Comment auraient-ils pu distinguer entre l'ivresse ordinaire et l'espèce de trouble sacré qui fermente, à certaines heures, dans ces cerveaux en mal d'infini?

Les moindres villages, en Bretagne, ont leurs pardons et non point les villages seulement, mais les chapelles, les oratoires et quelquefois jusqu'aux simples calvaires eux-mêmes. Bien entendu, ces pardons n'ont point tous la même importance. L'affluence des pèlerins y est plus ou moins considérable. En fait, les grands pardons de Bretagne sont au nombre de dix ou douze pour les chrétiens des deux sexes : le Folgoat, Guingamp, La Palud, Sainte-Anne-d'Auray, la Clarté-Perros, Tréguier, Loc-Ronan, Moncontour, Rumengol, Saint-Jean-du-Doigt, etc., et sept ou huit pour les animaux : Plougastel, Carna Saint-Éloi, Saint-Hervé, Saint-Gildas, etc. Le Braz

nous a décrit que ceux de Saint-Yves, de Saint-Gwénolé, de Loc-Ronan et de Sainte-Anne-de-la-Palud. Yves, Gwénolé, Renan et Anne sont les quatre grands saints de la Bretagne et leurs panégyries annuelles attirent les pèlerins par milliers. On dit qu'il faut avoir entendu la messe, une fois au moins dans sa vie, à l'un ou l'autre des sanctuaires de ces quatre bienheureux sous peine d'encourir la damnation éternelle (1). Le Braz n'a pas voulu risquer une extrémité si fâcheuse : il a visité les quatre sanctuaires, et les quatre « épisodes distincts » qu'il en a rapportés lui ont fourni la matière de son livre. Violeau déjà et, plus près de nous, Louis Tiercelin, s'étaient enquis

(1) Cette croyance s'est bien affaiblie d'ailleurs, comme celle en l'efficacité du *Tro-Breiz* (tour de Bretagne), que le chanoine Le Barbîer, curé-doyen de Saint-Patern (Vannes) a essayé de galvaniser récemment par l'érection d'un monument à l'endroit où, d'après la tradition, était placée la 7e station du pèlerinage. « On y voit, dit M. Le Barbier, les sept saints de Bretagne, les sept fondateurs des évêchés bretons, dont nos ancêtres aimaient à visiter jadis les tombeaux vénérés. On allait en ce temps-là de Saint-Corentin-de-Quimper à Saint-Pol-de-Léon, à Saint-Tugdual-de-Tréguier, à Saint-Brieuc, à Saint-Malo, à Saint-Samson-de-Dol, à Saint-Patern-de-Vannes, faisant à pied et en priant le Tour de la Bretagne, *Tro-Breiz*. Pèlerinage essentiellement national où les vieux Bretons oubliaient pour une fois le caractère éminemment pratique de leurs invocations aux saints ; ils ne sollicitaient ici aucun secours ; ils voulaient seulement faire visite, une fois dans la vie, aux tombeaux de leurs es et vénérer les véritables chefs de leur nationalité. Le ple les appelait les Sept Frères, et ce nom très significatif s le langage populaire marquait bien l'unité de la race et ion des sept diocèses. »

aux mêmes sources des formes de la dévotion celto-armoricaine. Combien touchants à mes yeux les pèlerinages de ces poètes qui s'en vont par les sentes obliques de Bretagne, le long des grèves tumultueuses et sous le recueillement des étoiles, frappant de leur bâton blanc aux portes des oratoires et des chapelles, s'inclinant sous l'initiation et baisant dans la poussière le lumineux sillage de leurs vieux saints nationaux ! Certes il dit vrai, Le Braz, et, si l'âme fleurie des pardons de Bretagne doit se faner un jour, ceux qui l'ont aimée comme lui sont assurés d'en retrouver le parfum aux pages attendries et graves de son livre. Nul et dans une langue plus belle depuis les *Mémoires d'Outre-Tombe* et les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* n'a mieux enclos les vaporeux contours de cette âme, épreint ses sucs mystérieux : elle est là toute et on l'y peut toute respirer.

II

Mais est-il vrai que cette âme soit près de mourir? Nous accordons trop à la mélancolie des choses et, parce que nous savons qu'elles ne sont point éternelles, nous ne pouvons les voir une fois sans penser qu'il viendra un jour où elles ne seront plus. J'espère que ce jour est loin encore pour la Bretagne. Si la physionomie de quelques pardons tend à se modifier, si les somnambules, les hommes-troncs, les mar-

chands d'orviétan et les amateurs de billets circulaires ont appris en ces dernières années le chemin de Tréguier et de Rumengol, si la confrérie des bardes a quelque peu perdu de son autorité et de sa cohésion et qu'on puisse craindre en certains endroits que des dévotions nouvelles se substituent aux anciens cultes, ce ne sont là que des accidents passagers ou personnels à certaines localités; les grandes panégyries y laisseront peut-être des lambeaux de leur longue splendeur populaire, mais les fêtes votives des petits saints de la légende bretonne seront protégées par leur obscurité même.

Ces pardons-là ne changeront point. Nous les retrouverons, telles qu'à présent, au creux des vallées solitaires, sur l'échine rugueuse des Ménez, dans les blés où elles sont venues s'échouer parfois, les chapelles minuscules aux nefs renflées comme des carènes, prenant le jour par des baies larges comme des hublots, et, sous leur toit sans voûte blasonné d'hermines d'or, abritant quelque vieux saint trapu dont le bâton épiscopal est plus proche d'un harpon que d'une crosse. Têtes de forbans et cœurs d'apôtres! Ainsi nous apparurent, dans l'iconographie populaire, les Brandan, les Efflam, les Guirek, les Quémeau, les Samson, tous les « saints de la mer » débarqués d'Outre-Manche pour évangéliser la Bretagne. Ils ont leurs pardons comme les Renan et les Gwénolé. Les rites diffèrent quelquefois; les us varient d'un diocèse à l'autre. Petits et grands, ces pardons de Bretagne ont pourtant certains traits communs qu'il est facile de dégager. Et d'abord ils sont nécessairement précédés

d'une vigile chômée. De grands bûchers d'ajoncs ou de branchages ont été dressés sur les éminences voisines du sanctuaire. Ces bûchers, nommés *tantajo* — s. *tantad*, le feu-père? (1) —, *mais* ou *fouées* sont généralement bourrés de pétards, piqués de drapeaux en papier et surmontés d'une couronne ou d'une grossière statue en bois du saint local, dont la foule se disputera ensuite les débris carbonisés. C'est généralement le clergé paroissial qui met le feu à ces bûchers. En quelques pardons seulement (Saint-Nicodème de Plauméliu, N.-D. de Crénénan), un petit rail aérien rattache la plate-forme du clocher au *tantad*; un ange automate glisse le long du rail, allume le bûcher et remonte comme il est venu. A Saint-Jean-du-Doigt, l'ange est remplacé depuis quelques années par un serpentin. Presque partout, cependant, les tisons du *tantad* sont emportés par les pèlerins qui les tiennent pour des préservatifs contre la foudre. Dans le Morbihan, à la place de la couronne ou de la statue en bois du saint local, on hissait, jusqu'en ces dernières années, au sommet du bûcher, le mannequin du bonhomme Orange (2). Jolie cible pour les tireurs de la localité. Les dangers de cet exercice l'ont fait supprimer à N.-D. du Pénity, à N.-D. de Crénénan, et à Saint-Nicolas-de-Priziac, où il était demeuré en

(1) Le « feu-père », d'après Félix Le Dantec, serait un calembour de La Tour d'Auvergne. *Ad* ici est un suffixe augmentatif. *Tantad*, tout simplement, voudrait dire grand feu.

(2) Représentation grotesque de Guillaume d'Orange, suivant les uns, selon les autres du prince de la même famille qu ravagea la Bretagne et assiégea, en 1484, le château de la Chèze

usage sous le nom de *Tir de la Pistolance*. C'était u coutume aussi, jadis, de disposer autour du bûch de grandes pierres plates où l'on croyait que l *anaon* venaient se réchauffer. Au centre du bûch était accrochée une chaudière où l'on faisait cuire d viandes à leur intention. En d'autres endroits, les fill et les garçons s'exerçaient à traverser le feu d'u bond rapide. Tous ces vieux us naturistes ont di paru, sauf à Saint-Hervé-de-Gourin, où les assistan font encore la veillée autour du *tantad* et récitent prière des trépassés.

L'allumage du bûcher, à la tombée du soir, est signal de la vigile chômée. Les sacristains décorent chapelle de guirlandes et de fleurs; les mendiant préposées aux fontaines miraculeuses s'occupent les curer et de ranger sur les marges leur batt rie de cruchons et d'écuelles; la poussière de l'égli recueillie avec soin et jetée aux quatre aires de l'h rizon, procurera une bonne traversée aux habitan des îles prochaines. Dans tous les pays de mer quand le saint local, comme il arrive le plus comm nément, est d'origine cambrienne ou iroise, on dit qu le vent saute au nord, la veille du pardon, pour l permettre de passer le détroit et d'assister à sa fêt Chaque fermier, ce jour-là, tient table ouverte pou ses amis et ses proches. Longtemps à l'avance, l crêpes s'empilent sur les dressoirs; on renouvelle l ovision de beurre frais, de caillibottes et de far. L ste des pèlerins s'attablera vaille que vaille dans le berges et sous les tentes en plein air. Toute la pa oisse vit dans la fièvre des préparatifs; seules occu

pations, d'ailleurs, qui soient permises. Il n'est pas bon de travailler pour soi la veille des grandes fêtes, comme en témoigne le mystérieux distique ouï par une meschine oublieuse qui filait sa quenouille la veille de la saint André :

Hag o néza e ma oc'h-u c'hoaz?
Goël Saint André a zo warc'hoaz...

« Quoi ! Vous êtes encore à filer — et c'est demain la Saint-André ! » La pauvre servante en trépassa de saisissement.

Beaucoup de pèlerins sont étrangers à la paroisse : ils viennent parfois des confins du département et se sont mis en route la veille, à la chute du jour, hommes, femmes, enfants, par longues files qui emplissent d'une rumeur d'orage les chemins creux de Bretagne. L'église reste ouverte toute la nuit, et, avec son porche béant, ses verrières, ses rosaces multicolores, éclairés intérieurement par la flambée des cierges, c'est comme une floraison paradisiaque qui se lève magiquement des ténèbres. Dès qu'ils l'aperçoivent, les pèlerins ploient le genou ; ils adressent un premier salut au saint patron qu'ils viennent visiter, puis ils entonnent un cantique et se remettent en marche. Désormais les chants ne cesseront plus jusqu'au sanctuaire. Mais, avant d'y pénétrer, la plupart des pèlerins font trois fois le tour du cimetière en récitant leur chapelet. Quelques-uns sont pieds nus, en corps de chemise ; certains, par esprit de pénitence, se traînent sur les genoux (1). Ils entrent

(1) On en a vu venir ainsi de chez eux, de plusieurs lieues quelquefois, jusqu'à l'église. « Il y a une quinzaine d'années,

ensuite dans l'église et déposent leurs offrandes à l'endroit le plus apparent de la nef. Heureux s'ils peuvent trouver eux-mêmes un coin de cette nef où passer la nuit en égrenant leurs chapelets ! Faute de mieux, ils se couleront sous le porche ou dans le cimetière. Les enfants reposent aux bras de leurs mères et les mères elles-mêmes, parfois, sous la coiffe rabaissée, inclinent leurs têtes lasses. Les maisons particulières et les auberges ne suffiraient pas, d'ail-

raconte Benjamin Jollivet, tout Guingamp fut témoin d'un pèlerinage accompli dans les conditions que voici : une jeune fille de Goudelin ou des environs, qui venait de perdre sa maîtresse, raconte un jour qu'elle a vu celle-ci lui apparaître, la suppliant, au nom des bons procédés qu'elle avait toujours eus pour elle, d'aller à son intention en pèlerinage à Bulat. Mais elle imposait une condition presque impossible à remplir : il fallait que la jeune fille fît tout le trajet (une trentaine de kilomètres) sur les genoux nus. La promesse fut donnée et la malheureuse servante se mit en route. C'était par un beau jour d'été. Elle arriva à l'entrée de Guingamp vers les deux heures de l'après-midi et mit une heure et demie pour traverser la ville, teignant le pavé du sang de ses genoux déchirés. Des larmes abondantes coulaient sur son visage ; tous ses membres brisés par la fatigue étaient inondés de sueur ; ses forces semblaient prêtes à l'abandonner et pourtant elle n'était encore qu'au tiers de sa course. La population de Guingamp tout entière se pressa ce jour-là autour de cette malheureuse ; les uns lui offrirent de l'argent, d'autres des spiritueux et des fortifiants ; utres enfin essayèrent de lui faire entendre que son vœu it insensé, que sa vision était l'effet de son imagination ppée. Elle refusa les uns et ne répondit point aux autres ; is elle continua son terrible voyage et toucha le but, exténuée fatigue et presque mourante. » (*Les Côtes-du-Nord*, 1856.)

leurs, pour abriter tout ce peuple : à Guingamp, où l'on compte quelquefois jusqu'à 15.000 pèlerins, la municipalité, moyennant quelques bottes de paille, transforme en dortoir les places et les promenades publiques. Ces veillées de pardons ressemblent à des veillées de bataille. On y chante, on y boit, on s'y grise de cantiques et d'alcool. Au matin seulement, les têtes lourdes retombent sur la litière, pour goûter un repos que ne tardent point à interrompre les carillons de l'église sonnant à toute volée.

III

Celui-là, certes, jouirait d'un curieux spectacle qui prendrait à ce moment la tour du clocher pour *look-out* : sur tous les chemins qui rayonnent vers l'église, comme vers leur centre naturel, des processions déambulent, bannières au vent, biniouistes et talabardeurs en tête. Ce sont les délégations des paroisses voisines qui se rendent au pardon sous la conduite du clergé. Quand deux caravanes sont près de se croiser, les porteurs des bannières paroissiales s'avancent l'un vers l'autre, inclinent les bannières et les font se baiser en signe d'alliance. Dans les pays de mer, comme Sainte-Anne-de-Fouesnant, Sainte-Anne-de-la-Palud, N.-D. de Bon-Voyage, Plougrescant, et nombre de délégations empruntent la voie maritim les bannières sont à l'avant des barques ; gonflées p la brise, elles ont l'air de grands poêles de velo

et d'or et l'on cherche involontairement le prince de féerie, le Lohengrin ou le Parsifal qui se cache sous leurs plis somptueux.

De si loin qu'elles viennent d'ailleurs, toutes ces délégations doivent être rendues à l'église pour la grand-messe. Elles n'y manquent point. Les approches du sanctuaire sont signalées, à deux et trois kilomètres de distance, par une double haie d'éclopés. Il semble que toutes les difformités de la création se soient donné rendez-vous léans. Plus le pardon est d'importance, plus y grouille la truanderie indigène : aveugles, culs-de-jattes, lépreux, ataxiques, innocents en robe longue, une bave aux dents, c'est une seconde édition de la Cour des Miracles. Et, pour stimuler la charité, les difformités s'exagèrent ; les goîtres ballonnent outrageusement ; les moignons dansent comme des pistons de machine ; d'invraisemblables plaies suppurent dont, la veille, on raviva la savante polychromie par quelque cataplasme d'éclaire ou d'euphorbe. Une même plainte sourde, un même bêlement lamentable s'exhale de ce purgatoire ambulant, suivant la forte expression de Tristan Corbière. La haie se resserre autour de l'église : le porche, les contreforts extérieurs, les murs du cimetière sont incrustés de « stropiats ». Et voici, parmi eux, les confrères de Yann-ar-Minous, nos chers amis les bardes-gyrovagues. Quels poumons, Seigneur, et quelles voix uragan ! Mais quel succès aussi ! On fait cercle our de ces nomades : la poésie, en Bretagne, est rand véhicule de la pensée. On n'y lit point les ttes et c'est par quelque complainte rimée,

comme le *Gwerz ar Presidant Carnot* de Vincent Coat, qu'on y apprend les gros événements du jour. Une autre catégorie de mendiants qui ne manque point de pittoresque, mais qui tend à faire retraite d'année en année, est celle des « pèlerins par procuration (1) ». Rangés le long du cimetière, on les entendait jadis qui glapissaient sur tous les tons :

— Çà ! chrétiens, qui de vous a un tour d'église à faire nu-pied ?

— Qui veut qu'on fasse pour lui un tour d'église sur les genoux ?

Nu pied, le tour d'église coûtait généralement un *blanc* (un sou) ; sur les genoux un *réal* (cinq sous). Pour le même prix, à Saint-Laurent-du-Pouldour, on pouvait prendre un bain par procuration : des mendiants spéciaux se tenaient en permanence devant la piscine et y plongeaient à commandement pour le compte des pèlerins en répétant trois fois de suite la formule sacramentelle : *Sant Loranh zon pardonno hag a lamo diganéomp ar boan-izili* (2). Et les clients ne chômaient point autour de ces étranges marchands de rémissions. Non par tiédeur religieuse chez l'acheteur, pour se débarrasser d'une corvée, mais parce que le marché, pour si peu moral qu'il nous semble, se relevait ici d'une charité.

(1) Marguerite Philippe, qu'on a vue dans les différentes fêtes de l'*Union régionaliste bretonne* et de l'inépuisable mémoire de qui Luzel et Vallée ont tiré tant de chansons et de contes, e de son état pèlerine par procuration.

(2) « Saint-Laurent nous pardonne et nous guérisse d rhumatismes ! »

Cette première matinée de pardon est toute consacrée aux exercices de dévotion. De la grand'messe et des vêpres, il n'y a point grand chose à dire cependant, sauf que le prône s'y fait en breton et que les trois quarts des pèlerins, ne pouvant pénétrer dans l'église, trop étroite pour les contenir tous, débordent dans le cimetière et y suivent l'office agenouillés sur leur mouchoir de poche. Ils prendront leur revanche à la procession. C'est le morceau capital, le clou d'or de la journée. Un branle de cloches l'annonce. La limite extrême de son parcours est quelquefois fixée par un second bûcher, plus beau et plus grand que celui de la veille, le plus souvent par un calvaire ou par un reposoir. En tête du cortège, précédant d'un pas ou deux la croix paroissiale, s'avancent les sonneurs d'échelettes en robes rouges et en aubes à dentelle; une longue file de bannières et d'oriflammes se déroule à leur suite. Les bannières paroissiales surtout sont superbes, en velours ou en soie brochée, avec des glands d'or, des pendeloques et l'essaim bruissant de mille clochettes. Le pied de la hampe tombe à plein dans le sac d'un solide baudrier de cuir que les vexillaires s'accrochent autour des hanches. Encore leur faut-il une vigueur peu commune pour dresser et maintenir verticalement ces énormes labarums. Croirait-on pourtant qu'à Naizin, par gageure et pour augmenter le poids de la bannière paroissiale, on en bourrait la che de ferraille et de plomb? Il est vrai que les xillaires recevaient vingt mètres d'avance sur le te de la procession. Louable prudence!... Après les nières, la musique, fifres et tambours, bombardes,

binious, accordéons même, ô signe des temps! Et, après la musique, les statues, châsses, reliques, ex-voto de toutes sortes, parmi lesquels la petite frégate, tout enrubannée, que des marins de l'État en grand costume promènent sur leurs épaules, tandis que des mousses agitent en mesure les rubans accrochés au gaillard d'arrière pour imiter le tangage. De minuscules canons de cuivre, fixés au bordage et bourrés de poudre jusqu'à la gueule, font feu au moment solennel. Les statues reposent sur des claies d'honneur; la statue de sainte Anne est généralement portée par quatre veuves en noir; la statue de la Vierge par quatre jeunes filles en blanc, la coiffe dénouée et pendante, choisies parmi les plus belles et les plus pieuses de la paroisse. Quant aux châsses et aux reliquaires, objets plus particulièrement sacrés, la garde n'en saurait être confiée qu'à des séminaristes ou à des diacres. Instinctivement, à leur approche, la foule plie le genou et se signe dévotement. Voilà pour le commun des pardons. Mais à Pluvigner, qui ne possède pas moins de sept reliquaires contenant les ossements de sept saints renommés, il est d'usage qu'aux trois haltes que fait la procession les porteurs des sept reliquaires les lèvent à bout de bras : sous ces ponts improvisés, les pèlerins défilent à la queue-leu-leu en demandant une grâce; à Plouguerneau, chaque année, la fabrique met aux enchères une collection de statuettes emmanchées au bout d'un bâton et que l pèlerins se disputent l'honneur de porter (1). Rend

(1) L'effet de ces statuettes, ainsi emmanchées, ne laisse p

au *tantad*, la procession s'arrête : le bûcher flambe; les canons pètent : la foule entonne de nouveaux chants; puis le cortège oblique vers l'église. Aller et retour, le trajet peut durer une heure ou deux. Davantage encore à Loc-Ronan, où la longueur de l'itinéraire se complique des fatigues d'une véritable escalade. Il convient d'ajouter que ce pardon spécial, appelé *troménie* et l'un des plus fréquentés de la région, n'a lieu qu'une fois tous les sept ans. La procession doit refaire le même trajet en lacis que le rude solitaire du ve siècle accomplissait tous les matins par esprit de mortification : il s'agit d'atteindre au pas gymnastique, par un inextricable tortillon de petits chemins creux, pleins de fondrières et de mares d'eau stagnante, la crête d'une colline à pente raide où le saint avait son ermitage. L'escalade est coupée de douze stations, à chacune desquelles un prêtre récite l'évangile du jour. Bref commentaire de cet évangile, prières en commun, hymne de circonstance. Ci : dix minutes, juste le temps de respirer, après quoi tambours et tambourins battent la marche et le torrent reprend son cours furibond.

Il n'y faut point être asthmatique. La *troménie*, par bonheur, est une procession diurne : plusieurs grands pardons ont la leur de nuit (Guingamp, le Folgoët,

---

d'être assez étrange, comme en témoigne le tercet populaire i joliment irrévérencieux (on m'excusera de n'en pas tenter traduction) :

Sant Vincentik,
Eur vazik enn he reorik :
O pebez hillik!

Plougrescant, etc.). Le défilé y gagne en pittoresque; ces milliers de cierges qui raient les ténèbres, tournent, virent, se croisent et s'enchevêtrent comme de grands serpents lumineux, sont d'un effet inimaginable. On dirait vraiment, suivant la gracieuse expression d'un barde breton, que le ciel d'été est descendu sur la terre.

Les processions nocturnes sont cependant l'exception. Moins nombreuses encore, les processions marines se limitent exactement à deux (Plougrescant et les coureaux de Groix), car on ne saurait ranger sous cette rubrique les délégations paroissiales dont j'ai déjà parlé et qui se rendent par bateau de quelque île ou de quelque point de la côte vers un sanctuaire du littoral (1). A Plougrescant, le jour du pardon de sainte Eliboubane, qui avait son ermitage dans l'île de Loaven, tous les bateaux de la paroisse appareillent dans la direction de l'île au chant du gracieux cantique :

Ni ho salud, Stered ar mor...

Sous leur pavoi de fête, ils font cortège à la nef consacrée qui porte à Loaven la statue de saint Gonéry, fils de sainte Eliboubane et patron de l'église de Plougrescant : c'est bien le moins que la mère et le fils, séparés le reste du temps par un bras d'eau, se

(1) *Errare humanum.* Un universitaire de grand mérite, poète délicat et pénétrant, M. Auguste Dupouy, me fait remarquer qu'il existe au moins une troisième procession marine : elle a lieu chaque année au Guilvinec (Finistère), dont l'église est placée sous le vocable de Sainte-Anne.

revoient une fois l'an. L'exquise délicatesse qui s'avère là! Quant à la procession marine des coureaux de Groix, je crains qu'elle ne s'inspire d'un souci moins immatériel, s'il est vrai qu'on n'y bénisse la mer « qu'afin qu'elle se montre clémente aux pêcheurs et qu'elle leur fournisse une récolte de sardines abondantes ». Quatre paroisses (Plœmeur, Port-Louis, Riantec et Gâvres) prennent part chaque année à cette procession sur leurs flottilles pavoisées. La bénédiction est donnée en pleine mer par le recteur d'une des quatre paroisses, debout sur le pont du bateau-pilote; le chant du *Te Deum* s'élève des quatre flottilles; puis, sur un signal de l'officiant, les barques remettent à la voile et cinglent vers leur port respectif...

IV

La procession rentrée, le pardon est clos, du moins en tant que fête religieuse. Mais l'intervalle des offices est occupé par des cérémonies d'un caractère spécial, telles que le baisement des reliques et le sonnement des cloches, car les cloches sont saintes aussi en Bretagne. Chaque pèlerin doit faire sonner moins une fois, en entrant ou en sortant, la cloche certaines chapelles du littoral : seul moyen pra- ue, affirme-t-on, d'obtenir « de promptes nouvelles s absents ». A Stival, un officiant agite sur la tête s personnes atteintes ou menacées de surdité un

bourdon dit de saint Mériadec, qu'on habille pour la circonstance d'une belle robe de satin bleu brodée d'or et qui repose dans l'église sur une claie décorée par deux figures d'ange.

Reliques et cloches ne composent d'ailleurs qu'une faible partie du mobilier des sanctuaires bretons. Il y faudrait joindre, pour être complet, les bénitiers de grès sur lesquels on aiguise les faucilles afin de s'assurer une heureuse récolte, les colliers en verroterie qu'on loue au pardon de N. D. de Baud pour se guérir des migraines récalcitrantes, les sachets de poussière bénite que les mères de jeunes marins suspendent au cou de leurs enfants qui partent pour le service, surtout ces « roues de fortune », comme il en subsiste à Saint-Laurent-de-Plœmel, à la Trinité-de-Quéven, à Saint-Nicolas-de-Priziac, à Saint-Gwénolé et à Saint-Languy du Finistère, qu'on faisait tourner pour interroger le destin, connaître si tel malade guérirait dans l'année, si telle affaire pendante aurait une issue heureuse ou malheureuse...

Le clergé, presque partout, a fini par interdire la consultation des roues de fortune. Il n'a point fait d'aussi grands efforts pour déraciner le culte naturiste des pierres et des eaux, et c'est peut-être qu'il sentait d'avance l'inutilité d'une pareille tentative. Les pierres saintes de Bretagne sont la plupart du temps des menhirs, des dolmens ou des cromlec'hs désaffectés et ces pierres possèdent toutes sortes de vertus. — même les fontaines (1). A l'origine, quelque vag

(1) V. plus loin, au paragraphe des *Saints*.

préoccupation d'hygiène se mêla peut-être aux ablutions qu'on y faisait : encore n'en jurerais-je pas. Présentement les ablutions des pèlerins se réduisent à quelques gouttes d'eau dont ils s'humectent la figure, les mains, les bras et le cou. Il y a bien, en cinq ou six sanctuaires, une piscine spéciale pour les hommes, une piscine pour les femmes. Les ablutions sont alors moins sommaires : les femmes, pour s'y mieux livrer, ne gardent qu'un jupon et un mouchoir dont elles se couvrent pudiquement la poitrine. A Saint-Laurent-du-Pouldour, un système d'hydrothérapie perfectionnée donne licence aux deux sexes d'ajouter la douche à l'immersion : les hommes, complètement nus, prennent leur bain du crépuscule à minuit ; les femmes de l'aube à midi. Dans toutes les fontaines cependant, il est d'usage d'avaler une bolée d'eau : les mendiantes la puisent elles-mêmes et la débitent contre un sou le bol. Infime loyer, mais où l'on reconnaît une survivance des importants privilèges qui s'attachaient, chez les premiers Celtes, à la garde des fontaines divinatoires. Toutes déchues qu'elles soient de leur ancienne splendeur, ces mendiantes sont les héritières immédiates des druidesses et des cènes qui veillaient sur les sources saintes de Bretagne, présidaient à leurs consultations et déchiffraient l'avenir dans le frémissement de leurs eaux. Le peuple ne s'y trompe pas : perçoit dans ces vieilles ondines les représentantes ne mystérieuse tradition ; sous leurs loques de ère, elles sont ses Viviane et ses Mélusine. Dans iérarchie sacerdotale, à côté du clergé officiel,

patenté, reconnu, disposant des honneurs et des prébendes, elles constituent un deuxième pouvoir mal défini, anonyme, occulte, moins révéré en apparence, mais plus puissant peut-être que l'autre.

V

Pour étranges déjà que soient ces pardons de chrétiens, il y a plus étrange encore : les pardons d'animaux. Saint Éloi, saint Hervé, saint Gildas sont commis, dans la liturgie bretonne, aux bêtes de trait. A Saint-Hervé-de-Gourin, tous les pèlerins mâles doivent faire trois fois à cheval et en prière le tour du saint édifice, mettre pied à terre, couper la queue de leur monture et la porter sur l'autel du bienheureux. A Saint-Gildas du Port-Blanc, où l'on n'accède qu'à mer basse, les pèlerins, droits en selle, n'attendent pas que l'eau se soit toute retirée et se lancent à fond de train vers la chapelle pour faire manger plus vite à leurs montures un morceau de pain bénit dont ils ont préalablement frotté le pied du saint.

Mais saint Gildas et saint Hervé n'exercent leur patronage que sur une aire de pays très limitée. Le grand patron des chevaux, c'est saint Éloi, que les Bretons appellent *sant Allar*. L'ancien ministre du bon roi Dagobert est fort révéré en Bretagne, où son souverain l'expédia comme négociateur près du Judicaël. L'entrevue aurait eu lieu aux environs d

Quimper, en un endroit nommé Stang-Ala, et dont la fontaine a gardé, paraît-il, la singulière propriété de changer son eau en vin une heure par an. Le tout est, comme dit le proverbe, de tomber sur cette heure, *kouéza war ann heur*. Stang-Ala, du reste, n'a pas le monopole de la dévotion à saint Éloi. On honore également ce grand saint dans le Léon, le Tréguier et le Goélo. La preuve en est qu'il n'y compte pas moins d'une vingtaine de chapelles et d'oratoires qui sont parmi les plus fréquentés de la région. Aussi, quand arrive son pardon, les routes s'encombrent-elles de juments, d'étalons et de poulains accoués par rang d'âge ou de taille ou de sexe et que les pèlerins conduisent par la bride tout en récitant leur chapelet. En quelques endroits pourtant, comme à Saint-Éloi-de-Kerfourn, le cérémonial comporte un défilé monté : les fermiers enfourchent leurs bêtes et, précédés du drapeau paroissial, d'un tambour et d'un biniou, se rendent en cavalcade à la fontaine du saint, facilement reconnaissable aux fers à cheval sculptés sur sa frise. Ils mettent alors pied à terre, déposent un écu par bête dans le plateau que tendent les trésoriers de la fabrique, puisent de l'eau bénite dans la fontaine et en frottent énergiquement leurs montures. A Saint-Éloi-de-Guiscriff, au lieu des ex-voto ordinaires, plaques commémoratives, tableautins, etc., la chapelle et la fontaine sont toutes festonnées de petits chevaux de buis, naïfs hommages des dévots serviteurs
1 saint et qu'ils ont taillés au couteau pendant les
illées d'hiver. Éloi lui-même n'est plus ici le saint bé-
sseur et mitré qu'on rencontre dans les trois quarts

des sanctuaires et que rien ne distingue des autres bienheureux : l'imagier l'a représenté, comme dans la légende, ferrant un pied de cheval — un pied qu'il a sectionné pour le mieux ferrer — ; près de lui, sur ses trois autres pieds, la bête bénévole qui s'est prêtée à ce singulier traitement.

Miracle, direz-vous. Eh ! oui, miracle, en mémoire de quoi justement le bon ministre de Dagobert reçoit chaque année la visite des chevaux bretons. Cette visite ne laisse pas d'être assez fructueuse pour les fabriques ; les pièces blanches pleuvent dru, ce jour-là, dans les plateaux des marguilliers. Il s'y ajoute le produit de la vente des *bouchado reun* ou paquets de crin ; car les fermiers joignent presque toujours à leur offrande en argent une queue de cheval fraîchement coupée, soigneusement peignée et nouée par un ruban aux couleurs vives. A Saint-Éloi-de-Louargat, ces queues, empilées, font rapidement un gros tas qui représente une valeur de plusieurs centaines de francs. Ailleurs (pays de Léon), la fabrique exerce un droit de péage sur les ruisseaux consacrés au saint : droit fort minime, du reste, deux liards par bête, moyennant lesquels on peut l'arroser d'une écuellée d'eau qui la préserve de tous accidents...

Les bêtes à cornes ne sont pas moins bien partagées au spirituel que les bêtes de trait. Elles comptent même plus de protecteurs célestes, puisque sainte Noyale, saint Uzec, saint Herbot, saint Rie ' saint Edern, saint Nicodème, saints Cosme et l mien, sainte Anne de Kléguerec, Notre-Dame Quelven, Notre-Dame de Crénénan, etc., etc., à leu

divers pardons voient défiler les troupeaux de vaches et de bœufs des paroisses environnantes ; mais, comme à saint Éloi leurs bêtes de trait, c'est à saint Cornély que les Bretons recommandent de préférence leurs bêtes à cornes. Le grand pardon de ce saint se tient à Carnac le 13 septembre : on y bénit d'abord, avec l'eau et l'encens, à l'issue de la messe paroissiale, devant le grand portail, les bestiaux gracieusement offerts à l'église par les pèlerins ; puis le « troupeau du saint », bannière en tête, est mené sur le champ de foire et vendu aux enchères pour le compte de la fabrique. Encore n'est-il pas rare de voir le donateur racheter lui-même sa bête qu'il conserve désormais dans son étable comme un porte-bonheur. La plupart des saints commis à la protection des bestiaux ont ainsi des troupeaux à eux qui défilent processionnellement le jour de leur fête. En général on offre au saint un veau nouvellement né. Mais la fabrique n'a garde de le revendre dans cet état : le veau sera placé en nourrice chez quelque paysan qui l'engraissera « pour l'amour de Dieu » et le ramènera l'année suivante au pardon, lustré de poil, ruisselant de santé et donc de défaite plus avantageuse.

L'élevage étant la grande richesse du pays breton, par ainsi s'explique la profusion des chapelles consacrées aux saints qui passent pour veiller sur les evaux et les bêtes à cornes. Et, sans doute, dans tte sollicitude des Bretons pour leurs animaux, je veux en qu'il entre une grande part d'intérêt personnel, ais il entre pour le moins autant de sympathie

et comme un vague ressouvenir panthéistique de la communion universelle des espèces. « Nulle race, dit justement Luzel, ne conversa aussi intimement avec les êtres inférieurs et ne leur accorda une aussi large part de vie morale. » C'est pourquoi tous ont chez elle et jusqu'aux plus humbles leur protecteur attitré. Saint Jean est préposé à la garde des moutons; saint Ildut (1) à la garde des volailles; saint Gingurien à la garde des abeilles; saint Antoine et saint Méen à la garde des gorets; saint Merhé, qui fut nourri par une biche, à celle des chèvres, chevreaux et chevrettes. La veille du pardon de ce saint, on étend sous le porche de sa chapelle une litière de paille fraîche où l'on dit qu'à la brune vient se coucher la biche miraculeuse. Un des plus gracieux pardons d'animaux se tient à Plougastel-Daoulas. Tous les oiseleurs de la région s'y donnent rendez-vous et, des petites cages d'osier où sont enfermés bruants, rouges-gorges, chardonnerets, fauvettes, étourneaux, grives, tourterelles,

(1) Le pardon de ce saint, qui se tient à Coadout le premier dimanche de l'Avent, est connu dans la région sous le nom de *pardon des coqs*. « En effet, dit Pol de Courcy, chaque famille fait ce jour-là hommage d'un coq à saint Ildut. Le plus beau est confié à un hardi paysan qui le dépose sur le coq doré qui surmonte le clocher. Après quelques moments d'hésitation, le coq s'envole et tous les paysans se précipitent à sa poursuite, car un bonheur constant est attaché pendant une année à la possession de ce coq. Les quatre cinquièmes des volatiles ainsi offerts à Saint Ildut sont revendus au profit de l'église; l'autre cinquième est dévolu au recteur de la paroisse dont la part s'élève parfois à 120 ou 140 coqs. »

monte dans le cimetière et sur le placitre un étourdissant concert destiné, dans la pensée de ses instigateurs, à réjouir là-haut les oreilles des sept grands patrons de la paroisse : Saint Trémeur, saint Claude, saint Jean, sainte Christine, saint Adrien, saint Languy et saint Gwénolé... Saint Houarneau et saint Envel protègent indifféremment tous les animaux domestiques contre les loups, cependant que saint Bieuzy, saint Gueltas (1) et saint Tugen remplissent le même office près des hommes contre les chiens enragés. Au pardon de ce dernier saint, on vend une petite clef en plomb qui passe pour un talisman contre la rage. Ces sortes d'amulettes sont très répandues dans le culte local : aux diverses chapelles de Saint-Cornély, les fabriques débitent des cordes bénites pour attacher les bestiaux ; à Rumengol des pierres rouges (*mein ann héol*) pour aiguiser les

(1) Ou Gildas. A Plounévez, me dit Félix Le Dantec, on recommande aux personnes menacées par un chien enragé de réciter la formulette suivante dite de saint Gueltas, mais qu'il importe de débiter tout d'une haleine :

Ki klanv, ke gant da hent.
Me wel Doue hag ar zent
Hag ar bannier hag ar groaz
Hag ann aotrou Sant Weltas
Ha gant han eur wialenn gwenn,
A roïo did a dreuz da benn.

« Chien malade, va ton chemin. — Je vois Dieu et les saints — et la bannière et la croix — et monsieur saint Gueltas — et avec lui une gaule blanche — dont il te donnera à travers la tête. »

faucilles; à Coatdry, des staurotides pour conjurer la fièvre; à Sainte-Anne-d'Auray des croix en paille tressée; à Saint-Mathurin-de-Moncontour, des colombes du Saint-Esprit; ailleurs, des épis de mil à balai ou des bouquets de chardons bleus qu'on fiche, avec l'image du saint, dans le velours du chapeau.

VI

Tels sont, dans leurs traits essentiels, ces pardons de Bretagne. Je ne les crois point en décadence. Sans doute quelques coutumes originales, mais gâtées de barbarie, ont fini par disparaître : les « luttes de bannières » sont maintenant interdites; interdit aussi ce jeu de la *soule,* sorte de *foot-ball* celtique, où les plus forts gars de deux paroisses rivales se disputaient un ballon dont la conquête coûtait périodiquement plusieurs fractures de crânes; interdites les processions de convulsionnaires et d' « aboyeuses »; interdits même jusqu'en 1898, où Le Braz et moi réussîmes à faire lever l'excommunication, les anciens mystères qu'on jouait sur le placitre des églises le jour des fêtes patronales.

Mais les luttes d'hommes sont toujours en honneur à Scaër; les « sonneurs », autour de leur estrade de planches brutes, voient toujours se dérouler les *mor férines,* les *dérobées,* les *courantes,* filles de cette ar tique *trihorye* de Bretagne que Rabelais prisait un

des premières danses de l'époque et dont Eutrapel, renchérissant sur l'éloge, disait qu'elle était « trois fois plus magistrale et gaillarde que nulle autre ». Là où le clergé, par un rigorisme excessif, a jeté l'anathème sur les danses, ce n'est point la morale qui y a gagné, mais l'auberge. Pourquoi ne pas les prendre comme ils sont venus jusqu'à nous, comme les ont lentement façonnés les siècles, ces beaux pardons de Bretagne qui durent quelquefois quatre jours comme celui de Saint-Mathurin, une octave comme celui de Saint-Cornély, trois mois pleins comme celui de Sainte-Anne-d'Auray? Mais les plus humbles fêtes de la race ont tout au moins un lendemain, l'*ad-pardon*, le « retour » de pardon. Et, pour le dire en terminant, ce sont encore ces petits pardons de Bretagne qui conservent peut-être la figure la plus originale : on ne les connaît point; les touristes, sur les indications de leurs guides, se portent de préférence vers les grandes panégyries. Ici, au contraire, on est entre Bretons et entre Bretons seulement : condition nécessaire pour que la race, une des plus ombrageuses qui soient, se livre tout entière et sans réserve. Nous avons tâché de l'y surprendre.

LES SAINTS

On ne compte plus les saints d'origine celtique; ils sont aussi nombreux que les sables de la mer. Tels d'entre eux, mariés et pères de famille, font souche de fils et de filles qui tous deviennent saints comme leur père. Il en est de si vieux dans le tas que leur légende s'est perdue en route; on ne sait même plus leur sexe, par exemple Brangualabre, Budmaile, Icaguale, etc., cités dans le missel de saint Vougay. Il en est, comme saint Josse, qui sont honorés sous des noms si différents que l'identification devient parfois très délicate : un celtiste de profession reconnaîtrait seul le même saint dans Judoc, Juhel, Huec, Uzec et Widebote. Quelques-uns enfin — et ce n'est pas le moins surprenant de l'affaire — sont de simples mécréants que la voix populaire semble avoir béatifiés contre et malgré l'église : ainsi saint Connec, qui donne son nom à une paroisse des Côtes-du-Nord et qui n'est autre, vraisemblablement (1), que Thomas Connect, prédicateur breton de l'ordre des Carmes, brûlé à Rome par la T. S. Inquisition comme hérétique, relaps et partisan du mariage des prêtres.

Bien entendu, Rome se tait sur ces envahissants personnages qui déborderaient tous les calendriers : elle les tolère seulement, par prudence et condescen-

(1) A moins que Connec et Thégonnec ne fassent qu'un.

dance tout ensemble et aussi parce qu'ils sont antérieurs pour la plupart au XVIIe siècle et que la papauté ne s'était point encore prévalue de son droit exclusif à prononcer les canonisations (1). Les évêques y prétendaient et en usaient fort librement jusque-là. Le peuple, au besoin, leur forçait la main : *Vox populi, vox Dei.* En fait, de tous les saints bretons, il n'y a guère que trois : saint Yves, saint Vincent et saint Guillaume dont les papiers soient complètement en règle, la canonisation régulière et valable. Albert Le Grand le reconnaissait quand il disait, à propos de leurs confrères, que les noms de « plusieurs d'iceux, bien qu'escrits au livre de Vie, ne se trouvent dans nos martyrologes et calendriers ». Ils ne se trouvent même pas tous dans son propre recueil, malgré l'ampleur qu'il lui donna et quoique Missirien, dans la seconde édition, l'ait renforcé des vies de saint Béat, de saint Colomban, de saint Marcoul, de sainte Osmane, de saint Paterne, de saint René, de saint Secondel, de saint Hélier, du B. F. Jean, de saint Samson et de saint Bieuzy. Une troisième édition s'enrichit de cinq nouvelles notices sur saint Guingaloc, saint Jacut, le B. Robert d'Arbrissel, le B. Pierre Quintin et Mgr de Queriolet. Mais ni cet énigmatique saint Utel dont l'abbé Piéderrière n'a pu déchiffrer qu'imparfaitement la biographie, ni

(1) L'Église, en effet, ne s'est réservé le canon qu'en 1634, approuvant d'une manière générale, dit Luzel, l'invocation s patrons déjà honorés d'un culte public et autorisé par les évêques plus d'un an avant cette date. »

cette vague et lointaine bienheureuse du propre de Ploujean, sainte Haousdebede, que l'amiral Fleuriot de Langle identifiait sans plus de façon avec Usopati, l'amant de l'Aurore des mythes hindous, ni saint Herbot, saint Beuzec, saint Tudi, saint Cornély, chantés par Brizeux, ni saint Jorhand, saint Euvel et saint Pever, que Sigismond Ropartz et l'abbé de Garaby tirèrent de l'ombre où ils descendaient, ni davantage la plupart des saints et saintes qui figurent au calendrier breton de M. René Kerviler, n'ont pu trouver place dans le livre du P. Albert. Et que d'autres bienheureux encore, dont les oratoires et les chapelles fleurissent par milliers la terre de Bretagne : sainte Cérotte, sainte Achée, sainte Lallac, sainte Landouenne, sainte Tugdonie, sainte Tinevel, saint Ciferian, saint Yvi, saint Mieu, saint Lévias, saint Maudan, saint Congar, saint Biabile, saint Corbase, saint Launeuc, saint Bergat, saint Raven, saint Langui, saint Ourzal, saint Iguinou, saint Vellé, saint Isis, saint Idunet, etc., et dont le P. Albert n'a point traité ou qu'il n'a fait que nommer en passant ! Son livre est moins une histoire des saints bretons qu'un choix des vies de ces saints.

Mais, si incomplet et confus par endroits, que ce livre a de charme encore ! Il n'en est point de son genre qui lui soit comparable et c'est aussi bien que l'onction, la naïveté et la grâce du narrateur sont choses presque uniques pour le temps. Je ne vois (saint François de Sales qui puisse être rapproché P. Albert Le Grand. C'est, en plein XVIIe siècle, même langue légèrement et délicieusement archaïq

non peut-être sans quelque manière, çà et là, et des subtilités où perce un peu du théologien. Mais ce qui n'est en propre que chez le P. Albert, c'est un enthousiasme, une ferveur de patriotisme absolument inconnus jusqu'à lui. « Son livre, dit avec beaucoup de raison Guillaume Le Jean, est le poème de la colonisation bretonne depuis le premier Conan jusqu'au dernier des Salomon, depuis l'aube de l'invasion kimrique jusqu'à la sanglante nuit de l'éruption dano-normande. » Un poème, oui, mais avec tout le vaporeux, les lointains, l'au-delà qui manquent à nos sèches épopées françaises. Ce petit moine armoricain, tout échauffé et vibrant des prouesses qu'il vient de revivre en compagnie des Frœcan, des Grallon et des Judicaël, se baigne avec délices dans « le clair-obscur de la légende ». Il n'est jamais si à l'aise que dans le merveilleux : ce lui est une Jouvence dont il sort comme spiritualisé, dégagé des lois de la pesanteur, affranchi de toutes les contingences qui pèsent si durement sur nos pauvres natures mortelles. Son style même, pour embarrassé qu'il soit de conjonctions et d'incidentes, y gagne tout à coup une transparence de tissu admirable : il semble qu'on voie l'âme du bon moine au travers. Mais qui le connaît hors des marches de Bretagne ? Et, tout de même, je pense qu'on n'a point assez rendu justice, en France, à des qualités si éminentes et qui auraient mérité qu'on arrêtât. Comme écrivain, Albert Le Grand m'apparaît à mi-chemin, dans la littérature du XVIIe siècle, entre l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et celui de l'*Explication des maximes des Saints* ; Breton,

il nous est une manière d'Hérodote chrétien : ce qu'il y avait encore de poétique dans la prose du neveu de Panyasis, on le retrouve dans la prose du P. Albert, comme on retrouve chez lui cette curiosité patriotique et ce souci des origines qui signalaient le premier historien grec.

I

Le R. P. Albert Le Grand de Kerigonval (ou Kerigowal) naquit à Morlaix sur la fin du XVIe siècle. Il appartenait à une famille noble de Bretagne qui avait pour armes d'azur à trois feuilles de trèfle d'argent, deux en chef et une en pointe. On sait peu de choses sur sa vie. Il commença ses études au couvent des Dominicains de Morlaix et les acheva à Rennes, au couvent de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle où il prononça ses vœux. Il a conté lui-même, dans son *Avertissement au Lecteur*, comme il fut conduit à écrire la *Vie des Saints de Bretagne* :

« La principale fin des Frères prédicateurs, dit-il, estant de procurer le salut des âmes par le moyen de la prédication et sentant mon humeur incliner à cette fonction apostolique, je commençay, peu de temps après ma profession, à recueillir de mes lectures ce que je rencontrois de matière propre à cet effet, pour m'en servir lorsque l'âge, la capacité et le commandement de mes supérieurs le permettroient. Quel-

ques années après mon obédience reçeue pour le couvent de Morlaix, lieu de ma naissance, et destiné pour faire les questes ordinaires par les paroisses de l'évesché de Léon, je fus curieux de m'enquérir des vies des saints Patrons d'icelle, pendant le séjour que je faisois en chacune, afin d'en pouvoir dire quelque chose en chaire et spécialement aux jours de leurs fêtes. En cette recherche, j'eus avis de nombre d'églises dédiées à Dieu, sous l'invocation et patronage de plusieurs d'iceux, dont les noms, bien qu'escrits au livre de Vie, ne se trouvent dans nos martyrologes et calendriers. Cet avis, redoublant ma curiosité, me fit continuer avec plus de diligence, mesme à visiter les anciens bréviaires imprimez, légendaires (1), martyrologes, manuscrits, offices particuliers et semblables antiquitez desdites églises, et à tirer extraits de la plupart d'iceux. Puis, venant à considérer que je n'estois pour demeurer toujours audit couvent, l'envie me prist d'en faire autant pour les autres éveschez de Bretagne, quand je me trouverois assigné dans quelque monastère de leur territoire ; et Dieu, favorisant mes labeurs, à la prière des saints pour lesquels je travaillois, m'assista si bien de sa Providence qu'en trois ans je devins riche en nombre de mémoires, que je rédigeay, par l'ordre du

(1) « On nommait autrefois *légendaires*, dit le cardinal Richard dans sa *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, s livres qui contenaient l'histoire des saints et dont on faisait lecture dans les offices publics de la liturgie. Aujourd'hui ıcore, nous appelons *légende* la narration abrégée de la vie un saint qu'on lit au bréviaire le jour de sa fête. »

calendrier, en un petit corps formé; et l'ayant fait voir à quelques-uns de mes amis curieux, ils me conseillèrent de le faire imprimer et mesme m'en firent presser par gens de qualité relevée et qui avoient pouvoir sur moy. »

Ce « petit corps formé », pour employer l'expression naïve du P. Albert, parut par cahiers, à Nantes, de 1634 à 1636, chez Pierre Doriou. Il ne faisait pas moins d'un volume in-4° de 795 pages et s'ouvrait sur une dédicace à « Messeigneurs des Estats de Bretagne », lesquels en témoignèrent leur satisfaction au couvent du P. Albert par le don d'une bourse de mille livres en or. L'ouvrage n'eut pas moins de succès près du public (1); quelques années suffirent pour en épuiser l'édition et le P. Albert dut songer à en préparer une seconde. Il y travaillait, quand la mort le surprit aux environs de l'année 1644. Le P. Albert avait fait paraître dans l'intervalle (1640) une *Vie de saint Budoc*,

(1) Succès dont témoigne le nombre considérable de dédicaces, épigrammes, anagrammes, etc., tant latines que françaises, qui accueillirent le livre du P. Albert et dont je retiens la suivante qui a de la couleur et du trait :

Dessous le chevet de son lit,
Alexandre, dormant la nuit,
Du poète grec avoit le livre;
Charlemagne, sachant mieux vivre,
Prisoit surtout saint Augustin;
Mais la nuit, le soir, le matin,
J'aymeroy plus qu'aucune chose,
La perle de Bretagne enclose
Au champ des Saints que va t'offrant
Le subtil Père Albert Le Grand.

qui devait prendre rang dans la nouvelle édition de sa *Vie des Saints de Bretagne*. Elle fut recueillie, quelques années après sa mort, par les soins de Gui Autret, seigneur de Missirien (1), lequel publia en 1659, à Rennes, chez Jean Vatar, une édition revue, corrigée et augmentée de l'ouvrage d'Albert Le Grand. Une troisième édition, grossie de quelques nouvelles biographies édifiantes, parut chez le même imprimeur en 1680 et c'est cette édition que Miorcec de Kerdanet reproduisit textuellement en 1837, à Brest, chez P. Anner et fils, éditeurs, et à Paris, chez Isidore Pesron, libraire, sous la forme d'un volume in-4° de 830 pages. Les vies des saints y ont été revues par Mgr Graveran, alors chanoine honoraire et curé de Brest. Des notes et des observations, très abondantes, mais témoignant quelquefois d'une érudition plus empressée que scrupuleuse, accompagnent le texte de l'hagiographe breton. Quelques additions, telles que l'*Histoire des églises et chapelles de Notre-Dame en l'évêché de Léon* du R. P. Le Pennec, l'*Histoire miraculeuse de la canne de Montfort dans le pays de Saint-Méen*, par le R. P. Candide de Saint-Pierre, et la *Notice archéologique sur l'église de Notre-Dame du Folgoat*, par Miorcec de Kerdanet, ajoutent encore à la valeur de cette édition, la

(1) « Missirien, dit M. de La Borderie, était un petit gen-[illegible]omme de Cornouaille qui, après avoir bravement joué de [illegible]ée dans plusieurs campagnes, se retira en son manoir de [illegible]ergué, près Quimper, à manier la charrue et la plume, tout [illegible]tagé entre le soin de ses terres et l'étude passionnée de [illegible]stoire de Bretagne. »

dernière qu'on ait faite du livre d'Albert Le Grand, la meilleure aussi, mais qui est malheureusement devenue, comme les précédentes, de la plus grande rareté (1).

Le livre du P. Albert, salué à son apparition d'un applaudissement unanime, ne rencontra de détracteurs qu'au siècle suivant et chez les Bénédictins. On lui reprocha de manquer de critique, d'accepter toutes les sortes de faits sans les contrôler. Le savant Lobineau, qui publia lui-même une *Vie des Saints bretons*, alla jusqu'à dire que l'ouvrage de son prédécesseur était « bien moins propre à édifier les fidèles qu'à réjouir les libertins ». A quoi dom Morice répliqua fort judicieusement que tel n'avait pu être « le but d'Albert Le Grand, qui avait beaucoup de piété et de religion ». Mais il concédait que le P. Albert s'était montré « un peu trop crédule » et avait manqué de l'érudition nécessaire « pour discerner le vrai du faux. »

Nous le prenons d'autre sorte aujourd'hui avec le

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, une nouvelle édition de la *Vie des Saints* d'Albert Le Grand, publiée avec tout le soin désirable chez J. Salaun (Quimper), est venue donner satisfaction aux admirateurs du bon hagiographe. Les vies des saints y ont été annotées par MM. A.-M. Thomas et J.-M Abgrall, chanoines honoraires, dont il est surperflu de vanter l'érudition; les catalogues par M. Peyron, chancelier-archiviste de l'évêché de Quimper, qui n'y a laissé subsister aucune lacune. Cette édition, sortie des presses renommées de H. Vatar, ne fait pas moins d'honneur au libraire qui l'a entreprise qu'aux savants ecclésiastiques qui l'ont enrichie de leurs scholies.

bon hagiographe (1). Loin que nous lui reprochions de s'être montré trop crédule (encore y aurait-il bien à dire sur cette prétendue crédulité qui n'est qu'une soumission volontaire à son sujet), nous lui savons gré de ne s'en être point tenu aux récits manuscrits ou imprimés des bréviaires, légendaires et martyrologes et d'avoir recouru à la tradition orale toutes les fois qu'il le pouvait faire. Au temps où vivait Albert, la science du folk-lore était encore dans les limbes. Il est curieux cependant que, de nos jours, un Lang ou un Luzel n'en agirait pas autrement avec son sujet que ne le fit Albert et qu'ayant à s'enquérir après lui du fonds légendaire ou mythique de ces vies des saints bretons il recourrait aux mêmes sources et ne mettrait pas un plus grand soin à les indiquer. Le P. Albert, inconsciemment ou non, est le premier en date de nos folk-loristes.

II

Mais qu'est-ce donc au juste que ces saints bretons,

(1) La preuve en est dans les éloges que le sévère La Borderie n'a pas craint d'accorder au P. Albert : « On lui reproche ordinairement sa crédulité, dit-il ; on devrait louer sa science et honorer sa conscience ». Et, à l'appui de ce jugement, M. de La Borderie cite une lettre inédite du P. Albert à Sébastien II, marquis de Rosmadec, lettre qui « fait voir avec quel soin il recherchait la vérité, même dans les petites choses, avec quel zèle il *passait* les vieilles chartes et les vieilles chroniques. »

inconnus dans le reste de la chrétienté et qui eussent suffi, en dehors d'elle, pour constituer une église militante et une église triomphante? M. Louis de Carné a voulu voir dans les plus anciens de vieux druides désabusés ou des disciples du druidisme nourris dans les collèges de Rhuys, de Calonnèse, d'Uxantis (la moderne Ouessant) et qui introduisirent dans le christianisme les formules mystérieuses de leur ancienne religion. Il explique ainsi l'infinie variété des œuvres théurgiques et thaumaturgiques que les hagiographes bretons prêtent avec tant de complaisance aux premiers apôtres de la foi chrétienne en Bretagne.

Hypothèse fort contestable. Ce n'est point chez ces saints apôtres, mais dans la conscience populaire que le naturalisme celtique avait poussé des racines profondes. C'est elle dont le sourd travail d'élaboration transforma peu à peu les doctrines et les œuvres et les pénétra de merveilleux. Bien avant les grands travaux de l'érudition moderne et quand nos origines étaient encore sous le boisseau, il suffisait de s'en rapporter aux Bénédictins et aux Bollandistes, voire au naïf, mais sincère Albert Le Grand, pour s'apercevoir que les trois quarts de ces saints Bretons nous venaient en droit fil de la Cornouaille anglaise, de la Cambrie ou de l'Irlande. M. de Carné ne le nie point, d'ailleurs. Il se souvient du mot d'Albert Le Grand : « Ce sont les moines irois qui ont versé l'eau du baptême sur la tête des Armoricains »; il rappelle les liens mystiques qui unissaient autrefois la Bretagne et l'Irlande et qui font qu'aujourd'hui encore il y a dans l'expression morale des deux peuples je ne sais quelle res-

semblance fraternelle. Mais il n'accorde point assez à l'œuvre de christianisation des missionnaires cornouaillais, cambriens et irois et, pour un Corentin qui se serait assis, dans la forêt de Ploumodiern, sous le grand druide Ah-hir-Bad, il ne fait point attention que l'enseignement des Bretons insulaires, autrement considérable que celui des *derouizion* indigènes et renouvelé par des apports incessants, était réputé dans toute la chrétienté occidentale pour sa savante orthodoxie.

Que cette orthodoxie n'ait point pâli avec le temps, qu'elle n'ait subi aucune retouche et qu'on ne puisse distinguer dans la légende qui s'est cristallisée autour de ces saints personnages la forte empreinte de l'imagination celtique, c'est ce que nous n'allons point à prétendre. La Bretagne est le berceau enchanté de toutes les vieilles superstitions. Il en est de délicates et de touchantes; il en est de terribles. Les vêpres d'Aucaleuc et leur danse naturiste des *penn-baz*, l'*ofern-drantel* ou office de trentaine à saint Hervé pour les âmes tombées au pouvoir du démon, la ronde des feux de Saint-Lyphard avec son simulacre de sacrifice humain sur les rochers du Crugo (1), la votion directe ou par procuration à saint Yves de Vérité des ennemis dont on désire la mort, les processions d'épileptiques autour de la chapelle de saint Briac et les « batailles sacrées » en l'honneur de saint Gelvest ou Servais, ont là, pour n'en citer que quelques-unes, les ma-

(1) Cf. M.-Y. Guihéneuf, *Bulletin de la Société des Études historiques et géographiques de Bretagne* (1899).

nifestations regrettables d'une foi toute barbare encore et mal dégagée de sa rude enveloppe primitive. Mais il n'est point que l'influence d'un clergé à la fois conciliant et avisé ne finisse par triompher de ces restes de barbarie. C'est où son action peut s'exercer avec le plus de bonheur et sans se heurter, comme il est arrivé quelquefois, à une résistance de l'esprit national (1).

Tels qu'ils sont, en effet, le Breton tient à ses saints et n'entend point qu'on les supprime ou qu'on leur substitue des saints étrangers. On raconte que la chapelle de Saint-Gonver, dans la paroisse du même nom, ayant été détruite il y a une soixantaine d'années et remplacée par une église dédiée à saint Pierre, les fidèles refusèrent de changer de patron et continuèrent de célébrer à domicile la fête de leur vieux saint autochtone, laquelle échéait le dernier dimanche de septembre. Le Braz rapporte un fait analogue sur saint Igninou et les paroissiens de Spézet. On en pourrait vraisemblablement citer beaucoup d'autres. Là où le culte du saint local a pu être remplacé sans protesta-

(1) Cf. Alexandre Bouet, *Breiz-Izel* : « Un curé, il y a quelques années, déclara positivement que la procession (de Saint-Servais) n'aurait pas lieu. Il avait trop présumé de son autorité, car il est à remarquer que les Bretons n'obéissent aveuglément à leurs prêtres que lorsque ceux-ci se montrent esclaves eux-mêmes de leurs antiques croyances. La bannière fut prise d'assaut dans la sacristie et le curé dans son presbytère ; et celui-ci, garotté, porté sur une civière, consacra malgré lui par sa présence la procession qu'il voulait empêcher et la bataille qui, de temps immémorial, en est le complément obligé. »

tion par celui d'un saint canonique, étranger à la paroisse, c'est presque toujours à la faveur d'une complaisante paronymie. Ainsi, à Saint-Quay, dans la commune de Saint-Brieuc, un simple changement d'écriture a fait de saint Quay ou Ké saint Caïe, lequel fut pape et martyr et présente tous les avantages d'une canonisation régulière (1).

S'il y a un pays qui fasse mentir le proverbe : « Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints », c'est bien celui-ci. On dirait que, par un sentiment d'humilité touchante, les Bretons n'osent s'adresser directement à la puissance suprême. Plus familiers avec les saints, ils les chargent volontiers de leurs commissions près du bon Dieu. La Villemarqué raconte qu'il se promenait un jour aux environs de Quimper, un livre à la main, quand il croisa un paysan qui lui dit :

« — C'est la *Vie des saints* que vous lisez là? »

« Un peu surpris de l'apostrophe, dit La Villemarqué, je demeurai silencieux, réfléchissant à cette opinion des paysans bretons selon lesquels la *Vie des saints* est la lecture habituelle de quiconque sait lire et, comme mon interlocuteur réitérait sa demande :

« — Mais oui, lui répondis-je pour entrer dans ses idées, il est quelquefois question des saints dans ce livre.

(1) Saint Kerrien, lequel fut le disciple favori de Saint Ké, n'a as été plus heureux à Cavan, où on a fini par le confondre vec saint Chéron.

« — Et quel est celui dont vous lisez la vie? continua-t-il obstinément.

« Je lui citai au hasard le nom d'un saint quelconque et je crus avoir contenté sa curiosité, mais je n'avais pas satisfait sa foi.

« — Et à quoi est-il bon? me demanda-t-il. »

C'est qu'en effet, aux yeux de ce peuple, tout saint doit être « bon » à quelque chose. Vous reconnaissez là l'idée polythéiste, toujours vivante en Bretagne. Au vrai les saints bretons ne sont pas sensiblement différents des petits dieux du paganisme; ils ont les mêmes attributs, les mêmes fonctions domestiques; on les honore, on les récompense, on achète leurs faveurs de même sorte. A Saint-Samson-de-Pleumeur et à Saint-Maurice-des-Bois, hommes et femmes vont se frotter contre un grand menhir libidineux dont je ne serais pas en peine de retrouver dans l'histoire l'équivalent détestable. La pierre de Saint-Cado, creusée en forme de lit, guérit les sourds qui s'y couchent; celle de Lomarec, les enfants atteints de la coqueluche; celle de Saint-Pabin, les rhumatisants; celle de Saint-Théodore les fiévreux. La roche branlante de Trégunc, consultée par les maris soupçonneux, doit son surnom de *men dogan* à la propriété surnaturelle qu'elle possède de suspendre ses oscillations quand les soupçons du mari sont fondés, de les reprendre quand ils manquent de consistance. A Sair' Adrien-de-Baud, on se touche le ventre avec u petite pierre arrondie qui préserve de la coliqu A mi-chemin de Lannion et de N.-D. du Yaudet, basalte creusé en forme d'auge est appelé *neo a*

diskuiz ou l'auge du délassement : si longue soit la course que les pèlerins viennent de fournir et si las soient-ils eux-mêmes de la course, il suffit qu'ils s'étendent un moment dans cette auge pour se relever frais et dispos. A Saint-Nicolas-d'Arzon une vertu particulière s'attache à certains édicules de pierre sèche que les femmes des marins construisent près de l'église, l'entrée du côté du vent, pour obtenir une bonne traversée à leurs maris. Constamment le culte des grandes forces naturelles réapparaît ainsi sous les pratiques les plus humbles. Les fontaines, les arbres, les pierres, le feu ont, dans ce peuple, des dévots inconscients et d'autant plus fidèles. Il y a plus d'un siècle que la chapelle de Saint-Laurent-du-Pouldour est frappée d'interdit, ce qui n'empêche pas les pèlerins d'affluer autour de ce sanctuaire dans la nuit du 9 au 10 août, de ramper vers le four symbolique pratiqué sous l'autel, de se doucher sous l'ajutoir et de lutter sur la garenne à la lueur des cierges consacrés. Je ne sais pas si l'on célèbre encore à la chapelle de Saint-Gwénolé (1) la messe du *tu-pé-zu* (pile ou face, vie ou mort), ni si l'officiant fait comme autrefois tourner à l'élévation la roue de fortune dont le point d'arrêt marque la volonté du Destin. Mais à Trédarzec, près de Tréguier, saint Yves-de-Vérité n'a jamais été autant invoqué qu'à cette heure. Journellement on lui demande la mort d'un ennemi; on l'adjure par les

) La même cérémonie se pratiquait à Saint-Languy, sur ımé *sant Tu-pe-zu* (litt. d'un côté ou de l'autre) et invoqué ıs la même intention, mais pour les petits enfants.

mêmes formules mystérieuses dont les sombres Étrusques adjuraient leurs génies infernaux. Le sanctuaire a pu être rasé jusqu'en ses fondements, la statue du terrible saint transportée dans l'église paroissiale, puis reléguée dans un grenier et enfin brocantée à un marchand d'antiquailles : les pèlerinages nocturnes à saint Yves-de-Vérité n'en continuent pas moins comme devant. Au lieu de faire l'adjuration dans la chapelle du saint, on la fait sur l'emplacement de sa chapelle. C'est tout le profit obtenu. Et quelle adjuration! Il s'agit de prendre l'ancien avocat des pauvres, le doux et pacifique Ervoan Hélouri, pour arbitre entre soi-même et la personne dont on veut se débarrasser. Le pèlerinage doit s'accomplir à pied et de nuit. Il faut s'être muni au préalable d'un jeton spécial (généralement une ancienne monnaie portant l'empreinte d'une croix). Arrivé sur l'emplacement du sanctuaire, le pèlerin s'agenouille, lance trois fois à terre le jeton et dit :

— Tu es le saint chéri de la vérité : je te *voue* un tel. Si le droit est pour lui, condamne-moi; mais, si le droit est pour moi, fais qu'il meure dans les délais rigoureusement impartis.

Ces délais sont de neuf mois. La sacrilège cérémonie s'achève par trois *pater* et trois *ave* qu'on récite à rebours et en tournant trois fois à reculons autour du sanctuaire. Il ne reste plus qu'à faire ramasser par la personne vouée (*goestled*) le jeton dont on s'est servi et qu'on placera insidieusement sur sa route.

Qu'une si détestable pratique soit encore vivante en Bretagne à l'aube du xxe siècle, n'est-ce point le

plus douloureux des anachronismes? Mais il ne se passe point de semaine dans le pays de Tréguier qu'on ne croise une personne atteinte d'un mal inexplicable et dont on vous dit : « Elle a été vouée à saint Yves-de-Vérité. » Et il arrive en effet que la suggestion opère, que l'esprit de la personne vouée s'affecte et qu'elle meurt au terme indiqué. Jusqu'en 1882 cependant, la réputation du pèlerinage nocturne à saint Yves-de-Vérité n'était point sortie du petit cercle des traditionnistes (1), quand éclata la dramatique affaire d'Hengoat. Les époux G..., un couple sinistre, pourri de superstition et d'alcool, portaient une haine implacable a leur frère Philippe Omnès : ils l'accusaient de s'être fait payer deux fois une dette de 150 francs. Après avoir tout mis en œuvre pour se débarrasser du malheureux, les G... recoururent à une « pèlerine par procuration », nommée Catherine Le Corre, âgée de 76 ans et vaguement suspecte de sorcellerie.

— Il faut, lui dit la femme G., que tu ailles trouver saint Yves-de-Vérité. Sa chapelle a été démolie, mais tu n'auras pas de peine à dénicher la statue du saint dans le coin de l'église de Trédarzec où on l'a reléguée. Tu feras l'adjuration comme à l'ordinaire et tu auras cinq francs pour ta commission.

La *groac'h* partit au crépuscule. Mais l'église était vide : à la suite d'un dernier scandale (son sacristain

1) Fréminville avait dit quelques mots de la chapelle dans *Antiquités des Côtes-du-Nord*; Renan y fait aussi allusion ns ses *Souvenirs d'enfance*. Notre-Dame de la Haine dont lent Souvestre, Brizeux et beaucoup d'autres n'a jamais sté : il dut y avoir confusion avec saint Yves-de-Vérité.

avait été voué et il était mort dans les neuf mois) le recteur de Trédarzec avait caché la terrible statue dans son grenier. Catherine revint à Hengoat sans avoir pu faire l'adjuration, et c'est alors que les époux G. résolurent de suppléer le saint et de se débarrasser eux-mêmes de leur frère : « Le 2 septembre 1882, dit l'acte d'accusation, deux journaliers qui se rendaient à leur travail aperçurent dans la cour du convenant Guyader un homme pendu, les bras en croix, aux brancards d'une charrette : ils s'approchèrent et reconnurent Philippe Omnès. » L'histoire est d'hier : elle est connue dans les fastes du crime sous le nom d'*Affaire du Crucifié d'Hengoat* (1).

III

Heureusement que tous les saints bretons ne disposent point d'un pouvoir si étendu ni si redoutable que saint Gwénolé et saint Yves-de-Vérité. Ces deux saints sont des exceptions. Le commun de leurs confrères fait état de « spécialités » plus inoffensives.

Saint Kiriou, par exemple, qu'on honore dans le Léon et à Locquémau, est souverain contre les furoncles : *Sant Kiriou*, — *tad ar goriou*, « saint Kiriou, père des furoncles », dit une litanie populaire; sai

(1) Voir, pour la psychologie de ce crime mystique, le livre : *le Crucifié de Keraliès*.

Henora est invoquée contre la fièvre; saint Thuriaw, contre le mauvais air; sainte Onenne contre l'hydropisie; saint Ivy contre les maux de ventre; saint Brandan contre les ulcères; saint Loup contre la peur; saint Dogmaël contre les rhumatismes; saint Méen contre la gale; saint Nodez contre les durillons; saint Urlou contre la goutte; saint Jugon contre la clavelée. Pour guérir des névralgies, on introduit la tête dans un trou pratiqué sous la niche de saint Trémeur qui subit le martyre de la décollation. Les petits pains consacrés à saint Claude délient la langue des enfants. Les fontaines consacrées à N.-D. de la Clarté guérissent les mots d'yeux; la fontaine de saint Bieuzy préserve de la rage, à condition qu'on en fasse trois fois le tour la bouche pleine d'eau. Saint Efflam révèle le nom des voleurs; il suffit de jeter dans sa fontaine de petits morceaux de pain en nommant une personne différente à chaque morceau qu'on précipite : celui des morceaux qui coule au fond vous livre le nom du coupable. A Saint-Briec, quand on plonge un membre malade dans la fontaine, il faut avoir soin d'apporter avec soi neuf poupées d'étoupe quêtées dans neuf maisons où se trouve une femme du nom de Marie. Les fontaines servent encore (Loguivy, Saint-Michel, les Cinq-Plaies, Saint-Jugan, Saint-Laurent-du-Pouldour, etc.) pour connaître si l'on est aimé (on pose une épingle à la surface il faut qu'elle s'y maintienne), si un enfant vivra même expérience se fait avec une chemise de sa ette), pour « couper » la fièvre (on jette dans l'eau couteaux ouverts), pour obtenir la pluie dans les

grandes sécheresses (on trempe le pied de la croix dans la fontaine au moment de la procession). Qui dira cependant pourquoi la coutume générale des paroissiens de Saint-Nicodème est de venir se faire raser, le jour du pardon de ce saint, sur les bancs de pierre qui bordent sa piscine et dans le bassin de laquelle ils interrogent ensuite le destin? Mais quelquefois la consultation est plus dangereuse. Il a fallu boucher la fontaine de saint Maudez en la Croix-Helléan pour empêcher les paysans d'y plonger sept fois de suite leurs nouveau-nés complètement nus, hiver comme été, afin d'éprouver leur force de résistance. De même à Kerfot, qui possédait une piscine souterraine à laquelle on accédait par une sorte de canal voûté en ogive où il fallait s'avancer presque à plat ventre et qui traversait l'église dans toute sa longueur. La terre de l'île Maudez passe pour le meilleur antidote contre les morsures des bêtes venimeuses; cette même terre, délayée avec de l'eau, du miel ou du sucre, est administrée aux enfants comme vermifuge. Ceux de ces pauvres petits qui « sont en retard pour marcher », on les porte sur le tombeau de sainte Thècle, qui a sa chapelle dans les bois de Coatfrec; ceux qui sont marqués en naissant du signe de saint Divy (une certaine ligne bleue dessinée entre les sourcils, présage de mort prématurée), on les emboîte, pour détourner le présage, dans une gouttière de rocher où l'on dit que sainte Nonne fit ses couche Une coutume plus étrange est d'enfoncer des épingl dans la statue de saint Guirek, à Ploumanach : piq au jeu, sans doute, le facétieux ermite vous mari

dans l'année. Qui expliquera encore le touchant symbolisme de la dévotion à Saint André? Ce saint, qu'on invoquait contre la toux des enfants, avait une chapelle à l'île Canton, en Pleumeur-Bodou, et qui datait du temps que l'île était rattachée à la terre ferme avec le reste de l'archipel : la chapelle s'étant effondrée, on transporta la statue du saint dans une autre église du littoral; mais il restait une croix dans l'île. On continua d'y honorer le saint de la façon suivante : quand un enfant était atteint de coqueluche, on chargeait un pauvre de se rendre chez trois veuves de la paroisse et de quêter chez chacune un morceau de pain. Après quoi, le « pèlerin par procuration » se rendait à l'île et déposait sur le socle du calvaire les trois morceaux de pain en récitant trois *pater* et trois *ave* (1). L'oppression du petit malade diminuait aussitôt, quand elle ne cessait pas sur l'instant.

Il y a du reste, en Bretagne, autant de façons d'honorer les saints qu'il y a de saints eux-mêmes. Celui-ci (saint Yvertin ; sainte Mamère) est sensible à l'hommage d'une couronne ou d'une ceinture de petits cierges dont on s'est préalablement entouré la tête ou le ventre; cet autre (sainte Avoye) préfère une poule blanche ou un agneau tacheté (saint Jean) ; au troisième (saint Sauveur), qui ouvre dès le seuil son large prébendaire, une mesure de froment ou de millet siéra mieux. A saint Efflam, qui guérit les furoncles, on porte une poignée de clous ; à saint Majau et à sain

(1) J'ai relevé une coutume analogue à l'Ile de Sein. Cf. *r la Côte*.

Carn, qui guérissent les migraines, les femmes offrent leurs cheveux fraîchement coupés. Saint Maudez, je ne sais pourquoi, se tient pour satisfait de l'offrande d'un balai neuf; au Faou, saint Antoine prétend sur un pied de cochon (*eun troad moc'h*) par cochon tué dans la paroisse : on le fume à l'intention du saint et on le dépose devant sa statue le jour du pardon; à Saint-Pol-de-Léon, l'*askoan* est une manière de réveillon que les cultivateurs célèbrent en famille le jeudi de la semaine des Quatre-Temps pour commémorer une « envie » de femme grosse que la tradition locale prête à la mère du Sauveur; à Saint-Nicodème de Pluméliau, dit l'abbé Guillotin de Corson, le dimanche qui précède le pardon, « les trésoriers distribuent aux gens de bonne volonté de petits pots vides que ceux-ci s'engagent à rapporter pleins de beurre le jour de la fête; aussi appelle-t-on vulgairement ce jour-là le Dimanche des Pots ». L'hommage est parfois plus touchant : tel celui de ces mères qui « s'arrentent » à l'église de leur paroisse pour prolonger la vie d'un enfant souffreteux ou de ces nouvelles mariées qui déposent leur anneau nuptial sur l'autel de sainte Anne et reviennent le dégager après leur délivrance. Quelques saints sont assez difficiles à contenter : à Sainte-Barbe du Faouët, les pèlerins doivent faire le tour de la chapelle bâtie sur une pointe de roc de cent pieds de haut en s'accrochant à des crampons scellés de place en place dans le m— extérieur. Cette gymnastique n'est pas à la portée tout le monde; elle est dangereuse par surcroît. E core n'atteint-elle point en horreur tragique la m

nœuvre de ces marins du Léon dont parle Alexandre Bouet et qu'on voit, en exécution d'un vœu fait à la mer, grimper le jour du pardon à la pointe du clocher de leur paroisse et s'y suspendre la tête en bas et les bras le long du corps, le temps de réciter dévotement un *pater* et un *ave*. L'importance du vœu se mesure à l'importance du service. Tout vœu est un contrat qui emporte obligation réciproque entre les parties. Synallagmatisme gros de conséquences, là surtout, comme chez les Bretons, où le *do ut des* est la loi qui régit les rapports entre fidèles et bienheureux. Qu'il soupçonne sa partie céleste d'avoir volontairement manqué au pacte, le fidèle se fâche, montre les dents, fait les cent coups. A l'île de Sein, jusqu'en ces dernières années, l'intervention du bienheureux Corentin passait pour procurer aux pêcheurs des relèves abondantes. Mais il arrivait qu'après l'avoir bien aumôné et prié les pêcheurs revenaient à la maison les mains vides. Colère des pauvres gens qui enfonçaient la porte de la chapelle pour « objurguer » la statue du saint. « Quelques irrévérencieux, dit M. Boulain, allaient même jusqu'à lui lancer leurs chiques à la figure et saint Corentin, qu'on ne débarbouillait pas, prenait à la longue une teinte d'un hâle très prononcé. » Le clergé dut fermer la chapelle pour couper court à ces extraordinaires pratiques. Corentin était le seul qui ne s'en fâchât point. Peut-être se rendait-il obscurément compte qu'il était
is son tort, qu'il n'avait pas suffisamment dé-
du les intérêts de sa clientèle et qu'il en devait
ter la peine. Il y a des saints si distraits, d'autres

si paresseux ou si revêches qu'ils n'entrent en composition qu'à la dernière extrémité, sous la menace des plus honteux traitements. On sait comment le père de Renan, dans son enfance, fut guéri de la fièvre : un matin, avant le jour, on le conduisit à la chapelle du saint qui avait cette maladie dans ses attributions. Un maréchal vint en même temps avec sa forge, ses clous, ses tenailles; il alluma son fourneau, rougit ses tenailles et, promenant le fer rouge sous le nez du saint :

— Si tu ne tires pas la fièvre à cet enfant, dit-il, je vais te ferrer comme un cheval.

Le père de Renan guérit; le saint ne fut pas ferré. Il l'eût été sans rémission s'il n'avait pas obtempéré à l'ordre du maréchal. Les saints bretons, en quelque manière, sont encore des hommes et qui participent de l'humaine infirmité : ils souffrent, ils jouissent, ils s'emportent, ils aiment l'argent et ils redoutent les coups. La plupart sont la complaisance même; mais certains ont l'oreille dure, l'assistance rétive; on ne vient à bout d'eux qu'en les amadouant ou en leur faisant peur : tu me guériras ou gare à la bastonnade! Dieu n'a rien à voir en tout cela. Le respect des fidèles le maintient soigneusement à l'écart de la discussion. Ces braves gens n'ont pas plus l'idée de recourir à lui en cas de conflit avec ses saints qu'au Président de la République en cas de conflit avec le garde-champêtre ou le percepteur de leur commune. Et voici un trait qui achève de peindre les saints bretons : ils sont effroyablement jaloux. « Jadis, raconte Alexandre Bouet, quand deux processions se rencon-

traient dans un chemin creux où il fallait que l'une cédât le pas à l'autre, chaque paroisse exigeant pour son saint les honneurs de la préséance, un combat s'ensuivait. » Bousculé, piétiné, s'il faisait mine d'intervenir, le clergé des deux camps, prudemment, s'effaçait dans le fossé. C'est autour des bannières paroissiales que la mêlée était la plus chaude ; les *penn-baz* décrivaient de grands cercles au-dessus des têtes; mainte cervelle explosait. *Krog-gourenn, tolskarjé, kliked-zoon* (1), lamentable pancrace où les femmes, griffes au vent, suppléaient, dans un corps-à-corps suprême, leurs maris qui lâchaient pied. Mais aussi quels hourrahs, quelle frénésie d'enthousiasme chez les vainqueurs, quand un des saints « avait passé sur le ventre de l'autre » ! Devant les marques d'un si beau zèle, d'une ferveur si entière et si exclusive, le saint qui demeurait maître du champ de bataille ne pouvait moins faire que d'exaucer les vœux de ses paroissiens et de les combler d'indulgences tout le reste de l'année. Il n'avait garde d'y manquer. Le plus étrange est que ce saint, quelquefois, était le même dans les deux camps. Mais les saints bretons, héritiers des divinités d'origine aryenne, ont une puissance de dédoublement qui leur permet de revêtir les personnalités les plus diverses. La Palue possède une statue de sainte Anne qui remonte à 1543 et qui est habillée en paysanne de Plounévez-Porzay. Cette

1) Crocs-en-jambe et colliers de force armoricains. — Par enthèses, c'est pour mettre un terme à ces luttes sacrilèges e le clergé, feignant entre les saints rivaux des réconciliations bliques, imagina les embrassements de bannières.

statue est en grande vénération dans toute la Cornouaille. Aussi bien ne ferez-vous point entrer dans l'esprit des Kernévotes que leur sainte Anne indigète soit la sainte Anne du reste de la chrétienté : — « Voire! disent-ils. C'est la mère de sainte Anne d'Auray (1) et elle est bien plus puissante que sa fille. » A La Clarté, chapelle tréviale dépendant de Perros-Guirec, le recteur de la paroisse, il y a quelques années, pour une raison que j'ignore, crut devoir remplacer sur la claie d'honneur la Vierge de ce sanctuaire par la Vierge de Perros qu'il avait la veille amenée solennellement du bourg. C'est une habitude, en effet, qu'aux grands pardons les Vierges des différents sanctuaires se rendent visite de plusieurs lieues à la ronde; mais, à la procession, c'est la Vierge patronale qui prend le pas sur les autres et à qui appartient la claie d'honneur. Le recteur n'avait pas pensé sans doute qu'en dérogeant à la tradition il pourrait indisposer Notre-Dame de la Clarté. « Il était nouveau dans le pays, me disait une couturière de la localité, Marie Lhévéder, et peu au courant encore de nos usages. Tout à coup, au moment où la procession sortait de l'église et quoiqu'il eut fait jusque-là un soleil magnifique — ce qui n'a pas lieu de surprendre un jour d'Assomption où, de mémoire de chrétien et à moins qu'il n'y ait quelque malheur dans l'air, il fait immanquablement le plus beau soleil de l'année —, une trombe de pluie et de vent s'abattit sur le

(1) La statue miraculeuse de N.-D. d'Auray ne fut découv qu'en 1625 dans le champ du Bocenno.

placitre et força les processionneurs de rebrousser chemin. Le recteur, pris de court, ne savait à quel parti s'arrêter quand une paroissienne charitable lui représenta que les choses s'arrangeraient peut-être si l'on faisait amende honorable à la Vierge de la Clarté en lui restituant sur la claie d'honneur la place usurpée par la Vierge de Perros. — « Cet orage n'est point naturel, dit-elle au recteur. Notre-Dame de la Clarté n'est pas contente et elle le signifie à sa manière. » Le recteur pensa que la bonne femme pouvait avoir raison : il ne s'entêta pas dans son premier dessein et à peine la substitution eut-elle été faite que le beau temps se rétablit comme par miracle et que la procession put sortir et se dérouler dans sa solennité accoutumée autour des deux calvaires. »

LA RACE, LE COSTUME, LES MŒURS

Tels saints, tels paroissiens. Ici, pourtant, la généralisation est assez délicate : le paysan du Léon est de stature plus haute, de teint plus blanc, de figure plus allongée et plus fine que le Trégorrois ou le Vannetais. La tournure d'esprit aussi diffère. Mais, dans le Léon même, l'homme de l'Arcouat ne ressemble pas à l'îlien de Batz ou d'Ouessant. « Bigouden » de Pont-Labbé, « Paganed » de Kerlouan et de Guisseny, « Sinagots » du golfe d'Auray, « Sauvages » de Pleiben et d'Edern, autant de types, peut-être autant de races. Les savants s'y perdent.

Sans doute les récents travaux de MM. Maury, Deloche, Jarno, Réveillère et d'Arbois de Jubainville ont quelque peu élargi l'horizon historique de la péninsule armoricaine, longtemps circonscrit aux Celtes qui passaient pour nos plus lointains ancêtres et les premiers occupants du sol. Les fouilles pratiquées dans les dolmens et les tumuli, les découvertes de stations et d'ateliers préhistoriques ont fait apparaître, à l'orient des premiers âges, une civilisation nébulaire, un agglomérat de civilisations plus qu'une civilisation, dont le noyau principal doit être reporté du centre de la Gaule chez les mégalithiens de Carnac et de Locmariaker. Mégalithiens, le mot, faute d'un vocable plus précis, servit à M. Réveillère et à quelques

autres. D'après M. Jarno, pourtant, cette civilisation anonyme pourrait fort bien se relier à des noms de peuples historiquement connus. L'un de ces peuples aurait été les Ibères. D'où venaient-ils? Quelle était leur origine? Mystère! Ce n'étaient sûrement pas des peuples de race aryenne. Un débris de leur idiome subsiste encore, à cette heure, chez les Basques français et espagnols des deux versants des Pyrénées. Et c'est qu'en effet, après avoir couvert toute l'Europe à l'ouest du Rhin et des Alpes, les Iles Britanniques comprises, ces Ibères auraient été refoulés peu à peu derrière la barrière des Pyrénées par un premier flot d'émigrants indo-européens antérieurs aux Celtes et à qui l'on devrait justement réserver le nom de Ligures ou plutôt Liguses, comme ils semblent s'être appelés primitivement. Or, ces Liguses, que la seule conformation de leur crâne suffit à distinguer des Ibères, se seraient établis pendant plusieurs siècles sur le territoire colonisé par leurs prédécesseurs. Ceci ressort assez bien d'une communication présentée par M. Deloche, en 1897, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Par l'étude comparée des noms de rivières, de montagnes, de forêts, etc., M. Deloche est parvenu à démontrer que les Liguses avaient laissé un peu partout sur notre territoire des traces de leur établissement. C'est ainsi que la Loire (*Ligeris*) aurait été baptisée par eux; deux autres ›tits fleuves qui portent le nom de *Léguer*, l'un qui rose Saint-Brieuc, l'autre qui coule à Lannion, ›vraient être identifiés étymologiquement à la Loire. ›is de ces énigmatiques Liguses, de cette avant-

garde des migrations aryennes, assez enracinée au bout d'un siècle ou deux dans la Gaule occidentale pour lui avoir imposé sa physionomie onomastique, n'est-il donc rien demeuré que des noms de rivières, de bois et de montagnes? Quelques globules de sang liguse et même ibère (1) ne se sont-ils pas mystérieusement conservés chez les Bretons du xxe siècle? Tout est possible avec un peuple aussi ondoyant, aussi ethniquement insaisissable que nos Celto-Armoricains. Groupes et sous-groupes, lamentable incohérence! Je sais bien qu'on a essayé d'introduire un peu d'ordre dans ce chaos en limitant le problème des origines et, par exemple, en distinguant les descendants des Bretons insulaires et les descendants des Celtes autochtones à demeure depuis César dans la Petite-Bretagne : ceux-là blonds, grands, aux yeux bleus (versant de la Manche); ceux-ci bruns, trapus, à tête ronde, au cuir ocreux, rappelant d'assez près le Kabyle (monts d'Arrhée et versant atlantique). Ces cadres sont peut-être bons en théorie. Dans l'application ils manquent d'élasticité : on n'y peut faire entrer telle peuplade, tel groupe ethnique, visiblement étrangers aux deux types et pour qui toutes les hypothèses sont permises. Dans ces Bigouden aux yeux obliques, aux pommettes saillantes, aux crins rudes et noirs, engoncées dans leurs costumes somptueux et barbares, la première comparaison qui surgit à l'esprit, n'est-ce point avec les femmes mongole

(1) M. de Quatrefages explique le type des Bréhatins par mélange de sang breton et de sang basque.

les filles serves de la Horde d'Or et de la Petite Tartarie?

Où donc est l'unité de cette race? Dans son âme, répondrai-je avec Michelet, rêveuse, mystique, capable d'élans admirables, impropre à l'action continue, imaginative et spirituelle et n'en aimant pas moins l'absurde, l'impossible, les causes perdues. « Mais si cette race perd en une foule de choses, conclut le grand historien, une lui reste, la plus rare, c'est le caractère. »

On a déjà vu que la langue bretonne subissait, d'un dialecte à l'autre, des modifications importantes. Cela est sensible surtout pour le vannetais, qui reste à peu près incompréhensible aux gens des dialectes voisins. Mais, dans les dialectes mêmes, il y a toutes sortes de variétés sous-dialectales : ainsi le breton de l'île de Batz, étudié par Milin, le breton de Plogoff et du Cap-Sizun, étudié par MM. J. Loth et Francès, le rochois où Quellien voulait voir un argot de nomades, le pleubiannais, dont la morphologie, comme celle de la plupart des « armor », mériterait une enquête spéciale, etc., etc. L'habillement, chez les deux sexes, offre encore plus de variété que la langue. Dans le Goëlo et le Tréguier, il est assez terne : les vieillards portaient bien, dans mon enfance, le *chupen* ou *porpant* taillé sur le patron de notre ancien habit à la française (1); les femmes, mieux inspirées, ont

(1) Le dernier tailleur de *chupen*, si j'en crois M. Yves Riou, ıcien député des Côtes-du-Nord, serait mort à Ploubezre, rès Lannion, il y a une dizaine d'années.

conservé la petite coiffe bouffante en forme de plecten (*jubilé*), la grande coiffe bi-conique des jours fériés (*catiole*), le devantier de satinette et le châle à ramages de nuances vives : la « couleur locale » n'est pas poussée plus loin. C'est en Cornouaille qu'il faut aller pour voir de vrais costumes bretons. M. Alfred Beau, conservateur du Musée de Quimper, en a groupé les plus riches spécimens dans une figuration à la manière du Musée Grévin et qui représente une noce bretonne. Je ne vous la décrirai pas : il me faudrait tout le volume. Songez qu'ici le costume diffère entièrement d'une paroisse à l'autre : coiffes et bonnets de tous modèles, fraises et collerettes plissées, tuyautées, godronnées, jupes lourdes et massives bombant à la taille sur un coussinet d'étoupe, justins à fleurs, rouges, violets, orange, galonnés de fin or aux emmanchures et aux parements, et les gilets, les surgilets, les soubrevestes, les chapeaux à chenille, les *bragoubraz*, les saints-sacrements brodés dans le dos, les boutons armoriés, les guêtres de drap jaune, les ceintures de cuir blanc, les souliers à boucles, les cheveux en cadenette et les *penn-baz* en cœur de chêne ! Telle de ces fermières d'Audierne ou de Pouldergat, dont on a pu dire qu'elle portait toute sa fortune sur le dos, a l'air d'une idole orientale sous la chasublerie qui l'écrase. D'autres, les toutes petites de Bannalec, font songer à des infantes du temps de Charles-Quint et d'autres, comme les mariées de Guéméné, aux dames slaves du temps de Catherine II. Les femmes des *Glazic* de Briec et du versant sud des Montagnes-Noires, fidèles à la nuance d'où est venu leur surnom, empèsent

leurs coiffes en bleu de ciel et les constellent d'autant de petits miroirs qu'elles ont de centaines de livres de rente. A Ploaré, la coiffe recouvre une mitre en carton (*bourleden*), dont la pointe s'ébouriffe en panache ; à Fouesnant, elle simule un immense papillon ; à Pont-Labbé :

> Les Bigouden à l'œil oblique
> Sur leurs crins noirs, rudes et lourds,
> Érigent comme une relique
> Un mince phallus de velours...

Maurice Barrès qui, d'une brève villégiature à Landrellec, — on y montrera quelque jour la chambre où vous écriviez les dernières pages de *Sous l'œil des Barbares*, mon cher Barrès, — rapporta sur la Bretagne des notes délicieuses, tout un odorant herbier d'impressions, n'a pas manqué de saisir l'infinie variété, la grâce voluptueuse et profonde, le symbolisme persistant de ces singulières parures : « En Bretagne, dit-il, les filles ont de grands fronts dégagés de cheveux et lisses, des yeux profonds qui cherchent à plaire et qui sont timides. Elles savent sourire sans malice. Elles possèdent encore, pour nous séduire, mille coiffures ingénieuses et simples... Ces coiffes charmantes, où les filles de Bretagne, qui aiment tant à danser, mettent leurs rivalités quand elles sont à l'âge d'aimer, font aussi l'orgueil des divers cantons. Jadis comme aujourd'hui, les aïeules étant jeunes et désirées les portaient. Ce sont exactement (pour quelques-unes du moins) les cornettes de l'ancienne France. Et ces Bretonnes, qui, dans leurs parures frivoles, conservent ainsi la tradition et comme le

charme mystérieux de la patrie, ont d'ailleurs, avec toute leur franche allure, jusque dans les derniers bourgs, une réserve virginale. »

*
* *

Cette réserve notée par Barrès a peut-être sa raison ailleurs qu'il ne croit, dans le long état d'infériorité et de demi-servage où vécurent jusqu'à ce temps les femmes de Bretagne. Elles n'occupaient dans la famille qu'une place accessoire. Le père a gardé ici toute la dure et jalouse primauté du chef de clan ; la femme, même épouse et mère, est toujours une mineure. Dans beaucoup de ménages encore, elle ne mange pas à la table où son mari, débonnaire, admet les valets de charrue ; à l'église, elle demeure dans la nef et les bas-côtés ; le transept et le chœur sont exclusivement réservés aux hommes. Mais voici mieux ou pis : on cite certains cantons des Montagnes-Noires où le mari ne porte pas le deuil de sa femme.

Et cependant Renan a parlé divinement de « l'amour breton ». Il en a vanté la douceur, la grâce pudique et la mélancolie, et il avait raison. L'apparente dureté de l'homme, en Bretagne, n'est qu'une attitude héritée et qu'il observe, comme il fait de toutes choses qui lui viennent de ses pères, religieusement. Cette fidélité envers le passé se marque de nos jours encore dans les cérémonies du mariage et des funérailles. Je ne puis entrer ici dans de grands détails qui se trouvent consignés dans les livres spéciaux

(1) Cf. *Guionvac'h* par Dufilhol, le *Barzaz-Breiz* de la Viller

Cette variété que je vous signalais tout à l'heure dans la langue, le costume et la physionomie, se retrouve, au reste, dans les mœurs :

Kant brô, kant illiz,
Kant parrez, kant kiz.

« Cent pays, cent églises, cent paroisses, cent usages », dit un proverbe léonard et le proverbe est littéralement vrai. Il s'en faut bien que les recherches de nos folk-loristes aient épuisé le champ des traditions bretonnes : il y restera toujours à glaner. Je n'ai vu faire mention, par exemple, chez aucun auteur, de la curieuse cérémonie qu'on appelle *ar varadek* (cassement de lande). « Casser » une lande, c'est retourner à coups de pioche un sol ingrat, pierreux, résistant, où le soc s'ébrécherait. En ce pays communautaire, de forte et sévère mutualité, appel est fait par la « bannie » aux bonnes volontés des jeunes cultivateurs. Ils accourent au rendez-vous des extrémités de la paroisse. Le travail est dur, non rétribué, sauf par quelques libations d'eau-de-vie. A la prime aube, les hommes sont sur la lande et, devant qu'ait résonné le premier coup de pioche, on les voit qui forment le cercle, les bras des uns noués au col des autres : le propriétaire du champ se place au milieu des travailleurs, fait le « signe du chrétien » et tous en chœur, à voix haute, d'entonner les Commandements de Dieu (1).

---

oué, les *Bretons* de Brizeux, les *Derniers Bretons* de Souvestre, le *iz-Izel* de Bouet, les *Veillées bretonnes* de Violeau et de Luzel, *Itinéraires* de Pol de Courcy, la *Légende de la mort* de Le Braz, *Bretagne qui croit*, de Tiercelin, etc.

(1) Voilà le principal du *varadek*. Tout n'y consiste pas cepen-

Le *varadek*, je crois, est spécial au pays de Lannion(1). Il y a cependant quelques coutumes, plus générales, qu'on retrouve, avec des variantes sans importance, dans les quatre diocèses : ainsi la coutume du *bazvalan* et du *breutaer*, poétiques entremetteurs chargés par les fiancés des préliminaires de la demande en mariage, et la coutume de la *Soupe au lait*, que Brizeux a popularisée dans une ballade célèbre :

Chantons la soupe blanche, amis, chantons encor
Le lait et son bassin plus jaune que l'or...

Ce que ne dit point le poète, c'est le mélange de sérieux et de gaieté qui accompagne cette petite scène : les nouveaux mariés sont au lit. Sur un plateau,

---

dant en coups de pioches et en hymnes d'église. Une fois la lande défoncée, les travailleurs, après un substantiel repas de soupe aux crêpes et de *kik-saesson* (viande salée), arrosés de cidre et d'eau-de-vie, se rendent sur une garenne voisine où les jeunes filles de la paroisse les ont déjà précédés. Chacune des jeunes filles arbore à son corsage un bouquet de fleurs en papier peint acheté à la ville. La fille aînée du fermier, qui est de droit la reine de la fête, est aussi parée du plus beau bouquet. Les unes et les autres se placent sur un seul rang, à l'extrémité de la garenne. Les travailleurs, pieds nus, en corps de chemise, se placent à l'autre extrémité. Puis, sur un coup de fusil ou de pistolet servant de signal, tous s'ébranlent vers les jeunes filles et c'est une course folle dont le bouquet de la reine est l'enjeu pour le premier vainqueur et dont les autres bouquets servent à récompenser les arrivants du deuxième tour. Bien entendu, la fête se termine par des danses et des chansons. Il n'est point sans elles de bon *varadek*.

(1) On le connaîtrait également dans le pays de Callac, mais sous le nom de *plomadek*. (Communication de F. Le Dantec.)

dans une bassine, les garçons et les filles d'honneur, avec d'ironiques révérences, leur apportent la soupe blanche; mais les cuillers sont percées; les morceaux de pain font bloc, liés par un fil invisible. Le lait fuit de tous côtés, tandis qu'aux éclats de rire de l'assistance les mariés font leurs efforts pour en attraper quelques gouttes. De guerre lasse, ils laissent tomber la cuiller. C'est le moment que guettent les garçons et les filles d'honneur pour chanter la *sône* de la soupe au lait. Il y a plusieurs variantes de cette *sône*. Celle qu'on chante sur le littoral trégorrois est particulièrement grave et mélancolique. Je souhaiterais qu'elle fût recueillie. L'auteur anonyme de cette émouvante composition y a fait tenir tout le drame de la vie bretonne; il ne flatte pas les nouveaux époux; il leur peint le mariage sous des couleurs plutôt sévères : « Aimez-vous bien l'un l'autre, dit-il en terminant. Gardez l'un pour l'autre une étroite fidélité; élevez vos enfants dans la crainte de Dieu. — Par ainsi, chrétiens, quand l'heure de la mort sonnera pour vous, votre séparation ne sera point éternelle, et Dieu vous donnera la joie de vous retrouver dans son paradis. »

La première journée des noces est terminée. Elle n'a été qu'une longue bombance. A table depuis l'*angelus* de midi, les convives ne se sont levés qu'au dernier coup de l'*angelus* du soir. Mais comment décrire ces banquets de Gamache? Sur l'aire neuve, dans le courtil, dans ' ; champs, des tentes sont dressées, vastes quelque-s à loger quinze cents convives. Ils étaient douze nts, l'autre semaine, au mariage d'un poète breton, fred Lajat, plus connu sous son nom bardique de

Mab-ann-Argoat (fils des bois), avec une délicieuse *pennérez* de Scrignac, Mlle Jaffrennou. Longtemps contenue et d'autant plus exubérante, la gaieté bretonne, dans ces festins pantagruéliques, lâche brusquement sa bonde et gicle au grand soleil comme un cidre capiteux, cependant que binious et bombardes déchirent l'air pour annoncer chaque service et que le *bazvalan* et le *breutaer*, d'une table à l'autre, font assaut d'hyperboles et de compliments à double entente. Puis, les tréteaux enlevés, filles et garçons nouent leurs rondes sur l'aire neuve ; les *brall-kamm* succèdent aux passe-pieds, les *jabadao* aux monférines. Quel contraste avec la seconde journée des noces, qui s'ouvre par un service funèbre auquel, sous peine d'incivilité, doivent assister tous les convives de la veille ! Les morts ne sont jamais oubliés en Bretagne. Mais il y a une autre catégorie de malheureux pour qui le lendemain des noces est un jour de liesse sans égale : les pauvres, ces « hôtes de Dieu », comme les appelle une expression bretonne. Pareils à un volier de moineaux pillards, ils s'abattent sur la ferme des quatre aires du vent. Les reliefs du festin sont pour eux. Cérémonieusement ils s'attablent : la nouvelle mariée sert les femmes, le mari les hommes. On en compta jusqu'à quatre cents au mariage de Mab-ann-Argoat et de Mlle Jaffrennou. Dieu sait s'ils firent honneur au repas ! Mais où leur joie tînt du délire, rapporte M. Yves Berthou, c'est quand la jeune mariée, si jolim accorte en son hennin de dentelle et son devantier soie violette, s'avança vers le plus loqueteux de bande et l'entraîna aux sons du biniou. Mab-a

Argoat, cependant, offrait son bras à une vénérable ribaude; les garçons d'honneur en faisaient autant. Inoubliable farandole ! Faute de souffle, quand la danse s'arrêtait, les bardes, pour remplir les entr'actes, déclamaient quelques-uns de leurs *gwerz* ou de leurs *sônes* les plus touchants. Plusieurs étaient accourus de loin pour ce mariage de leur confrère : Jaffrennou-Taldir (front d'acier), Berthou-Alc'houéder-Tréger (l'alouette du Trégor), le barde-facteur Charles Rolland, Toussaint le Garrec, etc. Là encore, les époux n'avaient fait que reprendre une vieille coutume : les bardes avaient rang d'honneur dans les mariages de jadis, — sans doute, pense La Villemarqué, en souvenir de leur ancien caractère sacerdotal. Les textes kymriques nous apprennent qu'au XIIe siècle ils bénissaient encore des unions ; Dafydd ab Gwylim fut marié de la sorte par son ami le barde Madoc Penvraz. C'est un rôle qui semble exclusivement dévolu à cette heure aux officiers de l'état civil. Mais le sentiment religieux n'y perd rien. Il est constant, sur presque toute l'étendue de la péninsule, que la première nuit des noces revient à Dieu, la seconde à la Vierge et la troisième au patron du mari ou à saint Joseph. A Scaër et en quelques autres paroisses, on allume au moment du mariage deux flambeaux de cire vierge, l'un devant le mari, le second devant la femme : le premier flambeau qui s'éteint désigne ui des époux qui doit s'en aller avant l'autre. Et ıi-là ne se tient pas pour le plus malheureux...

'est que la mort ici n'a rien de haïssable; elle est sente et familière à tous et sa pensée est comme

le sel de la vie. Dès qu'un malade tombe en agonie, le glas tinte à l'église prochaine, plus ou moins précipité suivant le sexe et la qualité du moribond. Pour « l'agonie noble », par exemple, les sons s'espacent avec une solennelle lenteur de minute en minute. Pendant ce temps, à l'intérieur du logis, le plus ancien de la communauté récite les prières des agonisants ; les voisins se joignent aux membres de la famille ; on dispose le coffre en chapelle ardente et on y allume un cierge consacré le jour de la Purification et dont se munissent à tout hasard les plus pauvres convenants. Quand la mort a passé sur l'agonisant, on trace trois signes de croix avec le cierge sur son front, sur ses épaules et sur sa poitrine; puis on éteint le cierge et on rabat sur la tête du défunt ses draps et sa couette de balle. Il faut avoir grand soin alors de tenir remplis d'eau tous les vases de la maison, afin que l'*ine* (1) du mort, avisant le ribot, ne s'en aille corrompre le lait sous prétexte de s'y purifier. Toute l'eau du logis est ensuite jetée et renouvelée. Les animaux, par un esprit de solidarité qui émeut, sont associés au deuil de la famille : dans les pays d'abeilles, on recouvre leurs ruches d'un drap noir; ailleurs on fait jeûner les bœufs la veille des funérailles, quitte à leur donner double provende plus tard. Le mort, du reste, quoique sa dépouille repose en terre bénite, ne tardera pas à revenir dans la maison qui lui fut chère ; s'il n'y fait pas élection de domicile pour toute l'année, on peut

(1) Son âme.

compter qu'à certains jours, comme la Toussaint ou la vigile de Noël, il reviendra prendre sa place sur le banc-dossier ou dans le fauteuil de chêne assujetti au coin de l'âtre ; ces jours-là, comme dit Tristan le Voyageur, il y a plus d'âmes dans chaque maison de Bretagne que de feuilles nouvelles, au printemps, sur la ramure des chênes. Aussi tient-on pour impie de balayer une maison la veille des grandes fêtes : ce serait balayer les trépassés (*skuba ann anaoun*). Aux environs de Lesneven on poussait le scrupule plus loin encore, d'après Cambry : jamais on n'y balayait de nuit une maison, crainte de blesser les âmes qui rôdent dans l'ombre. De leur existence terrestre elles ont gardé les besoins les plus humbles et comme un reste de sens. Et, pour réchauffer les malheureuses, on a soin d'entretenir quelques tisons dans l'âtre ; de placer une miche fraîche sur la table, pour qu'elles goûtent encore à la douceur de ce pain des vivants...

LA VRAIE BRETAGNE

Prenez, pour entrer en Bretagne, le chemin de la mer. J'ajouterai un autre conseil au précédent : c'est, autant que possible, de choisir l'automne pour visiter la Bretagne. Il y a de beaux jours, des ciels d'azur et des mers d'émeraude jusque dans ce pays. Ni ces ciels ni ces mers ne sont les vrais ciels, les vraies mers de la Bretagne. Un pays doit être vu dans son atmosphère à lui, non sous sa couleur d'exception. La Bretagne est grise incurablement, comme l'automne, d'un gris nuancé et argenté. Tout s'y atténue, s'y imprécise comme au travers d'une prunelle en pleurs; ces rochers qui vous effraient, ces landes mornes, ces rares arbres ployés dans la direction du Midi et comme en déroute sous le terrible noroît, ces pierres-levées, dont la longue file sombre éveille en vous des réminiscences de catastrophe biblique, ces calvaires et ces clochers de granit rose, fleurs délicates du paysage, ces coulées d'argent mat sous la feuillée déclinante des chênes, et la mer, non plus verte ni de cet indigo criard qu'il faut laisser à la baie de Naples, mais d'un joli bleu de turquoise, d'un bleu qui mue et qui chatoie comme une gorge colombe, tout cela, et les pauvres chaumes branla les vieilles en guenilles, les petites filles en ju violet, pareilles à des infantes, et les retraités

raccommodent leurs filets contre un pan de mur et la fumée qui monte en tire-bouchon des fourneaux en pierres sèches où l'on brûle le varech, se fond, s'harmonise, quitte de sa sauvagerie ou de son éclat et devient, avec l'automne, quelque chose d'incomparablement mélancolique et doux.

Cette fois, c'est la Bretagne.

LES DERNIERES ANNÉES DE CHATEAUBRIAND (1)

Chateaubriand avait soixante et un ans sonnés quand éclata la révolution de Juillet. C'était un homme vert encore, quoique de petite taille, le visage plein de feu, le front haut et comme allongé sous d'abondantes boucles blanches, tel enfin que venait de le représenter Giraudet dans le beau portrait qui appartient à Mme la comtesse Marie de Chateaubriand. S'il ne « pactisa » point, comme il dit, avec la Révolution, le trouble qu'elle lui causa, le sentiment qu'il y avait sans doute aidé par ses attaques contre la monarchie déchue et plus que tout, peut-être, l'amertume qu'il éprouvait à se voir si promptement évincé par ses alliés de la veille, dont l'agilité n'avait fait qu'un bond de l'opposition aux affaires, ne furent point sans influer sur la conduite de vie qu'il adopta de ce moment. L'homme politique reprit la plume du journaliste, et, comme il arrive, l'aigreur de son esprit passa dans ses propos et lui fit considérer les choses sous un jour excessif. Il tenait de son père un penchant marqué à la misanthropie. La vieillesse, qui était venue pour lui, l'y poussait encore. Mais il ne la voyait pas ou ne la voulait point voir et supportait mal le vide qu'elle fait autour des hommes, quand

(1) Cet article (est-il besoin de le dire?) est antérieur au livre, si précis et si documenté, que M. Edmond Biré a publié depuis sous le même titre.

le pouvoir s'est retiré d'eux et qu'il n'y a point apparence qu'il leur revienne jamais.

A ces raisons extérieures de mécontentement s'en ajoutaient d'autres, d'ordre privé. Chateaubriand avait eu toutes les occasions du monde de faire fortune, et il n'en est point une, en effet, dont il n'ait profité sur le moment pour la tourner ensuite contre lui. Boutade ou non, il y a un grand fonds de vérité dans sa réponse à Charles X :

— Combien, Chateaubriand, vous faudrait-il pour être riche?

— Sire, vous y perdriez votre peine. Vous me donneriez quatre millions ce matin que je n'aurais pas un patard ce soir.

Sa part de cadet, fort médiocre, il est vrai, fondit la première, puis les six cent mille francs de dot que lui apportait Mlle de Lavigne et, après eux, le revenu de ses livres, de ses fonctions d'attaché d'ambassade sous Napoléon, de ministre d'État et d'ambassadeur sous la Restauration. Retombé à la pairie toute nue, après la publication de sa fameuse brochure : *De la monarchie selon la charte*, il a si bien fait danser les écus au temps de sa prospérité qu'il lui faut, pour vivre, vendre son carrosse et ses chevaux, reprendre à pied, chaque jour, le chemin de la Chambre haute. Cela ne suffisant point encore, il vend sa bibliothèque à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants, ne gardant [illegible] .r lui qu'un petit Homère de la collection Didot. [illegible] nprimeur Ladvocat le tire un moment d'affaire [illegible] 1826. Une édition spéciale de ses œuvres, publiée [illegible] cet imprimeur, lui rapporte cinq cent mille francs.

Quand la révolution de Juillet éclata, les cinq cent mille francs avaient fondu comme le reste. Ce sont alors mille inventions assez peu dignes, s'il faut dire, ou tout à fait saugrenues, comme d'essayer de « faire suer de l'argent aux pierres », puisque les livres n'en produisaient plus, et, pour cela, de solliciter et d'obtenir l'autorisation de mettre en loterie sa maison de campagne de la Vallée-aux-Loups. La loterie fut décidée, en effet, mais les billets ne trouvèrent point preneurs, même chez les royalistes. La Vallée-aux-Loups fut vendue au Châtelet, « comme on vend, dit Chateaubriand, les meubles des pauvres ». Elle resta en fin de compte, pour cinquante mille francs, à M. de Montmorency, d'où elle a passé par héritage dans la famille de La Rochefoucauld.

Cinquante mille francs, une misère et qui n'accommodait rien! Les meilleurs amis de Chateaubriand reconnaissaient qu'il y avait chez lui une largeur d'habitudes et un besoin de paraître dont il était dupe tout le premier. « S'il n'eut jamais, dit l'un deux, aucune de ces dépenses, fruits de honteuses faiblesses, qui minent sourdement tant de situations, il tenait cependant à une certaine dignité extérieure dont il avait pris le goût en Angleterre, que l'habitude avait fortifiée pendant ses charges et qu'il continua jusqu'au bout, sans trop se préoccuper si elle était compatible avec ses ressources. » Elle ne l'était certainement plus après 1830. Heureusement pour lui il y avait rue d'Enfer, derrière l'Observatoire, un vaste é blissement religieux, l'Infirmerie Marie-Thérèse, c Mme de Chateaubriand avait fondé dans les premiè

années de la Restauration, mais fondé à crédit, ce qui obligea la duchesse d'Angoulême de s'en mêler pour parer aux réclamations des créanciers. La supérieure de cet établissement n'en gardait pas moins une reconnaissance véritable à Mme de Chateaubriand et, par-dessus elle, à son grand dépensier de mari. Elle leur fit offrir à tous deux d'habiter, non dans l'Infirmerie même, mais dans une petite maison attenante. Le mur qui séparait cette maison des jardins de l'établissement serait abattu, et M. de Chateaubriand pourrait vaguer tout à l'aise, du matin au soir, sous des ombrages où l'on prendrait garde de ne point déranger sa rêverie.

Ainsi fut fait. Chateaubriand alla s'installer rue d'Enfer (1). La maison qu'on lui avait aménagée était fort modeste, mais les fenêtres en donnaient sur un potager et un verger à travers lesquels une allée de peupliers menait à un boqueteau. Le cabinet de Chateaubriand regardait cette allée. Il s'y tenait tous les matins en compagnie d'un gros chat qu'il avait hérité de Léon XII, lors de son ambassade, coiffé d'un madras et vêtu de ce vêtement d'intérieur qui fut le sien jusqu'au bout, une longue redingote bleu foncé qui le prenait du menton aux pieds et lui faisait robe de chambre. Les religieuses étaient pleines d'attentions pour lui. Pourquoi faut-il qu'on ait imputé à l'intérêt une conduite qui n'était certainement dictée que par econnaissance toute pure ? Mais il est constant que firmerie Marie-Thérèse tira force bénéfices de la

(1) Il habitait précédemment au 27 de la rue Saint-Dominique.

présence du grand homme. L'hospice s'était annexé une fabrique de chocolat. La mode s'établit dans le monde de ne plus se fournir que chez les religieuses de la rue d'Enfer, qui avaient imaginé cette prime étrange, invraisemblable, digne de Barnum, de « montrer » Chateaubriand à tout acheteur d'un paquet de douze livres pesant.

Chateaubriand n'était pas sans se douter du petit trafic qui se faisait sous son couvert.

« La sœur supérieure, écrivait-il, prétend que de belles dames viennent à la messe dans l'espérance de me voir; économe, industrieuse, elle met à contribution leur curiosité; en leur promettant de *me montrer*, elle les attire dans le laboratoire; une fois prises au trébuchet, elle leur cède, bon gré, mal gré, pour de l'argent, des drogues en sucre. Elle me fait servir à la vente du chocolat fabriqué au profit de ses malades... La sainte femme dérobe aussi des trognons de plume dans l'encrier de Mme de Chateaubriand; elle les négocie parmi les royalistes de pure race, affirmant que ces trognons précieux ont écrit le superbe *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry!...*»

Si dévot qu'il fût aux bonnes sœurs de la rue d'Enfer, Chateaubriand ne laissait pas cependant de leur brûler la politesse, le moment venu, pour ses petites débauches hebdomadaires avec Béranger et le pèlerinage quotidien qu'il accomplissait à l'Abbaye-au-Bois, où demeurait Mme Récamier. Elle était la dernière passion de sa vieillesse; une communauté d'ir fortune avait contribué à resserrer leurs liens. Le sottes spéculations du mari de Mme Récamier l'avaie

forcée de vendre son bel hôtel de la rue du Mont-Blanc pour se réfugier au troisième étage d'un vaste immeuble de la rue de Sèvres, qui est occupé aujourd'hui par les religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Chateaubriand retrouvait là Ballanche et Ampère, avec quelques autres visiteurs de passage. Il rêvait de fonder à l'Abbaye une sorte de Port-Royal des Champs. Aux grands jours, il y lisait des fragments de ses *Mémoires d'outre-tombe*, qui n'étaient encore que les *Mémoires de ma vie* et qu'il achevait dans sa retraite de la rue d'Enfer. Cette retraite, à la longue, commençait pourtant à lui peser. Dès qu'il put s'en libérer, en même temps que de la tutelle des bonnes sœurs, il n'y manqua point et, pour se rapprocher davantage de Mme Récamier, il loua, rue du Bac, les deux pavillons jumeaux qui portaient le n° 112, devenu aujourd'hui le 120 (1).

« Je n'ai plus qu'un sentiment, écrivait-il à Mme Récamier le 5 juillet 1838, achever ma vie auprès de vous. Je meurs de joie de nos arrangements futurs et de n'être plus qu'à dix minutes de votre porte, habitant du passé par mes souvenirs, du présent et de l'avenir avec vous ; je suis déterminé à faire du bonheur de tout, même de vos injustices. »

La maison de la rue du Bac n'a pas changé. Derrière les vantaux de sa double porte cochère, enrichis par Bernard Toro d'élégants médaillons allégoriques, s bâtiments du XVIIIe siècle, d'un étage sur entre-sol, s toits bas et fuyants, son fronton en ronde bosse,

(1) Il avait habité précédemment la même rue, au n° 42, de 18 à 1820.

grouillant de sphinx et de chimères, et les urnes qui surmontent les angles de l'entablement, vous retrouverez au rez-de-chaussée, dans leur état primitif, les appartements qu'occupa Chateaubriand sur la fin de sa vie et dont la disposition et l'aménagement ont été pieusement respectés par la propriétaire actuelle, Mme la marquise de Saint-Chamans.

Chateaubriand avait une autre raison pour quitter l'Infirmerie Marie-Thérèse. Il venait d' « hypothéquer sa tombe », suivant sa propre expression, en vendant pour un capital de deux cent cinquante mille francs et une rente annuelle de douze mille francs les *Mémoires* qu'il écrivait sans discontinuer depuis 1809 et qui étaient achevés depuis quelque temps. Ce capital et cette rente, avec la pension qu'il recevait de Charles X, puis du comte de Chambord, lui permettaient de refaire une certaine figure. Quoi qu'il dît, son amour-propre se satisfaisait mal de servir d'enseigne à une épicerie, même cléricale. L'hôtel de la rue du Bac lui rendait la disposition de lui-même, chose dont il était plus jaloux que de quoi que ce soit. La perpétuelle attention dont il était l'objet rue d'Enfer et les curiosités qui l'y assaillaient à tout moment le dérangeaient fort dans ses habitudes de travailleur ponctuel et méthodique. Cette ponctualité était extrême, en effet, et demeura telle jusqu'au dernier jour de sa vie. « Dans ma jeunesse, dit-il, j'ai souvent écrit douze et quinze heures sans quitter la t[illegible] où j'étais assis, raturant et recomposant dix fo[illegible] même page. L'âge ne m'a rien fait perdre de cette [illegible]culté d'application. » Sitôt levé, il se mettait au

vail. Jamais homme ne se montra moins satisfait de lui-même, plus défiant de ce qu'il écrivait; il se reprenait sans cesse, raturait, corrigeait, ne laissait rien subsister quelquefois de son premier jet. Ses amis en étaient venus à s'effrayer de l'altération que tous ces remaniements apportaient à la rédaction primitive des *Mémoires*; ils faisaient des vœux pour qu'elle pût lui être soustraite à temps. Ils y réussirent pour les trois premiers livres qui ont été publiés en 1874 dans le texte de 1826. Rien d'instructif comme la comparaison de ce texte avec le texte définitif. Si l'on peut regretter dans celui-ci quelques suppressions (par exemple dans le portrait du père de Chateaubriand, d'où il a, pour des raisons d'esthétique plus que de convenance, ôté la touche d'humanité et d'honneur qui l'adoucissait d'abord), il n'apparaît point que les autres modifications apportées par l'auteur aient rien enlevé à la sublimité du livre. Le vieux lion avait gardé sa griffe; elle s'était même aiguisée avec l'âge, mais ses amis supportaient mal de lui voir préférer de plus en plus aux termes vagues et généraux les expressions nettes et précises jusqu'à la technicité.

Pour nous, quand, au lieu du « laboureur *né* à l'ombre des épis », Chateaubriand écrit « le laboureur *germé* à l'ombre des épis »; quand, au lieu de « la chambre où ma mère *me fit le funeste présent* de la vie », il écrit: « la chambre où ma mère *m'infligea* la vie », ces changements, loin qu'ils nous choquent, nous feraient plus saisir l'ascendante beauté et la perfection définie que le travail communiquait à son expression.

On peut dire que, de 1835, où ils furent achevés, à 1847, où ils parurent en feuilleton, Chateaubriand ne cessa point un moment de travailler aux *Mémoires*. « Je fais toujours copier les *Mémoires*, écrit-il à Mme Récamier le 6 août 1840, corrigeant par-ci, par-là, quelques mots dans ces vieilleries. » Sur un exemplaire de la quatrième partie que possède M. Honoré Champion et qui est de la main d'Hyacinthe Pilorge, secrétaire de Chateaubriand, on lit à la première et à la dernière page : « *Revu le 22 février 1845* ». Cette quatrième et dernière « carrière » est toute hérissée de corrections et de ratures qui sont de la main de Chateaubriand. Il revenait entre temps sur d'autres ouvrages, comme le *Congrès de Vérone*, qu'il voulait faire entrer dans les *Mémoires*. « C'est mon vrai titre, comme affaires, à l'avenir », écrivait-il le 9 août 1841.

Un témoignage plus curieux encore de l'opiniâtreté avec laquelle il travaillait et se revoyait jusque dans l'extrême vieillesse nous est fourni par un certain Adolphe Pâques, dont M. Lenôtre, en des pages pleines de finesse et d'érudition, évoquait récemment la singulière figure. Cet Adolphe Pâques était un ancien perruquier du duc de Brunswick, grand coureur de célébrités et qui avait acheté le fonds de M. Erard, coiffeur rue de Grenelle-Saint-Germain, sur la simple déclaration qu'il avait M. de Chateaubriand parmi ses clients. M. Pâques, qui pendant douze ans consécutifs eut l'honneur de promener sa savonnette sur le menton du grand homme, a laissé des souvenirs qu'un historien consciencieux ne saurait négliger. Il

nous apprend d'abord quel était le train de M. de Chateaubriand rue du Bac :

« Le personnel de sa maison, dit-il, se composait d'un cuisinier, d'un valet de chambre et de la femme de ce dernier qui servait de lingère; il avait une voiture et louait deux chevaux au mois. Je vois encore M. le vicomte assis dans un grand fauteuil, ayant à sa gauche la cheminée où pétillait un feu clair en toute saison, car il était très frileux. A sa droite, se trouvait une table chargée de papiers, de livres, de journaux... Tout cela pêle-mêle et dans un admirable désordre... J'étais autorisé à prendre, dans le tas, les journaux qui me convenaient; chaque jour, j'en emportais trois ou quatre, pour la plus grande satisfaction des clients de ma boutique. La bouilloire, contenant l'eau qui devait servir pour la barbe, clapotait devant l'âtre. Je rasais sur place. J'ai déjà parlé de la simplicité des goûts du grand écrivain; la redingote qui lui servait de robe de chambre était minable : ses revers indiquaient surabondamment, à ceux qui l'ignoraient, que le premier déjeuner du porteur était le chocolat. »

On n'est pas plus perspicace. De fait, rien n'échappait à maître Adolphe. Et c'est ainsi qu'il ne manqua point de remarquer et nota soigneusement, pour l'édification des Saumaise futurs, que M. le vicomte, qui continuait de dicter tandis qu'on le rasait, mettait fois, entre deux phrases, un intervalle de vingt nutes. Pilorge, cependant, bâillait, faisait ses gles ou traçait des arabesques sur une feuille de pier. D'autres fois, la phrase venant d'elle-même,

Chateaubriand relevait du geste, pour la dicter, le rasoir de M. Pâques. Quoi d'étonnant que des séances si mouvementées durassent deux heures et plus? Mme de Chateaubriand y assistait le plus souvent avec une petite perruche qu'elle aimait fort, mais qui ne pouvait souffrir M. Pâques. Un jour que la vicomtesse avait le dos tourné, celui-ci lui barbouilla le bec de sa savonnette. La rancune de la perruche n'en fut que plus vive ; elle se pendait à son habit : « Cela faisait sourire M. le vicomte. »

Pâques congédié, le travail continuait, se prolongeait quelquefois jusqu'à deux heures de l'après-midi. En général, pourtant, l'après-midi tout entière était pour la promenade et les visites. Chateaubriand était fort ordonné là comme partout. Dans les premiers temps encore de son installation rue du Bac, on le voyait, sur le coup de trois heures, avec une ponctualité qui en faisait l'horloge de ses voisins, sortir de sa maison, « passer leste, pimpant, recherché dans sa mise, une badine à la main, heureux de ne parler à personne et de faire tous les jours, invariablement, la même chose » (1).

Cette même chose, c'était d'aller reconnaître, sur le boulevard du Montparnasse, la cime d'un cyprès planté par Mme de Baumont, qui lui avait été longtemps chère et qu'il n'oublia jamais, puis d'obliquer par la rue de Sèvres jusqu'à l'appartement de grande amie Mme Récamier. Quand, d'aventu Mme Récamier était absente, il « traînait » les he-

(1) Cf. Charles Lenormant.

qu'il aurait dû passer chez elle sur son « boulevard », dans le « triste » jardin du Luxembourg, quelquefois plus loin, comme en témoigne cette lettre du 6 août 1840 : « Hier, j'ai fait une longue course au canal Saint-Martin; c'est un bout de Paris qui me plaisait, parce que je croyais qu'il avait quelque ressemblance avec les pays d'eaux que vous habitez. J'étais tout charmé d'un haut pont sous lequel passe le canal, et de l'hôpital Saint-Louis, tout noir, ressemblant à un couvent avec des toits pointus à la Henri IV. Je me réfugie dans les combles du temps passé comme une chauve-souris. Voilà des plaisirs qui ne vous tourmenteront pas. » Lui-même voyageait, s'établissait quelques moments à Fontainebleau et à Chantilly, s'arrêtait à Cannes, « pour voir le lieu où Bonaparte, en débarquant, a changé la face du monde et nos destinées ». Fidèle à la dynastie déchue, il était en 1843 au rendez-vous de Belgrave square; en 1845 encore, presque impotent, il allait porter, à Venise, au comte de Chambord, « l'hommage de sa vieille fidélité ». Quand il regagnait Paris, c'était pour se remettre tout de suite aux *Mémoires*. Il ne pouvait s'en séparer. L'affaiblissement de sa santé n'y faisait rien. Si la maladie avait un retentissement chez lui, c'était moins sur ses facultés que sur son caractère qui s'aigrissait de plus en plus. Il avait toujours eu des inégalités d'humeur, même avec personnes qu'il aimait le mieux, comme Mme de ıumont et la duchesse de Duras. La « bile noire ernelle » refaisait des siennes dans le fils, comme ; Mme de Farcy et la pauvre Lucile. « La faute en

est à mon organisation », reconnaissait-il lui-même. Ces inégalités d'humeur, avec l'âge, dégénérèrent en de mornes silences, dont il faisait quelquefois une leçon ou une attitude. D'autres fois, son mépris, au lieu de sécheresse et de froideur, prenait le masque d'une politesse excessive. Il ne se livrait qu'avec ses compatriotes qui le venaient voir. Il les interrogeait sur Saint-Malo, sur sa tombe du Grand-Bé dont il avait sollicité la concession douze ans à l'avance. Préoccupation lugubre, qui donnait froid aux os à Mme de Chateaubriand. Lamennais, à ce titre de compatriote plus qu'à sa réputation, dut d'être bien accueilli et, somme toute, compris et apprécié par lui à sa valeur. Les célébrités naissantes, comme Hugo, Georges Sand, n'étaient pas écartées, mais il avait le tort, en littérature, de leur préférer Béranger. Ou bien c'était des députations qui lui arrivaient de Paris et de la province, des légitimistes de la Gironde et des élèves de l'École normale. Eugène Manuel, qui faisait partie de cette dernière députation, s'est étendu avec un grand charme et des détails pleins d'intérêt sur l'accueil que ses amis et lui reçurent de Chateaubriand le 1er janvier 1846. Les visiteurs traversèrent d'abord un grand salon de style Empire où ils remarquèrent dans une corbeille des ouvrages de femme, des pelotons de laine, une tapisserie commencée (Mme de Chateaubriand vivait encore) et, entre les deux fenêtres donnant sur le jardin, un buste en marbre du comte de Chambord. De ce grand salon on les fit passer dans une pièce attenante où se trouvait Chateaubriand à demi renversé dans un large

fauteuil. Cette pièce, qui lui servait à la fois de cabinet et de chambre à coucher, était la plus simple du monde : au fond, un petit lit étroit, un lit de fer garni de rideaux blancs, un lit virginal; sous les rideaux, un crucifix surmonté d'un rameau de buis; sur la cheminée, où flambait un feu clair, une ébauche en plâtre de la *Velléda* de Maindron; au milieu de la chambre, une grande et massive table garnie d'ornements de cuivre et tout encombrée de papiers, de livres et de journaux. Chateaubriand se souleva de son fauteuil et tendit la main à ses visiteurs. Ceux-ci, sous l'impression de leurs souvenirs, s'attendaient « à quelque chose de séculaire et de monumental ». Ils aperçurent un petit vieillard, si cassé qu'il en avait déformé l'homme, la bouche contractée par un sourire énigmatique, le front énorme, tout en hauteur, mais étroit et profondément ridé. Seuls, dans cette tête glacée, deux beaux yeux candides, des yeux de Celte enfant, mettaient comme une jeunesse factice, la douceur inattendue de deux fleurs sur une ruine.

Chateaubriand, dans la conversation, se montra inquiet, mécontent, « presque un révolté sans tendresse », dit Manuel. Il répéta aux visiteurs son mot fameux : « Je suis las de la vie... Je suis las d'écrire, et qui sait si je n'ai pas beaucoup trop écrit?... A mon âge, on ne doit plus que rêver... » Ces jeunes ns furent un peu confondus par tant de désenchannent. Ce n'était pas la première fois pourtant que ıateaubriand faisait part au public de sa lassitude le son dégoût. Il y avait longtemps qu'il avait écrit

dans ses *Mémoires* : « Tout me lasse; je remorque avec peine mon ennui avec mes jours, et je vais partout bâillant ma vie. » La vue supérieure, sinon intime et profonde, qu'il prenait des choses lui en faisait sentir rapidement la vanité : « Hors en religion, écrivait-il en 1840, je n'ai plus aucune croyance... » « Je ne crois à rien, répétait-il plus tard, excepté en religion. »

Mais cette religion même, on a prétendu qu'elle n'était chez lui qu'une attitude. On sait les accusations de Sainte-Beuve à cet égard. Des anecdotes suspectes y ont ajouté. N'a-t-on pas dit que le célèbre critique avait eu en sa possession un exemplaire du *Génie du christianisme* annoté par l'auteur où celui-ci démentait en marge ses propres affirmations et se révélait cyniquement athée? Auguste Comte aurait voulu voir cet exemplaire et serait allé le consulter chez Sainte-Beuve. Il est seulement dommage, pour l'authenticité de l'anecdote, qu'à la mort du critique des *Lundis*, quand sa bibliothèque fut mise aux enchères, l'exemplaire ne se soit plus retrouvé. Châteaubriand n'avait certainement rien, en religion, d'un zélateur ni d'un sectaire. « Je veux la religion comme vous, écrivait-il à M. de Montlausier; mais je hais comme vous la congrégation et ces associations d'hypocrites qui transforment les domestiques en espions et qui ne cherchent à l'autel que le pouvoir. » C'était, en d'autres termes, ce qu'on nomma plus tard un catholique libéral. Ses « accès de respect humain » furent même ni si fréquents ni si prononcés qu'on dit. Loin qu'il ait fait « comme ces femmes du mon

qui, au commencement du siècle, n'osaient se compromettre en prononçant le mot de confessionnal », on le vit, l'heure venue, qui n'hésitait pas à publier le nom de son directeur, l'abbé Seguin, prêtre de Saint-Sulpice, celui-là justement à qui est dédiée la *Vie de Rancé* et qui lui en avait inspiré l'idée.

Jusqu'au bout et avec ses amis comme avec le public, il ne déguisa rien de ses sentiments religieux. De Néris, où il était allé prendre les eaux, il écrit à Mme Récamier qu'il faut qu'il la quitte « pour entendre la messe ». La lettre est de 1841 : des bruits fâcheux couraient sur la santé de Chateaubriand; on imprimait tout vif qu'il avait été victime d'un accident de voiture. Pure invention, mais sa santé n'en était pas moins atteinte grièvement. Ses pieds et ses mains étaient presque paralysés; il ne pouvait même plus écrire directement, comme autrefois, à Mme Récamier : « J'ai voulu faire disparaître le tiers entre vous et moi ce matin, lui faisait-il dire le 9 août 1841. J'ai essayé d'écrire quelques mots, ils sont illisibles. » Le traitement qu'il « subissait » à Néris ne lui faisait aucun bien. « On m'a frotté les mains et les pieds, en attendant les bains, avec une espèce d'herbe qui croît au fond des sources. Cela ne m'a fait ni bien ni mal. J'espère sortir d'ici plus incrédule en médecine que je ne l'ai jamais été ». « Les eaux et les médecins me sont odieux, mandait-il un autre jour à sa correspon-
ıte. Cette grande chaudière, que le diable fait perıuellement bouillir et où l'on puise de l'eau chaude ır les remèdes et pour la cuisine, me gâte tout. Il semble que nous avons pour cuisinier un phar-

macien. Je souffre comme un enragé; je passe les nuits à tousser, et je me lève brisé pour me jeter sur un vieux sofa. » Malgré tout, il revenait à son traitement les années suivantes; il changeait seulement de station, quittait Néris pour Bourbonne-les-Bains. Là les eaux lui semblaient meilleures, « plus efficaces », quoiqu'il prît ses douches à contre cœur. Il se crut guéri; ce n'était qu'un faux espoir. Les extrémités se prirent tout à fait chez lui après 1845; les deux derniers billets qu'on ait de sa main sont du 1er janvier et du 28 août de cette année. Ils sont fort brefs; tout effort lui coûtait; son écriture avait complètement changé. « De mes grands jambages d'autrefois, je suis arrivé à ces pattes de mouche », disait-il à Mme Récamier. Lui-même n'était plus « qu'une ombre gémissante et souffrante ». On était obligé de le porter dans un fauteuil. Mme de Chateaubriand, dont la santé avait été bonne jusque-là, mourut brusquement en 1847, et cette mort fit beaucoup d'impression sur le grand écrivain, encore qu'il n'y eut entre eux que des liens d'habitude et que cette « grande femme maigre, au visage sec et marqué de petite vérole »(1),

(1) Cf. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* On consultera avec profit, encore qu'il se rapporte à une période un peu antérieure à celle où nous avons pris Chateaubriand, tout ce récit d'une visite de Victor Hugo à l'auteur des *Martyrs* :

« Quand Victor entra, M. de Chateaubriand, en manches de chemise, un foulard noir sur la tête, assis à une table, tournait le dos à la porte et faisait une revue de papiers... Le domestique apporta une immense cuvette remplie d'eau; M. de Chateaubriand dénoua son madras et se mit à ôter ses pan-

ne paraisse point lui avoir jamais été bien sympathique. « Je viens de sentir la vie atteinte et tarie dans sa source, dit-il en portant la main à son cœur; ce n'est plus qu'une question de mois. » La mort de Ballanche, qu'il chérissait profondément, lui fut un nouveau coup. « Depuis lors, dit l'abbé Deguerry, curé de Saint-Eustache, qui l'assista dans sa maladie, M. de Chateaubriand ne sembla plus descendre, mais se précipiter au tombeau. » Il conserva pourtant sa connaissance jusqu'à la fin (1), qui arriva le 3 juillet 1848 à huit heures du matin. Son neveu, le comte Louis de Chateaubriand, Mme Récamier, Ampère, Béranger et l'inévitable Adophe Pâques étaient dans la chambre avec une religieuse et l'abbé Deguerry. « Peu d'instants avant sa mort, écrivait au *Journal des Débats* l'abbé Deguerry, M. de Chateaubriand, qui avait été administré dimanche dernier, embrassait encore la croix avec l'émotion d'une foi vive et d'une ferme confiance... Un prêtre, une sœur de charité étaient agenouillés au pied du lit au moment où il expirait. » A ce moment, Mme Récamier, saisie d'une crise violente, se jeta sur le corps de Chateaubriand et l'appela

---

toufles de maroquin vert; Victor allait se retirer, mais il le retint; il continua sans façon de se déshabiller, défit son pantalon de molleton gris, sa chemise, son gilet de flanelle, etc. etc. »

(1) Sainte-Beuve a bien prétendu le contraire et que Chateaubriand « était, depuis trois ou quatre ans, dans un état d'affaissement qui avait fini par être une véritable oblitération des facultés. » M. l'abbé G. Bertrin, depuis que ceci est écrit, a détruit la parfaite bonne foi de l'abbé Deguerry (*Correspondant* 10 mars 1900).

plusieurs fois par son nom. Quand elle eut repris le sentiment, elle se tourna vers M. Pâques et lui demanda de couper pour elle et pour les assistants quelques boucles de cheveux du défunt...

On sait le reste. Quinze jours plus tard, la dépouille mortelle de Chateaubriand, accompagnée des membres de la famille et du curé de l'église des Missions Étrangères, où avait eu lieu le premier service funèbre, arrivait à Dol de Bretagne. Une députation de la municipalité de Saint-Malo l'y attendait pour la transporter dans cette retraite définitive du Grand-Bé, sur un rocher perdu de la mer occidentale, où Chateaubriand avait voulu dormir son dernier sommeil. A deux heures dix minutes de l'après-midi, le 11 juillet 1848, le cercueil qui contenait ses restes, descendu le long d'un plan incliné par une brèche pratiquée dans le parapet du vieux fort, fut doucement déposé dans le caveau du Grand-Bé.

Une croix, une dalle, c'est tout le monument. Chateaubriand en avait fait lui-même le dessin; il déclinait à l'avance toutes les autres sortes d'honneurs qu'on voudrait rendre à sa dépouille; il avait compté sans M. Pâques.

Un jour que M. le vicomte s'était montré de meilleure composition que d'habitude, M. Pâques s'enhardit à lui présenter une requête.

— J'ai fait un rêve, monsieur le vicomte, dit-il à Chateaubriand.

— Contez-le moi.

— C'est que...

— Mais achevez-donc, sambleu! Vous me fa

mourir avec vos tergiversations, monsieur Pâques.

— Ah! monsieur le vicomte, pardonnez-moi... J'avais rêvé que vous me donniez en cadeau une de vos cannes.

Ce disant, M. Pâques coulait des regards d'envie vers un vieux jonc tordu, éraillé, qui servait au valet de chambre pour battre le lit de Chateaubriand, mais qui, en des temps plus heureux, avait eu l'honneur de soutenir la marche du grand homme quand il gravissait les pentes du Sinaï.

Chateaubriand sourit.

— Soit, fit-il, la canne est à vous, et comme je n'ai qu'à me louer de vos services, monsieur Pâques, je mettrai le comble à mes bontés en attestant par écrit que cette canne est bien ma canne du *Voyage à Jérusalem*.

Malheureusement pour M. Pâques, Chateaubriand avait la goutte ce jour-là. Il remit au lendemain de rédiger son certificat. Le lendemain il tomba malade et, comme il était fort vieux, la maladie ne fit qu'empirer et le conduisit au tombeau en quelques semaines, M. Pâques n'eut jamais son attestation. Il la remplaça par les cheveux du grand écrivain recueillis chaque matin aux dents du démêloir et dont il composa après la mort de son client un paysage capillaire qui représentait une urne, un cénotaphe et un saule pleureur.

Le cénotaphe portait pompeusement : « Aux mânes de M. le vicomte! » Et il se peut bien en effet que ce fut la sorte de monument qui convînt le mieux à M. le vicomte : il y avait assez d'hommes en Chateaubriand pour fournir à plusieurs tombeaux.

UNE DÉRACINÉE

(HENRIETTE RENAN)

Les plus délicats problèmes de l'esprit et du cœur tirent leur éclaircissement des vies les plus simples et les plus cachées au monde. Chères âmes vouées au silence et à l'oubli, que faut-il donc pour ranimer votre pur éclat et faire une lumière de votre exemple? L'ombre vous prendra-t-elle tout entières? Ne restera-t-il rien de vous? Si vous pouviez parler, ce serait pour nous commander le secret, épaissir les voiles qu'une jalouse pudeur multipliait déjà autour de vous. N'en veuillez pas aux vivants qui vous désobéissent. Les belles âmes, sans doute, « n'ont pas besoin d'un autre souvenir que de celui de Dieu ». Mais, comme elles manifestaient ici-bas le divin qui était déjà en elles, les vivants à qui elles se révélèrent ont raison de poursuivre leurs images pour y fixer ce reflet du ciel.

Un accident, une ruse heureuse, la piété d'un ami ou d'un parent nous découvrent ainsi, de loin en loin, une de ces âmes élues qui, dans le cercle d'une petite destinée, brillèrent du pur éclat des diamants : Christine de Stommeln, Mme Schwetchine, Eugénie de Guérin ne nous ont pas été révélées autrement. Comme elles, Henriette Renan fût toujours restée ignorée sans son frère. La Vie de cette femme supé-

rieure, dont il avait réservé la communication à quelques familiers, vient de paraître en librairie. Déjà les curiosités s'éveillent : on veut pousser plus loin que le livre et, par exemple, préciser la part d'Henriette dans la direction des idées de son frère. Je ne pense point que l'heure soit bonne pour des recherches de cet ordre. Il faut attendre que la famille du grand écrivain ait publié la correspondance et les notes de voyage (1) d'Henriette Renan. Henriette exerça un ascendant incontestable sur l'esprit de son jeune frère. Nous avons sur ce point le témoignage du principal intéressé. Il revient à plusieurs endroits et il insiste sur les obligations qu'il devait à sa sœur, « la personne qui a eu le plus d'influence sur ma vie », dit-il dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. « Sa part dans la direction de mes idées fut très étendue », déclare-t-il ailleurs. De Pologne, d'Allemagne, d'Italie, pendant les dix années de son long servage pédagogique, elle ne cessa d'entretenir avec lui une correspondance assidue, régulière. La publication fragmentaire de cette correspondance, restreinte aux seules lettres spirituelles, demandera tout un fort volume de la collection à 7 fr. 50 : elle éclairera définitivement cette partie restée un peu obscure de la carrière du grand écrivain, qui va de sa troisième année de Saint-Sulpice au séjour qu'il fit à Berlin, en 1850, et qui marque le point culmi-

(1) Ces *Notes de voyage*, dont parle Ernest Renan, seraient malheureusement perdues. Mais il resterait d'autres manurits d'Henriette, entre autres une *Histoire de la navigation*.

nant, l'étape extrême et dernière de son évolution philosophique. Elle ne sera pas moins précieuse pour la connaissance intime du caractère d'Henriette. Dès aujourd'hui pourtant et sur le dessin d'une infinie délicatesse qu'Ernest Renan nous a tracé de sa sœur, on peut essayer de retrouver les traits les plus subtils et souvent les plus imprévus d'un type particulier de femmes que leur éloignement du monde et leur réserve naturelle ont gardées de tout temps contre la curiosité des psychologues. C'est dans l'âme féminine surtout qu'apparaît la profonde originalité de la race celtique. Nous avons en Henriette Renan un exemplaire supérieur et quasi parfait de la Bretonne, dans son milieu natal d'abord et telle ensuite que la développe ou l'étiole, suivant les cas, sa transplantation dans un milieu étranger.

*
* *

Henriette Renan était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Gracile et de sang pauvre, elle n'eut qu'une courte fleur de jeunesse. « Les personnes qui ne l'ont connue que tard, dit son frère, et fatiguée par un climat rigoureux, ne peuvent se figurer ce que ses traits avaient de délicatesse et de langueur. Ses yeux étaient d'une rare douceur; sa main était la plus fine et la plus ravissante qui se pût voir. » S'il est permis d'ajouter à ce caressant pastel, je dirai qu'au témoignage des personnes qui l'ont connu alors, Henriette Renan, sans être précisément bel ni même jolie, dégageait un charme extrême. Tout e

elle était grâce accueillante et communicative. Un pli léger de la bouche, une courbe délicate du cou, un regard nuancé des sentiments les plus tendres, c'est assez pour lier les cœurs.

Son enfance fut celle des jeunes filles de la bourgeoisie trégorroise. Elle grandit dans la foi des vieux âges. Une atmosphère de piété, plus pénétrante et plus vive qu'en aucun lieu du monde, baigne cette trève du pays breton qui, sous le nom de Minihy, comprenait autrefois, avec l'ancienne cité épiscopale de Tréguier, Plouguiel, Trédarzec, Kermaria et les chapelles votives des Cinq-Plaies et de Notre-Dame du Tromeur. Encore maintenant, dépossédé de la mitre et de la crosse que lui avait léguées son grand apôtre Tugdual, Tréguier est toujours la ville sainte de Bretagne. On y vient en pèlerinage des extrémités du Léon et de la Cornouaille. Dans ses rues silencieuses, où l'herbe pousse entre les fentes d'un pavé qui date de la duchesse Anne, l'ombre des hauts murs de ses communautés monastiques accompagne le voyageur pendant près de la moitié du chemin. La cathédrale, merveille de pur gothique, au cœur de la cité, semble absorber sa vie, la concentrer toute en elle. Seule, dans la langueur générale, elle garde une vertu agissante, sa mystérieuse énergie d'autrefois. Elle est restée un foyer d'âmes.

« Une forte disposition pour la vie intérieure, dit Ernest Renan, fut chez ma sœur le résultat d'une enfance passée dans ce milieu plein de poésie et de douce tristesse. » L'éducation y ajouta. Élevée dans une communauté religieuse, Henriette développa

tant de semences naturelles ou acquises que l'hérédité, une précoce habitude de la souffrance et l'air même qu'elle respirait avaient déposées en elle. Jeune encore, « elle apprit par cœur tout ce qu'on chante à l'église ». Elle n'avait pas d'autre méditation que les psaumes. Elle inclinait vers la vie claustrale et, sans l'accident qui l'enleva à elle-même, on peut croire qu'elle eût suivi son penchant. A Lannion, elle faillit entrer chez les Augustines de Sainte-Anne. Délicate de santé, timide, languissante, mêlant au goût de la solitude un sentiment très vif des choses de la nature, elle réalisait ce type mélancolique de la jeune novice bretonne qui n'aspire qu'à l'oubli du monde et aux joies sombres de l'anéantissement en Jésus. L'éducation d'un frère, plus jeune qu'elle de douze années, en l'arrachant une première fois à son penchant, fut pour elle comme une fraîche maternité. Ce besoin de tendresse et de sacrifice, cette sensibilité qui ne trouvait point à s'employer, elle les reporta sur le petit Ernest, se donna toute à son rôle d'éducatrice, fit sien indélébilement cet enfant de son esprit et de son âme. Quand elle le vit élevé, sorti de lisières, elle crut pouvoir reprendre son premier rêve, retourner vers ce cloître où la dirigeaient d'anciennes traces non effacées encore. La ruine des siens l'arrêta. Son père, capitaine au cabotage, était mort tragiquement à la mer; la fortune de la famille avait sombré avec lui; le ménage penchait sous les dettes accumulées. Henriette prit conscience d'une tâche plus haute, d'un devoir plus âpre et plus difficile à remplir. Elle renonça d'elle-même au cloître, à la douceur du replie-

ment solitaire. Il n'y eut point là détachement, comme on pourrait supposer, affaiblissement du sentiment religieux (les temps n'étaient pas encore venus ; Henriette était toujours croyante), mais au contraire une forme plus parfaite de sa soumission au divin. L'épreuve fut la première clarté de cette âme. Elle se trouva debout au premier coup, et sans défense, ignorante de la vie, ayant sommeillé jusqu'à vingt-quatre ans dans le rêve mystique des femmes de sa race, elle se jeta délibérément dans le siècle, sollicita un poste d'institutrice et vint à Paris.

Langueur, réserve, disposition mélancolique, sentiment de la nature et de la solitude, mysticisme passionné et sombre, tous ces traits profonds de la race dont Henriette avait donné jusque-là un exemplaire éminent allaient disparaître ou se modifier, suivant une loi presque constante chez les émigrants bretons, dans le milieu différent et hostile où elle avait marqué sa place.

*
* *

L'émigration bretonne n'est pas un fait accidentel ni de date récente. Il remonte aussi haut que l'histoire. Par une fatalité singulière, ces éternels nostalgiques, ces passionnés du sol natal ont toujours été condamnés à la vie errante et à la transplantation. Destinée cruelle : c'est la faim qui les chasse. Tant que le pays les peut nourrir, ils y demeurent. Ils y ıennent par tant de racines ! Cette terre âpre, ce ciel, es landes, ce cimetière où ils ont couché leurs vieux arents et où ils ne dormiront pas, c'est toute leur

âme qu'il leur faut quitter. Au moyen âge, la misère en fait des routiers au service des pires causes; au XVIe et au XVIIe siècle, ils vont peupler avec les Normands nos colonies d'Amérique. Ils émigrent maintenant à Panama, au Chili, dans la République Argentine, en France surtout. Le mouvement grandit chaque année. Au dernier recensement, le seul département des Côtes-du-Nord avait perdu 9.604 habitants, dont 5.773 pour l'arrondissement de Lannion. La natalité a-t-elle baissé? Non, c'est l'émigration qui pompe d'un coup une paroisse, résorbe le trop-plein d'un canton. Comment faire pour vivre? L'infini morcellement de la propriété rurale interdit toute culture un peu savante. Plus d'industrie : les dernières mines sont abandonnées; les rouets chôment, la voix cassée, dans le coin des fermes du bas pays. On ne tisse plus dans cette Bretagne, héritière des Flandres, qui exportait jusqu'aux Indes, en Afrique et le long des côtes d'Espagne et de Portugal ses « berlinges » de Guingamp et ses fines nappes ouvragées de Quintin (1). La mendicité s'organise ouvertement dans toutes les paroisses, devient un état dans l'État; les hommes, les femmes valides partent, renoncent au pays, cherchent à l'extérieur quelque occupation qui les nourrisse, si basse et vile qu'elle soit. Et, comme ils ont l'instinctive méfiance de

(1) Je crois bien que la dernière du genre — un chef d'œu — fut la nappe offerte au comte de Chambord, sous Lou Philippe, lors de ce pèlerinage des légitimistes à Belgrave-Squ (1843) dont Chateaubriand faisait partie.

l'étranger, que l'exil ne leur est tolérable que s'ils l'adoucissent par le compagnonnage ou la vie de famille, ils se portent tous vers les mêmes débouchés, s'y pressent, s'y entassent, y font souche de misère, de langueur et de maladie. C'est ainsi (pour ne point sortir de France) que leurs habitudes communautaires les groupent invinciblement sur cinq centres déterminés du territoire : Grenelle, Saint-Denis, Versailles, le Havre et Trélazé.

Mais, en dehors de ces groupes privilégiés, à qui la nature de leur établissement permet, du moins, la reconstitution à l'étranger de la tribu, du clan natal, il y a les isolés de l'émigration, et, de ces isolés, les femmes sont le plus grand nombre. Leur ignorance des conditions de la vie moderne, leur inaptitude pour les métiers industriels les vouent exclusivement à deux sortes de professions : les filles de ferme et les filles de la classe ouvrière se font domestiques ; les filles de la classe bourgeoise, institutrices (1). La situation de ces isolées est bien différente de celle des Bretons communautaires et l'influence du milieu s'exerce aussi sur elles avec bien plus de violence. Tandis que, dans les centres où ils vivent coude à coude, l'originalité des émigrants bretons demeure presque intacte jusqu'à la deuxième génération, que le costume et le parler même se défendent énergiquement et que, l'habitude aidant et l'exemple, le sentiment religieux garde pour la plupart sa vertu lénifiante,

(1) Depuis quelques années, elles commencent à entrer dans Postes.

— rien n'est plus lamentable ni plus digne de pitié que le Breton séparé des siens et jeté brusquement dans un milieu étranger.

Henriette Renan avait vingt-quatre ans quand elle arriva à Paris. Une amie de sa famille lui avait trouvé une place de sous-maîtresse dans une petite institution. « Elle partit, dit son frère, sans protection, sans conseils, pour un monde qu'elle ignorait et qui lui réservait un apprentissage cruel. » Elle tomba aussitôt dans une profonde nostalgie. C'est l'ordinaire de ces isolées de l'émigration. Tout est bouleversé en elles. Le mal du pays les prend au premier pas. Un écrivain, qui a étudié de près les modifications apportées dans la race par ces brusques déracinements, M. J. Lemoine, raconte qu'à l'établissement des *Sœurs de la Croix*, à Paris, rue de Vaugirard, qui place chaque année six mille domestiques, dont la moitié sont Bretonnes, la plupart de ces malheureuses filles, pendant les huit jours qui suivent leur entrée en service, reviennent au parloir pleurer des heures entières et demander avec instance qu'on leur donne les moyens de reprendre le chemin du pays. Il se passa chez Henriette Renan quelque chose de semblable, sinon de plus douloureux encore :

« Ses débuts à Paris, dit son frère, furent horribles. Ce monde de froideur, de sécheresse et de charlatanisme, ce désert où elle ne comptait pas une personne amie, la désespéra. Le profond attachement que nous autres Bretons portons au sol, aux habitudes, à la vie de famille, se réveilla avec une déchirante vivacité. Perdue dans un océan où sa modestie la fai

sait méconnaître, empêchée par sa réserve extrême de contracter ces bonnes liaisons qui consolent et soutiennent quand elles ne servent pas, elle tomba dans une nostalgie profonde qui compromit sa santé. »

L'illustre écrivain n'a pas signalé d'un trait moins expressif et moins vif l'une des conséquences les plus inattendues de cette transplantation dans un milieu étranger. « Ce qu'il y a de cruel pour le Breton, dit-il, dans ce premier moment de transplantation, c'est qu'il se croit abandonné de Dieu comme des hommes. Sa douce foi dans la moralité générale du monde, son tranquille optimisme est ébranlé. Il se croit jeté du Paradis dans un enfer de glaciale indifférence : la voix du bien et du beau lui paraît devenue sans timbre ; il s'écrie volontiers : « Comment chanter le « cantique du Seigneur sur la terre étrangère ? » On ne pouvait rendre avec plus de charme mélancolique les effets de ce singulier détachement ; mais la raison qu'y veut découvrir le grand écrivain est-elle bien la véritable et la seule ? C'est une loi qui a tour à tour été observée par les sociologues les plus divers et à des moments fort dissemblables de l'âme bretonne qu'une fois séparé de son milieu primitif le Breton cessait presque aussitôt de s'appartenir et n'opposait aucune résistance à son absorption dans un milieu étranger. L'explication qu'ils en donnent est que, chez les Celtes en général, la part de la personnalité morale est extrêmement restreinte : aucune race n'est us sensible aux réactions de son entourage. Or est surtout en matière de religion que cette influence ı milieu se fait puissamment sentir. Dans l'étroit

réseau de pratiques superstitieuses où sa vie est prisonnière en Bretagne, le Breton ne dispose d'aucun moyen d'affranchissement; le surnaturel l'enveloppe, l'oppresse de tous côtés. Il est l'acolyte d'on ne sait quel mystérieux officiant. Chacun de ses actes est déterminé par une intervention supérieure, soumis à un rite précis. Le vent, le bruit des feuilles, la chute lente des gouttes d'eau sur la dalle du foyer l'agitent comme des avertissements. Toutes ses paroles sont des prières, de balbutiantes et mélancoliques formules. Devant sa porte, le soir, à l'heure de la première étoile et des labeurs finissants, une impalpable poussière d'âmes se mêle encore à l'air qu'il respire, gâte jusqu'au goût de ses aliments les plus humbles, lui voile l'exquise douceur du ciel. La hantise de la mort est le fond trouble de la religion bretonne.

Mais cette religion spleenétique, vieux legs du naturalisme ancestral (1), est inséparable du milieu où elle est née. L'exilé ne peut l'emporter avec lui, non plus que le brouillard nocturne ou la cendre des crépuscules. De là ces abattements, ces clameurs désespérées, l'espèce d'anéantissement qui suit les premiers instants de sa transplantation. La crise est brève. Une fois passée, le Breton se réveille un autre homme. Ou plutôt c'est le même homme, la même âme extrême à un pôle opposé de la vie morale. L'air naturel qu'il respire pour la première fois l'enivre exactement

(1) Et auquel le catholicisme est parfaitement étrange serait messéant, en effet, de ne pas tenir compte au clergé ses louables et persistants efforts pour éliminer de la conscie bretonne ces sédiments de paganisme.

comme pouvait faire le surnaturel. Il boit à grands traits cette haleine insipide, mais franche ; il est comme un homme dévoré de soif, à qui l'on a servi longtemps des boissons frelatées et troublantes et qui se jette avec avidité sur la première source d'eau claire qu'il rencontre. Délices inexprimables de l'affranchissement, de la liberté d'esprit enfin reconquise ! La joie de l'exilé ainsi replacé dans le courant naturel de la vie n'a d'égale que son horreur pour les limbes de sa vie passée. Presque tous les grands Bretons, de Pélage à Félix Le Dantec, ont offert des exemples de cet étrange revirement d'esprit ; mais, au plus bas degré de la race, chez les femmes, la plupart illettrées, toutes d'instinct, le même revirement s'observe avec plus de spontanéité et de violence peut-être encore : les domestiques bretonnes, qui s'engagent à Paris dans les familles françaises, en moins de quinze jours ont perdu toute foi, rompu toute attache confessionnelle et, non seulement elles ne « pratiquent » plus, mais elles mettent on ne sait quelle ardeur sombre à détester tout ce qu'elles adoraient. L'idéalisme de ces malheureuses, ainsi contrarié dans ses aspirations supérieures, s'il ne s'épuise pas à vêtir d'agrément la conversation des somnambules et la lecture des romans-feuilletons, se rabattra vers des satisfactions moins innocentes, dont le mieux qu'on puisse dire est que la gaucherie, le désintéressement et la passivité qu'elles y apportent sont encore une manière d'hommage à la noblesse de leur ancienne condition.

*
* *

Tristes fruits de la transplantation (1) et combien il faut louer les hommes d'œuvre comme l'abbé Cadic qui, depuis quelques années, s'efforcent de rétablir le lien rompu, de rendre aux isolés de l'émigration bretonne le contact avec les autres émigrants de leur race, de reconstituer pour eux, en plein Paris, le clan originel, la mystique patrie perdue! En 1839, malheureusement, l'abbé Cadic n'était pas encore de ce monde; la « paroisse bretonne » n'existait pas et l'on a quelque droit d'inférer que, chez une Henriette Renan comme chez les plus humbles émigrantes de sa race, le détachement religieux fut pour autant le résultat de la transplantation solitaire que d'un sourd travail de conscience. L'étude, les voyages, une culture scientifique, poussée au contact des esprits les plus éminents de l'Allemagne, achevèrent sans doute d'orienter sa pensée dans le sens d'un nihilisme philosophique dont il n'y a pas trace dans sa vie morale.

(1) Ce passage et les précédents ayant prêté à quelques contestations, je ne puis mieux faire que de citer ici l'opinion de M. l'abbé de Toux, vicaire à Saint-Denis et Breton lui-même : « Nos populations bretonnes, guidées chez elles par de traditionnelles coutumes et les influences locales, sont peu armées pour résister aux tentations et aux entraînements de milieux moins bretons que le leur... Ces natures simples et confiantes de Bretons, habituées à se laisser vivre honnêtement et chrétiennement, presque sans effort, subissent *tout à coup* la ru et desséchante influence de milieux démoralisés et impies sont *incapables d'y résister efficacement.* » (Lettre à la *Semai religieuse* de Saint-Brieuc.)

Mais on sait que les femmes sont assez coutumières de ces heureux paralogismes. Toujours est-il que, loin de diminuer ou de se flétrir sous l'action du plus desséchant des systèmes, sa foi dans le vrai et le bien semble s'être affermie et jusqu'à un certain point épurée du renoncement à toute idée de récompense, à toute pensée de calcul et d'intérêt. En cela, elle demeura vraiment idéaliste, conforme à l'exemplaire supérieur de sa race. Mais déjà, et à peine le lien rompu avec son milieu natal, elle avait senti la « duperie » de l'éducation catholique, en avait conçu une horreur secrète et violente. Son frère dira expressément que, quand il lui fit part des doutes qui le tourmentaient et qui lui faisaient un devoir de quitter une carrière où la foi intégrale est requise, elle en fut *ravie*. Le mot y est et il éclaire lamentablement le désastre de cette âme.

Ce sourd travail qui se poursuivait chez Henriette et que sa timidité naturelle et la modestie de sa condition lui faisaient un devoir de cacher à des regards soupçonneux ou prévenus, en l'obligeant à une réserve extrême lui communiqua sans doute cette raideur, cette sécheresse et cet air d'embarras que son frère a signalés chez elle et qui n'étaient qu'en surface. Une vive sensibilité continuait à saigner pardessous. « Elle avait, nous dit-il, la religion du malheur »; elle « cultivait chaque motif de pleurer », et, par là encore, elle se montrait profondément de cette race pour qui les larmes ont je ne sais quel douloureux attrait. L'exil l'avait seulement changée en ceci : elle ne faisait point état de sa sensibilité et mettait

comme une pudeur à en dissimuler les signes, même à celui qu'elle aimait; elle se tenait vis-à-vis du monde dans cette réserve qui n'a rien d'hostile et dont les plus humbles de sa race se font une attitude et comme un bouclier contre l'ironie d'un milieu où ils se sentent étrangers. Vis-à-vis de son frère, cette réserve peut étonner. Elle surprend moins quand on y réfléchit. Ils vivaient l'un près de l'autre dans une sorte de respect exagéré et qui excluait toute expansion. « Ce sentiment déplacé, dit Ernest Renan, me faisait éviter avec elle tout ce qui eût ressemblé à une profanation de sa sainteté. » Henriette était retenue à son égard par un sentiment semblable. Peut-être qu'il se passait chez elle quelque chose de mal défini et d'obscur, et comme, dans sa renonciation à une forme restreinte et cultuelle de l'idée de Dieu, le sentiment du divin était demeuré en elle et, malgré elle, plus vivace que jamais, de même, quoique le signe de la prêtrise ne fût pas sur son frère, elle ne pouvait se défendre de ce respect singulier que l'éducation cléricale inspire aux femmes de sa race (1).

Les années, une expérience plus complète de la vie, le rayonnement de bonheur que mit autour de cette chère tête le succès d'un frère aimé, un élargissement de cette conscience naturellement si noble et si pure, modifièrent sans doute certains des traits que j'ai relevés ou n'en laissèrent subsister qu'une fugitive empreinte. Cette belle âme ne cessa jamais de s'élever; elle fut un éclatant démenti aux mo

(1) V. plus loin *Le curé breton*.

doctrines qu'elle professait; jusqu'au bout et quand elle se croyait le plus dégagée du passé, elle confessa involontairement la foi dont elle était sortie et sans laquelle on ne saurait l'expliquer entièrement. Sur ce caractère de haute spiritualité d'Henriette Renan, il serait téméraire d'insister après les pages du grand écrivain. Peut-être même ne convenait-il point d'appuyer aussi fortement sur les rencontres singulières qu'Henriette nous offrait avec l'âme des émigrants de sa race. Le phénomène le plus intéressant et quelquefois aussi le plus attristant de cette âme est dans la modification profonde de ses sentiments religieux, dans sa renonciation spontanée et quasi farouche à toute forme cultuelle de l'idée divine; mais sur le caractère même de ce phénomène, sur le sourd travail qui le prépare, il est malaisé de se prononcer autrement que par hypothèses. Les faits de conscience échappent à l'analyse et sont souvent inexplicables pour ceux-là mêmes en qui ils se sont manifestés le plus vivement.

A PROPOS DE LESAGE

On parle d'élever une statue à Lesage, et le promoteur de l'idée est notre confrère le *Gil Blas*. Cet acte de piété filiale ne nous trouvera pas indifférent. Lesage a bien sa statue à Vannes; mais sur cette « Rabine » solitaire de la vieille cité bretonne, dans le silence d'une sorte de mail suburbain, grande doit être la mélancolie du cher homme : c'est Paris qu'il lui faudrait, sa houle humaine et son frémissement intérieur.

Il y aura sa statue quelque jour, et, dès maintenant, il est prêt pour elle. Ce qu'il y avait de trouble aux origines de son œuvre, l'incertitude où l'on était des sources qui l'avaient inspirée, l'espèce de gêne qui nous contractait, en France, quand on agitait la question du *Gil Blas* espagnol, tout cela n'est plus qu'un mauvais rêve et M. Eugène Lintilhac a fait toute la lumière désirable sur les quelques points restés obscurs de cette belle vie littéraire.

La chose a bien son importance. Songez que *Gil Blas* n'est ni plus ni moins que notre premier roman réaliste, qu'il est en même temps le chef d'œuvre du genre picaresque et que, sur la foi de je ne sais quel concierge de lettres (eh ! mais, c'était Voltaire en personne, flanqué du P. Isla), on était allé à prétendre que Lesage l'avait rencontré tout fait dans un ma-

nuscrit espagnol à lui communiqué par l'abbé de Lyonne. Pour invraisemblable fût-elle, la fable n'était pas sans avoir trouvé crédit dans le monde et particulièrement en Espagne, où, en attendant, on accaparait notre pauvre et si français *Gil Blas*. Il en est des légendes comme des corps astraux du spiritisme où le poing s'enfonce et ne trouve point de résistance. Comment avoir prise sur celle-ci ? Comment saisir l'insaisissable? La critique y perdait son latin, et, de François de Neufchâteau, à qui Hugo, subtil éphèbe, prétendait avoir dicté l'introduction qu'il mit aux œuvres de Lesage dans la collection Didot, jusqu'à M. Léo Claretie, dans sa brillante thèse de Sorbonne, la question n'avait pas avancé d'un pouce dans un sens ou dans l'autre. Elle est tranchée à cette heure : *Gil Blas* est bien un roman français ; Lesage ne l'a ni copié sur l'espagnol ni même imité de l'espagnol ; il l'a tiré de son propre fonds, en s'aidant, comme l'a prouvé en dernier ressort M. Lintilhac, de trois documents historiques depuis longtemps traduits en français : *la Disgrazia del conte d'Olivarès* (traduction d'André Félibien), les *Anecdotes du comte-duc d'Olivarès* (traduction de Valdory) et le *Ministre parfait ou le comte-duc*, ouvrage sans nom d'auteur, paru à Cologne en 1688.

L'originalité de Lesage, contestée jusqu'à ce jour, éclate ainsi pleine et entière, et notre patrimoine ·llectuel s'en accroît d'autant. Mais nous devons · réparation à l'auteur de *Gil Blas*, et l'on ne rait rien imaginer de mieux qu'une statue, à Pa- pour apaiser ses mânes offensés. Croyez qu'elle

ne fera point double emploi avec celle qu'on lui a élevée sur la Rabine de Vannes. Lesage n'était point Vannetais, d'ailleurs. Il était né à Sarzeau, dans la presqu'île de Rhuys, d'une famille de robins. Son père, Claude Lesage, « notaire royal et greffier de la cour royale de Rhuys », sieur du domaine de Kerbistoul, ce qui lui permettait de se donner du noble homme sur les actes de l'état-civil, avait épousé le 20 septembre 1665 demoiselle Jeanne Brenugat, fille du procureur de la ville de Redon. Un hasard avait décidé de leur établissement : les deux conjoints, appelés à Sarzeau pour un baptême, y furent compère et commère. Tout fait penser qu'ils s'ignoraient auparavant. Ils se marièrent dans l'année. Trois ans plus tard un fils leur naissait, Allain-René, qui fut l'auteur de *Gil Blas*. Jeanne Brenugat mourut le 11 septembre 1677, Claude Lesage le 24 décembre 1682. Allain-René avait alors quatorze ans : orphelin de père et de mère, il fut confié aux bons soins de l'abbé Brochart, principal du collège Saint-Yves de Vannes ; il resta sur les bancs dudit collège jusqu'à sa philosophie. Mais en somme toute son enfance et une partie de son adolescence, celle où les impressions sont les plus vives, parce que notre personnalité ne leur oppose encore qu'une faible résistance, s'écoulèrent dans la presqu'île de Rhuys. Et donc c'est bien là et non à Vannes qu'il faut aller pour comprendre Lesage. Et comme on l'y comprend tout de suite ! Rh est un pays à part dans ce pays breton déjà si div si fécond en contrastes de toute sorte. Région sèc âpre, et qui, sous un des rares ciels de véritable a

qu'on rencontre là-bas, fait plutôt songer, avec les arêtes vives de son sol, sa mer d'un bleu intense, ses figuiers et ses vignes, à quelque canton de la côte provençale. Le clair génie de Lesage aurait eu peine à se préciser sur un autre point de la Bretagne. Il trouva ici un milieu privilégié, exceptionnel, — et, si la critique y avait pensé, c'était pour répondre à ceux qui s'étonnent de trouver une telle disparate intellectuelle entre l'auteur de *Gil Blas* et les autres écrivains bretons. Mais, aussi, c'est que rien ne ressemble moins à Combourg ou à Tréguier que Sarzeau et le terroir de Rhuys.

Je me rappelle l'excursion que j'y fis sur la fin de septembre, il y a quelques années ; j'arrivais d'un pèlerinage au pays de Brizeux, et, quand je quittai Lorient, en prenant par la côte, pour gagner Rhuys, les soleils défaillants jetaient déjà ces clartés blêmes et cireuses qui donnent au ciel breton comme un air de linceul. A Port-Louis, il y avait, dans l'encoignure des fortifications, de vieilles femmes qui vendaient encore des œillets de mer, des œillets minuscules de fin de saison, presque sans couleur, mais d'un parfum rare et qui leur survit longtemps. A Vannes, la brume commença : les pêcheurs avaient déjà endossé le tricot d'hiver, et les soirs, par-dessus les toits, de longs monômes de bernaches et de pluviers filaient dans le ciel gris.

Je comptais trouver Rhuys toute pénétrée de cette brume, qui tombait ici par couches successives, plus épaisses chaque jour ; je la trouvai qui riait dans la pleine lumière d'or, étonnamment sèche et qui ache-

vait de cuire au bon soleil ses grappes épaisses et sucrées. Dans la petite cour de la maison natale de Lesage, deux mimosas gigantesques fleurissaient en plein vent. Ils ombrageaient toute la cour ; ils masquaient la façade et il fallait s'approcher et ramener leurs branches pour déchiffrer, au-dessus de la porte, l'inscription en minuscules lettres noires presque effacées : *Ici est né Allain-René Lesage, le 8 mai 1668.*

A dire vrai, c'est à peu près tout ce qu'on sait de lui à Sarzeau. Son souvenir n'y est guère resté, même à l'état de légende, et je n'oublierai point de longtemps la profonde stupeur d'un conseiller municipal de la localité, à qui je demandais si la famille de Lesage ne comptait plus de représentants en Bretagne. Le malheureux ignorait jusqu'à l'inscription placée sur la petite maison aux mimosas ; il n'avait lu ni *Gil Blas*, ni *Turcaret*, ni le *Diable boiteux*. La seule trace que j'aie trouvée de Lesage est à Port-Navalo, une jolie station balnéaire de la côte ouest, moitié hameau de marins, moitié faubourg à la mode. On y montre, près de la mer, un rocher de forme singulière et creusé comme un fauteuil, avec des appuie-mains et des oreillettes : c'est la « chaise de Lesage ». Encore ne suis-je pas bien sûr qu'il n'y ait là quelque invention de maître d'hôtel plus soucieux de couleur locale que de vérité historique. Il se pourrait aussi qu'une confusion ait fini par naître de ce nom même de Lesage qui était accolé, dans la tradition populaire, au nom d'un saint breton encore très vénéré : c'est ici, en effet, le pays de Gildas le Sage, et la mémoire de ce

saint est la seule, avec celle d'Abélard, qui soit restée vraiment vivante au cœur des gens de Rhuys.

Cet oubli de ses compatriotes pour un écrivain qui fut, il est vrai, plus Français que Breton et dont il n'y a pas, dans toute l'œuvre, une ligne qui évoque le paysage familial, la petite ville couchée entre deux mers sous ses vignes imprévues, la grasse campagne éclairée du vif miroir de mille étangs marins, baiguant dans une poudre d'or et qui sent la vendange, le sel et l'amour, cet oubli un peu dédaigneux devrait, je pense, toucher les Parisiens et les obliger envers lui davantage que s'il s'était gardé à son pays d'origine. Mais tout de suite il rompit ses attaches; il ne conserva rien du Breton ; il fut de Paris par tempérament et par choix. Son œuvre, théâtre et roman, est d'un petit-cousin de Voltaire beaucoup plus que d'un frère aîné de Renan. Singulière destinée, dirais-je, si près de nous un Helleu, natif de Sarzeau comme Lesage, ne la répétait trait pour trait dans son absolu détachement du lien originel, dans le parisianisme aigu — presque trop parisien — de ses sanguines et de ses pointes sèches. Mais Sarzeau, Rhuys, tout ce tiède et plaisant terroir où le bon duc Jean le Roux voulut bâtir sa maison de liesse, son légendaire castel de Sans-Souci (Sucinio = Souci n'y ot), est-il breton autrement que par une inconséquence de la géographie? La vigne, qui, nulle part lleurs en Bretagne, ne franchit le fossé de la Loire, it un saut brusque pour y enrouler une dernière is ses vrilles, rôtir la pointe extrême de sa grappe. elle y parvient vaille que vaille, nonobstant le cas

tant de fois cité de ce chien d'un conseiller du Parlement de Bretagne, lequel, pour avoir mangé du raisin de Rhuys, « aboya le cep de vigne, comme protestant se venger de telle aigreur qui jà commençoit lui bouillir le ventre ». Il y a aussi dans le génie de Lesage quelque chose de la verdeur du vignoble morbihannais. Comme lui, il est un accident de végétation, un phénomène de réalisme expansif et vivace au milieu de cette nature bretonne grave et concentrée et qui ne s'illumine qu'au contact du divin. Ne gardons point rancune à Lesage de ne s'être point souvenu qu'il était Breton ou concevons avec lui une Bretagne différente de celle qui s'est cristallisée en nous, une Bretagne qui aurait tant de traits communs avec la Touraine ou la Provence qu'elle ne serait plus la Bretagne. Et c'est de cette Bretagne-là que fut profondément Lesage.

UN AUTARCHISTE

(LE CONTRE-AMIRAL RÉVEILLÈRE)

J'ai bien envie de faire comme la Fontaine et de m'en aller demandant partout : « Avez-vous lu Baruch? » Car j'ai mon Baruch aussi, mais il n'a rien de biblique. C'est le contre-amiral Réveillère, dont l'éditeur Berger-Levrault vient de publier un petit volume d'une centaine de pages intitulé *Mégalithisme* et que je me permets de signaler à votre attention.

Il n'y a point d'homme plus déconcertant que M. Réveillère. J'ai lu la plupart de ses livres et je conçois qu'ils aient rebuté la critique. C'est que chaque page, je dirais presque chaque ligne, y heurte quelque opinion reçue. Cet autarchiste, comme il aime à se qualifier, a pris la singulière habitude de penser par lui-même et de ne point regarder à l'opinion d'autrui. Il a sur toutes choses des vues personnelles et neuves. Il ne ferait que de naître qu'il ne serait pas plus affranchi des liens de la Tradition. Tandis qu'elle nous enserre dans ses mille bandelettes, lui se joue librement au milieu des phénomènes. Nos habitudes intellectuelles nous font prisonniers des autres et de nous-mêmes; lui ne cesse jamais de s'appartenir et, si le Réveillère de midi n'est point d'accord avec le Réveillère de matinée, il n'en a cure ni de contrarier par l'un

ou par l'autre le troisième Réveillère qu'il sera le lendemain. C'est l'opposé d'un sceptique et pourtant il porte sur le monde un regard si aigu et si profond tout ensemble qu'il ne laisse presque rien subsister des assises de la certitude. Il est homme de doctrine et il ne fait point attention si l'expérience vient à déranger ou à contredire les idées qui lui sont les plus chères. Il a l'ingénuité, la candeur d'un phonographe. Il enregistre docilement les faits ou plutôt leurs résultats, tels qu'ils se traduisent en axiomes ou en lois dans son cerveau. On ne peut expliquer cela que par une extraordinaire soumission naturelle du sujet à son objet — et pour le coup Job baisserait pavillon devant M. Réveillère — ou par un amour de la vérité poussé jusqu'au détachement complet de soi.

M. Réveillère, en un temps où l'on imprime un peu partout que les Français sont de race latine, professe que nous sommes simplement des Mégalithiens celtisés. Entendez par là qu'il fait remonter nos origines à la grande famille qui couvrit toute l'Europe occidentale de ces immenses blocs de granit dont on n'est point arrivé à trouver la signification. Et, sans doute, cette opinion n'est point personnelle au contre-amiral. Les deux Thierry, Jean Reynaud, Edgar Quinet et Henri Martin l'avaient professée avant lui et c'est, aujourd'hui encore, l'opinion d'un homme qui ne passe point pour se payer de mots et dont le tour d'esprit ne laisse pas d'avoir quelque analogie avec celui de M. Réveillère : M. Emile Faguet pense, lui aussi, que « la France n'est nullement un pays latin, mais très nettement un peuple celtique ». Notre édu-

cation seule est latine ; pour le reste nous sommes des Celtes. Des Celtes, c'est-à-dire des autarchistes, comme l'amiral (1). Mais combien dégénérés ! Et voilà, par parenthèses, pour expliquer les contradictions cruelles de notre politique, tirée à hue et à dia, inclinant par éducation vers l'étatisme et, par tempérament, vers l'individualisme.

M. Réveillère a très bien saisi cette contradiction. Il ne se flatte point qu'on la puisse résoudre. Mieux vaut choisir et ne point s'entêter dans des essais de conciliation parfaitement chimériques. Personnellement il n'hésite point : c'est vers l'individualisme, l'*autarchie*, qu'il prend et qu'il voudrait qu'on prît avec lui. Il estime qu'il se conforme ainsi au génie de notre race, aux instructions de l'histoire et aux prescriptions des Triades. S'il va trop loin dans cette voie, s'il ne sait point résister aux séductions du mirage celtique et d'une pensée qui semble se baigner avec délices dans l'impossible et l'absurde, ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Dégagée de son symbolisme et rigoureusement interprétée, la croyance druidique dans la transmigration des âmes n'est aussi bien qu'une sorte de lamarkisme ou de darwinisme d'avant la lettre. C'est quelque chose comme la doctrine de la transformation des espèces. On peut croire

(1) On ne lira point sans profit, sur cette question de nos ories, sur les progrès que l'idée celtique a faits parmi nous, la e et décisive étude publiée par M. Jean Le Fustec dans la *Revue domadaire* des 10 et 17 août 1901 sous le titre : la *Renaissance la Gaule au* XIXe *siècle*. Voir aussi les brillants articles de Félicien Pascal dans le *Journal* et le *Soleil*.

à la métempsycose sans être touché du cerveau. Je pense que c'est le cas de M. Réveillère.

*
* *

Il s'appelle quelque part un chrétien druidisant. Voilà bien sa définition dans l'ordre métaphysique. Respectueux des hautes prescriptions morales de l'Évangile, il y joint le naturisme fervent de ces Mégalithiens celtisés dont il sort et qu'il continue. Je vois très bien ce qu'aurait été la situation de l'amiral Réveillère vers l'an 4 ou 500 de notre ère. Nourri des forts enseignements du druidisme, il eût gravi de bonne heure tous les degrés de la hiérarchie sacerdotale; mais, le moment venu de se prononcer entre la foi de ses pères et l'évangile des nouveaux temps, il n'eût point été de ces druides apostats qui tombèrent tout d'une pièce aux pieds de Patrice en criant : « Los et victoire au fils du Jour ! » et qui peuplèrent de leur servilité les premiers séminaires de Clonfert et de Bangor ; il n'eût point déchiré sa tunique de lin blanc pour revêtir la funèbre livrée des moines : il eût tout simplement annexé Jésus au druidisme. Cela ne tirait point à conséquence en un temps où c'était le peuple qui élisait ses prêtres et qui canonisait les saints. Le sentiment populaire eût fait pour lui ce qu'il fit pour cet extraordinaire Ronan dont il nous a conté la mystérieuse odyssée. Il l'eût imposé à l'Église. Nous rions saint Réveillère comme il y a saint Ronan.

A 1.500 ans de distance, la « face du monde » aqu que peu changé. J'ai peur que le christianisme di dique de M. Réveillère ne trouve que des indiffére

parmi nous. Et puis, pour attaché qu'il soit à ses croyances religieuses, il est trop cet esclave de la vérité dont je parlais tout à l'heure, il y a trop chez lui du savant désintéressé et sincère pour que le savant ne fasse point tort à l'apôtre. S'il croit à une loi morale supérieure, d'où vient qu'il s'effraie devant les variations de cette loi ? S'il tient que la science est bonne, d'où vient qu'il reconnaisse quelque part qu'elle ne fait qu'élargir notre capacité de souffrir ? Permis, sous la plume d'un Lemaître ou d'un France, ces tristes constatations. Un apôtre ne les ferait point ou, s'il les faisait, recourrait à l'explication habituelle : « C'est un mystère ». Et quel désenchantement dans des maximes comme celle-ci : « L'homme priait pour obtenir des faveurs tangibles de son maître. Maintenant il prie sans se préoccuper de l'effet de sa prière sur le grand Inconnu. ».

L'Inconnu, il a dit le mot. Au fond, personne n'est moins systématique que ce théologien du néo-druidisme. Il a des préférences personnelles et c'est tout. Il sait qu'il vit dans un monde d'apparences ; il sait qu'il ne sait rien, que nous sommes tous logés à la même enseigne et il s'en console en pensant « qu'une certitude absolue sur le lendemain de la mort nous priverait pour ainsi dire de notre liberté ». Et voilà de ces pensées comme il y en a beaucoup chez M. Réveillère et qui me paraissent proprement admirables.

- je lis un peu plus loin qu'il n'est point sûr que
soyons des êtres libres, que la thèse déterministe
ien séduisante, et voilà tout remis en question.
r s'en tirer, il lui faut recourir à l'argument qu'il

condamne chez les autres et déclarer qu'il s'incline et qu'il y a céans un mystère.

*
* *

Mais cette bonne foi est tout l'homme. Elle éclate dans tout ce qu'il écrit, comme dans ses moindres actes. M. Réveillère ne s'est jamais inquiété de savoir si ce qu'il disait ou ce qu'il faisait gênait ses amis ou lui même, mais était bien conforme à l'état provisoire de son entendement. Il ne met point de nuances dans ce qu'il dit : les nuances sont des atténuations. Il a eu des jugements sur l'Angleterre, sur le catholicisme, sur l'armée, sur la défense des côtes qui n'ont tant choqué que parce qu'ils étaient nus et sans détours. Il a écrit trente livres au moins et il n'y en a point un, sauf ses œuvres d'imagination, qui soit tout d'une pièce. Il a dans tous adopté une forme mixte, flottante, élastique, la succession des pensées au hasard de ces pensées, sans ordre, sans transition, facilement détachables et ne tenant entre elles par aucun fil conducteur. C'était la seule forme qui lui permît d'être pleinement sincère, de n'obéir à aucun parti pris, à aucune idée maîtresse, de ne rien atténuer et de se contredire au besoin.

Ne cherchons point en lui une préoccupation autre que celle de cette sincérité et quand ce ne serait que la sincérité du moment. Je définirais volontiers M. Réveillère l'impressionniste de la morale, comme Michelet fut, en quelque manière, l'impressionniste de l'histoire. Et, de fait, en lisant le contre-amiral Réveillère j'ai souvent songé à l'auteur de *la Mer* et de *l'Oiseau*

C'est le même tour d'imagination, le même œil visionnaire servi par une langue d'un métal aussi riche parfois ; c'est la même passion démocratique, la même flamme généreuse et naïve : mais quand, chez Michelet, la flamme est d'un seul jet et ne s'arrête point de brûler, elle n'est qu'intermittente chez M. Réveillère. De là ces oscillations, ce perpétuel jeu de bascule de sa pensée, tantôt dans les nuages, tantôt humiliée et comme à ras de terre, ces crises d'idéalisme et ces réveils mornes, désenchantés.

*
* *

Mais qu'ai-je à tant chercher pour définir M. Réveillère? C'est un Celte, c'est le Celte pur, sans mélange, — l'Autarchiste fabuleux qu'on croyait disparu avec les ichtyosaures et les mégathérions. Les temps sont proches; l'astre des Latins pâlit; la terre gauloise rend ses morts, suivant la prédiction d'Henri Martin.

LE ROMAN D'HIPPOLYTE LUCAS

Qui se souvient encore d'Hippolyte Lucas? Les dictionnaires biographiques enregistrent son nom avec la date de sa naissance et de sa mort et la nomenclature de ses œuvres; mais, ces œuvres, personne ne les lit plus.

Et pourtant Hippolyte Lucas fut presque célèbre sous la monarchie de Juillet ét l'Empire. Producteur infatigable, il était tout à la fois journaliste, romancier, poète, historien, auteur dramatique et bibliothécaire. About disait spirituellement sur sa tombe que les lettres n'avaient été pour lui ni un gagne-pain, ni un moyen de parvenir, mais une fonction organique. Il écrivait comme on aspire et l'on respire. Par surcroît, ce bénédictin était un homme du monde. Il fréquentait les salons et on le voyait aussi sur le boulevard. La caricature lui avait fait un sort : elle le représentait avec un nez d'un empan, renflé du bout, copieux, agité et sonore, un nez à la Cyrano. Hyacinthe et lui possédaient les deux plus beaux nez de Paris. On prétendait que, s'étant assis un jour en face l'un de l'autre, à la même table, ils durent reculer leurs chaises pour éviter un désobligeant télescopage. Évidemment l'on exagérait; le nez d'Hippc Lucas, s'il était de taille supérieure, n'excédait les dimensions permises. Et, d'ailleurs, la céléb particulière qui s'était attachée à cet appendice rl

boïforme, selon les uns, dodécaédrique, selon les autres, n'a pas plus survécu que la célébrité littéraire de l'auteur de *Lalla-Rouckh* : Hippolyte Lucas est aussi oublié comme nasifère que comme poète.

Il méritait mieux et les générations nouvelles trouveraient encore quelque profit à son commerce. C'est dans cette pensée, j'imagine, que M. Léo Lucas a publié, il y a trois ou quatre ans, la correspondance échangée entre son père et les personnalités éminentes (Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Sainte-Beuve, Vigny, etc.), avec lesquelles il entretint les relations les plus suivies. On y voit en quelle estime singulière le tenaient ces grands hommes : peu s'en faut qu'ils ne traitent avec lui d'égal à égal. Fidèle à cette chère mémoire, M. Léo Lucas vient de faire un choix judicieux parmi les poésies de son père (1) et il a noué autour de ce florilège la plus attendrie des préfaces. Grâces lui soient rendues ! On conçoit mieux, après avoir lu ces jolis vers, que Sainte-Beuve, sans se départir de son ordinaire impartialité envers les talents qui n'excédaient pas la moyenne, ait pu vanter leur « simplicité pleine de naturel ».

Tout en demi-teintes et en nuances, Hippolyte Lucas est surtout un élégiaque. C'est l'amour du moins qui fait la trame de ses meilleures pièces. Une piquante anecdote contée par son fils nous apprend que, bien qu'aucun nom de femme n'y soit prononcé, l'héroïne ui les inspira n'était pourtant pas une simple entité métaphysique.

(1) *Heures d'amour.*

Hippolyte Lucas faisait son droit à Rennes, sa ville natale. Il rencontra un jour, dans un cabinet de lecture, une jeune veuve de la ville, riche, titrée, dont la grâce et l'esprit le conquirent du premier coup. Cette rencontre lui suggéra le plus ingénieux des biais pour faire part de ses sentiments à la belle liseuse : sachant qu'elle guidait volontiers son choix sur le sien et qu'elle empruntait fréquemment les livres que lui-même avait lus, il y soulignait insidieusement les passages les plus passionnés; parfois même il lui faisait prêter par le libraire, devenu son complice sans le savoir, des livres qui lui appartenaient et qu'il donnait à ce dernier comme éminemment propres à délecter sa cliente. On peut voir encore aujourd'hui, dans la bibliothèque du poète, religieusement conservée par son fils, un petit volume relié en maroquin vert, qui servit de truchement entre les deux liseurs. C'est un André Chénier de l'édition Latouche. Nombre de vers y sont soulignés au crayon ou marqués d'un astérisque, comme cet insinuant et captieux alexandrin de l'élégie V^e^ :

Sois tendre, même faible, il faut l'être un moment.

La jeune femme, paraît-il, mit quelque temps à s'apercevoir des attentions dont elle était l'objet. Le jour qu'elle les connut, elle ne fut pas bien longue à en deviner l'auteur. Il ne semble point qu'elle lui en ait gardé de ressentiment; mais, se piquant au jeu, si elle souligna certains passages des livres prêtés, ce fut toujours ceux qui parlaient au cœur le langage du bon goût et de la saine modération. A ces inno-

cents échanges se bornèrent d'ailleurs les relations du poète et de la jeune veuve. Celle-ci se remaria dans la suite avec le marquis de P... et ne connut que plus tard, quand l'âge avait neigé sur ses tempes, les vers qu'Hippolyte Lucas avait composés pour elle et qui viennent de reparaître dans la nouvelle édition des *Heures d'amour*.

« Je ne suis plus belle, lui écrivit-elle en façon de remerciement ; ce que j'ai conservé, ce sont tous mes souvenirs de jeunesse. S'ils ont perdu leur fraîcheur, ils ont du moins gardé pour moi un parfum très doux encore. C'est vous dire, Monsieur, que, si j'ai lu vos vers en souriant, comme s'ils étaient adressés à une autre, je me suis dit : Et pourtant, c'est à moi ! ».

Ne trouvez-vous point un vrai charme à cet épilogue du plus chaste et du plus ingénieux des romans d'amour? C'est quelque chose comme le sonnet d'Arvers avec un post-scriptum. En l'espèce, je le sais, il s'agissait de bien pis que d'un sonnet, puisqu'à la dame de ses pensées Hippolyte Lucas avait dédié tout un volume de vers. Les *Heures d'amour* parurent en 1844 ; quelques exemplaires, à l'état d'épaves, s'en rencontraient encore dans les boîtes des bouquinistes. Personne n'en prenait cure. Sans la piété de M. Léo Lucas, le naufrage était consommé. Le poète n'eut pas été seul à y perdre et nous y aurions perdu autant que lui. Je n'en veux pour preuve ɜ cette petite élégie intitulée *Votre Nom* et qu'on ait traduite de Méléagre :

Dans mon cœur reste votre nom,
Gravé d'une empreinte si forte

Qu'en dépit de votre abandon
Avec moi toujours je le porte.

Les lettres vont croissant, hélas!
Comme les chiffres que l'enfance
Incruste en riant aux éclats
Sur un arbuste sans défense.

Ne s'occupant plus de son sort,
On voit partir la troupe folle;
Mais quelque jour, dans l'arbre mort,
On trouve l'empreinte frivole...

L'expression est un peu flottante sans doute, mais il est certain que ces jolis vers valaient d'être conservés. A la place de la marquise de P..., je les aurais appris par cœur, avec quelques autres qui les égalent, et j'eusse oublié le nez de mon correspondant pour ne me souvenir que de ses madrigaux.

Étrange destinée cependant que celle d'Hippolyte Lucas ! Ce polygraphe a tout abordé, tout traité, entassé les articles sur les articles et les livres sur les livres. Durant trente années consécutives, sans une semaine de répit, il a « tenu » la critique dramatique et littéraire au *Siècle*; on lui doit une *Histoire du Théâtre français* qui ne comprend pas moins de cinq ou six tomes; ses romans ne se comptent plus, depuis *la Pêche d'un mari* jusqu'à *Madame de Miramon*; à la scène, il se montre un des adaptateurs les plus féconds du théâtre étranger, d'où il tire tour à tour *les Nuées*, *Alceste*, *le Tisserand de Ségovie* et de nombreux livrets d'opéras et d'opéras-comiques, parmi lesquels cette *Lalla-Rouckh*, le chef d'œuvre musical de Félicien David; Larousse se l'associe pour son dictionnaire : c'est presque la gloire ! Ne nous révélait-on pas enfin, il y a quelques jours,

qu'Hippolyte Lucas est le seul homme du siècle qui ait eu l'insigne honneur de collaborer avec Hugo? Oui, avec Hugo. Hippolyte Lucas avait détaché du *Rhin* un conte délicieux : *le Beau Pécopin.*

— C'est une féerie toute faite, écrivit-il au solitaire de Guernesey. Ah! si vous vouliez me bâtir un scénario!

— Je vous en bâtirai deux, trois, quatre, autant que vous en voudrez, dit Hugo.

Il ne fut besoin que du premier. Sur ce scénario, qui dort dans ses papiers posthumes, Hippolyte Lucas brossa une féerie qui fut jouée plus de cent fois à l'Ambigu. Hugo était toujours à Guernesey. Il écrivit à Hippolyte Lucas pour le complimenter : « Votre *Beau Pécopin* est ravissant, lui disait-il, et a ici profondément ému les femmes et charmé les hommes. » Et de tout cela pourtant, de ces éloges, de ces articles, de ces romans, de ces histoires, de ces pièces de théâtre d'Hippolyte Lucas, le *Beau Pécopin* compris, il ne demeure plus rien. Vanité du tirage à la ligne! Tout a sombré jusqu'au nom de l'homme. Seuls peut-être et grâce à la piété de son fils, quelques vers des *Heures d'amour* surnageront dans les mémoires et témoigneront de l'esprit ingénieux et charmant qui habitait chez cet automate de la copie.

ÉMILE SOUVESTRE AU COLLÈGE

— Vesse, le pion !...

C'est au lycée, jadis, qu'on susurrait ces jolis vocables et Dieu sait s'ils éclosaient souvent sur nos lèvres innocentes ! Du concierge au proviseur, en passant par les maîtres d'études, le surveillant général et le censeur, les cent yeux de l'« administration » nous suivaient dans les plus inviolables retraites. De se sentir ainsi épiés en tous lieux et à toute heure rendait les élèves d'une circonspection exagérée. Il fallait si peu pour motiver un renvoi ! Tout a bien changé depuis. La discipline est passée de mode et c'est à présent l'âge d'or du sans-gêne administratif, des complaisances et du laisser-faire. Plus de « piquets », de « retenues », de « privations de sortie ! » Plus de « séquestre ! » Et pourtant qu'étaient les lycées de notre âge près des lycées que connurent nos pères, sous l'Empire et la Restauration !

Justement j'ai retrouvé, parmi d'anciens papiers qui me venaient d'un fourriériste guingampais, M. Detroyat, une comédie manuscrite intitulée les *Étrennes du lycée de Pontivy* ou *La Journée aux incidents*, comédie en trois actes et en vers, avec préface, dédicace et postface (*sic*), par Émile Souvestre (1822). Le manuscrit de Souvestre, qui est de sa main, comprend une quarantaine de pages d'une belle

écriture ronde et espacée. Rien n'y manque, ni les titres, ni les sous-titres, ni l'énumération des personnages, ni l'indication précise des lieux, ni le paraphe traditionnel au bas de la dernière scène du dernier acte. On devine, à première vue, un homme du métier, le Souvestre qui, huit ans plus tard, faisait recevoir au Français un *Siège de Missolonghi,* l'auteur futur de *Pierre Landais* et des *Péchés de Jeunesse*, le collaborateur applaudi d'Alexandre Duval. Le style de la comédie n'est pas bon ; c'est celui des derniers survivants de l'école classique, abstrait, prolixe et plat, et tournant toujours dans le même cercle de métaphores. Les trois unités sont rigoureusement observées par Souvestre. L'action est simple, ne dure même pas vingt-quatre heures et tient tout entière dans une antichambre. Elle est du reste assez bien nouée, comme on le verra par l'analyse que j'en présenterai plus loin.

« Une partie des élèves du collège royal de Pontivy, nous dit l'argument, ayant refusé d'aller souhaiter une heureuse année au proviseur, furent punis comme factieux. Quelque temps après, cette bonne âme de proviseur parvint, à l'aide du censeur, homme propre à tout, à traîner chez lui un élève qu'il renvoya déchiré de coups de cravache. Les lycéens, indignés et ne pouvant punir le coupable lui-même, firent retomber leur colère sur le maître d'étude, cause pre- [illegible] e de tout ce tumulte. Cependant il en fut [illegible] te pour quelques coups de poing et un habit dé- [illegible] s. Aussitôt les professeurs s'assemblent, font [illegible] d bruit pour ne rien décider. Le recteur de l'aca-

démie accourt, établit son tribunal au lycée, chasse un certain nombre d'élèves et part, emportant avec lui les malédictions de toutes les familles... Ce sujet était riche, ajoute naïvement Souvestre. J'avais à y démasquer l'hypocrite méchanceté du censeur, la sottise orgueilleuse du proviseur, la folle vanité du professeur de philosophie, enfin l'avide rapacité de l'économe... »

On voit le ton. Ce « père Placide » que fut Souvestre a été en son temps le plus abominable gamin qu'ait rêvé Gavarni. L'homme n'est que branle et inconstance, dit Montaigne. Dans l'auteur des *Étrennes du lycée de Pontivy*, si les premiers linéaments de l'écrivain commencent d'apparaître, j'imagine qu'on retrouverait plus difficilement le professeur de style administratif, le soporifique chargé de cours à l'École normale de ronds-de-cuir fondé par la République de 1848, voire le moraliste à l'eau de rose qui y étaient en puissance dès cette époque. Quelle pétulance ou, pour mieux dire, quelle effronterie! M. Eugène Lesbazeilles, dans la notice biographique qu'il a placée en tête des œuvres complètes d'Émile Souvestre, raconte que, comme son héros venait d'entrer au collège, farouche encore et sans aucune expérience de la vie, il fut victime d'une méprise et dut subir un châtiment qu'il n'avait pas mérité. « L'impression qu'il en ressentit fut d'une violence extraordinaire, dit M. Lesbazeilles; son âme en fut toute bouleversé et ne put longtemps s'apaiser. Durant toute cett année-là, il vécut à l'écart, fuyant ses camarades qu ne s'étaient pas levés pour proclamer la vérité et qu'.

accusait de lâcheté, ne prenant part à aucun plaisir et gardant un silence obstiné. Le proviseur avait pris l'habitude d'écrire sur chaque bulletin trimestriel, à l'article du caractère : *Sombre. Cet élève est tombé dans la mélancolie.* » Voilà une indication qu'il ne conviendrait pas de négliger, si l'on écrivait ici une Vie d'Émile Souvestre et non un simple chapitre de sa bouillante adolescence. Encore apparaît-il que si, pour ses débuts dans l'internat, l'enfant, brusquement séparé des siens (1) et jeté dans un milieu qui lui était étranger, tomba dans cette mélancolie dont parlent ses premiers bulletins trimestriels, il n'en restait plus trace chez lui au moment qu'il polissait avec une âpre joie de justicier les alexandrins de sa *Journée aux incidents.*

La comédie de Souvestre se passe le premier jour de l'année 1822. L'enseignement secondaire était alors aux mains du clergé. Le proviseur, une façon de prestolet brutal et jaloux, tient conférence avec son coiffeur; il importe qu'il s'adonise et se pomponne pour recevoir les vœux de ses élèves. La deuxième et la troisième études entrent sur les entrefaites, parées et fleuries comme des châsses. Le *speaker* de la bande entame le discours de circonstance. Il s'y embrouille au beau milieu; mais on lui pardonne à cause de son âge et de son bon vouloir. Surgit le censeur. Il apporte de graves nouvelles : la première

(1) Ses parents habitaient Morlaix où lui-même était né en 1806 et où son père occupait un emploi dans l'administration des Ponts et Chaussées.

étude s'est mutinée et refuse de présenter ses vœux au proviseur. Colère du dit. Notre homme jure de tirer une éclatante vengeance de l'affront qui lui est fait :

> Je suis vindicatif; tout prêtre l'est sans doute,

s'écrie-t-il, et plus loin :

> Jamais historien, prélat ni proviseur
> Ne furent plus que moi sujets à la colère.

Suit un éloge de l'hypocrisie présenté au public par le censeur en personne. La toile tombe. Une note marginale de Souvestre nous apprend qu'au gré de ses camarades comme au sien le premier acte de la pièce ne pouvait se terminer d'une façon plus congrue.

Comme les autres fonctionnaires de l'établissement, le maître de la première étude porte la soutane et le rabbat. Avec sa méchanceté habituelle, Souvestre le suppose fils adultérin du censeur. Celui-ci, tout à sa dévotion, ne manque jamais de le faire valoir près de ses supérieurs hiérarchiques. Au second acte, par exemple, il narre avec force éloges la conduite qu'a tenue le maître de la première étude vis-à-vis des élèves mutinés et, dans un accès d'attendrissement, il avoue au proviseur que le maître en question est son fils :

> C'est moi le téméraire
> Qui, de mon propre chef, osai faire ce fils...

« Je voudrais l'avoir fait moi-même ! » déclare l proviseur enthousiasmé. Il achève à peine que '

maître d'étude se précipite dans l'antichambre, saignant, geignant,

Le nez dans un état voisin de la compote,

et les habits si lacérés qu'ils laissent passer la chemise du malheureux. L'administration tout entière se réunit aussitôt. On demande à chacun son avis. Le censeur insinue doucement que, pour apaiser la révolte, il suffirait de prendre quinze ou vingt victimes au hasard,

Supposer des meneurs n'étant pas difficile;

l'économe, qui a encore sur le cœur l'extra du déjeuner,

Quelques pommes d'hiver à deux sous la douzaine,

dont il s'est « fendu » pour la circonstance, propose d'employer le pain sec :

... Il pourra rembourser
Les six francs que tantôt je viens de dépenser.

Le professeur de philosophie, qui croit aux vertus secrètes de son enseignement, demande la permission de commenter aux rebelles les trois premiers livres de *l'Éthique à Nicomaque*. Le proviseur, effaré, ne sait à qui entendre, va d'un avis à l'autre, hésite, tergiverse, quand un courrier en grande tenue lui annonce l'arrivée du recteur.

C'est le *Deus ex machinâ* de la comédie. Je passe les mille incidents burlesques que son intervention suscite : comparution du maître d'étude, des inculpés et de leurs parents; quiproquo de l'interro-

gatoire, etc., etc. La pièce se termine mélancoliquement par une expulsion générale des rebelles. Le chœur des fonctionnaires applaudit et le rideau tombe pour la dernière fois...

Voilà, sans doute, bien du bruit et de l'encre pour une gaminerie d'écoliers. Je ne dis point non. Il apparaît bien pourtant que, sous la Restauration, et malgré la prédominance de l'élément clérical dans le personnel universitaire, la discipline des lycées se ressentait un peu trop encore du voisinage des casernes. On menait de même sorte une compagnie et une étude ; le « pion » n'était qu'un caporal, avec les séductions de la cantine en moins ; la schlague jouait dans la vie des élèves un rôle exagéré :

On raconte qu'un jour certain missionnaire
Après mille raisons ne sachant plus que faire
Pour convertir un Suisse instruit par Mélanchton,
Le convertit enfin à grands coups de bâton.
Or, si pour une fois le zèle apostolique
A rendu, par miracle, un bâton pathétique,
Conclura-t-on d'abord qu'un prêtre furibond
Ait droit de s'escrimer de son bras vagabond
Sur le cuir chevelu de nos pauvres cervelles,
Comme on fait d'un fléau pour les meules nouvelles?

Il a mille fois raison, le personnage à qui Souvestre prête cette amusante tirade ; mais il est certain aussi que le témoignage de Souvestre, juge et partie dans le débat, ne peut obtenir de nous qu'un crédit relat[illegible] On sait de plus qu'à l'époque de sa pièce notre d[illegible] maturge en herbe n'avait pas encore dix-sept ans. [illegible] quel tableau il nous fait de l'*Alma parens* et de s[illegible]

représentants officiels dans l'Académie de Rennes! Au sommet de la pyramide un recteur dont la maxime favorite : « coupez! tranchez! » n'est qu'à demi rassurante pour les intéressés; plus bas un proviseur à cravache, un loup devenu berger, qui traite son troupeau d'« engeance » ; à ses côtés, dignes lieutenants, le censeur et l'économe, celui-ci qui guette aux portes par les judas et « suppose de faux meneurs » quand les vrais ne sont pas connus, celui-là, face torve et rapiat de qualité, grand distributeur de flageolets et d'eau claire, un œil sur sa caisse et l'autre sur l'office ; à l'étage inférieur enfin, les maîtres d'étude, la bande famélique et hargneuse des « pions » :

Dès qu'on disait un mot,
Deux cents vers! Au pain sec! Aux arrêts! Au cachot!

Baissons la toile : vous connaissez maintenant le personnel au grand complet, comparses et protagonistes. Et qu'il y ait, je le répète, quelque exagération dans la manière de nous le présenter, que Souvestre ait même ajouté certaines touches, renforcé certaines autres, on peut le croire et je le crois tout le premier, encore que l'obligeant vieillard à qui je dois communication du présent manuscrit m'ait assuré que la part d'invention y était aussi restreinte que possible. Il ajoutait que les choses se passaient à peu près de même dans tous les collèges de France.

— Sous la Restauration, me disait-il, la discipline universitaire était d'une sévérité incroyable. Mais on y était fait, parents et élèves, et il ne se produisait

jamais que des réclamations isolées, comme celle de Souvestre.

Oui, tout cela est bien changé et, quand on parle de ces mœurs disciplinaires, il semble qn'on évoque des temps et des usages préhistoriques. De l'extrême sévérité, nous avons glissé à une indulgence excessive. Souvestre n'avait pas prévu cette revanche. Une copie de sa pièce tomba par hasard entre les mains du censeur; c'était un homme d'esprit : il fit venir le coupable, le complimenta sur ses vers et lui conseilla d'aller se faire pendre ailleurs. Et Souvestre quitta Pontivy pour Rennes, où il s'amenda et conquit beaucoup de diplômes, — ce qui n'est pas encore la sagesse, mais en est tout de même le commencement.

LE PATRIARCHE
DU ROMAN FEUILLETON

(PIERRE ZACCONE)

Brest, la patrie de son cerveau et de son cœur — enfant de troupe, il était né à Douai par accident ou surprise, au cours d'un changement de garnison — Brest ne donnera-t-il point à quelque rue le nom de Pierre Zaccone? L'hommage n'aurait rien d'excessif. En mes primes années, j'ai beaucoup fréquenté Pierre Zaccone. C'était un homme très grand, très fort et très doux, ce qu'on appelle un bon géant. Avec l'âge, le géant avait tourné au patriarche : ses tempes s'étaient auréolées d'une belle couronne de cheveux blancs; ses traits, d'un galbe plus sémitique que latin, s'étaient légèrement empâtés; un imperceptible brouillard s'était répandu sur ses prunelles, qu'il avait bleues comme un ciel de mai...

L'accueillant vieillard! Je le rencontrai pour la première fois, il y a une vingtaine d'années, à Loc-q ec, un de ces « petits trous pas chers » de la rude M che finistérienne que le tourisme et les billets c laires devaient si odieusement banaliser : mon fi Alphonse et moi, humbles débutants de lettres,

lui avions dédié une nouvelle qui avait pour cadre le pays qu'il habitait et j'ai encore très présente à l'esprit l'impression que, sur l'étroit chemin de ronde qui longeait la grève, par une claire matinée de juillet, nous fit ce souple et robuste métis d'Italien et de Bretonne, drapé, comme un rabbi de M. James Tissot, dans un grand burnous de flanelle blanche et qui semblait échappé de quelque sanhédrin. Il voulut bien nous inviter à l'accompagner jusqu'à sa villa. Nous en étions tout proches. On la voyait à mi-corps, dans une épaisse ceinture de troènes, de gattiliers et de tamaris, sur le cap étroit qui fermait la baie et qu'elle dominait de ses vertes persiennes. C'était bien la maison qui convenait à ce sage. Il y demeurait déjà la plus grande partie de l'année. Il aimait cette « armor » finistérienne, cette pointe extrême de pays qu'il avait faite sienne à force de patience et d'obstination, muée d'une lande pierreuse et rase en une miraculeuse oasis de verdure. Il passait le reste de l'année à Paris, dans son petit appartement du Faubourg-Poissonnière, et c'est là que je le revis certain dimanche d'octobre 1880 et que j'appris surtout à le connaître.

J'avais dix-sept ans ; j'étais candidat à l'École Normale et, en attendant de montrer patte blanche — sans succès — au guichet de ce rébarbatif établissement, je suivais avec plus de mélancolie que de passion le cours de rhétorique supérieure du lycée Charlemagne. Boursier de l'institution Massin, que sonna l'heure tant escomptée de ma première libération dominicale, M. Lesage, qui était notre directeur s'enquit du nom et de l'adresse de mon correspondant

parisien. « Tout bulletin de sortie doit porter la signature d'un correspondant, me dit M. Lesage. Si vous n'avez point de correspondant, serviteur : vous resterez mon prisonnier! » Quel nom donner? Je ne connaissais personne à Paris. Et quel crève-cœur, cependant, si j'étais obligé de renoncer à ma première « sortie »! Les larmes m'en venaient aux yeux.

— Eh bien? dit M. Lesage.

— Eh bien, répondis-je, frappé d'une subite inspiration, j'ai un correspondant : c'est M. Pierre Zaccone. Vous pouvez l'inscrire de confiance sur mon bulletin ; ma famille l'a prévenu.

Je mentais comme un arracheur de dents. Mais l'occasion était pressante : Lucien Charles (1) et Louis Ningler, deux bouillants compagnons de chaîne avec qui j'avais combiné une expédition au Quartier-Latin, trépignaient d'impatience à la porte de l'institution et, d'ailleurs, en y réfléchissant, je pensais que je n'avais peut-être point été si téméraire de compter sur M. Zaccone, qu'il se rappellerait peut-être mon nom et m'accorderait sans trop se faire prier la signature de complaisance requise par mon impitoyable direc-

(1) Lucien Charles vient de mourir (6 mars 1902). Il était de Fresnes-sur-Escaut, et n'avait pas quarante ans. C'était un esprit charmant, facile et primesautier. Il a laissé de jolis vers épars dans les revues, une étude sur Biskra et quelques nouvelles qui mériteraient d'être recueillies. Avec quel serrement de cœur j'inscris au bas de cette page le nom de mon pauvre camarade! Sans la longue et cruelle maladie qui le frappa en pleine jeunesse, Charles n'eût point fait faillite au capital d'espérances que nous avions placé sur sa tête. Décidément oui, la nature est une grande gâcheuse.

teur. J'avais l'adresse de M. Zaccone. Tout de même, ce ne fut pas sans une légère appréhension que je grattai à son huis. S'il allait me rebuter! Ce fut Mme Zaccone qui me reçut. Dans un petit salon qui faisait en même temps salle à manger, devant une grande volière toute bruissante de canaris et de verdiers, elle était assise, frêle et menue, un tricot à la main et l'air si affable sous son bonnet ruché que, tout de suite, je repris courage et lui exposai ma requête.

— Mon enfant, me dit-elle, vous avez eu grand raison de compter sur nous. Paris n'est point Morlaix ni Lannion et l'on y est perdu bien vite. Seulement, j'ai peur que vous n'ayez trouvé en nous de bien tristes correspondants. Mon mari travaille toute la semaine, dimanche compris, et moi je ne quitte la maison que pour me rendre aux offices. Vous ne vous amuserez guère en notre compagnie.

Elle se leva et, me précédant, ouvrit une porte qui donnait dans le cabinet de travail de son mari et où je l'aperçus, en effet, qui, de sa fine écriture, noircissait de grandes feuilles de papier blanc dont il avait toute une rame posée sur son bureau. Il m'accueillit avec son bon sourire, me fit asseoir et, quand Mme Zaccone lui eut exposé l'objet de ma visite, me tendit les deux mains en disant pour toute réponse :

— Marché conclu !

J'entrai ainsi dans l'intimité de cet aimable vieillard. Régulièrement, à mes sorties, je le trouvais la même table, dans la même robe de chambre

ramage, devant la même écritoire, qui machinait, d'une âme ingénue, quelque nouvelle atrocité. A cette époque déjà, les forfaits qu'il avait perpétrés en imagination passaient le millier : on a dit qu'il en tenait registre, les viols sur une colonne, les assassinats sur une autre, les enlèvements sur une troisième : cette comptabilité méticuleuse lui aurait bien pris de son temps dont il était fort ménager. Il ne se relisait même point ; sa plume courait sur le papier comme l'eau court au moulin. J'ai vu de ses pages qui ne portaient pas une rature. Il achevait sa demi-main dans une journée et la remettait tout de suite au journal qui l'attendait. Sa vogue avait été prodigieuse sous l'Empire : ses *Mystères de Bicêtre*, ses *Drames des Catacombes*, ses *Nuits du boulevard* passionnèrent un moment le Tout-Paris du cordon. Il balançait dans la faveur publique Capendu, Ponson du Terrail et Xavier de Montépin. On reconnaissait généralement qu'il n'avait pas son pareil pour l'agencement d'un beau crime et qu'inférieur peut-être dans la conduite ordinaire des événements il atteignait au sublime dès qu'une émotion un peu violente contractait ses personnages. Cela leur arrivait une fois au moins par feuilleton. Triomphe du pathétisme ! Oncques héros de romans ne saignèrent, tailladèrent, déchiquetèrent, victimèrent de toutes les façons leurs contemporains avec la maëstria de *Maman Rocambole* et de l'*Inconnu* [illegible] *elleville*. Tropmann lui-même baissait pavillon [illegible] t Zaccone. Par une ironie de sa destinée, cet [illegible] e d'extérieur si avenant, d'âme si candide et si [illegible] avait une imagination de boucher. Une fois

seulement on le vit céder à son inclination naturelle : ce fut le jour qu'il écrivit son livre sur le *Langage des Fleurs*, bien oublié maintenant et qui contient des pages charmantes, d'émotion vive et délicate.

Mais est-il vrai que Paris l'ait gâté, que, dans un milieu plus humble, moins bruyant, il eût développé peut-être des qualités restées en jachère et qu'il ne retrouva plus que rarement? Une petite nouvelle de lui, le *Trombone de Schwalsbach*, est écrite avec soin, gracieuse de tour et d'idée, ce qui fit dire méchamment à l'un de ses biographes parlant de cette seconde manière de l'auteur du *Courrier de Lyon* :

— « Dans la suite l'orthographe l'attira ».

Je croirais plutôt à un revenez-y. Zaccone, tout jeune encore, avait débuté dans les revues bretonnes par des récits de « haut style » à la façon de Senancourt et de M. de Jouy. Le *Dernier des Kerbrat* est à ce point de vue la plus extraordinaire chose qu'on puisse rêver. C'était le temps où, en Bretagne même, M. de Keratry le père triomphait avec son *Dernier des Beaumanoir* : Hippolyte Bonnelier avec son *Guy Eder* et ses *Vieilles femmes de l'île de Sein* ; Émile Ménard avec son *Budic-Mûr*, son *Penmark* et son *Champ des Martyrs* ; Pitre-Chevalier avec sa *Jeanne de Montfort*, son *Conan-le-Têtu* et son *Abbesse de Lokmaria*. La « matière de Bretagne » engendrait quotidiennement à la littérature des dizaines de petits Walter-Scott régionaux. Zaccone du nombre. Mais le genre exigeait un effort, une continuité de tenue qui ne lui plaisait que modérément

Il suait à se donner des élégances qu'on ne lui avait point enseignées à l'école primaire ni même à l'école centrale de Brest où il avait eu quelque temps Émile Souvestre pour professeur de belles-lettres. Le *Dernier des Kerbrat* et les quelques autres récits qui formèrent les *Époques historiques de la Bretagne* (1) restèrent chez Zaccone à l'état d'accident, de phénomène sporadique. Dès qu'il eut pris pied dans l'administration des Postes et qu'il fut en résidence à Paris, le rez-de-chaussée des quotidiens lui parut le vrai domicile de sa pensée : tout de suite il s'y sentit chez lui.

Du moins ne s'abusait-il pas sur la portée et la durée de son « œuvre ». C'était le plus modeste des hommes. Je mentirais en disant qu'au plus beau temps de notre intimité j'aie jamais goûté sa littérature ; mais je dois reconnaître à sa décharge qu'il ne soufflait jamais mot de ses romans et de ses drames et ne mettait point ses visiteurs dans la pénible nécessité de lui en dire leur sentiment. Il faisait sa besogne d'homme de lettres comme il eût fait sa besogne d'épicier : avec probité et simplicité. Il y gagna une fortune. Les honneurs qui lui vinrent par la suite, son élévation à la présidence de la Société des gens de lettres, il les dut uniquement à l'aménité de son caractère, à cette bonté large et souriante qu'il montrait pour tous ses confrères et qui faisait de lui plus que le doyen, le patriarche vénéré du roman-feuilleton.

---

1) Brest, Le Blois édit. 1845.

LE BARDE DU DINER CELTIQUE

(NARCISSE QUELLIEN)

Un corps maigre, étriqué, qu'emprisonnait une redingote trop longue et qu'on eut dite taillée dans une ancienne lévite de sulpicien, des yeux pâles, timides, comme inquiets derrière la vitre du lorgnon, une tête mate et languissante de Christ brun et, brusquement, d'une barbe orageuse que le fluide intérieur crevait, abondantes et pressées comme la grêle, des paroles, des paroles et des paroles, — tel m'apparut, un soir de 1886, le barde Narcisse Quellien, et tel je le retrouve dans mes souvenirs les plus récents.

Son type fixé, il lui resta fidèle. L'âge ne l'avait pas changé. Tout Paris le connaissait et il connaissait tout Paris. Renan, vingt fois, le supplia de se laiser nommer archiviste ou bibliothécaire en Bretagne : Quellien refusa toujours. Il y a des maux qui nous sont chers et dont nous ne voulons pas guérir. La nostalgie des bruyères natales était un de ces maux-là pour Quellien : il en tirait mille jouissances intimes et des effets d'art délicieux. Puis je croirais volontiers, pour parler comme les Allemands, que sa P-- tagne était surtout intestine et subjective. Favor- disposition qui lui permettait de la promener sur phalte des boulevards, dans les salles de rédact

aux terrasses des cafés et de l'y installer confortablement avec lui devant un bitter-curaçao. Ainsi le plus Breton des Bretons de Bretagne avait fini par devenir une « figure éminemment parisienne. » Les gazetiers ne s'en sont pas moins ébaubis devant l'étrange destinée qui faisait écraser ce primitif, cet homme d'un autre âge, par un automobile dont le conducteur s'appelait Agamemnon Schliemann. Sa fin est apparue aux plus érudits comme le dernier crime des Atrides; pour d'autres elle a pris l'importance d'un symbole où l'écraseur représentait le Progrès, l'écrasé la Tradition.

Voici le dragon rouge annoncé par Merlin,

avait déjà dit Brizeux. Quellien, du reste, croyait fermement au « Sort » et que tout homme naît « voué », c'est-à-dire prédestiné. Il écrivait dans la préface de sa *Bretagne armoricaine* : « J'ai le pressentiment que les orages de la vie m'auront déraciné avant le temps. » Ces « orages de la vie », renouvelés de Chateaubriand, sont une façon de parler. Comme beaucoup de Celtes, notre ami n'était vraiment triste que la plume à la main ; dans l'existence courante, il n'y avait pas de plus gai, de plus exubérant compagnon. Mais enfin l'essentiel de la prédiction s'est accompli : Quellien a été déraciné avant le temps et comme il entrait seulement dans sa cinquante-quatrième année.

Ar c'hleier en Breiz hirvoude;
Ann ekleo war-dro a lare :
« Piou a zo laket en he ve?... »

« Les cloches, au pays, gémissaient; — les échos disaient aux alentours : — « Qui vient d'être mis dans sa tombe? » — Et, avec une chanson de douleur, — notre douce mère la Bretagne, assise sur un tertre, — a été vue, en ses bras, tendrement — berçant un pauvre corps défunt : — « Celui qui m'a tant aimée, — jamais je ne l'abandonnerai à l'oubli... »

I

Narcisse Quellien était né le 27 juin 1848, sur la lisière du pays de Goëlo, dans la Bretagne trégorroise, à la Roche-Derrien ou de Rien, comme orthographie naïvement Michelet. Et l'enfant, « de pauvre estrace », n'eut guère « de quoi » en effet. Je pense qu'il s'est peint lui-même dans ce petit Trolann des *Contes du pays de Tréguier* que M. le recteur (lisez : le curé) avait distingué « à sa voix d'argent et qui, dans le chœur de la vieille église romane, chantait les motets aux grandes fêtes carillonnées ». Ce bon ecclésiastique le prit en affection et lui obtint une bourse au petit séminaire de Tréguier. L'enfant y mena la vie des écoliers pauvres de Bretagne, nourri de taloches, de patates et d'eau claire et n'ayant en propre, p ses études, qu'une grammaire latine dont lui a fait cadeau la mère de sa petite amie Mona. Il n'é pas « au bout de ses humanités » quand mouru

recteur, son unique appui; les portes du collège lui furent fermées. Comme il rentrait chez son père, un mendiant l'accosta sur la route :

— Tu m'as l'air bien désolé, fit cet inconnu. Tu croyais donc, mon garçon, que l'avenir n'appartient qu'à cette maison d'où l'on te renvoie aujourd'hui? Regarde le soleil : il est si haut dans le ciel parce qu'il doit éclairer partout. Si l'on m'avait donné ton instruction, je ne serais pas à présent un pauvre Job. A ton âge les longs chemins sont permis et c'est péché de rester en détresse...

Spiritus dei flat ubi vult. La destinée de Quellien, comme celle de son Trolann, dépendit d'une rencontre fortuite et d'un propos de mendiant. « Ce jour-là, dit-il, l'obscur *coureur-de-route* eut le don de prophétie. » Rentré sous le toit paternel, un « toit où l'on mangeait à peine du pain », Quellien complète ses études hâtivement. Bachelier, il n'a pas le « choix pour vivre entre deux vocations ». L'enseignement s'impose à lui ; il y pousse une pointe en province. Puis il vient à Paris. Il vit tant bien que mal — plutôt mal — de leçons données çà et là dans les chiourmes universitaires du Quartier-Latin ; il partage le pain et le sel avec des compagnons de chaîne qui s'appellent Ferdinand Brunetière et Paul Bourget; il écrit auprès d'eux ses premiers vers, cette délicieuse *Annaïk* qui est l'un des plus parfaits modèles de l'amour breton et que Renan, débonnaire, accepte de tenir sur les fonts baptismaux de la publicité. Alors commencent de se nouer entre le grand philosophe et l'humble barde armoricain ces relations de maître à disciple qui

devaient trouver leur épanouissement définitif dans les agapes du *Dîner celtique*. C'est vraiment où il fallait voir Quellien. Le *Dîner celtique*, à l'origine, n'était qu'une simple réunion de linguistes où « bretonnisaient » sous la rose d'Arbois de Jubainville, Loth, Gaidoz, Luzel, l'abbé Louis Martin, etc. Quellien l'élargit démésurément jusqu'aux proportions d'une gigantesque Table Ronde des lettres contemporaines. On y vit à la fois des Belges, des Roumains, des Espagnols, des Tchèques, un nègre! Ce nègre du Dîner celtique fut longtemps fameux parmi nous. Il assistait aux obsèques du pauvre Quellien; mais ce n'était pas le même. Les Bretons se sentaient bien un peu débordés dans cet afflux de nationalités étrangères. Mais enfin, pourvu qu'il y en eût là deux ou trois, Renan — l'Artur de la nouvelle Table Ronde — laissait entendre que l'honneur était sauf. C'était le plus indulgent des hommes. Il acceptait de conférer l'investiture celtique à tous les convives de bonne volonté : Henri Martin, Coppée, Theuriet, Bourget, Ledrain, Richepin, Barrès, Tellier, Vicaire, Bouchor, la reçurent ainsi tour à tour. Assesseurs ordinaires de notre illustre président, ils se prenaient les premiers au réseau de cette parole enveloppante et subtile, la plus captieuse peut-être qui soit sortie d'une lèvre humaine depuis les entretiens du *Cratyle* et du *Banquet*. Quellien avait un magnifique don d'éveilleur. Dans ce corps gourd et tassé de septuagénaire, il sa raviver d'un mot la flamme assoupie; pour emplo une expression triviale, mais juste, il « allumait » nan. Lui-même avait d'étonnantes improvisations,

puissance d'hyperbole dont nous demeurions confondus et qui ravissait notre président.

Cette décade de 1884 à 1894 fut l'âge d'or de Quellien. Il vivait dans l'auréole de Renan : un peu de la gloire du vieux maître rejaillissait sur lui. La flamme s'éteignit avec Renan. Quellien chercha bien à en prolonger le reflet dans les dîners qui suivirent. Mais l'âme de ces agapes s'était évanouie. Quellien s'agitait vainement pour la ressusciter : il était trop visible pour tous que le dieu était parti et qu'il n'y avait plus là que son sacristain. En cette stérile contention il consuma un temps précieux et qu'il eût mieux employé à des œuvres personnelles. Outre sa délicieuse *Annaïk*, il avait publié une étude sur le patois des nomades de la Roche-Derrien et un recueil de mélodies et de danses populaires, fruit de la mission dont il avait été chargé, en 1880, par le ministère de l'Instruction publique. Peut-être n'apporta-t-il pas à ces œuvres de recherches savantes tout le sérieux désirable. Son *Argot des Nomades* ne parut pas, autant qu'il le voulait dire, personnel aux *stoupers* (1) de la Roche-Derrien. Deux volumes de nouvelles : *Loin de Bretagne* et *Bretons de Paris* le montrèrent sous un jour plus heureux. Mais il faut convenir que la langue française le gênait un peu aux entournures. C'est une condition fâcheuse de penser dans une langue et de s'exprimer dans une autre. Le rythme et les idiones de la phrase bretonne le suivaient dans sa ase française. Il ne pouvait se soustraire à leur

(1) Chiffonniers.

obsession. Cela donnait quelquefois des effets charmants, d'une grâce rare et inattendue; cela déconcertait le plus souvent (1). Dans ses *Contes du pays de Tréguier*, puisés pour beaucoup aux sources vives de la tradition populaire, on sentit moins la gêne. Il y a là des rencontres exquises, comme l'histoire du vieux Louf et du nain Rossignolic. Je ne rappelle que pour mémoire son précis d'histoire de la Bretagne armoricaine, œuvre de vulgarisation hâtive, où l'on dirait qu'il a voulu ignorer de parti pris les derniers travaux de l'érudition moderne, et cette extraordinaire *Perrinaïk* qu'il inventa de toutes pièces, le nom compris (2), et à la réalité de laquelle, par un phénomène d'auto-suggestion dont on trouverait plus d'un exemple chez les écrivains de race celtique, il finit par croire fermement lui-même. Tout ce qui restera de *Perrinaïk*, c'est une cantilène ravissante qu'on réunira quelque jour à ses autres chansons, à cette *Annaïk* et à ce *Breiz*, merveilles de la littérature élégiaque, les plus pures fleurs peut-être et les plus parfumées qui aient éclos dans une âme de barde armoricaine.

---

(1) J'ai été heureux de me rencontrer sur ce point avec un excellent juge, M. Édouard Beaufils, qui dans un article du goût et du tour le plus fin, paru au lendemain de la mort du pauvre barde, écrivait : « Il avait une façon de sentir et d'exprimer un peu souffreteuse et gauche, mais qui, par cette maladresse même, donnait au récit plus de poésie et de rêve. »

(2) Cf. les articles de MM. de la Borderie et Trévédy, dans le *Correspondant* et la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

II

Un barde, voilà en effet ce que fut Quellien. Dans l'intimité, avec ses familiers, il ne s'appelait pas autrement. Il était le barde par excellence. Quelquefois même il signait : « le dernier des bardes », mais il se flattait. Loin que la source soit près de tarir où s'alimentait l'âme nostalgique du bon Quellien, je crois avoir montré que le bardisme armoricain ne fut jamais plus vivant qu'à cette heure (1). Ploujean, la restauration du théâtre indigène et l'investiture officielle que lui donnèrent au Parlement un éloquent interpellateur, M. le marquis de l'Estourbeillon, et le rare libéralisme d'un ministre ami des lettres, M. Georges Leygues, ont plus fait pour le développement de la poésie bretonne que cinquante années de bouderie et de repliement systématique. Quellien lui-même, si jaloux de son indépendance, s'apprêtait à entrer dans la lice. « Un mystère en trois actes, *Perrinaïk*, sera bientôt représenté dans nos quatre diocèses bretonnants », dit-il dans la préface de *Breiz*. L'écrivit-il, ce mystère? Le rêva-t-il seulement? Ses exécuteurs testamentaires nous l'apprendront. Mais, si le mystère existe et qu'on le représente un jour, je crains qu'il ne déçoive les admirateurs du barde. Quellien, je le répète, fut surtout un élégiaque. Il possédait sur le bout du doigt sa métrique bretonne. Il savait toutes les ressources de

(1) Cf. *Au cœur de la race : la langue et les bardes.*

l'impair, de ces vers de sept et de treize syllabes qui demandent une oreille si exercée et si sûre. Il en tirait des effets insoupçonnés jusqu'à lui. Il leur faisait proprement exprimer l'inexprimable et, dans telle petite pièce d'un fini merveilleux, parvenait, je ne sais comment, à enfermer tout l'infini du rêve celte :

J'ai reçu ces nouvelles de ma fiancée — qu'elle s'est mise en chemin, un jour,
Et qu'à ma suite elle est venue dans la grande ville, — pour me chercher ou pour me revoir.
Près de l'église, pour l'attendre, — j'étais à me promener, comme je faisais jadis tous les soirs;
Et elle de passer ; mais Dieu seulement sait — si une femme regarde d'un œil froid ou aimant.
Pas une parole entre nous deux; — mais sur-le-champ elle disparut dans l'église, comme autrefois.
Il me fallut l'attendre sur la route : — car Dieu et les saints me sont voilés.
Depuis que j'ai perdu l'amour, — j'ai renoncé au paradis de Dieu...

Que cela est d'un miel sauvage et bien breton ! Que voilà bien ces voluptés solitaires de la conscience dont a parlé Renan, ces réminiscences poétiques où se croisent à la fois toutes les sensations de la vie, si vagues, si profondes, si pénétrantes que pour peu qu'elles vinssent à se prolonger, on en mourrait sans qu'on pût dire si c'est d'amertume ou de douceur! Mais tout n'était point que grâce souffrante et penchée dans le poète d'*Annaïk*. Au milieu de ses pièces i personnelles, si je puis dire, comme l'élégie du *Ch féré* ou celle de *Perrinaïk*, éclatait tout à coup u note épique, la fanfare d'une strophe de colère,

même *War-sa! War-sa! Paotred-vad Breiz!* (1) que nous entendîmes gronder, en 1870, aux quatre aires de la péninsule armoricaine. Ce ne sont là sans doute que des accidents chez Quellien. Comment n'être pas pris cependant à la tragique beauté de ces ternaires trop peu connus où crie la stérile lamentation d'une race de plus en plus asservie par l'alcool?

Ils étaient une troupe de douze chevaliers, — accompagnant une princesse aux cheveux blonds; — et ils étaient à festoyer dans une île.

Princesse Blondine versait à boire. — Elle mêla du sang de paon d'abord — à leur hydromel, pour les rendre plus légers.

Dans la deuxième écuellée (elle versa) du sang de vipère; — et les voilà, au milieu de leurs beaux ébats, — de s'étrangler soudain comme des bêtes farouches.

Du sang de pourceau dans l'autre écuellée : et aussitôt ils tombèrent ivres-morts, — elle riant avec des regards mauvais.

Et, saisissant le *korn-boud* du roi, — elle sonna les Anglais... Et, depuis, — la Bretagne est asservie par un charme.

L'une de ces sônes, *Ann ofer wenn* (la messe blanche) est restée célèbre par le commentaire qu'en fit Renan dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Les douze coups de minuit viennent de tinter. Un ivrogne, couché dans la douve, aperçoit une procession d'âmes qui gagne en silence l'église ruinée de Saint-Michel, près de Tréguier. L'office commence. Le vent de nuit, par les arceaux brisés, fait vaciller la flamme des cierges.

ensuite, aussi merveilleux encore — c'eût été d'entendre
a nuit aveugle,

Debout! Debout! Vaillants gars de Bretagne.

Autour du clocher, demandant à entrer, comme autour d'un navire, un pauvre oiseau de mer.

Trois fois fut entendue, cette nuit-là, — la plainte de la mouette voltigeant à l'entour ;

Comme une cloche d'appel à cette grand'messe : — *Introïbo*, disait-elle, à chaque fois...

Les jours suivants, un voyageur — demandait au sacristain de Tréguier :

« Pourquoi depuis trois nuits, — sont les cloches en branle?

C'est pour un incendie peut-être ? » — « C'est pour quelqu'un destiné à être prêtre.

Et qui s'en est allé dans l'autre monde sans avoir dit sa messe — que sonnent les cloches toutes seules.

Mais il ne trouvera pas un enfant de chœur pour son office, disait le sacristain,

Si ce n'est un homme ivre, dans la douve du chemin, — avec le péché mortel en son cœur :

Hélas ! c'est pour Renan, mort — avant d'avoir été prêtre dans son pays... »

« Effectivement, ajoutait Renan avec sérénité, voilà ce que je suis : un prêtre manqué. Quellien a très bien compris ce qui fera toujours défaut à mon église, c'est l'enfant de chœur. Ma vie est comme une messe sur laquelle pèse un sort, un éternel *Introïbo ad altare Dei*, et personne pour répondre : *Ad Deum qui lætificat juventutem meam*. Ma messe n'aura pas de servant. Faute de mieux, je me la réponds à moi-même ; mais ce n'est pas la même chose. »

III

Quellien n'aurait écrit que la *Messe blanche* qu'il faudrait encore lui faire une place de choix parmi nos bardes bretons. Si la Bretagne avait eu des *ollamhs* comme l'Irlande, des sortes de bardes-majeurs élevés en grade au-dessus de leurs confrères, il eût été digne d'être un de ces bardes avec La Villemarqué, Luzel, Prosper Proux, l'abbé Guillôme et Ollivier Souvestre qui eussent complété le sextuor réglementaire. L'auteur des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* a fait de lui ce grand éloge qu'il était le seul homme de ce temps chez lequel il avait trouvé la faculté de créer des mythes. Peut-être, dans la suite, Quellien abusa-t-il et mésusa-t-il même quelquefois de cette faculté infiniment précieuse pour le poète, dangereuse et surérogatoire pour le philologue et l'historien. Son excuse, s'il en a une, est qu'il était sa première dupe. Je ne doute pas, encore un coup, qu'il n'ait fini par ajouter foi au roman de *Perrinaïk*, « cette queue de cerf-volant composée de chiffons attachés avec des ficelles », suivant la plaisante expression du même Renan dans sa lettre au sévère Luzel. Un des traits du caractère celtique et qui prenait chez Quellien un relief extraordinaire, c'est en effet cet illuminisme manent et obstiné qui n'est ici, je le veux bien, que l'idéalisme à la troisième puissance, mais qui parait ailleurs, dépouillé du prestige de la poésie, riserait de porter un nom moins honorable. Certains

Bretons de pure race, par besoin, se nourrissent de divagations et en nourrissent leur entourage. Comment concilier ces extravagances avec le sérieux qu'on s'accorde généralement à leur reconnaître ? Si l'homme en soi est un abîme de contradictions, qu'aurait dit Pascal du Celte de race pure ? Pour Quellien, sans doute, on ne saurait oublier qu'il était né à La Roche, le quartier général de ces *stoupers* nomades dont il a parlé avec une sympathie presque fraternelle et qui y ont leur ghetto dans les masures de la basse ville. Effrénés maraudeurs, ils rachètent ce manque de vergogne par une verve abondante et narquoise, mille trouvailles d'expression qui laissent leurs juges désarmés. Quellien tenait de ces pauvres hères. A bien réfléchir, ne fut-il pas lui-même une sorte de *stouper* partant au petit matin et passant les trois quarts de sa journée à battre le pavé de Paris autour des salles de rédaction et des cafés « littéraires » ? Battre le pavé est une recette de Mathurin Régnier pour prendre les strophes à la pipée. C'eût pu être aussi bien une recette de *stouper* rochois. Sans doute, comme à ces nomades de son pays, il arriva plus d'une fois à Quellien de rentrer chez lui « le bissac vide » ; mais que de fois aussi il lui arriva de rallier le gîte avec un butin merveilleux, avec des pièces comme *Fiançailles*, la *Messe Blanche*, le *Chuféré*, qui valaient des perles et des diamants et que notre pauvre ami, sur l'autel intérieur qu'il lui avait dressé, suspendait ensuite d'une m pieuse au cou de celle qu'il nommait sa *mammik-Breiz-Izell*, sa douce mère-grand la Bretagne !

LE PEINTRE
DE LA RENAISSANCE NEO-GRECQUE

(JEAN-LOUIS HAMON)

A Gaston Prunier.

L'État vient d'aviser la municipalité de Saint-Brieuc qu'il prenait à sa charge les frais du monument qui doit être prochainement élevé dans cette ville à la mémoire de Jean-Louis Hamon. Monument très simple d'ailleurs : un buste, une stèle. Mais l'œuvre sera signée d'un des meilleurs artistes de ce temps ; l'hommage prendra ainsi toute sa valeur.

A vrai dire, ce n'est pas à Saint-Brieuc qu'on aurait dû ériger le buste de Hamon. L'auteur du *Triste rivage* et des *Muses à Pompéi*, l'instaurateur de ce genre néo-grec, dont le gracieux alexandrinisme séduisit longtemps les contemporains, était né, par une étrange fortune, le 5 mai 1821, dans un des coins les plus sauvages de la côte bretonne, à Lanloup, près de Plouha. Son père y exerçait les modestes et peu lu-
tives fonctions de préposé des douanes. Yves-
les Hamon, né à Pluzunet le 24 mars 1777, avait
usé en premières noces Angélique Quimper et
it eu de ce mariage trois enfants, deux garçons :

Jean-Marie et Jean-Louis ; une fille : Marie-Céleste (1). Pauvre nichée à qui manquait souvent le nécessaire ! On voit encore, à Lanloup, le petit chaume branlant où Jean-Louis vint au monde, son toit de glui moussu, son pignon quadrillé à la chaux, sa porte basse et son unique fenêtre. Une plaque de marbre noir, encastrée dans la façade, le signale aux passants. Et que Hamon soit né léans, c'est ce qui cause une première surprise. Mais l'étonnement grandit à mesure qu'on avance dans l'intimité du paysage. Une nature âpre et sans sourires, d'immenses grèves toutes couvertes de ce sable blanc et tenu qui ressemble à une poussière d'ossements, des dunes mornes feutrées d'un gazon couleur de rouille, voilà le Lanloup suburbain. Plouha même est un bourg assez triste. Une population étrange l'habite : ces marins, ces pêcheurs, ces journaliers de la glèbe portent presque tous la particule : ce sont les descendants d'anciens nobles jacobites, dépouillés de leurs biens, proscrits avec les Stuart, et qui vinrent se terrer là peu après. Il leur fallut, pour vivre, adopter les façons des simples paysans : *Noblans Plouha, noblans netra*, « noblesse de Plouha, noblesse de rien », dit encore un proverbe breton (2).

---

(1) Ces renseignements généalogiques et les suivants m'ont été fournis par M. Optat Martin à qui j'adresse ici tous mes remerciements.

(2) « La petite commune de Plouha, qui n'était habitée qu par de la noblesse d'une indigence superbe, se ressent enco de l'orgueilleuse misère dont leurs oisifs parchemins l'avaient i crustée (*sic*) — écrivait en 1794 le « citoyen » J. La Vallée. — Ri

C'est un des traits pourtant de cette race fruste et primitive que son extraordinaire finesse, son aptitude au rêve et à la méditation. Ainsi, dans le granit celtique, s'ouvrent brusquement de merveilleuses fontaines d'une incomparable limpidité, d'un orient aussi pur que celui des pierres précieuses.

Hamon, comme Renan et Brizeux, témoigne de ces ressources cachées de la race, de cette tendresse frémissante sous une couche de superficielle barbarie. A cette âme de rêve, les durs labeurs de la mer et des champs ne convenaient qu'à moitié. Plus riches, ses parents l'eussent tourné vers le séminaire. Du moins ne tentèrent-ils point de contrarier sa vocation. Elle s'affirma de bonne heure ; à l'école, me disait sa sœur, il illustrait de croquis rapides, de fantaisies originales les marges de ses cahiers. Sans maîtres, livré à lui-même, il s'était trouvé. Entre temps, Gilles Hamon avait été nommé préposé des douanes à Saint-Malo, puis à Lannion où il prit sa retraite et s'établit cordonnier. Sa famille l'y suivit ; Angélique Quimper étant morte, Gilles Hamon, bien qu'âgé de 62 ans, convola en secondes

---

d'aussi grotesque. On y comptait cent cinquante familles toutes nobles depuis le déluge. Maîtres et valets d'écurie, bergers et bouviers, tout était *chapitral*. On n'avait pas de pain, mais on avait une épée ; aux grands jours, les monseigneurs en sabots ngeaient le pied de bœuf au retour de la grand'messe, où quette du banc ou de l'eau bénite ou de la fabrique les avait ıvement occupés. Et, par ci, par là, pour délassement, surıaient entre les augustes manans quelques jolis duels. » *yage dans les départements de la France.*)

noces avec une veuve de la localité, Jeanne Lhélicoq, femme Le Guyz. Jean-Louis avait alors dix-huit ans ; la tête carrée, les traits massifs, mais le front large et proéminent, les yeux comme à l'affût sous des sourcils en broussaille et qui se rejoignaient à la racine du nez, il ne se flattait pas que son talent de dessinateur lui pût être un gagne-pain immédiat — encore qu'il tirât quelques ressources de la vente de ses croquis, exposés en permanence dans l'échoppe de son père — et cherchait une profession qui, tout en lui donnant à vivre, lui laissât assez de loisir pour se perfectionner dans son art. Les professions de cette sorte n'ont jamais abondé. Hamon le savait et l'exemple de son aîné Jean-Marie, « engagé comme instituteur congréganiste à la maison-mère de Ploërmel » décida sans doute de sa propre orientation. Toujours est-il que nous le retrouvons, quelques années plus tard, installé, sous le froc noir des frères de Lamennais, dans le vieux couvent à usage de pensionnat et d'école que Pierre, marquis de Coatredrez, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, fonda en expiation de ses péchés, l'an de grâce 1622, sur un terrain à lui appartenant et jouxtant la rue qui portait à cette époque l'accord et plaisant nom de rue des Jongleurs (1). Par parenthèses, il ne fallait pas moins que cette pieuse fondation pour faire oublier au peuple les « forseneries, malices et grièvetés »

(1) C'est aujourd'hui la rue des Capucins. Les frères de mennais occupent les anciens bâtiments des moines.

chargeaient la conscience du puissant seigneur, si tant est que ce soit le même qui s'appostait avec son page sur le chemin de Notre-Dame-du-Yaudet pour enlever les jeunes *pennérez* dont la « cointise » avait l'heur de lui plaire et le même encore qui, dans une bagarre provoquée par un différend avec le meunier du Pont-de-Papier, noya, décolla ou méhaigna une vingtaine d'artisans lannionnais coupables d'avoir pris fait et cause pour le meunier (1). Ces mœurs un peu libres sentaient la féodalité et furent courantes en Bretagne jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Pour en revenir à Jean-Louis Hamon, il ne paraît pas que l'habit ecclésiastique lui ait fait une âme très différente de celle qu'on lui avait connue dans le siècle. Tous les témoignages concordent à cet égard. « On lui voyait plus souvent le crayon à la main que son chapelet, me disait quelqu'un. C'était au point qu'à l'église, pendant les offices, une feuille de papier blanc dissimulée dans la coiffe de son chapeau, il croquait à la volée le prédicateur dans sa chaire, le communiant à la Sainte-Table et le « chasse-gueux » sur sa verge de coudrier. » Légende ou vérité, l'anecdote a son prix : elle montre bien que cette semi-cléricature lui

(1) V. dans les *Gwerziou Breiz-Izel* la pièce intitulée *Markiz Tredre* et, dans l'*Histoire de Lannion* de Lenepvou de Carfor, l'analyse du *gwerz* : *Pipi Coatredrez, fondatour ar Capucinet.* remarquera que, dans le *gwerz* recueilli par Luzel, le mar- de Coatredrez est tué en duel par un sieur de Kerninon; ait, le Pierre de Coatredrez qui fonda les Capucins de Lan- fut bien tué en duel aussi, mais par son propre beau- Vincent du Parc, marquis de Locmaria (1624).

avait été un pis-aller et qu'il n'y avait vu qu'un biais pour se soustraire à la tyrannie d'une profession manuelle. Les vœux qu'il avait prononcés ne l'engageaient que pour un temps déterminé. Et déjà il prenait contact avec le monde; il ne s'enfermait point dans l'exercice de ses devoirs professionnels; il se répandait au dehors, grâce à la très grande liberté que l'ordre concède à ses membres. Les portraits qu'il fit à cette époque, au crayon noir relevé de sépia, et qu'il exécutait pour un écu pièce, formeraient toute une galerie de la bourgeoisie lannionnaise sous Louis-Philippe.

Mais ce premier contact avec le monde devait avoir d'autres conséquences plus importantes pour Jean-Louis Hamon. Un rayon de l'art païen était descendu jusqu'à lui et dès lors sa résolution fut prise de dépouiller le froc à la première occasion. Le peu qu'il avait vu de cet art dans les familles policées de la ville, chez les Penguern, les Alliou, les Depasse, les Bombonni, chez mon père même, lui avait fait sentir les lacunes et l'infirmité de son éducation. Aux maigreurs et à l'ascétisme de la pensée chrétienne, il opposait intérieurement la plénitude de formes et l'élégante vénusté de la plastique gréco-latine. Un de ces mythes ingénieux, comme il en éclosait dans le cerveau des humanistes de la Renaissance, fait descendre les Bretons de l'autochtone Celto et du grec Héraclès. La nymphe et le héros s'épousèrent. Pu le héros, qui n'était point un parangon de constanc s'en retourna vers ce « Pays de l'Été » — Bro-Haff - dans lequel on a voulu voir tour à tour la Chersonès

Byzance et l'Ionie. Celto l'y relança et y enfanta Britto, qui donna son nom aux Celtes du continent et des îles. Hamon, vraisemblablement, ne connaissait à cette époque ni Britto, ni Celto, ni Héraclès ; il ignorait jusqu'au nom du pays de l'Été; il ne savait pas qu'une tradition mystérieuse l'assigne à la race bretonne pour berceau. Et, quand il l'aurait su, je conçois ce qu'il y aurait d'excessif à prétendre que quelques globules d'hellénisme, miraculeusement conservés, parlaient plus haut en lui que tout le sang de sa parentèle immédiate. Il n'en est pas moins vrai qu'en notant comme un des traits les plus originaux d'une certaine classe de Bretons « leurs promptes familiarités avec la Grèce », Sainte-Beuve a peut-être dégagé le sens exact du vieux mythe et révélé du même coup le secret de la vocation d'un Jean-Louis. Peut-être aussi, comme l'insinue Henri du Cleuziou (car le cœur eut pour le moins autant de part que l'esprit dans cette métamorphose du jeune artiste), ses yeux s'étaient-ils arrêtés complaisamment, à Lannion, sur ces sveltes artisanes de la Venise bretonne, « au fin profil, aux mains fluettes que l'on rencontre le dimanche, errant trois par trois sous les arbres de l'Allée Verte, à l'ombre des grands ormes du Quai-Planté ou sur la longue levée qui côtoie le Guer ». Lannion fut célèbre de tout temps par la grâce éveillée de ses femmes. Celles de Buzulzo surtout — le principal faubourg ouvrier de la ville — ont un type de beauté qui n'appartient qu'à elles. N'y cherchez point le savoureux modelé, les lignes opulentes, les chairs incarnadines et lustrées, durable honneur de la Vénus kernévote.

Cette sorte de beauté massive — plus flamande, à vrai dire, que bretonne — leur est aussi étrangère que la beauté spiritualiste, émaciée, presque claustrale des vierges du Haut-Léon. Vive et de sang mêlé, il n'arrive guère que la race, chez ces artisanes lannionnaises, s'épanouisse dans un ensemble complètement à souhait pour les yeux. La perfection absolue a je ne sais quoi qui décourage et qui glace, et ces filles de Buzulzo dégagent une charme extrême qui captive instantanément les cœurs. La séduction qu'elles exercent n'est peut-être si soudaine et si impérieuse que parce qu'une analyse superficielle s'avère impuissante à en décomposer les éléments. Il faut observer longtemps ces sirènes pour connaître que leur sortilège est d'une nature à part, qu'il n'est pas fait seulement de leur sourire et de la caresse de leurs yeux, mais de quelque chose de plus troublant encore et, si je puis dire, du pollen de fine et discrète sensualité qui flotte imperceptiblement autour d'elles. Le barde anonyme cité par Souvestre qui prononçait que « ce qu'il y avait de plus rare après les vierges dans la paroisse de Lannion, c'étaient les étoiles en plein jour et les roses en plein hiver », s'est mépris grossièrement sur le caractère de cette sensualité délicate et toute à fleur de peau. Un Hamon ne s'y pouvait tromper. On a de lui des portraits d'artisanes lannionnaises, en petit nombre, il est vrai, où son crayon virgilien semble s'être complu amoureu ment. Mais le témoignage décisif et qui ne la subsister aucun doute sur le changement qui s'é opéré dans son esprit, c'est un tableau qu'il offr.

la municipalité lannionnaise vers 1843 et que son hétérodoxie fit longtemps reléguer dans les greniers de l'Hôtel-de Ville (1) : un moine — qui n'est pas Fra Angelico —, la palette à la main, regarde du coin de l'œil le Christ exclusif et jaloux que la règle lui commande de prier matin et soir et qui ne supporte point qu'on partage avec lui. Mais l'art est plus fort : d'un geste décidé, le moine repousse le tentateur céleste et se remet à ses pinceaux.

Ce fut l'histoire de Hamon : riche d'une bourse de 500 francs que lui avait allouée la générosité du Conseil général, il fit ses adieux aux frères de Lamennais, au calme et verdoyant moûtier de la rue des Jongleurs, et se lança délibérément dans la grande mêlée parisienne. Une secrète affinité de tempérament l'entraînait vers l'auteur de la *Source* et de l'*Apothéose d'Homère*; s'il avait pu s'élire un maître, c'est Ingres qu'il eût choisi entre tous. Mais Ingres vieillissait, s'aigrissait. Il ne rebuta point Hamon; seulement il lui ferma son atelier, ne jeta qu'un coup d'œil distrait sur la toile que lui soumettait le nouveau venu — un *Buveur breton* — et lui conseilla poliment d'aller planter son chevalet ailleurs. Hamon, désemparé, prit le chemin du Louvre. Il s'arrêta devant les Vouet et les Poussin. Mais, sans une technique déjà sûre, quel profit retirer de ces vieux maîtres? Heureusement un camarade parla pour lui à Paul Delaroche : admis comme élève chez l'auteur

(1) Il occupe aujourd'hui la place d'honneur dans la salle des mariages.

des *Enfants d'Édouard*, il eut fort à faire pour vaincre les préventions de son professeur qui s'emporta un jour jusqu'à lui dire : « Vous êtes Breton? Votre père est cordonnier? Eh bien, mon ami, voulez-vous un bon conseil? Retournez en Bretagne et imitez votre père : faites des souliers » (1). Hamon courba la tête sans répondre. Sur les quarante francs de son budget mensuel, il en réservait dix pour sa mansarde du boulevard Bonne-Nouvelle, vingt pour sa pension, le reste pour ses dépenses d'atelier. Mais il faisait lui-même sa lessive, lui-même sa « popote », et portait, été comme hiver, un grand carrick à sous-pieds qui ne laissait point voir la détresse de son linge. Le jour qu'un imagier de Saint-Sulpice lui commanda une grosse de « chemins de croix » qu'il lui payait deux francs

(1) J'emprunte cette anecdote à M. Jacques Evrard, qui la tient lui-même de l'excellent peintre Jean Aubert, camarade d'atelier de Hamon chez Paul Delaroche. Hamon, du reste, ne tarda pas à prendre sa revanche. « Delaroche, raconte M. Evrard, avait donné à ses élèves, comme sujet de composition, le *Massacre des Innocents*. On peut s'imaginer les scènes d'horreurs et de carnage que s'attachèrent à représenter la plupart des jeunes artistes. Un seul avait traité le sujet d'une manière absolument neuve : dans un délicieux jardin on voyait une troupe d'enfants prenant leurs ébats. Frais et roses, tout, dans leurs physionomies, respirait la santé et la joie de vivre, mais, dans un bosquet, on apercevait la silhouette tragique d'un assassin armé d'un poignard et qui se disposait à frapper les pauvres petits. « Qui donc a fait cela? s'écria le professeur en passant la revue des compositions. — C'est moi, murmura Hamon. — Eh bien, mais ce n'est pas mal du tout. C'est même très bien, oui, c'est très bien. » Delaroche comprit ce jour-là que Hamon avait mieux à faire que de manier l'empeigne et le tranchet

pièce, il acheta une pipe, des bottes neuves, un gilet en poil de chèvre et dîna pour la première fois chez le père Lafitte, au restaurant où fréquentaient ses camarades plus fortunés.

Vrai miracle qu'il ne se soit point gâté la main à ces pieuses acrobaties! Mais, au contraire, on le voit qui s'affirme de jour en jour, qui dégage lentement, mais sûrement, sa fine personnalité artistique. Jusqu'en 1848, pourtant, Hamon n'avait pas encore trouvé sa manière, son style propre. Ce fut un hasard qui les lui révéla, comme à Puvis de Chavannes, plus tard, un hasard devait révéler le secret de la décoration murale.

Hasard? Encore faut-il s'entendre. Combien d'hommes, jusqu'à Newton, avaient vu tomber une pomme qui n'avaient point été conduits à réfléchir sur les lois de l'attraction? L'un des mots les plus vrais qu'on ait dits du génie, c'est qu'il n'est qu'une longue patience. A quelqu'un qui s'étonnait de la soudaineté de sa découverte et lui demandait par quelle voie il s'y était acheminé, Newton répondit profondément : « En y pensant toujours ». Hamon aurait pu répondre comme Newton. Le Musée de Sèvres lui avait confié l'ornementation de deux grands vases pompéïens : à la vue de ces sveltes amphores, au palper de leurs lignes harmonieuses, Hamon tressaillit et se connut tout entier. La forme des vases lui imposait son thème : il peignit sur l'un une ronde grecque, sur l'autre les mois de l'automne et du printemps. Le naturel, la grâce exquise, la langueur délicieuse de ces compositions frappèrent

vivement les contemporains. Il n'y a pas d'exemple qu'un artiste ait atteint du premier coup la perfection. Et c'est alors qu'on vit bien clairement que tout le Hamon des dix ou douze années précédentes et depuis qu'il avait été en âge de tenir un pinceau n'avait tendu qu'à préparer le Hamon des vases pompéïens, qu'autrement la perfection qu'il avait déployée dans l'ornementation de ces vases serait demeurée inexplicable. Dans les molles attitudes, dans la fine sensualité des personnages, palpitait encore, eut-on dit, un peu de l'âme inconstante et légère des artisanes de Buzulzo. Quelque temps plus tard, Hamon exposait sa *Comédie humaine*, placée depuis au Musée du Louvre et qui le fit célèbre du jour au lendemain. *La Farce*, *Ma Sœur n'y est pas*, *l'Amour et son troupeau*, *les Vierges de Lesbos*, *l'Amour en visite*, vingt autres toiles, inspirées de l'anthologie et qui en transposaient la fleur sans lui ôter de son parfum, accrurent encore sa réputation.

Des chagrins privés, auxquels s'ajouta bientôt l'appréhension secrète d'une certaine défaillance dont la critique avait injustement relevé les symptômes dans deux ou trois de ses dernières œuvres, gâtèrent fâcheusement pour Hamon cette période de production heureuse. L'extrême sensibilité de son caractère l'inclinait plus que personne au découragement. Par là encore il était Celte. Il venait d'exposer son *Amour en visite*. On connaît cette j page et l'anectode de l'Eros mouillé qui frappe à porte, commentaire exquis des vers de La F taine :

Il pleuvait fort cette nuit :
Le vent, le froid et l'orage
Contre l'enfant faisaient rage.
« Ouvrez, dit-il, je suis nu. »

Un caricaturiste, dans sa revue du Salon, remplaça les vers du poète par ces quatre mots plus grossiers que spirituels : « Il y a quelqu'un ». Ils portèrent le coup de grâce au pauvre Jean-Louis. Déjà malade et n'endurant qu'avec peine une existence qui lui était à charge, il eût sombré peut-être dans la folie ou le suicide, si l'affection d'une sœur plus jeune que lui de deux ans ne s'était trouvée à point pour le consoler, le rendre à lui-même, l'envelopper dans cette ouate de tendresse féminine si propre à tamiser les méchancetés du monde et à en affaiblir le douloureux écho.

J'ai connu personnellement Mlle Céleste Hamon. Je me souviens avec émotion de cette noble fille, frappée de cécité sur le déclin de l'âge et qui, retirée à Lannion près de ses vieilles amies, les demoiselles Gallet, s'était faite, après la mort de son frère, l'attentive gardienne de sa mémoire. Tant qu'il vécut, elle ne le quitta point. « Partons pour Rome », lui avait-elle dit au moment le plus douloureux de sa crise morale. Rome, l'Italie, l'atmosphère d'art qui fait de cette terre sacrée comme un grand musée du souvenir, ce fut le salut pour Hamon. Il s'y retrempa et de contact avec les maîtres de la Renaissance et de ntiquité sortit élargi et fortifié. Son génie, un peu èvre, avait besoin de cette leçon de virilité. S'il en ›fita, on l'a pu voir par ce *Triste Rivage*, qui reste

sa page maîtresse et où, sans rien quitter de sa grâce accoutumée, il affirma une coloration, un sentiment et un dessin si vigoureux.

Mais ce dernier effort l'avait brisé. L'hydropisie s'en mêla ; transporté à Saint-Raphaël, Hamon s'y éteignait le 24 mai 1874, à l'âge de cinquante-trois ans. La France comprit qu'elle perdait en lui un de ses meilleurs artistes, un de ceux qui l'honoraient le plus par la modestie de sa vie et la suavité de son pinceau. L'Institut prononça son éloge ; la critique, About en tête, mena son deuil. Je doute fort, en revanche, que sa perte ait été aussi vivement ressentie en Bretagne. Dans cette bourgeoisie lannionnaise, dont il fut le portraitiste officiel et qui ne lui trouva jamais de talent pour plus d'un écu, le seul souvenir vraiment précis qu'on ait gardé de Jean-Louis Hamon est « qu'il était sale comme un peigne et qu'il buvait comme un trou ». On a les souvenirs qu'on peut et c'est encore s'acquitter envers une grande mémoire que de lui rester fidèle jusque dans la clabauderie (1). J'entends bien cependant qu'en ces dernières années et ailleurs qu'en Bretagne la renommée de Hamon n'a pas été sans éprouver certains mécomptes. Pourquoi le dissimulerais-je ? Il y a du déchet dans son œuvre. Un Puvis, génie grave, réfléchi, savamment et puissamment synthétique, nous a rendus difficiles

(1) Voici pourtant qui tendrait à faire croire que tout sympathie pour Hamon n'était pas complètement éteinte che certains au moins de ses compatriotes : « Après ses premiers grands succès, dit M. Jacques Evrard, l'artiste alla faire un

sur tout ce qui regarde l'interprétation de l'antiquité et il est fort possible que Hamon, de cette même antiquité, n'ait vu que le côté pittoresque, anecdotique et frivole. Cela tient à ce qu'il ne s'éleva jamais plus haut que les alexandrins. Prenons-le donc pour ce qu'il a été surtout : un précurseur. L'honneur encore ne serait pas petit et, s'il n'y avait quelque pédanterie à trancher ici du critique, j'appuierais volontiers sur les services que Jean-Louis Hamon rendit à l'art contemporain en le ramenant aux pures sources de l'hellénisme. Mais il m'a paru plus intéressant d'insister sur les origines populaires de l'auteur de l'*Amour en visite* et des *Vierges de Lesbos*, de rechercher comment s'était formée sa conception de l'antiquité, par quelles analogies de tempérament ce petit rôdeur des grèves armoricaines s'était découvert tout d'un coup le contemporain de Moschus, de Bion et des poètes de l'Anthologie. Voilà vraiment le phéno-

---

voyage en Bretagne et il ne manqua pas de rendre visite au vieux curé de son village qui manifesta sa joie de le revoir en l'embrassant à plusieurs reprises. On causa. Hamon raconta ses débuts, ses travaux, ses succès... Le brave prêtre écoutait, ravi. Tout à coup il fouilla dans sa poche, en tira une pièce de vingt sous et, la mettant dans la main de Hamon, lui dit : « Tiens, c'est pour toi. » L'artiste, quelque peu interloqué, ne savait que répondre. « Oui, reprit le curé... *C'est pour t'acheter des noix.* » Quand il racontait cette histoire, Hamon avait les larmes aux yeux. Il conserva pendant de longues années la pièce de vingt sous du vieux curé, car elle lui rappelait une des plus douces en même temps qu'une des plus intenses émotions de sa vie. »

mène qui domine tous les autres et qui fait à première vue, du cas de Jean-Louis Hamon, l'un des plus curieux et des plus paradoxaux de ce temps.

LES GRANDS CALVAIRES DE BRETAGNE

A André Baudrillart.

Les calvaires de Bretagne sont célèbres. Il y a des calvaires dans tous les pays, mais ils n'offrent point ces proportions magistrales, cette richesse d'ornementation, cette abondance et cette variété de personnages qui signalent les calvaires bretons. Bien connus des touristes, qu'émoustille la gaillardise des inévitables diableries sculptées sur leurs entablements, ils ont l'avantage de n'être point dispersés aux quatre coins de la péninsule armoricaine : les plus fameux se pressent autour de Morlaix, dans la pittoresque région qui s'appuie aux contreforts des monts d'Arrhée — cette échine de la Bretagne, *keign Breiz*, comme les appelle un dicton populaire — et descend jusqu'à la mer par des ondulations insensibles. Et, sans doute, l'art de ces monuments est quelquefois un peu fruste; l'anachronisme n'y est point l'exception, mais la règle : les styles s'y bousculent; la pierre n'y a point d'âge. Mais un idéalisme vivace circule dans ces frises barbares, soulève les humbles acteurs de ces grands drames plastiques, assouplit ces pauvres images et les délie en quelque sorte de leur dure gaine de granit. L'âme bretonne y palpite et on l'y peut saisir ns une de ses manifestations les plus touchantes, ıs sa lutte souvent heureuse contre la matière qu'elle it par dompter à force d'entêtement, de foi profonde opiniâtre, — cette même foi qui, chez les naïfs ima-

giers du moyen-âge, suppléait à l'inhabilité du ciseau et tournait leurs gaucheries en séductions.

I

Une histoire détaillée des calvaires bretons mériterait bien de tenter nos érudits locaux, les Abgrall, les Kerviler, les Fouéré-Macé, les Louis Monnier et les Guillotin de Corson : ils y trouveraient, sur nombre de points, où exercer leur sagacité coutumière. On ne sait presque rien de ces monuments : leur origine est un mystère; leur chronologie même est incertaine. Pour quelques-uns sans doute qui appartiennent à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe (Guimiliau, Plougastel, Saint-Thégonnec, etc.), les dates sont connues et ne prêtent à aucune contestation. Mais il n'y a que trouble et confusion pour la plupart des calvaires du premier cycle (Plougonven, Runan, Kergrist-Moëllou, Tronoën-Penmarc'h et Lanrivain). Autant d'auteurs, autant de dates. Pour Kergrist-Moëllou, les plus prudents s'en tiennent à un chiffre vague — vers 1560 (1); pour Lanrivain, on donne tour à tour 1548 — Hamonic — (2) et 1551 — Jollivet. — L'écart n'est pas très sensible; mais il est considérable pour le calvaire de Plougonven, qui serait de 1606 d'après le savant abbé Abgrall et que le non moins

(1) La date exacte de son érection, autant que je l'ai pu d. chiffrer sur une des faces du monument, est rapportée dan cette incription ; « En l'an 1578, ceste fovel (??). »

(2) C'est M. Hamonic qui est dans le vrai. M. le Men, recteu de Lanrivain, a bien voulu relever pour moi l'inscription d

savant Léon Palustre reporte délibérément à 1554, l'établissant par surcroît dans les titres et privilèges de doyen des calvaires bretons (1).

En fait, et jusqu'à plus ample informé, ce très appréciable honneur, dont Palustre, un peu à la légère, gratifia le calvaire de Plougonven et que pourraient lui disputer en tout état de cause les calvaires de Lanrivain et de Guéhenno, paraît devoir revenir au calvaire de Tronoën-Penmarc'h (commune de Saint-Jean-Trolimon). Le dit calvaire dépend d'une chapelle de Notre-Dame, célèbre pour les vertus miraculeuses des poussières qu'on y recueille et qu'on mélange à la boisson des fiévreux : quoiqu'on n'y lise aucune date, M. l'abbé Abgrall le croit antérieur à 1520, mais peut-être que les dégradations du monument ajoutèrent à sa vétusté dans l'esprit de notre compatriote. La pluie et les vents de mer ont à ce point corrodé les personnages de la figuration qu'il est souvent

monument. Elle porte : « Henry Quéré a fait faire cette croix, 1548. »

(1) Cf. Palustre : *la Renaissance en France*. M. Tausserat-Radel (*L'Art en Bretagne*) adopte aussi la date de 1554, mais une confusion s'est glissée dans son texte : il parle de « Plougonver dans les Côtes-du-Nord. » Plougonver existe bien, mais n'a pas de calvaire : c'est Plougonven (Finistère) qu'il faut lire. M. Tausserat-Radel aura peut-être été induit en erreur par le fait que Gurunhuel faisait autrefois partie de la paroisse de Plougonver :

F. Le Dantec me signale dans la première de ces localités calvaire de grande proportion qui m'avait échappé jusqu'ici qu'il dit valoir celui de Plougastel, encore que moins bien ıservé. Dont acte.

impossible de les identifier (cf. l'adolescent portant un globe ou une pomme dans le panneau de l'Adoration des Mages, le moine humilié au pied de la croix du bon larron, etc.). Quelques scènes valent cependant d'être signalées : l'Annonciation où l'ange Gabriel lève un grand phylactère devant Marie agenouillée sur un prie-Dieu à compartiments, le casier inférieur faisant bibliothèque; la Descente aux Limbes, ceux-ci figurés par la gueule d'un dragon d'où l'on voit issir Adam et Eve (1); l'Adoration des Mages, avec sa Vierge-Mère couchée nue jusqu'à la taille (l'usage des chemises de lit, qui date du XVIe siècle, ne se généralisa qu'assez tard en Bretagne) et qui tend les bras à l'énigmatique sphérophore dont il fut question plus haut. Dans l'ensemble, le calvaire de Tronoën-Penmarc'h accuse bien la lourdeur des premiers âges et l'on aperçoit tout de suite que l'architecte ou le maître maçon qui l'a conçu ne s'est point mis en frais d'imagination : autour d'un massif plein rectangulaire il a disposé une corniche et un entablement propre à recevoir ses personnages. Une croix centrale et deux croix latérales plus petites dominent leur double figuration et ces croix seraient peut-être d'un style assez heureux, s'il n'y avait une évidente disproportion entre leur gracilité relative et le socle monumental qui les porte (4m,50 de long sur 3m,15 de large).

(1) « Cette représentation ingénieuse, dit M. l'abbé Abgrall (*Livre d'or des Églises de Bretagne*) a été imitée dans les au calvaires qui ont été sculptés postérieurement; mais l'idée été moins bien comprise, car, au lieu d'exprimer le séjour justes, on a semblé figurer le véritable enfer des damnés.

Voilà des défauts qui n'apparaissent pas dans les calvaires de Lanrivain, de Runan et de Kergrist-Moëllou, bien qu'on retrouve dans le premier de ces monuments le massif plein rectangulaire, mais sans la frise du premier étage et avec des dimensions réduites de moitié. On serait plutôt tenté de lui reprocher le défaut contraire et que les croix y sont trop lourdes pour l'exiguité du piédestal. Quant aux calvaires de Kergrist et de Runan, qui comptaient parmi les plus beaux et les plus anciens de Bretagne, du premier il ne subsiste plus que le socle et des débris de statues pieusement recueillis par le recteur actuel, M. Le Riguer, chez des habitants de la paroisse qui les avaient promus à la dignité de lares domestiques — encore la restauration en est-elle possible (1);

(1) Et combien elle serait désirable! L'artiste distingué chargé de cette restauration, M. Auffray, de Saint-Nazaire, n'attend que les fonds nécessaires pour se mettre à l'œuvre. « Actuellement, m'écrit-il, le calvaire de Kergrist est réduit à un massif plein octogonal sans autre ornementation que des moulures à la partie supérieure. Un des pans de ce massif reçoit un escalier parallèle à l'arc longitudinal de l'église et donnant accès à la plateforme qui portait une scène très compliquée représentant la vie du Christ. Les personnages de cette scène ont été retrouvés, au moins en grande partie, par M. Le Riguer, chez des habitants de la localité qui les avaient recueillis comme *totems* et logés dans leurs cheminées. Quelques fragments étaient encastrés dans des murs; une pierre creusée et travaillée servait d'auge. [illegible]isement, inlassablement, M. Le Riguer a tout recueilli [illegible]s de 100 statues). Sa collection présente très peu de lacunes : [illegible]t quelques statues qui, au premier examen, ne semblent [illegible]ppartenir au monument et qui trouveront sans doute leur [illegible]e quand la plate-forme sera débarrassée d'une croix moderne

— du second qu'une sorte de chaire à prêcher ou « promenoir », trois fûts de colonnes et quelques pierres ouvragées. Plus heureux que les précédents, quoique mutilé et brisé comme eux en 93, le calvaire de Lanrivain, restauré par Hernot père en 1866 (1), domine encore de sa masse imposante les tombes du cimetière

qui l'encombre en ce moment, les autres figures se rapportent bien aux scènes intermédiaires entre l'Annonciation et la Résurrection. Le centre de la plate-forme devait être primitivement occupé par une croix comme maintenant ou peut être par trois croix, ainsi qu'à Saint-Thégonnec, Plougastel, etc. Nous ne possédons actuellement que les vestiges de la croix principale, laquelle se trouve représentée fort heureusement par ses parties essentielles : le Christ (très belle figure) existe presque en entier. Quant aux personnages de la plate-forme alignés par le recteur autour du monument, quelques-uns — fort peu — sont intacts ; la plupart sont décapités. Heureusement on a les têtes. Une restauration complète du monument est donc possible. Reste à trouver l'argent. » Mais l'intervention du conseil général des Côtes-du-Nord et de la Direction des Beaux-Arts n'est-elle pas tout indiquée en l'espèce? Lors d'une récente visite au calvaire de Kergrist-Moëllou, j'avais prié M. Le Riguer — dont l'aimable hospitalité reste un des bons souvenirs de ma tournée en Cornouailles — de faire certaines recherches sur l'origine du monument. « Il n'existe, dans nos archives, m'écrit-il, aucune pièce relative à ce calvaire. Peut-être est-il en effet des frères Jézéquel qui construisirent la tour de l'église en 1554. D'autre part, Mme la comtesse du Laz, auteur de *la Baronnie de Rostrenen*, m'écrit qu'il est certainement dû à l'initiative du Baron de Rostrenen, Toussaint de Beaumanoir. Mais on n'a aucun souvenir des motifs de son érection et on ne peut rien dire de pl l'écusson est frusté. » — (Voir à l'Appendice.)

(1) « D'après les comptes fabriciens, m'écrit M. Le Men, ce restauration a coûté 2000 francs. ».

paroissial. Mais la distribution des statues paraît avoir été faite sans grande réflexion et presque au hasard : les personnages, fouillés d'ailleurs avec soin, ne font groupe que dans la scène de la Mise au tombeau. Tels sont de vrais géants et d'autres, à leurs côtés, ont l'air de pygmées. Par là et surtout par la navrante indigence de son socle (1), le calvaire de Lanrivain, moins fruste peut-être, plus poussé dans le détail que celui de Tronoën, lui reste dans l'ensemble sensiblement inférieur : à Tronoën encore, la lourdeur du massif n'allait point sans une certaine noblesse ; on y découvrait, à la longue, je ne sais quelle beauté de

(1) On pourrait en dire autant du calvaire de Kergrist-Moëllou, sinon de celui de Runan, mais tel est l'état de délabrement de ce dernier calvaire qu'on hésite à se prononcer sur son compte autrement que par hypothèse. « Les débris, dit M. l'abbé Louis Monnier, en gisent çà et là dans l'herbe : un si déplorable acte de vandalisme est dû aux « Patriotes » de Pontrieux qui, en 1793, brisèrent les trois croix et les personnages qui reposaient sur la plate-forme, mutilèrent les statues du Christ, de la Vierge et des saints qui y étaient représentés assistant à la mort de l'Homme-Dieu. Le piédestal seul résista à leur rage de destruction, non sans qu'il en gardât des traces. C'est un petit monument hexagonal : sur chacun de ses côtés se détache une triple ogive encadrée d'un fronton à rampants fleuronnés : les arcades sont séparées par de petits pinacles entre lesquels on aperçoit des niches minuscules. Au second plan existaient deux autres ogives encadrant des sujets taillés en relief sur le granit. Le socle du piédestal est d'une grande simplicité, mais la corbe forme un chapiteau sur le tailloir duquel court une belle frise de fruits et de feuilles de vigne. » (*L'Église de Runan, ses origines, son histoire. Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, septembre 1900.)

sarcophage barbare. Mais l'accord définitif de la grâce et de la majesté dans les monuments du premier cycle (1520-1560), c'est aux calvaires de Guéhenno et de Plougonven qu'il appartenait de le réaliser.

II

Le calvaire de Guéhenno, dans l'arrondissement de Ploermel (Morbihan), s'il répondait davantage au concept que nous nous faisons de ces sortes de monuments, ne serait pas loin de m'apparaître comme le chef-d'œuvre du genre. Mais la figuration en ronde-bosse du grand drame évangélique y est trop visiblement réduite à sa plus simple expression : une *Pieta*, les quatre prophètes et un portement de croix en font tous les frais; les autres scènes de la vie de Jésus (la Veillée au Jardin des Oliviers, la Flagellation, le Couronnement et la Descente aux Limbes) n'ont été pour le sculpteur que des thèmes accessoires dont il s'est hâtivement déchargé dans les bas-reliefs du piédestal. Encore ne saurait-on trop louer ce piédestal, l'élégance de son dessin, les moulures et les rinceaux dont il est délicatement brodé : composé de deux massifs pleins accolés perpendiculairement en forme de *tau* ou croix de Saint-Antoine, il est coupé, aux d[illegible] tiers de sa hauteur, par une corniche du plus pur [illegible] renaissance et flanqué à ses angles par les statues [illegible] quatre évangélistes. Rarement une ornementa[illegible]

plus discrète et plus fine, une plus exquise pondération des parties s'observèrent sur un calvaire breton(1).

Une inscription en caractères gothiques et d'orthographe étrange nous apprend que « *F. Guillouic a fait cette croua d. p. lès prochès* (de par les paroissiens?) 1550 ». Date et signature n'ont-elles point été ajoutées après coup, comme il est arrivé pour le jubé de Sainte-Croix à Quimperlé? Rien n'autorise à le supposer. Une inscription du même genre et dont je ne

(1) Comme les calvaires de Lanrivain et de Kergrist-Moëllou, le calvaire de Guéhenno fut mis en pièces sous la Terreur. Mais les habitants en ramassèrent les débris et les conservèrent précieusement. « Ce que voyant, m'écrit M. l'abbé Donet, recteur de Guéhenno, un de mes prédécesseurs nommé Jacquot songea à restaurer le calvaire. Il fit venir à cette fin deux artistes dont l'un demanda 2.000 francs et l'autre 1.200 francs. Trouvant ces sommes énormes, M. Jacquot entreprit lui-même la restauration du monument. Aidé de M. Laumaillé, son vicaire, et de quelques ouvriers du pays, il se mit courageusement à l'œuvre. Au bout de quelques mois la restauration était achevée (1853) et elle n'avait coûté que 563 francs. » L'une des particularités les plus notables du calvaire de Guéhenno est le coq juché sur une colonne décorée avec les instruments de la Passion. Érigée devant le calvaire, cette colonne ne fait pas corps avec lui. Du moins sa signification est-elle parfaitement claire. Mais de quelle partie du monument pouvait dépendre la magnifique pierre isolée que me signale dans sa lettre M. l'abbé Donet? « Elle mesure 3 mètres de long sur 0m,70 de large. La Passion de N.-S. Jésus-Christ y est représentée tout entière. D'abord N. S., revêtu des ornements sacerdotaux, commence son sacrifice. Viennent ensuite la Flagellation, le Portement de croix, le crucifiement, la Descente de la croix et la Mise au tombeau. Les personnages, en bas relief et assez bien conservés, mesurent au moins 0m,60 de haut. »

vois pas plus de raisons pour suspecter l'authenticité nous apprend que le calvaire de Plougonven « fut fait en l'an 1554 (1) en l'honneur de Dieu et Notre-Dame de Pitié et monseigneur saint Yves ». Cette fois nous en avons fini avec les massifs rectangulaires. Le calvaire de Plougonven est un polygone à deux étages et à pans réguliers, surmonté en son centre d'une grande croix épineuse à trois branches transversales, dont la plus basse porte deux centurions à cheval et la médiane deux des saintes femmes qui accompagnaient Jésus. Cette croix est flanquée de deux autres plus petites où sont pendus les deux larrons. Toutes les trois sont posées sur des socles assez larges pour porter en même temps des statues de saintes et une *Pieta*. A l'étage supérieur, sous cette *Pieta*, sont représentées les principales scènes de la Passion. Tous les personnages, moins Jésus et la Vierge, sont empruntés à la vie réelle : leur costume est celui des paysans et des bourgeois du XVIe siècle; les gardes portent le heaume, la cuirasse et les jambières; Pilate, fourré d'hermine, le mortier en tête, n'est point différent d'un bailli ou d'un présidial. La figuration du grand drame religieux se poursuit au premier étage avec les scènes habituelles de la Visitation, de la Nativité, de l'Adoration des rois mages, etc. Les personnages mesurent en général de 70 à 75 centimètres de hauteur, sauf dans la scène de la

(1) C'est la date donnée par Léon Palustre. J'avoue n'avoir pu la déchiffrer moi-même avec précision. Pourtant il m'a bien semblé que le premier 5 au moins y était.

Mise au tombeau, où Joseph d'Arimathie et un fossoyeur qui lui fait face atteignent presque la grandeur nature. Ce manque subit de proportions ne laisse pas de déconcerter. Est-ce recherche, artifice comme à Lanrivain? Je croirais plutôt que ces deux statues sont d'une autre époque et qu'elles ont remplacé des statues plus anciennes. Mais il faut s'arrêter devant la tête de Christ sculptée sur le mouchoir de Véronique. Tout le drame du calvaire revit dans ces yeux graves et résignés, dans le dessin de cette bouche si pure, dans ce front large à contenir un monde. Notons également un diable en froc de pèlerin, qui se retrousse cyniquement pour montrer ses pieds fourchus et dont l'expression, supérieurement joviale et capricante, est obtenue au moyen d'un système de lignes concentriques du plus curieux effet. On dirait une caricature de Jossot; mais ce diable est tout moderne : c'est une création originale de Jean l'Archantec, le restaurateur du monument.

J'ai insisté à dessein sur ce calvaire de Plougonven, parce qu'il est vraisemblablement l'un des premiers en date de nos calvaires bretons et aussi parce que, l'un des moins connus et des moins visités par les touristes, il est à mon sens, avec le calvaire de Pleyben, celui qui répond le mieux à l'esthétique du genre. Ni à Guimiliau, ni à Plougastel, vous ne trouverez ces proportions heureuses et ce sens de l'aménagement. Le choix d'un massif octogonal à pans réguliers témoigne d'un goût excellent. Rien ne choque l'œil; les deux étages, en retrait l'un sur l'autre, se superposent de la plus harmonieuse façon et ils sont domi-

nés eux-mêmes par des croix suffisamment garnies pour meubler le vide supérieur.

J'ajouterai que le calvaire de Plougonven, quelque peu délabré par les siècles, a été très convenablement restauré lors du jubilé de 1898. Était-il nécessaire, par exemple, que la date de cette restauration fût inscrite sur le fût épineux de la croix principale? On eût aimé comme à Guéhenno plus de discrétion. Il convient aussi de protester contre l'érection d'un grand tombeau de famille à moins d'un mètre du monument et juste en face de la porte d'entrée du cimetière. Avec sa croix massive et ses inutiles entablements, ce tombeau masque une partie du calvaire. C'est d'autant plus fâcheux que le cimetière de Plougonven est pittoresque à souhait, qu'il possède une jolie église ogivale et que, campé sur l'ourlet d'un plateau fortement déclive, on embrasse de là, comme d'un belvédère naturel, la riche vallée du Tromorgan, l'Arrhée et les premiers contreforts des Montagnes-Noires. Le soir d'hiver où je le visitai en compagnie du barde Léon Durocher, le soleil couchant dardait une oblique clarté sur le vieux calvaire, rosissait le granit et communiquait je ne sais quelle vie surnaturelle aux personnages de ces panathénées chrétiennes. Toute lourdeur s'en allait d'elles ; gravitant dans l'air ambré, elles se spiritualisaient délicieusement et atteignaient à ce degré de beauté immatérielle qui, plus qu'aucune perfection artistiq devait correspondre aux aspirations religieuses, fervent idéalisme des imagiers de la Renaissan bretonne...

III

Le pays du Léon, de Morlaix à Brest, y compris une étroite bande de l'ancien archidiaconé de Poher, est par excellence le pays des calvaires. On en trouve bien quelques spécimens isolés dans la Cornouaille du sud et du nord-est (Kergrist-Moëllou, Lanrivain, Tronoen, etc.), dans le Goëlo (Runan) et même dans l'ancien archidiaconé de la Mée (calvaire de Pontchâteau, Loire-Inférieure). Il conviendrait aussi de mentionner le calvaire de Cléden-Poher (1575), ne serait-ce que pour les deux anges qui supportent les bras de la croix et viennent ensuite se raccorder au fût par un prodige d'élasticité musculaire; le calvaire de Senven-Léhart, que l'abbé Gabriel Le Febvre croit de la même époque (1608) que l'ancienne chapelle bâtie par le marquis de Crénan, seigneur du Fœil, lequel est représenté à cheval et en harnais de guerre sur un des angles de l'entablement (1); le calvaire de Pestivien, que distingue son beau groupe de

(1) D'autres, à cause de la couronne, voient dans cette figure équestre un saint Louis. Ajoutons que le nombre des statues qui décorent le calvaire de Senven-Lehart est exactement de 12 et non de 18 ou 20, comme dit Jollivet. « Quant au badigeon dont il est question chez cet auteur, m'écrit M. l'abbé Le Febvre, les morsures du temps lui ont bien fait perdre de sa crudité... En 93, craignant pour leur calvaire, les habitants détachèrent Christ, larrons, chevaliers et statues et les enterrèrent dans un champ près de la chapelle. Le monument, quoique fort beau, ne porte que trop de traces de cet enlèvement précipité : les deux chevaux et quatre des statues ne tiennent

la Mise au Tombeau ; surtout le calvaire de Quininen, près Landrevarzec, dont on n'a pas assez vanté l'harmonieux agencement et cette originale disposition ascensionnelle des statues autour de la croix principale qui la fait ressembler à un grand arbre de Jessé...

Je ne dirai rien et pour cause, malgré leurs proportions magistrales et la juste réputation dont ils jouissent, des calvaires de Sizun, de La Martyre, de Lampaul, de Pencran, de La Forêt, de Kerfons, du Quillio, de Saint-Herbot, etc. Ce ne sont point là de véritables calvaires au sens où on l'entend ici et le nom doit être réservé, à l'exclusion des croix ornées, aux seuls monuments où se voit une figuration dramatique des grandes scènes de la vie de Jésus. Les plus réputés du genre, en outre des calvaires dont j'ai déjà parlé, sont le calvaire de Guimiliau, exécuté en sept années, de 1581 à 1588; celui de Plougastel-Daoulas, commencé en 1602 et terminé en 1604; celui de Saint-Thégonnec, qui porte la date de 1610; enfin celui de Pleyben, dont l'exécution remonte seulement à 1650.

Une particularité curieuse de ces différents calvaires, c'est que les croix qui en forment le motif principal sont presques toutes à fût épineux, bosselé ou écoté. Il y a là plus et mieux qu'une indication. Pour l'un de ces calvaires, d'ailleurs, on est fixé : c'est à la suite d'un vœu solennel, fait en 1598 pour obtenir la cessation de la peste qui désolait le Léon et la Cornouaille, que fut érigé le calvaire de Plougastel-Daoulas. De pareils vœux durent être fréquents à

que par le ciment qui relie leurs parties brisées ; l'un des chevaux est littéralement noyé jusqu'au ventre dans le ciment. »

cette époque. Aussi bien la tradition conserve le nom de croix de peste (*kroaziou ar vossenn*) à cette multitude de croix aux fûts épineux qui furent érigées, principalement dans l'évêché de Léon, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. L'apparition du redoutable fléau, ses continuels retours offensifs frappèrent extrêmement l'imagination populaire, comme en témoignent les nombreux *gwerz* qui nous sont restés de cette époque et dont les plus célèbres ont été publiés par La Villemarqué et Luzel sous le nom de *Bossen Elliant* :

« La Peste blanche est partie d'Elliant; elle a emporté sept mille et cent. — Cruel eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré, s'il eût été au bourg d'Elliant, — en voyant sept fils d'une même maison allant en terre dans une même charrette. — La pauvre mère les traînait; le père suivait en sifflant : il avait perdu la raison. »

Cette tragique extermination de toute une paroisse eut un retentissement prodigieux dans les esprits. Le *gwerz* de la peste d'Elliant synthétisa l'effroi général : après trois siècles écoulés, il est encore populaire dans les Montagnes-Noires et l'Arrhée de Berrien. Mais on sait, par les documents, que tout le bas pays fut éprouvé. Les registres des sépultures de Plouescat, dans le diocèse de Léon, parlent d'une épidémie effroyable qui ravagea cette paroisse en 1626 et 1627 : le souvenir du fléau s'y est également conservé dans un *gwerz* local quelque peu semblable à celui de la peste d'Elliant (1). Précédemment, en 1564, suivant

(1) « A Plouescat, sur la place du marché, — on trouve par-

une note de Le Men citée par Luzel, le chapitre de Quimper s'était vu obligé de déserter la ville et de tenir ses réunions dans les paroisses voisines, *propter pestem vastantem civitatem Corisopitentem*. En 1598, date officielle du vœu des paroissiens de Plougastel, nouveau retour du fléau. « Après la famine, dit le chanoine Moreau, s'ensuivit la peste, qui fut l'année 1598, un an après la paix, et ce en punition des péchés des hommes qui y étoient si débordez que l'on n'y sçavoit plus prier Dieu que par manière d'acquit. Cette peste commença par les plus pauvres, mais enfin elle s'attaqua, sans acception de personnes, aussi bien aux riches, obstant que c'estoit, disoient-ils, la maladie des gueux et en moururent des plus huppés ». C'en fut assez pour déterminer les survivants à souscrire au vœu solennel de leurs concitoyens. Des monuments comme le calvaire de Plougastel devaient coûter fort cher à établir : la peste fit ce miracle de desserrer toutes les escarcelles. Et ce qui se passa céans dut se répéter à Guimiliau, à Saint-Thégonnec, à Pleyben... Ces érections de calvaires s'accordaient on ne peut mieux d'ailleurs avec le sentiment artistique et la tradition populaire. Il n'y a pas

tout de l'herbe à faucher, — sauf dans l'étroite ornière de la charrette — qui porte les cadavres en terre. — L'église est pleine jusqu'aux seuils — et le cimetière jusqu'aux murs. — Il faut bénir le grand champ — pour enterrer tout le monde, grands et petits. — A Plouescat on ne trouverait pas — un seul garçon pour garder les moutons, — si ce n'est un jeune garçon de dix huit ans — qui a l'aposthume de la peste sur l'épaule. » (*Gwe ziou Breiz-Izel.*)

de pays où les croix soient si nombreuses qu'en Basse-Bretagne. On aura une idée de la prédilection des Celto-Armoricains pour ce genre de monuments par ce simple fait que, au début du XVIIIe siècle, Roland de Neufville, évêque de Saint-Pol de Léon, se vantait d'avoir fait élever cinq mille croix et calvaires dans les seuls chemins et carrefours de son diocèse. Aujourd'hui encore, il est difficile de s'aventurer sur une route de Bretagne sans rencontrer, au bout d'une minute ou deux, enfoui à mi-corps dans un talus ou planant sur une éminence, quelqu'un de ces monuments primitifs de la foi de nos pères...

IV

La voie ferrée de Paris à Brest laisse sur sa droite, entre Morlaix et Landerneau, un petit bourg pareil à tous les bourgs bretons, mais dominé par un groupe architectural du plus curieux effet. Ce groupe, composé d'une église ogivale, d'un ossuaire, d'un arc de triomphe et d'un calvaire, s'aperçoit distinctement du train; mais, jusqu'en 1899, la Compagnie de l'Ouest paraissait ignorer son existence. Une « halte » a été créée depuis; elle supprime le long détour par Lamnaul ou Saint-Thégonnec et vous jette tout de suite ı plein cœur de Guimiliau.

L'église, l'arc de triomphe et l'ossuaire de Guimiıu mériteraient une description à part. Mais je ne occupe ici que des calvaires bretons et je m'en vou-

drais de distraire un moment l'attention de mes lecteurs sur un sujet étranger.

Comme la plupart des monuments analogues, le calvaire de Guimiliau fait corps avec le cimetière paroissial (1). Les blêmes draperies d'un matin de janvier nous le montrèrent couché dans une brume fantômale et tout frissonnant encore de la froide veillée nocturne qu'il venait de traverser : le granit des statues était tacheté d'efflorescences blanchâtres, cette lèpre des vieilles pierres qui ne respecte pas le kersanton lui-même, le plus fin pourtant et le plus « serré » des granits armoricains. On eût dit qu'il avait neigé de place en place sur les pauvres statues. Le kersanton est la pierre la plus communément employée par les sculpteurs de la Bretagne. On l'extrait des carrières fameuses de Logona-Daoulas, près de Brest. Cambry déjà, au commencement du siècle, vantait ce beau granitello noir, quartz et hornblend mêlés, semblable au granit statuaire des Égyptiens. C'est en kersanton, aujourd'hui encore, que se font tous les monuments artistiques de Bretagne, comme ce magnifique calvaire que la piété des Bretons vient d'ériger à Lourdes et qui est sorti des ateliers du

(1) Signalons à la commission des monuments historiques la façon par trop rudimentaire dont on a restauré la croix principale : on lui a refait un fût neuf et trop voyant; mais ce fût a été si mal posé que la lourde masse qui le surplombe penche ostensiblement et menace de tomber. Hélas, dans ces restaurations hâtives de calvaires, ce n'est pas la seule faute qui ait été commise. Que d'hérésies, de sacrilèges archéologiques, il m'eût fallu relever au passage!

grand sculpteur populaire, de l'imagier par excellence de la Bretagne contemporaine, M. Yves Hernot fils, de Lannion.

Le calvaire de Guimiliau est, avec le calvaire de Plougastel-Daoulas, le plus célèbre des calvaires bretons. Il faut bien avouer cependant que les proportions en sont loin d'être aussi heureuses que celles du calvaire de Plougonven. Comme l'a remarqué M. Léon Palustre, la croix qui le surmonte ne se dégage pas suffisamment de l'ensemble : elle a l'air d'un accessoire, quand elle devrait être le principal. Cela tient à ce que le développement du calvaire, au lieu de s'opérer en hauteur, s'accuse seulement en largeur, par suite de la substitution du système des appendices rectangulaires, à moitié découpés en arcades, au système du massif octogonal.

C'est par les détails que se rachète le calvaire de Guimiliau : les personnages sont taillés sans trop de gaucherie ; les scènes, vues de près, ont du caractère dans leur naïveté. Je citerai particulièrement la fuite en Égypte, groupe d'un réalisme saisissant : la Vierge, avec l'enfant Jésus, sur l'âne ; saint Joseph devant, minable, le gippon ou jaque serré à la taille par une cordelette de pèlerin, la tête basse et traînant la jambe. Autre scène émouvante, mais qui ne se rapporte que d'assez loin au drame de la Passion : celle où *Catel-gollet* (Catherine la perdue), les cheveux défaits, les seins pendants, avec une inoubliable figure d'épouvante, est précipitée nue dans l'enfer. Un diable qui caresse le cou de sa fourche ; un autre l'agrippe par le bras ; un troisième, muffle de bourreau et de

vampiré, la saisit par derrière, ses griffes obscènes plantées à l'endroit le plus tendre du corps, sur la douce fleur de chair qui ne s'ouvrira plus à l'amour. Nous retrouverons ce groupe à Plougastel. Catelgollet est une figure très populaire en Basse-Bretagne et dont la popularité, comme on voit par les dates d'érection des deux calvaires de Guimiliau et de Plougastel, est antérieure de plusieurs années à la publication du *gwerz* fameux que le P. Maunoir consacra vers 1640 à cette infortunée pécheresse. Le thème du *gwerz* paraît emprunté d'ailleurs aux *Magicæ questiones* du jésuite espagnol Delrio. Maunoir en fit l'application à Catel, dont la légende était encore incertaine et flottante : celle-ci devint, comme chez Delrio, une jeune servante dissolue, qui, ayant célé en confession un péché « maudit et honteux », fut condamnée aux flammes éternelles et apparut le lendemain de sa mort « dans un buisson de feu, le visage plein de serpents et les yeux de salamandres », pour annoncer sa damnation à ses compagnes :

« Voici ma main, cause de mon malheur, — et voici ma langue détestable; — ma main qui a fait le péché — et ma langue qui l'a nié. — Par Marie-Madeleine — j'ai été avertie douze fois — qu'il fallait faire une confession sincère et complète — et que je serais pardonnée. — Un More (le diable) noir et gris à longue queue, — horrible avec les griffes de ses pieds, — en me menaçant de me briser la tête — r contrainte de rester bouche close. — Ma malédicti sur les mauvaises compagnies, — sur les sorcier les soirées! — Ma malédiction sur les bals et

danses — qui m'ont fait tomber dans le péché!... »

Il y a peu d'années encore, quand les prédicateurs bretons, pour dramatiser leurs prônes, se servaient de tableaux sur châssis volant où les sept péchés mortels étaient représentés par des animaux, l'orgueil par un paon, la gourmandise par un cochon, etc., etc., c'était Catel-gollet qui, de temps immémorial, dans ces naïves figurations, symbolisait la luxure. L'un de ces prédicateurs, l'abbé Le Roux, mort vers 1860, s'était fait une spécialité du type. Retroussant sa soutane, il imitait Catel-gollelt entrant au bal et déployant ses grâces. Tout le monde riait aux éclats, mais bientôt survenait Belzébuth, qui saisissait sa proie. Catel se débattait en vain ; elle tombait en enfer avec des rugissements si horribles, dit Benjamin Jollivet, « que les auditeurs, glacés d'effroi, s'échappaient par toutes les portes, croyant avoir le diable à leurs trousses » (1).

La représentation plastique de cette sombre anecdote ne devait pas avoir moins de prise sur les Bretons du XVIe siècle que les prônes mimés de l'abbé Le Roux sur nos contemporains. Mais le martyre et l'enfournement de Catel-gollet ne sont point la seule originalité du calvaire de Guimiliau : celui de Plougouven n'affichait aucune préoccupation utilitaire ; dans le calvaire de Guimiliau on remarque tout de suite, entre les deux appendices de face, un enfonement destiné à recevoir un autel et une statue ıtronale. De fait, les voici. La statue ne porte au-

1) V. plus loin *le Curé breton.*

cune inscription : c'est peut-être saint Pol, peut-être aussi saint Miliau, qui a donné son nom à la paroisse et dont le pardon se tient le troisième dimanche de juillet. On s'y rend de dix lieues à la ronde. Saint Miliau, roi de la petite Cornouaille, que son frère Divrod assassina traîtreusement vers 531 pour prendre sa place, est souverain, dit-on, contre les furoncles et les clous : *Sant Miliau a zo mad evit ann heskizi !*

Une autre particularité notable du monument de Guimiliau est l'escalier intérieur ouvert dans l'un de ses appendices. Pourquoi cet escalier? Il est facile de le deviner : tout de même que, les jours de pardon, l'autel du soubassement servait pour la célébration du culte (1), la plate-forme qui dominait l'autel devait servir d'ambon ou de chaire à prêcher. Les chaires intérieures des églises sont d'époque relativement récente. Les plus anciennes remontent à la fin du XIIIe siècle et ce sont des chaires italiennes. Dans les églises du nord de la France, ce n'est guère qu'au XVIe siècle qu'elles s'établissent définitivement. Mais en Bretagne, où, à certains jours de l'année, faute de place, les grandes manifestations du culte se déploient en plein air, tantôt on adosse la chaire à l'une des faces extérieures de l'église, tantôt on l'isole sur un massif plein au milieu du cimetière. Chaire et massif viennent-ils à manquer? Le « promenoir » du calvaire en tient lieu. « De nos jours encore, dit M. René Kervi-

(1) C'était aussi l'usage, paraît-il, que les nouveaux prêtres y célébrassent leur première grand'messe.

ler, à l'époque des grands pèlerinages, le calvaire de Pontchâteau est une estrade toute dressée pour les semeurs de la parole divine. » La plate-forme du calvaire de Guimiliau dut remplir une destination semblable; de cette tribune en plein air, la voix du prédicateur, les jours de pardon, pouvait couvrir d'énormes espaces, remuer jusqu'en ses confins extrêmes la marée humaine qui se pressait dans le cimetière et sur le placitre. Et telle fut aussi, je pense, la destination primitive de la plate-forme du calvaire de Plougastel-Daoulas (1) qui n'est qu'une réplique magistrale du précédent. Heureusement qu'à Plougastel, les dimensions étant plus grandes, le défaut de proportions n'est pas aussi sensible. Les faces droites du massif central ne sont plus étranglées entre les projections en diagonale; la pénible confusion qui choquait l'œil dans le calvaire de Guimiliau, si elle ne disparaît point tout entière, est fortement atténuée par l'ampleur et la bonne disposition des jours. Au lieu d'une croix unique, il y en a trois qui meublent le vide supérieur et dominent la figuration sans l'écra-

(1) Comme type intermédiaire du genre, mais plus voisin cependant de la chaire à prêcher que du calvaire, on pourrait citer la tribune circulaire en granit, de 2m,30 de hauteur, qui s'élève dans le cimetière de Pleubian (Côtes-du-Nord). Cette chaire-calvaire, comme l'appelle M. Kerviler, n'est pas seulement remarquable par la croix qui la domine : « Les faces extérieures de la Tribune sont sculptées et représentent des scènes de la Passion. Aux jours des grandes solennités religieuses, les recteurs de Pleubian y prêchent encore l'évangile aux fidèles assemblés ». (*Les chaires extérieures en Bretagne.*)

ser. Le calvaire de Plougastel est-il de la même main que celui de Guimiliau? On le croirait L'architecte se serait donc corrigé à sa seconde tentative et aurait profité des écoles et des tâtonnements de la première.

Il est seulement dommage que son nom, si tant est, comme on le verra plus loin, qu'il ne figure point sur l'une des incriptions du monument, se soit définitivement perdu; mais c'est un sort commun à la plupart des faiseurs de calvaires. On n'en connaît avec précision que deux : S. Guillouic, dont nous avons relevé le nom sur un cartouche du calvaire de Guéhenno, et Yves Ozane, dont le nom est inscrit sur la table du calvaire de Pleyben. Il y a bien quelques chances aussi pour que le calvaire de Kergrist-Moëllou doive être attribué aux frères G. et P. Goséquel (sans doute Jézéquel), architectes de la tour. Mais, pour les autres calvaires, c'est l'incertitude même : leurs architectes sont restés anonymes et l'on ne connaît pas davantage le nom des naïfs imagiers qui en assurèrent l'exécution et taillèrent les personnages des entablements.

A Plougastel, le nombre de ces personnages est de plus de deux cents. Comme toujours, ils pèchent par un absolu dédain de la couleur locale. Leur costume est celui de la fin du XVIe siècle et beaucoup ont toute l'apparence de portraits. C'était l'époque par excellence où, dans les moindres bourgs de Bretagne, aux fêtes votives, aux foires, aux marchés, on jouait ces mystères de la Passion dont les acteurs, comme à Oberammergau, se recrutaient dans le peuple,

parmi les artisans et les laboureurs de la localité. Sans doute, pour composer leurs figurations, les imagiers de Plougastel-Daoulas, comme ceux des autres calvaires de Bretagne, n'eurent-ils qu'à regarder autour d'eux et à s'inspirer de leurs souvenirs personnels. De là, exception faite pour les personnages sacrés, le réalisme des attitudes et des physionomies. Il est poussé à Plougastel plus loin que partout ailleurs. Callot eût signé telle de ces statues, des groupes entiers parfois, bien dignes de sa verve populacière et bouffonne. L'une des scènes les plus étranges est l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem : le Messie s'avance au pas de sa mule, précédé par des sonneurs bretons en *bragou-braz*, jouant du biniou, de la bombarde et du tambourin. La scène désormais classique de Catel-gollet est traitée à Plougastel d'une façon un peu différente de Guimiliau : l'enfer, cette fois, est représenté par une énorme gueule de dragon — l'*Infernum* des mystères, qui bâillait pareillement au ras des tréteaux — où des diables grotesques précipitent la malheureuse fille tête-bêche avec d'autres damnés. Quant à la date du monument, elle est constatée par deux inscriptions en capitales romaines ainsi libellées :

CE MACE FUT ACHEVE A A 1602. M. A. CORRE
F. PERRIOU BAOD CURE
1604 J. KGUERN : L. THOMAS : O. VIGOU
FAB. ROUX CURE

Peut-être le Corre mentionné dans la première inscription est-il l'architecte du monument ; M,

comme le propose Fréminville, serait alors pour *Maître*. L'hypothèse n'a rien de choquant.

V

Tel quel, le calvaire de Plougastel, une fois le genre admis, marque un progrès très réel sur le calvaire de Guimiliau. S'il est vrai cependant, comme le veut M. Léon Palustre, que, dans le domaine de l'art comme dans la vie courante, rien ne soit aussi difficile que d'observer longtemps une juste mesure et qu'on n'évite généralement un excès que pour tomber presque aussitôt dans un autre, c'est ce que tendrait à démontrer le calvaire de Saint-Thégonnec, où les trois croix de Plougastel-Daoulas, qui dominaient si artistement la figuration groupée à leur pied, s'élargissant outre mesure et se surchargeant de nouveaux personnages, n'ont plus pour base qu'un étroit massif rectangulaire pareil à une boutique ambulante, à un petit éventaire d'objets de piété.

Disproportion d'autant plus fâcheuse qu'à côté de ce calvaire avorté le cimetière de Saint-Thégonnec possède une intéressante église et un magnifique ossuaire du XVIIe siècle, qui est proprement le bijou du genre. Thégonnec lui-même, le vieux thaumaturge qui donna son nom à la paroisse, est représenté en costume d'évêque sur le calvaire, dans une niche creusée au-dessus de l'autel; mais on ne voit point

à côté de lui, comme sur le portail latéral de l'église, le bœuf qui, suivant la tradition, aurait spontanément charroyé les matériaux avec lesquels il édifia son ermitage. Réduite au strict minimum, la figuration du grand dramé religieux sculpté sur les frises du calvaire de Saint-Thégonnec est moins dramatique aussi qu'à Guimiliau et à Plougastel. Mais il faut mettre hors de pair l'émouvante *Pieta*, la Vierge-Mère affaissée au pied de la croix principale. Signalons enfin, à côté de Pilate, un soldat romain qui tient un cartouche où on lit : *Ecce Homo*.

Un dernier calvaire nous reste à visiter. C'est le plus moderne des grands calvaires bretons : une inscription, gravée sur la table de la Cène, nous apprend qu'il fut « fait à Brest par V. IV. (Yves?) Ozane, architecte »; une autre, qu'il fut construit en 1650, en plein XVIIe siècle, et voilà bien ce qui en fait l'étrangeté.

Tout, en effet, dans ce calvaire, revêt un caractère d'archaïsme très prononcé. Nous sommes sous Louis XIV, et les acteurs de la Passion se présentent à nous avec les pourpoints tailladés, les fraises et le harnois de guerre des contemporains de Henri II. Faut-il croire qu'Ozane, comme on l'a supposé, s'est borné à copier d'anciens modèles? A-t-il cru, ce faisant, donner à son œuvre une façon de couleur locale et le recul nécessaire pour permettre de la mieux juger? Toutes les suppositions sont permises.

Mais Ozane, s'il s'inspire de ses prédécesseurs, ne les copie point servilement. M. Léon Palustre signale avec raison l'évidement du massif central

comme une des modifications les plus heureuses qu'on doive à cet architecte : la plate-forte du calvaire porte sur deux passages voûtés qui se croisent à angles droits, et l'on comprend mieux ainsi le rôle des projections en diagonale, qui ne sont plus seulement en apparence, mais en réalité de véritables contreforts. Les arcades de la partie supérieure ont disparu ; le mur se montre plein du haut en bas. De même la frise qui court autour du calvaire et qui avait beaucoup trop de hauteur à Guimiliau et à Plougastel est ici en rapport plus rationnel avec la base (1/5 environ). Enfin les groupes sont distribués avec plus d'art ; il y a moins d'encombrement.

Guéhenno mis à part et pour les raisons déjà exposées, le calvaire de Pleyben est certainement, avec celui de Plougonven, le mieux proportionné, le plus artistique de tous les calvaires bretons. Il clôt magistralement la série que le calvaire de Tronoën-Penmarc'h avait dignement ouverte quelque cent ans plus tôt.

VI

A partir de 1650, en effet, on ne trouve plus en Bretagne de calvaires proprement dits, j'entends avec figuration dramatique empruntée à la vie du Christ (1)

(1) Le calvaire de Pontchâteau (1709-1714), érigé par le bienheureux Louis de Montfort, est plutôt un « chemin de croix »

On peut remarquer aussi que c'est l'époque où les grandes épidémies prennent fin. La foi n'est pas

---

qu'un calvaire. Autour d'un tertre artificiel de 20 mètres de haut et de 600 mètres de circonférence, des stations représentant la vie de Jésus sont disposées le long d'une route en lacet. Nulle trace de monument en tout cela. Tout au plus pourrait-on découvrir dans le calvaire de Pontchâteau et à défaut de préoccupation esthétique un nouvel argument en faveur de la persistance singulière du goût des Celtes pour les barrow ou *tumuli* : il donnait si peu à l'origine l'impression d'un monument qu'on y voulait voir une manière de redoute dont les Anglais auraient pu se servir contre nous en cas de débarquement et que sa destruction immédiate fût ordonnée en conseil royal. Restauré en 1748, détruit à nouveau sous la Révolution, relevé une deuxième fois de ses ruines en 1821, le calvaire de Pontchâteau domine un immense panorama de pays (32 paroisses) et aurait été érigé à l'endroit même où des habitants de la contrée, le 11 janvier 1673, virent « des croix lumineuses environnées d'étendards qui descendaient du ciel sur le sommet de la lande ». La plupart des stations et des grottes de la « Jérusalem bretonne » n'ont été achevées qu'en ces dernières années.

« Nous aussi, m'écrit M. l'abbé Barré, directeur du pèlerinage, nous avons fait appel au peuple breton, l'invitant à nous venir en aide, d'abord pour transporter les matériaux du Prétoire, puis, l'année suivante, pour extraire et mettre en place les énormes blocs de la grotte de Gethsémani et creuser le torrent du Cédron. Ce n'était qu'un essai. Quarante paroisses nous envoyèrent leurs hommes. Nous avions journellement de 3 à 400 travailleurs volontaires. Les femmes réclamèrent l'honneur de faire la Voie Douloureuse : travail considérable, poursuivi avec une foi et un élan admirables ! Mais ceci n'était qu'une préparation aux travaux du calvaire lui-même. Pendant cinq années, 120 paroisses vinrent nous offrir leur concours. Nous pouvons évaluer à plus de 120.000 le nombre des journées offertes gratuitement par 80.000 personnes différentes. Nous

moins profonde dans le peuple, mais elle n'est plus surexcitée et comme chauffée à blanc par l'apparition périodique des terribles fléaux qui passaient pour les signes visibles de la colère de Dieu. Dès l'instant que ces fléaux cessent, le faisceau des terreurs individuelles se relâche ; l'exaltation tombe ; les consciences reprennent leur niveau : il n'est plus nécessaire d'en appeler à Dieu par l'une de ces grandes manifestations concrètes, par l'un de ces grands *mea culpa* plastiques que furent à l'origine les calvaires bretons. La plupart d'entre eux ont ainsi perdu de leur signification primitive. Ils ne répondent plus aux besoins

---

avons eu certains jours jusqu'à 1.200 travailleurs à la fois. Beaucoup faisaient à pied 6 lieues et davantage. Un jour, des femmes pauvres qui n'avaient pas de quoi payer le chemin de fer sont venues à pied de 12 lieues de distance. Elles étaient parties la veille. Les plus éloignées partaient d'ordinaire à minuit, parfois à dix heures du soir, pour être ici à 5 heures du matin. Un jour, un train spécial nous amena 800 travailleurs. Un autre jour, il nous en amena 600. Certains de ces travailleurs avaient fait à pied 4 lieues pour se rendre à la gare. Pour cela il leur avait fallu se mettre en route à minuit. Ils avaient dépensé 4 francs pour leur billet de chemin de fer. Après avoir travaillé toute la journée, ils repartaient heureux d'avoir contribué à une œuvre appelée à mieux faire connaître et aimer Jésus-Christ, contents d'avoir par là une part à la gloire et au bonheur des apôtres. Souvent ils ne pouvaient être de retour chez eux qu'à minuit. C'était la journée complète. Mais plus il y avait de fatigue, plus il y avait de joie, car il y avait plus de mérite. »

Ne croirait-on pas lire une scène du moyen-âge ? La vie publique et privée, dans les campagnes bretonnes, est pleine d'anachronismes du même genre.

du culte, qui s'est retiré des cimetières et des places publiques, sauf en certaines circonstances exceptionnelles. Tels quels, ils constituent, pour l'archéologue, le plus précieux des documents, la plus expressive peut-être de toutes nos pages d'histoire locale. On n'y doit toucher qu'avec respect.

LE CURÉ BRETON

A mon cher et vénéré maître M. Fouyé.

C'est décidément l'abbé Gayraud qui tient la corde et dont la candidature a chance de s'imposer, dans l'arrondissement de Brest, pour la succession de Mgr d'Hulst. Quelle levée de soutanes à propos de cette succession! Elle était à peine ouverte qu'on voyait surgir de partout des robes noires et violettes et des bâtons pastoraux agitant des programmes polychromes. Le bruit de ces discussions est venu jusqu'à Paris, où l'on ne connaissait qu'assez vaguement le dessous des candidats. Sans quoi aurait-on pu prendre au sérieux un abbé M..., fort brave homme, sans doute, philologue averti, mais qui manque un peu d'équilibre et ne pèche point par l'austérité?

Tout autre est, d'ordinaire, le prêtre breton. A la vérité, il ne faut point le chercher dans les villes : on l'y connaîtrait mal ou difficilement; il faut le prendre dans son milieu de culture, à l'air libre, parmi les laboureurs et les matelots. Il est du peuple, né pour le peuple. On le voit bien à sa charpente, à ses mains larges, à cette tête dure où languissent des yeux de rêve, les beaux yeux tristes et fins de la race.

Il a presque désappris le français du chef-lieu. Comment le parlerait-il et à qui? La confession, le

prône, les prières se font en breton. Lui-même, c'est sa langue maternelle. Il n'en connut pas d'autre jusqu'au jour où « monsieur le recteur », remarquant au catéchisme son air docile et appliqué, le demanda aux siens pour en faire un prêtre. Et voici qu'après les longues années d'étude, après le séminaire, le diaconat, l'ordination, à vingt-cinq ans il est revenu de la ville. Monseigneur l'a nommé vicaire dans quelque cure perdue de la Cornouaille ou du Goëlo ; il y attendra de passer recteur à l'ancienneté. C'est l'existence la plus unie. Elle tient toute dans les exercices de son ministère. Il n'est point jusqu'à la direction de ses affaires domestiques qui ne soit laissée à la vénérable et discrète *carabassenn*, sorte de maître Jacques féminin, Atlante de presbytère, qui, sur ses robustes épaules, porte sans faiblir la responsabilité des triples fonctions de gouvernante, de cuisinière et de sacristine. S'il s'absente de la paroisse, c'est seulement pour un pèlerinage ou une conférence. « O Breiz-Izel, dit un *gwerz*, Bretagne, terre sacrée des marins, des bardes et des prêtres ! »

Surtout des prêtres. Le même respect, mêlé de crainte, les y entoure qu'autrefois. Du jour que leur enfant est entré au grand séminaire, ses parents ont cessé de le tutoyer et de l'appeler par son prénom. Il y a eu abdication de l'autorité paternelle. Abdication toute volontaire, toute spontanée, prévue du père et par avance acceptée du fils, celui-ci et celui-là conscients d'une subite interversion dans les rangs qu'ils occupaient. Et, chez la mère aussi, la tendresse s'est voilée, s'est faite discrète et humble, comme de

ces vieilles servantes dont l'affection pour le maître nourri par elles se retient du sentiment de leur infériorité domestique. — « Monsieur notre fils est arrivé en vacances... Monsieur notre fils rentre après demain au séminaire... » — Pour les voisins mêmes, pour les compagnons d'âge des premiers jeux, ce n'est plus Yves, Corentin ou Hervé, mais *Monsieur* Yves, *Monsieur* Corentin, *Monsieur* Hervé. La marque de Dieu est sur lui et tous l'honorent en lui. Combien plus, quand il aura reçu l'ordination !

Ce peuple est foncièrement théocratique; les plus habiles lois du monde n'y pourront rien. Le prêtre, chef absolu et spirituel, le demeure presque partout ici au temporel. Il n'y a pas longtemps qu'à l'île d'Houat le curé faisait office de maire, de syndic, de notaire et de juge ; il recevait les testaments, décidait entre les parties et négociait directement les affaires de la corporation des gens de mer avec le commissaire de l'Inscription maritime. On ne s'en plaignait point. Aujourd'hui encore, et à quelques paroisses près, le curé reste l'arbitre le plus invoqué et le mieux écouté. Cela se marque à ses prônes; ce sont moins des sermons qu'une consultation sur les sujets généraux les plus variés : récoltes, marchés, foires, élections. Il décide souverainement et de tout. Quand on a voulu vaincre l'opposition des campagnes à la vaccine, il a fallu s'adresser au clergé; son intervention n'a pas été moins efficace dans les épizooties. Qui dit prêtre, pour le Breton, dit science, possession de soi, autorité.

On l'appelle même pour les affaires de famille. Il

est ou se croit si bien de la famille qu'il intervient spontanément si on ne l'a pas appelé. C'est ainsi que Belle-Isle-en-Terre garde le souvenir d'un redoutable vieillard, brusque, colère, fantasque, au demeurant le meilleur homme du monde, qui s'était institué le commissaire de police de sa paroisse. Lorsqu'une dispute éclatait dans un ménage, l'abbé Le Roux (c'était son nom) accourait avec sa matraque et en besognait jusque-là que mari et femme implorassent comme une faveur de se raccommoder. « La danse était-elle trop bruyante ou se prolongeait-elle trop avant dans la nuit, dit Benjamin Jollivet, il surgissait tout d'un coup au milieu des danseurs qu'il apostrophait et houspillait de si belle manière qu'on les voyait fuir de tous côtés comme chats qu'on échaude. Il appelait cela *distribuer des bouquets*, et les bouquets de l'abbé Le Roux étaient plus redoutés encore que son bâton. »

Il lui arriva un jour, et avec un visiteur de marque, une aventure que je ne crois point très connue et qui peint admirablement la bonhomie naïve de ces vieux desservants de campagne. L'abbé, qui avait quelque peu chouanné dans sa jeunesse et qui s'en ressentait dans son automne, réclamait depuis longtemps un vicaire. Il avait écrit directement au roi Louis-Philippe, mais sa lettre était demeurée dans les cartons. Comme il se disposait à en écrire une seconde, on vint lui dire que le prince de Joinville, qui arrivait de Brest, s'était arrêté à Belle-Isle pour déjeuner. L'abbé ne prend point le temps de changer de soutane. Il court à l'hôtel; il ne se fait point annoncer; il ne

frappe même point; il entre, marche droit au prince, qui tournait le dos à la porte, et, lui tapant sur l'épaule :

— Bonjour, mon fils; comment vas-tu?

Le prince se retourne, étonné; mais devant le vieux prêtre qui le regarde en souriant, il se lève et salue avec respect.

— Bien, bien, mon fils, reprend l'abbé. Je savais déjà que tu es un bon enfant et je venais te charger d'une commission pour *monsieur* ton père. Nous avons été dans le malheur tous les deux; lui aussi a mangé le pain de la douleur; il n'a pas dû l'oublier. Cependant je lui ai écrit et il ne m'a pas répondu. Il n'a pas toujours été assis sur le trône (je dois dire que la tradition attribue au vieux prêtre une expression sensiblement plus énergique); qu'il se tienne sur ses gardes!...

Et, après une pause où il parut prendre une détermination qui lui coûtait, se dressant avec un geste brusque :

— Tiens, mon cher enfant, je ne veux pas en dire davantage; il est ton père et je ne te ferai pas de peine. Mais tu lui diras que je suis accablé de fatigues de toutes sortes et que, s'il ne m'accorde pas le traitement d'un vicaire, c'est tant pis pour lui : *je lui enverrai un bouquet...*

L'abbé Le Roux n'est point une exception; il court de ces vieux desservants bretons mille et une anecdotes qui les montrent, comme il fut, bonnes gens, simples gens, d'écorce un peu rude, mais de conviction ardente, cumulant volontiers, au plus grand bien

de la foi, le spirituel et le temporel. Ils avaient connu de durs moment sous la Terreur et pendant l'émigration et, si quelques-uns y révélèrent une âme plus frénétique qu'il n'était nécessaire, beaucoup aussi y firent briller les pures lumières de l'apostolat. Hommes de ressources avec cela ! En 1858, lors de ce voyage triomphal à travers la Bretagne où, dans un toast mémorable, Napoléon III ne craignit pas d'employer une expression qui effrayerait aujourd'hui les plus libéraux de nos gouvernants et salua « la nation bretonne » groupée autour du chef de l'État et de sa famille, on s'égaya fort, dans la suite du souverain, d'un vieux recteur nonagénaire dont les cheveux en cadenette battaient sous un tricorne de feutre peluché comme on en portait sous l'ancien régime et qui, juché sur un bidet de Brasparz, une houssine à la main, la soutane retroussée, gras et rose à plaisir, trottait comme un cavalcadour à la portière du landau impérial. L'empereur, que cette juvénilité amusait, se fit présenter le bonhomme au relais de Quimper.

— Sire, dit l'évêque qui était chargé de la présentation, vous voyez céans le plus grand celtiste de votre empire : il a porté jusqu'en Livonie le renom de la langue bretonne.

— Contez-moi cela, monseigneur, dit Napoléon III.

C'était toute une histoire et que j'abrège bien à regret : l'abbé, ancien aumônier de Puisaye, roulé à travers le monde par le flot de l'émigration et déposé, après de longues erreurs, sur l'inhospitalière plage de Riga ; personne pour l'y secourir ; son escarcelle à sec ;

l'hôpital pour suprême ressource... En ces lamentables conjonctures, il apprend qu'un négociant du pays cherchait pour son fils un professeur d'italien. L'abbé se présente. D'italien, il n'en sait pas un traître mot.

— Bon ! se dit-il, avec une grammaire et un dictionnaire, je ne suis point si sot que je ne puisse toujours me mettre d'une leçon ou deux en avance sur mon élève.

Et notre abbé de battre toutes les librairies de Riga à la recherche d'un rudiment italien. Peine perdue ! De rudiment italien à Riga on n'en connaissait ni peu ni prou et le dernier libraire auquel il recourut lui confia qu'il s'écoulerait bien un grand mois et demi avant qu'on en pût faire venir de Florence ou de Milan.

L'abbé se gratta la tête : comment occuper ce mois et demi? Bopp n'avait pas encore inventé la grammaire comparée; l'abbé, fort heureusement, possédait quelques notions de linguistique générale. Encore fut-il au bout de son rouleau plus vite qu'il ne pensait : le jeune Russe, son élève, montrait une désolante aptitude pour les langues; l'abbé sentait sa science s'épuiser et le moment allait venir où maître et disciple en toucheraient le fond. Il ne restait plus qu'une ressource au malheureux précepteur : c'était de recourir au bas-breton, sa langue maternelle, et de l'enseigner à son élève sous le nom d'italien. Ce qu'il fit avec de grands soupirs, car sa conscience n'était point en repos, et il commençait à vérifier la sagesse de l'adage :

Culpa trahit culpam, post culpam culpa revertit,
Et post tot culpas cogeris ire foras...

« Un mensonge en entraîne un autre et de mensonge en mensonge... » Hélas, pourrait-il s'arrêter à temps, prévenir les terribles effets du comminatoire distique? Il l'essaya, mais vainement voulut-il s'attarder à l'alphabet, aux mutations et autres bagatelles de la porte : quand les rudiments demandés arrivèrent à Riga, le jeune Russe avait marché d'un tel pas dans la connaissance du bas-breton qu'il était impossible de lui faire rebrousser chemin. Coûte que coûte, pour que sa supercherie ne fût pas dévoilée, il fallut que l'abbé continuât d'enseigner à son élève la langue de Nominoë et d'Allan Barbe-Torte. Le mal n'eût point été si grand, après tout ; mais le père du jeune Russe eut vent de l'installation d'un consul italien à Riga et, jaloux de contrôler les progrès de son fils, s'empressa de lui demander audience. L'abbé se vit perdu. Il fut sur le point de déguerpir et de planter là le consul, le jeune Russe et son père. La réflexion lui fit voir le danger de cette conduite. Le père l'avait chargé des présentations : il s'y prit si bien et dans un latin si volubile que personne n'y comprit goutte. Le consul répliqua en pur toscan; le jeune Russe, croyant avoir mal entendu, y alla quand même de son petit compliment en bas-breton; sur quoi le père, qui ne prenait point garde à l'étonnement du consul, grogna quelques mots de slave pour exprimer toute sa satisfaction. L'honneur était sauf et l'abbé, qui s'était hâté de lever la séance, reçut ce mois-là les appointements d'une année.

« Lorsqu'un recteur est aimé, écrivait le président Habasque en 1832, il a sur le paysan breton une influence toute puissante. Il le gouverne dans ses moindres actions. Qu'on juge du rôle que joue un maire lorsqu'il se trouve en opposition avec lui! » Cela est resté vrai à la lettre : il n'y a point d'autorité qui, en opposition avec la sienne, la contraigne ou lui résiste. Le prêtre d'abord. Dans les centres industriels où ils s'expatrient, à Trélazé, au Hâvre, à Saint-Denis, à Grenelle, les Bretons ont un aumônier à eux, du pays, qui les confesse et leur parle en chaire dans l'idiome national. Cette voix deux fois sainte les sauve de leur grand mal, la nostalgie.

M. Louis Hémon, dans un discours plein d'une belle et sombre éloquence, M. Arthur Dessoye, dans une étude récente sur *le Parti libéral et les missions bretonnes de 1818 à 1827*, d'autres encore ont dit combien est profonde cette emprise du clergé breton.

Mais M. Hémon est député et M. Dessoye est le vice-président de la *Ligue de l'Enseignement*. Ames droites, intelligences réfléchies, ils sont des hommes de parti et ne s'en cachent point. Puis l'un et l'autre avaient surtout en vue le Finistère. Je dirai mon sentiment tout net et qui est que ce que nous avons peine à concevoir, dans ce Paris tolérant jusqu'au scepticisme, s'explique fort bien en un département comme le Finistère, tout frémissant encore des dernières luttes civiles et qui n'attend qu'un mot pour les reprendre. Le clergé m'y paraît un des meilleurs qui soient, appliqué à ses devoirs, extrêmement probe et convaincu. Comme dans les autres départements de

l'Ouest et plus encore, il se recrute surtout dans les campagnes, qui sont une matrice inépuisable de forces spirituelles et morales, mais qui les donnent comme elles viennent, rudes, primitives et mal dégagées de leur gangue. Le séminaire ou, du moins, l'éducation qu'on y reçoit ne mord point sur ces natures réfractaires. Loin de les assouplir, il semble qu'au contraire elle les bande et les tende et leur communique un ressort qu'elles ne connaissaient point. Un tel clergé a quelque chose d'une milice, et c'en est une en effet, avec toute la force agissante, l'esprit de combativité, les allures offensives d'une troupe de partisans.

De quel ensemble elle a donné au 16 mai! Quel élan! Quels assauts furieux! Quelle conviction surtout! Il n'y a plus que ce clergé-là qui soit capable de faire des martyrs et des saints. Mais on conçoit aussi en quelle posture il mettait vis-à-vis de lui la société laïque, obligée de se tenir perpétuellement sur la défensive et de lui rompre en visière à tous les instants.

La parole du Saint-Père a changé tout cela : le prêtre breton, qui ne brûlait point d'une amour immodérée pour Marianne, s'est sincèrement rallié à l'ordre de choses établi. Pourquoi suspecter sa sincérité et de quel droit? La suspectent-ils, ces électeurs paysans qui se rangent sans hésiter du côté de M. l'abbé Gayraud et de la République contre M. le comte de Blois et la monarchie? Sans doute, c'est le prêtre qu'ils suivent et sans trop regarder à la couleur de son drapeau. Mais justement le prêtre n'est tant

ici que parce que la religion est demeurée la grande, presque l'unique chose. A qui voudrait revivre, respirer d'une même haleine tout le moyen âge hiératique, il faudrait venir, les soirs de mission ou de jubilé, dans ces petites églises bretonnes d'où la foule trop dense déborde longuement par delà le porche sur les tombes et les murs d'enceinte du cimetière. Le paradis, l'enfer, le purgatoire, qui sont l'obsession de la race, sont aussi les thèmes ordinaires des prédicateurs. Cambry n'y comprit rien; il parle avec indignation « des dialogues institués par les missionnaires de Basse-Bretagne entre deux têtes de morts » et qu'accompagnaient un commentaire et des apparitions si effroyables qu'il n'était point rare de voir des femmes avorter dans l'église.

On en a dit autant des pièces d'Eschyle. Ces sortes de scènes étaient excellentes, au moins, pour induire les pêcheurs à résipiscence. Elles étaient de tradition dans l'église bretonne, qui les avait empruntées en partie de Le Nobletz et elles n'ont point encore disparu de toutes les paroisses. Le Père Maunoir s'y acquit une célébrité au XVIIe siècle; il n'avait point son pareil dans l'explication des tableaux volants : *l'âme en état de péché*, *l'âme contrite*, *l'âme en état de grâce*, *l'âme dans l'épouvante*, *la mort du pêcheur*, *l'enfer*, etc.

Ce même abbé Le Roux, qui a laissé dans l'imagination populaire un souvenir si pénétrant et le plus précieux du monde à consulter, excellait aussi dans le maniement et l'explication des tableaux volants. Les siens représentaient les sept péchés capitaux et

les quatre fins dernières. Un paon symbolisait l'orgueil, un cochon la gourmandise, etc. ; il ne s'y voyait qu'une figure humaine : Catel-gollet qui incarnait la luxure. Monté sur une longue table, dit son biographe, une baguette blanche à la main dont il frappait les tableaux, l'abbé allait et venait, imitant Catel qui entrait au bal ou faisant la roue et se renversant comme les farauds de village ou crispant ses doigts, à la façon des ladres, sur un or imaginaire. Il y avait tant de vérité dans ses imitations que de dix lieues à la ronde on se rendait au prône pour l'entendre.

Ne sourions point trop de ces naïvetés. Les religions qui tournent au déisme philosophique sont bien près de leur déclin ; celles-là seules sont restées profondes et ancrées au cœur des foules qui ont gardé la rouille des vieux âges. Et puis tout n'est point méprisable dans cette autorité du curé breton. Portalis avait imaginé sous main de ressusciter les monitoires qu'il estimait d'un merveilleux secours pour la bonne administration de la justice séculière. Une décision du conseil d'État, en date du 10 septembre 1806, réglait, quelques années plus tard, les conditions dans lesquelles pouvait se produire cette intervention. Il est regrettable qu'on n'y fasse plus appel. L'impunité, ici, du moins, où le prêtre est tout, ne serait plus aussi fréquemment assurée aux assassins et aux voleurs.

Et que d'autres domaines où l'intervention du prêtre breton serait décisive ! Il faudrait seulement qu'il se résignât à ne l'exercer qu'où elle est tolérable et, comme il a renoncé définitivement à l'attitude

agressive qu'il avait prise vis-à-vis du pouvoir, qu'il fît en sorte de dissiper les dernières équivoques et d'imposer aux plus défiants la conviction de sa sincérité. Restreinte au seul domaine de la conscience, son action resterait encore assez belle et garderait de quoi l'occuper. Mais il a une tâche plus noble à remplir. Du jour que son rôle politique est fini, son rôle social doit commencer : cette triste Bretagne, noyée d'alcoolisme, malade, s'il se penchait sur elle, pourrait encore guérir. Voilà une grande œuvre à tenter, un apostolat qui vaudrait les plus beaux, ce sauvetage d'une race dont les jours sont comptés et qui glisse peu à peu du rêve à l'hébétude, de l'hébétude au suicide.

MONOGRAPHIE D'UNE VEILLÉE [1]

(NOEL AU MANOIR)

A Paul Le Tulle.

C'est Mistral qui disait : « Les novateurs, les progressistes, les conseillers municipaux de Paris ou d'ailleurs, auront beau s'ingénier pour créer une fête démocratique ou populaire à la hauteur des idées du jour, ils ne trouveront jamais mieux que notre vieux Noël fêtant joyeusement la naissance du bon Dieu sur la litière d'une étable ». Croyons-en le grand poète de *Mireille* et de *Calendal*, qui vit dans la communion des humbles et leur doit le meilleur de son génie : il passera beaucoup d'eau sous les ponts devant que Noël soit détrôné de sa royauté légendaire.

Et justement le voici de retour parmi nous ; c'est lui, sa barbe de neige, sa houppelande mouchetée de flocons blancs, ses grandes bottes, son capuchon, ses gros sourcils et l'éclair malicieux de ses petits yeux vifs. Salut au bonhomme Noël ! Ainsi harnaché, d'où nous vient-il ? D'Alsace, sans doute. Du moins est-ce bien sur ce versant des Vosges que sa légende s'est cristallisée ; c'est là qu'il a pris forme, que de pur es-t, de simple entité métaphysique, il s'est mué en

---

1) Conférence faite à l'Athénée Saint-Germain pour l'exposition bretonne organisée par la société *La Bretagne* (1898).

une façon de colporteur céleste, de messager aérien glissant sur les toits avec sa hotte bourrée de jouets et de bonbons, une hotte magique qui se remplit à mesure qu'elle se vide par le tuyau des cheminées.

Mais l'Alsace ne lui a fourni que ses bretelles et son panier : Noël est vieux comme le monde. Chez les Celtes, nos pères, sa fête s'appelait Goël-ann-Heol, la Soleillée, parce que le 25 décembre coïncide avec le solstice d'hiver qui marque la renaissance des jours, la reprise de la germination. *Sol novus*, qu'on retrouve dans l'office de Noël, n'est que la traduction de Goël-ann-Heol. Et les cantiques populaires consacrent cette étymologie :

Allons sans plus attendre
Voir Dieu dans son berceau;
Hâtons-nous de nous rendre
Près du *soleil nouveau...*

Heol, Noël ou Nedelek, comme disent les Bretons d'aujourd'hui, le sens primitif de la solennité s'est perdu en chemin : la race continue machinalement le « geste héréditaire », se plie par accoutumance aux mêmes rites pour saluer le retour du Libérateur. Si ratatiné que l'aient fait nos amis d'Alsace, qu'il garde encore de puissance sur nos âmes, le bon père Noël! Ses mains sont pleines de miracles, et mille légendes ravissantes, pareilles à des oiseaux d'or, s'envolent de sa barbe floconneuse. Ne voulez-vous point que nous en arrêtions quelques-unes au passage? Je sais c elles nichent sur le soir et vous n'aurez qu'à me sui vre. Nous quitterons la grand'route; nous nous er foncerons dans un de ces petits chemins délicieuse

ment paradoxaux de ma chère Bretagne qui font mille tours et ne mènent nulle part. C'est leur charme. Si le chemin s'arrête court, nous n'en serons pas plus embarrassés pour cela : un échalier est vite franchi, et, après une genêtaie ou deux, nous trouverons un autre chemin qui, pas plus que le précédent, n'aurait sa raison d'être ici-bas, si l'on exigeait des chemins bretons qu'ils fissent sérieusement leur métier de chemins... Aux premières ombres seulement, quand les bœufs lèvent leurs mufles inquiets vers le soleil naufragé et que passe sur les herbes ce frisson mystérieux qui trahit l'angoisse de la terre au crépuscule, nous aviserons, entre les branches des ormes, le pignon aigu, la tour en poivrière de quelque vieux manoir. Qu'importe qu'on ne nous y connaisse point! L'hospitalité est de règle en Bretagne, et nous n'aurons qu'à répéter en entrant la formule traditionnelle de salut :

Kement'zo en ti, Doue d'ho miro;
Kement'zo er maès, Doue d'ho c'honduo ;
Kement a dleomb pedenni evit-ho,
Doue d'ho delivro!

« Tous ceux qui sont dans la maison, Dieu les garde; — Tous ceux qui sont dehors, Dieu les conduise; — Toute âme pour laquelle nous sommes tenus de prier, Dieu la délivre! » Il n'y a pas d'huis là-bas qui résiste à ce sésame...

Bon! m'allez-vous dire, et en quel endroit de la chrétienté sommes-nous? Le nom, s'il vous plaît, de cette hospitalière demeure? — Je n'en sais rien moi-même. Appelez-la Keringant, Lezmaës, Creuzolles,

Nivirit, Guerbanaco, Crechléac'h ou Rospellen à votre choix. L'espèce n'est point rare, en Bretagne, de ces manoirs comme celui où nous venons de pénétrer sans autre cérémonie et il faut convenir aussi que ce sont les plus élémentaires manoirs du monde. Grâces soient rendues à la modestie de leur architecture, à leur éloignement des grandes routes, aux bois qui les enveloppent, aux longues solitudes qui les gardent : par ainsi Joanne les ignora et leur fut assuré le silence du guide Conti ! Bâtis d'ordinaire au XVIe siècle, ils se composent uniment d'un grand corps de logis dont la cage d'escalier s'arrondit en tourelle et que précède une cour au porche monumental. Cette tourelle et ce porche, ne leur demandez point d'autre ornement. Mais, s'ils ne voulaient point dire richesse, porche et tourelle étaient signes de noblesse jadis. Les gentilshommes qui vivaient là étaient des cadets de famille, qui, plutôt que de monter derrière les carrosses du roi ou de quémander un bénéfice, avaient mieux aimé demeurer sur leurs terres et les exploiter de leurs mains. « Te voilà donc valet, mon petit cousin? » disait l'un d'eux à un jeune homme qui venait d'entrer dans les pages. L'indépendance, avec la médiocrité, leur paraissait un sort plus enviable, plus digne surtout. Ils allaient aux champs l'épée au côté et, pour conduire leur charrue, déposaient cette épée contre une souche et la reprenaient ensuite. Ils conservaient leurs bancs à l'église et mettaient des gants le dimanche. Une fois tous les deux ans, on les voyait qui se rendaient à petites marches aux États de Bretagne, où leurs bidets jaunes, leurs costumes gothi-

ques, la fierté singulière dont ils relevaient leur mince équipement les avaient fait surnommer les *Épées de fer*. Dans les gentilshommières où ils se terraient le reste du temps, leur vie n'était pas différente de celle des simples fermiers; ils se nourrissaient de bouillie et de lard; beaucoup n'avaient même pas dans leur mobilier cette tapisserie de Bergame, dont parle Cambry, ni ce vieux fauteuil à personnages « fabriqué sous le roi Salomon ». Et souvent l'habit des États à grandes basques et à boutonnières de fil d'or qu'ils endossaient pour se rendre à Rennes venait de leur trisaïeul et le montrait surabondamment à ses manches élimées. Déjà bien diminués, bien réduits à la fin du XVIIIe siècle, la Révolution porta le dernier coup aux gentilshommes-laboureurs. Ils n'avaient que leur manoir et leurs champs, très peu d'argent liquide : ceux qui n'émigrèrent pas se jetèrent dans la chouannerie. Quand les Bourbons revinrent, leur patrimoine, confisqué par la nation, avait glissé en d'autres mains. Trop fiers pour mendier, ils n'encombrèrent point les guichets de Versailles et se firent journaliers ou paysans. Mais ils conservaient encore la fierté de leur sang. Dans une enquête de 1828 ou 1829, citée par le président Habasque, le commissaire-enquêteur venait d'écrire les nom et prénoms de Jean-Baptiste Kerénor.

— Votre métier ? demanda-t-il au comparant.

— Batelier.

Et comme le greffier se disposait à écrire :

— Monsieur, lui dit alors le comparant, ajoutez, s'il vous plaît, écuyer. Ce titre est le mien; il fut celui de

mes pères, et c'est le seul héritage qu'ils m'aient transmis.

L'histoire du batelier d'Habasque est l'histoire de la plupart des gentilshommes-laboureurs au commencement du XIXe siècle : les manoirs de ces pauvres gens passèrent, sous la Révolution, à des tenanciers de leur entourage qui les prirent en ferme des bourgeois de la ville, grands acquéreurs de biens nationaux. Par son chef, procureur-syndic de la commune, la famille H., qui ne songeait pas encore à la particule, en acquit de la sorte une quinzaine dans le seul arrondissement de Lannion. Vraie déchéance, pire que la ruine, pour ces vieilles pierres sans prétention, de style rude, mais que blasonnait du moins l'écu d'un gentilhomme! Leur histoire était close si, par accoutumance, respect du passé, les paysans qui les avaient prises en ferme n'y avaient religieusement maintenu les traditions établies par leurs premiers maîtres. De nos jours encore, ce sont les vrais foyers de la vie bretonne. La girouette du toit est tombée, le porche s'effondre; mais, le soir venu, à l'intérieur de la vaste salle qui sert de cuisine, de réfectoire et d'atelier, vous retrouverez, comme au temps du bon Noël du Fail, qui écrivait en 1535, le maître du logis, le *penn-ti*, calé dans son grand fauteuil de chêne et « teillant du chanvre ou racoutrant ses bottes », sa femme en face de lui qui file au rouet, « le reste de la famille ouvrant chacun en son office, les uns adoubant les courroies de leurs fléaux, les autres brûlant harts pour lier l'aixeul (1) de la charrette ou faisant une

(1) Essieu.

verge de fouet de néflier ou meslier », cependant qu'un pèlerin de passage ou quelque barde-mendiant, accueilli sans murmure au foyer de l'hôte, entame, pour payer son écot, un cantique ou un conte « du temps que les bêtes parlaient, comme du renard qui dérobait le poisson, de Mélusine, du loup garou, du moine bourru, des fées » qu'on rencontre parfois après vêpre et qu'on voit danser près des fontaines « au son d'une belle vèze couverte de cuir rouge ». Vous pouvez lire cette petite scène tout au long dans les *Facéties* du bon seigneur, et le curieux, c'est que la scène est d'aujourd'hui comme d'il y a trois cents ans. Le regretté Luzel, qui naquit dans un de ces manoirs hospitaliers de Bretagne, à Keranborgne, près de Plouaret, n'a pas trouvé d'autres traits pour peindre les veillées du temps présent :

« Voici le grand foyer; là était le fauteuil de mon père. — Chaque nuit, pendant l'hiver, on faisait un grand feu. — Les valets se rangeaient autour pour fumer, — parler de leurs travaux et sécher leurs habits.

« Car durant tout le jour, sous la pluie ou sous la neige, — ils avaient ensemencé la terre de froment et d'avoine. — La force du feu désengourdissait alors peu à peu — les membres glacés et aussi les langues.

« Et l'on s'entretenait des travaux de la terre, — des chevaux, des vaches, des étoiles et de la lune ! — La grande lande était très pénible à sillonner; — la vache mouchetée avait vêlé; Maugis était un bon cheval.

« Les servantes étaient derrière, au bas de l'appartement, — assises à filer près de leurs rouets. —

Soudain, quelqu'un chantait d'une voix claire — un cantique pitoyable ou une gaie chansonnette.

« Et aussitôt les hommes gardaient un silence profond, — pour bien écouter le *gwerz* ou la *sône*, — où un clerc nous dit sa douleur — d'être délaissé par celle qu'il aime.

« Souvent arrivait, à la nuit close, — un mendiant ambulant, qui demandait asile, — trempé par la pluie, les membres glacés, — fatigué, affamé et venant de l'Argoët (1).

« Et, quand il avait soupé, il s'approchait du feu, — bien accueilli par nous tous, grands et petits, — et il chantait alors *gwerz* et *sônes*, — et il contait des contes et toutes sortes de merveilles ».

Vous savez maintenant, tout aussi bien que Noël du Fail et Luzel, qui nous ont fourni le décor et les personnages, ce qu'est une veillée dans un manoir breton. L'exquise bonhomie de nos hôtes a dissipé sans doute vos dernières préventions ; pour les chasser tout à fait, il n'est que de prendre une escabelle et de vous approcher de l'âtre. Les grâces sont dites ; le maître du logis, après s'être assuré que son premier valet avait entouré soigneusement d'un bouchon de paille chacun des arbres du verger, puis qu'il en avait frappé les branches avec le *kurzprenn* (2) — précau-

(1) On divise souvent (v. la note de la p. 3) la Bretagne en *Armor* (pays de la mer) et *Argoët* ou *Argoat* (pays du bois).

(2) « Le plus terrible épouvantail des esprits de la nuit, d M. Sauvé. C'est la petite fourche en bois dont se servent l cultivateurs bretons pour débarrasser le soc de la charrue a fumier et de la terre qui s'y attachent. »

tion indispensable, le soir de Noël, si l'on veut « obtenir profusion de fruits dans l'année », — s'est installé solidement dans son fauteuil de chêne massif. Il a tiré de son gilet sa petite pipe en terre de Morlaix, l'a bourrée du pouce et de l'ongle avec du tabac-carotte haché menu et qui, s'il demande une aspiration de machine pneumatique, se consume moitié moins vite que le scaferlati ordinaire. Un tison, au bout d'une pince à ressort, lui servi d'allumette. Deux ou trois bouffées, un jet de salive : bon! nous y sommes, et le *penn-ti* s'est tourné vers sa fille cadette, récemment sortie de l'école, pour lui faire signe qu'elle pouvait commencer.

Avisant sur le rebord de la croisée un gros livre habillé de basane, l'enfant l'ouvre à la fête du jour : c'est le *Buez ar Zent*, la *Vie des Saints* qui, avec le *Kompod-deiz* (1), un recueil de cantiques et deux ou trois mystères imprimés, fait toute la bibliothèque des fermes bretonnes. Pendant ce temps, les autres filles de l'hôte, sa femme, ses fils, ses servantes et ses valets, ont noué le cercle autour du foyer. Ceux-ci tillent du chanvre ; celles-là cousent, filent ou tricotent et tous y vont d'un cœur d'autant plus allègre que, par exception, le produit du labeur de cette nuit est destiné aux indigents.

Au premier son de la messe, d'ailleurs, aiguilles et fuseaux s'arrêteront court. Le repos absolu est de rigueur à Noël. Qui enfreindrait la défense risquerait de le payer cher. Le dicton l'affirme : autant

(1) Calendrier.

d'heures passées à la besogne le jour de Noël, autant d'années que l'on passera en purgatoire. Il y a bien d'autres dictons encore sur Noël qui nous reviendront en mémoire au cours de cette extraordinaire veillée. Chacun cite le sien. Il semble que les langues les plus retenues d'habitude se délient comme par enchantement : *disrevellers, marvaillers* (1) font assaut d'éloquence. Les beaux contes qui se content céans ! Tel qui, les autres soirs, se bouchait les oreilles de frayeur pour ne pas entendre une « histoire de revenant » les ouvre toutes grandes à Noël. C'est que, ce soir-là, toute âme est naturellement assurée contre la peur. Dans cette Bretagne, où flotte une impalpable poussière d'ossements et où l'air même qu'on respire a comme un goût de cendre, la croyance générale est qu'on ne voit jamais de *spontaiou* (2) pendant la nuit de Noël : le *Bugel-Noz* (3), les *Paotred-ar-Sabbat* (4), les lavandières de nuit, l'*Ankou* (5) lui-même, cessent de vaguer par les routes : il n'y a que Dieu et les saints dehors. Même assurance pour les animaux qui dorment dans l'étable, bien gardés, certes, puisqu'on dit qu'un chérubin les abrite de ses ailes. Ils ne songent point que le râtelier est vide. Le jeûne

(1) Le *disreveller* est le conteur de légendes merveilleuses ; le *marvailler* de récits humoristiques.

(2) Esprits d'épouvante.

(3) Littéralement : *l'enfant de nuit*, monstre particulièrement redouté qui attire les passants attardés et trompés par ses vagissements lamentables.

(4) Littéralement *garçons du sabbat*, sortes de lutins.

(5) Personnification de la mort.

qu'on leur impose sera court, du reste, et, au matin, ils recevront double provende. Ne va-t-on point, dans certaines localités, au Huelgoat, par exemple, jusqu'à faire cuire à leur intention une fournée de pain bis? Qu'un de ces « chers animaux du bon Dieu » (*loenidigou Doue*) soit oublié dans la distribution et le « vieux Pol » (1) vous le marque à sa griffe pour le prochain sabbat. — *Malloz ru war ar laer!* « Malédiction rouge sur l'écornifleur! » dit le *penn-ti*. Et l'assistance, qui ne s'est jamais découvert tant d'audace, de répéter : « *Malloz ru!* » Ah! il en entend de belles, Polic, le soir de Noël! Joyeusement, sur ses hauts chenêts en fer forgé, la buche flambe et crépite : on l'a fait bénir au préalable par M. le recteur ou son « sacriste », avec le buis saint précieusement conservé de la messe des Rameaux. Tous les foyers de Bretagne pour la circonstance, ceux même qu'on n'alimente d'habitude que de bouses de vaches ou de goëmons séchés, se chauffent au feu de bois. Longtemps à l'avance vous voyez les pauvresses glisser dans les taillis où le long des fossés, en quête de cette souche morte, *kef Nedelek*, la bûche de Noël, dont les braises refroidies possèdent de mystérieuses vertus : sous les lits, on prétend qu'elles éloignent le tonnerre; au coin du foyer, qu'elles préservent la maison de tout danger d'incendie... Devant la bûche, des bols pleins de cidre sucré coupé d'un peu d'eau-de vie (le *flip* cher aux Bretons) cuisent doucement sur les cendres; des châtaignes rissolent à côté, et ce serait assez déjà

(1) Surnom familier du diable.

pour remplir agréablement la veillée si une rumeur grossissante, dans la nuit, n'annonçait tout à coup l'approche des chanteurs de la part à Dieu.

« Temps heureux pour les humbles, dit justement le barde Quellien, cette quarantaine qui s'écoule de la Noël à la Chandeleur ! » Il y a peu d'années encore, dans certaines villes comme Morlaix et Lesneven, on les voyait errer de rue en rue, flanqués d'une haridelle et criant l'antique *Aguilané*, altération de *Guin an eit* (le blé germe) ou, suivant d'autres, d'*Acquit l'an neuf*, dont le sens est plus aisé à entendre. A Landerneau, ils se faisaient précéder d'un des leurs, travesti pour la circonstance en massier et qui brandissait une manière de bâton de commandement semblable à nos petits balais de carnaval. L'*Aguilané* poussé d'une voix forte, un dialogue s'établissait entre le chef de la bande et les gens du logis. Vous en trouverez un spécimen tout à fait gracieux dans le *Barzaz Breiz* de la Villemarqué. Mais cet usage s'est perdu dans les villes comme dans les campagnes, sauf peut-être en quelques bourgs des Montagnes-Noires et de l'Arrhée finistérien. Perdu également, celui des mystères joués au crépuscule dans une grange éclairée de mauvais suifs et qui représentaient la Nativité de Jésus. Les mendiants-chanteurs d'aujourd'hui n'ont plus de cheval ni de massier; ils n'engagent plus de dialogue avec les gens. Clopin-clopant, traînant leurs infirmités r porte en porte, ils s'en viennent isolément ou p petits groupes, n'ayant gardé de leur antique cér monial qu'une branche d'aubépine enrubannée et

gwerz qu'ils psalmodient avant de gratter à l'huis. J'ai essayé, jadis, de fondre ensemble deux ou trois de ces cantiques, en les ornant de rimes plus millionnaires peut-être qu'il n'était nécessaire, mais en tâchant de leur conserver du moins cette fleur de naïveté qu'on ne trouve qu'aux compositions populaires :

Salut et joie à ceux d'ici!
Congédiez votre souci,
Maîtres, serviteurs et servantes.
Femmes, c'est assez de travaux :
Pendez au mur les échevaux
De laine et de chanvre nouveaux;
Arrêtez-vous, ô mains savantes!

Jésus est né! Jésus est né!
O jour à jamais fortuné!
Chrétiens, en ce jour délectable,
Est-il quelqu'un, prince ou manant,
Qui ne tressaille en apprenant
Que l'Homme-Dieu, minuit sonnant,
Est descendu dans une étable?

Nous sommes pauvres comme lui;
Mais sur nous son étoile a lui,
Si douce qu'il n'en faut plus d'autres!
Nos houseaux sont tout décousus.
Ah! que de maux nous avons eus!
Mais c'est parmi nous que Jésus
Élira demain ses apôtres.

Chrétiens de l'Arvor, bonnes gens,
Il faut aider les indigents.
Nous ne demandons pas grand'chose :
Un peu de lard, un peu de pain,
Trois noyaux avec un pépin,
Et, pour fleurir notre aubépin,
Un bout de ruban vert ou rose.

Jésus en échange, Chrétiens,
Vous accordera pour soutiens
Trois garçons à mine prospère :
L'un sera pape et l'autre roi,
Et, quant au troisième, je croi
Qu'à défaut de galons d'orfroi
Il aura les yeux de son père.

Certains détails du *gwerz* peuvent sembler bizarres. Que veulent dire ces pépins et ces noyaux? Est-ce le symbole de la germination prochaine ou tout simplement une allusion à ce petit jeu de société qui consiste à remuer dans une main fermée un noyau ou un pépin pour savoir de quel côté penche le cœur d'un jeune homme ou d'une jeune fille? Noël, d'ailleurs, abonde en divertissements et en plaisirs de toutes sortes. Aprés les mendiants-chanteurs, voici les petits pélerins. Une baguette de saule écorcée aux doigts, ils frappent à la porte pour réclamer leur *kuignaouank* :

Kuignaouik a kuignaouank,
Leiz ma sac'h a bara !
Kuign! Kuign !
Man ma sac'h e pign!

Ce qui veut dire ou à peu près : « Ma part, ma bonne part ! Plein mon sac de pain! Des *cuigns*! des *cuigns*! Mon sac est pendu ici. » Et, de fait, leur sac ne tarde pas à s'emplir, non de pain seulement, mais encore de ces *cuigns* appétissants, galettes rondes e dures de fine farine, de beurre et de raisins secs, qu sont la friandise de Noël. Ces gâteaux noëlesques, j le confesse tout bas, ne sont point une spécialité ar-

moricaine. On les retrouve, et presque sous le même nom, dans les *cuignoux, cuignots, cuignets*, sortes de tartes aux pommes en forme de croissants allongés dont les cabaretiers picards régalent leur clientèle, dans les *quenioles* de la Flandre française, où sont encadrés de petits Jésus en sucre, dans les *kerskœken* de la Flandre flamingante que décore l'image du sanglier national (*sus celticus*), voire dans les *cagneux* lorrains, les *cochelins* orléanais, les *hôlais* d'Argentan, les *cornabœux* berrichons, les *bourrettes* de Valogne, les *cochenilles* de Chartres, les *aiguilans* de Vierzon et les *apognes* de Nevers...

Un tintement de cloche sur la lande : il est temps de s'apprêter. Le *penn-ti* donne le signal en se levant de son fauteuil ; les garçons allument les lanternes de corne ; les femmes chaussent leurs galoches et toute la maisonnée s'ébranle dans la direction de l'église. Que la nuit est noire !... Tant mieux ! Plus les ténèbres sont denses, plus l'année, dit-on, sera riche en sarrazin :

Pell-gent du,
Blavez ed du.

« Messe de minuit noire, année de blé noir ». Noyé d'ombre jusqu'à mi-corps, l'énorme vaisseau paroissial, sur la hauteur, fait feu de toutes ses verrières. L'office commence ; les chants éclatent ; l'encens monte en odorantes volutes. L'église maintenant est comme un grand jardin mystique ou s'épanouit l'âme de la chrétienté bretonne. Mais l'instant suprême, la minute de bonheur idéal, c'est à l'Éléva-

tion. Beaux yeux des femmes, cernés de langueur, humides encore des voluptueuses délices de leur anéantissement en Jésus, qui saurait jamais vous oublier! Ni l'Ascension ni Pâques n'ont des voluptés comparables. Et quel recueillement chez les hommes, ceux-ci debout, les bras croisés ou les deux mains dans leur *gouriz* (1) de toile rayée! Comme ils ont conscience de l'exceptionnelle gravité du drame liturgique qui se déroule! Comme ils savent de science certaine que, pendant cette messe sacrée, la création tout entière n'est qu'un miracle vivant! Interrogez-les : jeunes et vieux vous certifieront que, durant l'élévation, l'eau des puits et des fontaines se change en *gwin-ardent*; ils vous diront que, si un homme avait le courage de se blottir au fond du reliquaire entre l'évangile et le *Credo*, il ne tarderait pas à voir venir à lui le dernier décédé de l'année; ils vous diront que toutes ces pierres levées qui hérissent le sol de Bretagne, menhirs, peulvans, dolmens, cromlec'hs, etc., quittent au même moment leur alignement séculaire et courent s'abreuver à longs traits dans la mer et dans les fleuves voisins; ils vous diront qu'au *Sanctus* une chandelle s'allume partout où des richesses sont cachées, mais que, pour s'emparer de ces richesses, il faut avoir sur soi l'herbe d'or ou sélage qu'on cueille pieds nus, en chemise et en état de grâce; ils vous diront qu'au premier coup de minuit la mer se retire au loin et que les villes englouties par elle, Is,

(1) Large et longue ceinture qui fait trois ou quatre fois le tour du corps.

Tolente, Occismor, Sichor, Manathias, ressuscitent soudainement dans leur ancienne splendeur.

La « lieue de grève », près de Saint-Michel, passe pour recéler sous ses sables une de ces cités endormies. Elle s'appelait Lexobie et s'étendait, croit-on, depuis les Triagoz, banc de récifs qui se dit encore en breton *Treoger* (le bas de la ville, pour *Traou* ou *Traon-ger* peut-être), jusqu'à un second banc d'écueils qui ferme l'entrée de Locquirec et qu'on nomme *Keinger* (le dos ou le haut de la ville). Or, sept lieues de mer séparent Keinger de Treoger ! Lexobie remonte sur l'eau une fois par an, à Noël ; mais rares sont ceux qui l'ont vue et plus rares encore ceux qui ont franchi son enceinte. Il paraît néanmoins qu'il se trouva un homme plus audacieux que les autres pour essayer de tenter la chance et de pénétrer, au coup de minuit, dans cette ville prodigieuse. Il s'appelait Périk Scoarn et il voulait être riche, nous dit Jollivet, afin d'avoir, comme les nobles, un banc garni de cuir rouge à l'église et de pouvoir conduire aux pardons les belles *pennérez* assises sur la croupe de son cheval et les bras noués autour de sa taille. Il se rendit donc à l'heure prescrite près de la croix qui garde les sables mouvants de Leo-Drez. Le premier coup de minuit tinte : la mer recule et il surgit à sa place un palais d'une incomparable beauté. Périk se précipite. Il sait que le temps presse et que, sous peine d'être englouti dans les sables, il lui faut avoir repassé le seuil du palais avant le douzième coup de minuit. Dans la première chambre où il pénètre, il y a des bahuts pleins d'argent ; dans la seconde de l'or ; dans la troi-

sième des perles ; dans la quatrième des diamants : à la bonne heure ! Périk Scoarn se penche pour en bourrer ses poches ; mais, brusquement, douze jeunes filles sont entrées, si belles à voir toutes les douze que Périk Scoarn en oublie ce qu'il est venu faire et qu'il demeure en extase devant elles... Le dernier coup de minuit tinte : Périk Scoarn était toujours en contemplation devant les douze merveilles... Et c'est pourquoi, au matin, on retrouva son cadavre sur la grève...

Que la triste fin de Périk Scoarn nous serve de leçon ! En vérité, mes amis, mieux vaut du cœur et des lèvres renoncer aux richesses défendues et ne pas quitter l'église, pendant la messe de minuit, pour courir les aventures. Tout à l'heure, du reste, le réveillon battra son plein. On reprendra d'un cœur gai la route du vieux manoir. Jadis, du temps qu'il y avait encore des servitudes féodales, la fin de la messe de minuit était l'occasion de cérémonies singulières. A Coëtmen, par exemple, après le dernier évangile, la fabrique devait une poule blanche au seigneur du Tronchais ; le comte de Rays, si j'en crois M. de l'Estourbeillon, avait les mêmes droits à Goudelin sur un coq blanc : cette volaille, les ailes liées, lui était offerte en grande pompe sur la balustrade qui séparait le chœur de sa chapelle privative. Bouffonnerie, direz-vous. Mais les libertés ne tirent point à conséquence que prennent les simples de cœur avec les choses de la religion. Je vois encore qu'en beaucoup de châteaux les tenanciers, après avoir fourni et « apposé » eux-mêmes au foyer du seigneur la bûche ou tison

de Noël, devaient « hucher » par trois fois en son honneur. Ces coutumes ont disparu avec l'ancien régime. Ne nous en exagérons pas l'esprit de servilité. Il est constant tout au moins qu'en Bretagne le paysan, respectueux de la hiérarchie féodale, vivait cependant avec son seigneur dans une familiarité de relations qu'on ne connaît pas toujours au XIXe siècle de patron à salarié. Les repas se prenaient en commun, et c'est encore l'habitude chez les fermiers du bas-pays qui reçoivent les domestiques à leur table. La vraie égalité est là; mais elle n'apparaît jamais mieux qu'au cours de cette bienheureuse vigile. Devant le foyer, à la maigre lueur des suifs fichés dans leurs grands chandeliers de fer blanc, sous les côtes de lard jaune et les vessies d'oing pendues aux solives, maîtres et serviteurs hument à plein gosier le cidre chaud qui fait « passer » les massives crêpes de sarrazin et les lourdes tranches de *fars-breset* (1). La joie met une flamme dans les yeux des plus cassés; mais les morts ne seront pas oubliés pour cela.

Ils ont leur place, en Bretagne, dans toutes les cérémonies domestiques. Sur les tables desservies, tandis que les convives regagnent leurs lits-clos, leur part est réservée et l'on dit que les pauvres âmes, déliées après la messe de leur attente nocturne, viennent goûter à ces tables l'illusion d'un recommencement d'existence. Une fois dans l'année, et c'est justement à Noël, leurs tourments cessent; les flammes du Purgatoire s'éteignent; un sourire passe sur le monde.

(1) Gâteau de farine, de pruneaux et d'œufs.

Mais quels miracles ne s'accomplissent point pendant cette nuit sacrée? Cette nuit-là, par exception, aucun animal ne dort, sauf le serpent. Le coq chante à toutes les heures, et certains animaux même — le bœuf et l'âne — vaticinent dans la langue de l'homme. C'est pourquoi il ne convient pas d'entrer dans les étables pendant la veillée de Noël. Nul ne doit chercher à pénétrer l'avenir ou bien il lui en cuira, comme à cet incrédule d'Arzur, dont Luzel nous a conté la légende, qui se cacha dans son étable pour surprendre le secret de ses aumailles. Or il arriva que le bœuf roux disait au bœuf noir :

— Que ferons-nous demain, mon frère ?

— Demain, répondit l'autre, nous porterons au cimetière de la paroisse le corps d'Arzur, le pauvre Arzur, le curieux et l'indiscret, l'incrédule et l'impie qui est en train de nous écouter.

— Nous porterons en terre le corps d'Azur, reprirent les aumailles en chœur.

Arzur s'évada de l'étable comme il put, la tête en feu, et alla rouler dans le premier fossé qui s'ouvrit sous ses pieds. Fut-ce la frayeur ou le froid de la nuit? Il est malaisé de le dire; mais le fait est qu'on le trouva mort au matin et que, le soir même, ses bœufs le conduisirent au cimetière.

Décidément cette nuit de Noël n'est qu'une succession de merveilles. C'est si bien la nuit sainte pour les Bretons qu'ils croient que la Vierge et Jésus, sous la conduite de saint Christophe ou de quelque autre saint renommé jadis pour la vigueur de ses muscles se promènent sur les routes pour s'enquérir de

besoins de leur peuple. Et ils ont beau s'habiller comme les paysans qu'ils visitent, la clarté qui émane d'eux a vite fait de trahir leur *incognito*. Je n'ignore pas ce qu'on dit des Bretons et qu'une certaine école les traite couramment d'hallucinés. Mais si le monde était composé d'aveugles et qu'il y eut seulement parmi eux quelques clairvoyants, la majorité des aveugles traiterait aussi ces clairvoyants d'hallucinés. Heureux plutôt les fils de la nuante et vaporeuse Alklutha ! Ils ne sont pas comme nous les prisonniers des apparences ; le surnaturel les enveloppe et les baigne de ses ondes enchantées. C'est leur véritable atmosphère. Tout leur est symbole dans la vie et ils savent d'intuition, comme Hamlet, qu'il y a dans le ciel et sur la terre plus de choses que n'en peut rêver notre philosophie.

LE THÉATRE DU PEUPLE EN BRETAGNE

A M. A. Delboulle.

La Bretagne aura demain son « Théâtre du peuple ». Il se dressera en plein air, sur la place publique du petit bourg de Ploujean, près de Morlaix. La campagne, autour de Ploujean, a je ne sais quelle beauté méditative, comme une beauté de pensée, tant les lignes en sont graves et douces; il semble qu'elle fonde en elle l'austère pays de Léon et l'aimable Trégorrois. Ploujean même, mitoyen aux deux diocèses, emprunte à l'un et à l'autre. Le *leur-ger* où se dressera la scène passe justement pour l'un des plus pittoresques de la Bretagne, avec son cimetière latéral, ses grands ormes, son clocher à jour et son encadrement de maisons basses, trapues et grises, aux pierres rejointoyées par des filets de chaux vive qui leur font un quadrillage argenté. L'inauguration du théâtre est fixée au 14 août 1898. Je ne veux point anticiper sur la représentation; je dirai seulement qu'on y jouera un antique mystère, la *Vie de saint Gwénolé*, et que les acteurs qui joueront ce mystère sont des artisans et des laboureurs de la localité, petites gens donc, sans grande éducation, sans talent même, au sens où nous le prenons des acteurs ordinaires, mais de foi vive et tout soulevés par endroits de je ne sais quelle fureur barbare et sacrée. Le chef de la troupe,

Thomas Parc, dit Parkik, cumule, dans le privé, les professions de cultivateur, de fournier, d'aubergiste et de barbier. Placée sous le patronage des plus hautes autorités du monde celtique (MM. Gaston Paris, d'Arbois de Jubainville, Alexandre Bertrand, Gaidoz, Loth, Ernault, etc.), la représentation de Ploujean ouvrira un nouveau cycle et marquera peut-être une date dans l'histoire du théâtre populaire breton.

A la vérité, ce théâtre n'avait point cessé d'exister, mais il n'avait plus qu'une vie pâle et intermittente. La dernière représentation connue remonte à 1888 et fut organisée par le savant folk-loriste F.-M. Luzel. On y avait convié la presse parisienne; elle vint au rendez-vous et s'en retourna criant à la mystification. Je n'ose point dire qu'elle ait eu tout à fait tort. Luzel était un lettré fort respectable et le meilleur homme du monde au demeurant : Celte jusqu'au bout des ongles, les dieux lui avaient dénié toute espèce de sens pratique. Cette représentation, qui demandait le plein air et la foule, il l'avait donnée dans une sorte de cave, aux chandelles, devant un public goguenard de clercs d'huissier et de garçons de magasin. Le rideau tombait et se relevait à contretemps; les entrées et les sorties n'étaient point réglées; le souffleur avait déserté son poste. Et, pour que la bouffonnerie fût complète, on avait laissé aux acteurs le soin de s'habiller à leur guise. Ces pauvres gens n'y entendaient point malice. Ils figuraient des princes, des princesses, des chevaliers, des évêques et des pages, et ne paraissaient point trop mal à l'aise dans des emplois si disproportionnés. Mais ils

manquaient totalement de critique ; la pièce qu'ils jouaient (*Sainte Tréphine et le roi Arthur*) nous reporte au VIe siècle de l'ère chrétienne, ce qui n'empêchait point Arthur d'avoir dans sa suite un cavalier du 5e « tringlot » et la bonne Tréphine d'arborer sur sa perruque un chapeau mascotte dans le dernier goût du jour. Tel qui jouait un messager anglais avait enfilé une tunique de dragon ; tel autre, qui prêtait sa haute stature et sa voix d'airain au traître Kervoura, s'était coiffé d'une turlurette à grelots ; et Abacarus, roi d'Hibernie, drapé dans un peignoir blanc, trônait au milieu d'une cour de pierrots et de débardeurs. La municipalité de Morlaix — *quantum mutata* ! — avait dignement fait les choses sans doute : chacun des acteurs avait reçu, pour ses frais de costume, environ 3 fr. 70. Ils étaient dix-sept ; le total de la subvention montait à cinquante francs !

S'il ne s'était agi que d'une représentation populaire, devant un auditoire approprié de paysans et de marins, il n'y aurait eu que demi-mal. La « couleur locale » est une invention de blasés : le peuple s'en soucie peu et ses fournisseurs habituels encore moins. Ils ignorent tout de la chronologie : dans le *Mystère de sainte Geneviève*, Charles Martel est général en chef des armées de Henri IV ; dans le *Mystère de saint Gwénolé*, les Sarrasins font une descente en Bretagne trois cents ans avant l'apparition de Mahomet. Un public qui s'accommode c ces à-peu-près historiques n'est point trop exigea en matière de costumes. Il se peut qu'à défaut d fidélité ces costumes aient eu jadis quelque fraîcheu

et même une certaine richesse. Dans le *Buce en tri Roué* (mystère vannetais des trois Rois), par exemple, cité par M. d'Arbois de Jubainville, le manuscrit porte comme indication de costume pour Hérode : « une chemisette brodée d'or, des culottes, des bas, des souliers blancs, des gants jaunes, un beau sabre attaché à un ruban de soie bleue, une cravate de toile, une robe de chambre dont les manches sont fendues jusqu'aux coudes, un bonnet de velours bleu avec trois boutons d'or au sommet, une couronne de fer-blanc faisant bordure, les cheveux cachés dessous, un bâton royal ou sceptre jaune dans la main droite ». De tels costumes, si compliqués, ne purent être d'emploi qu'aux premiers jours de la scène bretonne et en un temps où c'était le clergé lui-même qui réglait les représentations, composait les pièces, copiait les manuscrits, distribuait les rôles et ouvrait toute grande aux acteurs la garde-robe paroissiale. Le théâtre n'était alors que le prolongement de l'église ; la pièce continuait le prône et lui servait d'illustration. Plus tard, quand le clergé se fut désintéressé des représentations populaires, sans que le théâtre breton, coupé de ses origines liturgiques, eût réussi comme en France à se sécu lariser dans sa lettre et dans son esprit, les acteurs, livrés à eux-mêmes et quoiqu'ils protestassent justement du caractère édifiant de leur apostolat dramatique, durent subvenir en personne aux frais de la mise en scène et des costumes. Pour ceux-ci, ils les fabriquaient comme ils pouvaient ou les louaient chez des fripiers. Au besoin, ils se satisfaisaient de moins encore, et c'est ainsi qu'au témoi-

gnage d'un contemporain, cité par M. d'Arbois de Jubainville, le rôle de la Vierge, dans une représentation donnée à Vannes du *Mystère des trois Rois*, était joué par un paysan qui avait simplement et pour tout costume passé sur ses habits une chemise de femme; le pétras n'avait même pas quitté son chapeau noir à larges bords !

Par parenthèses, il ne faut point trop s'étonner que le personnage de la Vierge ait été, dans ce mystère, confié à un homme. Il en est ainsi, en Bretagne, pour tous les personnages féminins. Le rôle de sainte Tréphine était tenu à Morlaix, en 1888, par un cordonnier du nom de Hernot. Semblablement, dans le *Mystère de saint Gwénolé*, c'est un cultivateur, Pierre Pape, qui tient le rôle d'Alba, mère du saint, comme son frère, Jean-Marie Pape, cultivateur, tient le rôle de Marharidik et Jean-Marie Keringant, forgeron, celui de Clervie. Cette distribution est un souvenir du moyen âge qui interdisait aux femmes de paraître sur la scène dans les mystères dramatiques, mais, par une contradiction singulière, autorisait leur présence dans les mystères mimés et dans les « tableaux vivants ». L'arrêt de la Cour de Rennes du 24 septembre 1753, « faisant défense aux artisans, laboureurs, etc., de représenter des tragédies ou comédies », parle bien d' « enfants de famille de différent sexe ». Simple confusion : étrangers à la Basse-Bretagne, les juges de Rennes s'en tenaient trop strictement à la lettre du texte portant indication de personnages féminins et ne réfléchissaient point que les rôles de ces personnages étaient tenus par des adolescents du

sexe fort. Cet arrêt de 1753 est intéressant à d'autres titres. Il nous apprend que les représentations de mystères bretons ou, comme on disait, de tragédies bretonnes, avaient surtout lieu à cette époque dans les villes et bourgades de l'évêché de Saint-Brieuc. Les acteurs n'étaient pas des citadins, mais des « jeunes gens de la campagne. » L'arrêt parle de « quarante ou cinquante enfants de famille s'attroupant et abandonnant pendant un temps assez considérable leurs devoirs et les travaux de la maison paternelle pour se mettre en état de jouer leurs rôles ». Les représentations duraient effectivement deux et trois jours. Vainement une ordonnance du 7 novembre 1714 les avait une première fois suspendues « dans la ville de Guingamp »; une autre ordonnance, en date de 1732, portait « deffence de jouer à Lannion ny dans aucun des faubours d'ycelle la *Conversion de saint Guillaume* » : ces représentations en langue bretonne répondaient à un besoin si profond que le peuple y accourait de plusieurs lieues à la ronde.

Sur toutes les routes de Bretagne, dans la nuit qui précédait la première « journée », c'était, sous les étoiles, un exode singulier, le fiévreux défilé de paroisses entières qu'un vent sacré, une irrésistible et magnétique haleine, semblait chasser vers la ville des quatre aires de l'horizon. Un mot d'ordre fixant la date et le lieu du rendez-vous circulait de foire en foire longtemps à l'avance, et, colporté dans les veillées d'hiver par les *pillawers* et les mendiants, faisait en quelques semaines, à la muette, le tour du pays, pénétrait subrepticement dans les chaumières les

plus reculées. Dès lors, aucune défense, aucun interdit, laïque ou religieux, n'eût pu arrêter le branle des imaginations et des jambes. Coûte que coûte, on se mettait en marche par familles, par tribus, hommes, femmes, enfants, l'un traînant l'autre. Un piétinement de foule, pareil à une rumeur de mer montante, emplissait les chemins creux de la Cornouaille et du Goëlo; à peine si l'on prenait le temps de s'arrêter aux fontaines quand la soif était trop grande, et beaucoup, en marchant, mordaient à même dans la miche de pain bis qu'une ménagère prudente leur avait pendue au col. Des campagnes, l'enthousiasme gagnait les bourgades et la ville. C'était à qui, de ses deniers ou de ses soins, contribuerait à l'éclat de la représentation. Une complicité générale paralysait les mauvaises dispositions de l'autorité civile et du clérgé. Les menuisiers, charpentiers, forgerons donnaient gratuitement une ou deux journées de travail; les paysans fournissaient le charroi, les aubergistes des fûts vides, les bourgeois des ornements et des planches. Il n'était pas jusqu'aux familles nobles qui ne se fissent un devoir de fouiller dans leur garde-robe et d'y emprunter « de vieilles rapières rouillées, des perruques, des habits de marquis et de marquises, des tentures à personnages, voire des costumes de gardes nationaux pour orner la scène et habiller les acteurs ». Une quête, au commencement et à l'issue de la représentation, servait à défrayer braves gens et à solder le banquet gargantuélique les réunissait sous quelque tente à la fin de la dernière journée. « Je remercie les nobles et les bourgeois

qualité qui nous ont prêté leur assistance, dit le prologue de *Louis Eunius*, et je leur souhaite l'accomplissement de tous leurs désirs en ce monde et le Paradis en l'autre ». — « Je ne saurais remercier trop les gens du canton de nous avoir secondés, dit un autre prologue tiré du *Mystère de Moïse*, chacun suivant ses moyens, en nous prêtant des charrettes, des planches, des soliveaux et des barriques pour construire notre théâtre. » Le clergé seul, sauf en quelques paroisses où il était revenu sur son interdit, ne désarmait pas. Dans l'épilogue de la *Vie de monsieur saint Jean-Baptiste*, l'acteur s'écrie tristement : « Tout ici-bas trouve sa fin, tout, excepté la grâce de Dieu : notre tragédie aussi touche enfin à son terme. — En l'année 1763, nous avons donné une représentation de la *Vie de saint Jean-Baptiste*, copiée sur le cahier écrit à Pluzunet par un jeune homme du pays. — Nous eussions bien désiré continuer d'en donner des représentations, mais, hélas ! un ordre de monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc défend les représentations de tragédies bretonnes dans toute l'étendue de son évêché. — Il y est même dit que représenter des vies de saints est un cas réservé : et, cependant, interrogez l'histoire, feuilletez les livres les plus anciens du pays, vous n'y trouverez nulle part que ce soit même un péché véniel que de réciter les vies des saints ».

La conviction de ces pauvres *komedianchers* était fort grande, en effet, la plupart du temps. Si l'Église ne les avait pas laissés à eux-mêmes, nul doute qu'ils n'eussent jamais manqué aux bonnes mœurs et à la bien-

séance. Mais l'écart était trop considérable déjà entre la mentalité des campagnes bretonnes, restée stationnaire depuis le xve siècle, et les façons policées, la délicatesse relative de la bourgeoisie et du clergé des villes. Ce n'était guère par son raffinement que brillait le théâtre du moyen âge. Le réalisme y était des plus vifs ; toutes choses, pour y être saisies du public, devaient être traduites aux yeux devant qu'à l'esprit. Dans un *Mystère de la Nativité*, du xiiie siècle, la Vierge accouchait sur la scène ; la didascalie dit expressément : *Maria vadat in lectum suum et pariat filium*. Semblable spectacle se voyait en Bretagne dans le *Mystère des Trois Rois*. C'est un viol qui sert de pivot dramatique au *Mystère de sainte Nonne*, et ce viol s'accomplissait aussi sur la scène (1). La crudité de ces situations ne choquait aucunement le public, pas plus qu'elle n'avait choqué autrefois le clergé. Mais celui-ci avait marché avec le siècle et ne comprenait plus ces enfances. En certaines paroisses, sans prétendre couper court aux représentations populaires, il s'efforçait tout au moins d'en atténuer le péril. Un anonyme, ecclésiastique évidemment, dans la préface manuscrite du *Buce en tri Roue*, reconnaissait qu'il y a « un petit bien quelconque à tirer du théâtre » et en particulier de « la farce sainte des Trois Rois », mais sous condition que la scène de l'accouchement fût supprimée et que, dans les représentations futures, on remplaçât par une statue « l'ac-

(1) Jusqu'à la fin du xviiie siècle, on jouait encore ce mystère à Dirinon (terre de Nonne), la veille du pardon.

trice ou l'homme déguisé en femme qui représentait la Vierge ».

J'ignore si les acteurs du mystère tinrent compte de ces observations. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ni l'interdit de l'Église en quelques endroits, ni ses réserves, en d'autres, non plus que les trois ordonnances de 1712, de 1732 et de 1753, ne parvinrent à déraciner le goût du théâtre chez les paysans bretons. L'orage passé, le vieil instinct héréditaire, comprimé, persécuté, nullement affaibli, se redressa comme par enchantement. C'est qu'au plus fort de la tourmente le théâtre indigène, proscrit de la place publique, avait trouvé un refuge au foyer de la famille. La nuit venue, dans les longues veillées d'hiver, laboureurs et pâtres se serraient sous le chambranle de la vaste cheminée. « Alors, dit Luzel, le *tad-coz* (l'aïeul) tirait pieusement du fond du vieux bahut sculpté quelque antique manuscrit, recouvert d'un parchemin jauni et crasseux, précieux héritage légué par les pères et pour lequel la famille avait une grande vénération, car elle le croyait doué de certaine puissance inconnue, d'une vertu secrète, d'où dépendait ou son bonheur ou son malheur. Il l'ouvrait gravement, se signait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, puis déclamait d'un ton solennel un acte ou deux de la *Passion de notre maître Jésus*, de *sainte Tréphine* ou de toute autre œuvre populaire du même genre. » Parfois un des réveillonneurs, compagnon du *tad-coz* aux beaux âges du théâtre breton, lui donnait la réplique ; les couplets alors, sur un rythme de plain-chant, déroulaient leurs grandes ondes alternantes; une atmos-

phère d'héroïsme enveloppait l'assistance; le geste large des récitants semblait écarter les murs et faire surgir dans une brume d'enchantement les mystérieux paysages sous-marins, l'ondoyant décor des Atlantides bretonnes...

Bercée à ce foyer, la tradition dramatique ne se perdit point en Bretagne; comme Arthur, elle n'était qu'endormie et n'attendait qu'une occasion pour rebondir à la la lumière. 89 la lui donna, et ce n'est peut-être pas un des effets les moins singuliers de ce cataclysme social qu'il ait provoqué, en Bretagne, le réveil d'un théâtre foncièrement, exclusivement religieux. Plus tard encore, dans les moments de crise politique et dès que la surveillance de l'autorité semblait se relâcher, la tragédie bretonne refaisait son apparition, timidement au début, dans des salles fermées, puis ouvertement, en plein air. Les premières années du règne de Louis-Philippe et de la seconde République furent ainsi l'occasion d'un renouveau dramatique dans tout le diocèse de Tréguier, à Paimpol, à Lannion et à Pluzunet particulièrement. Jean le Ménager et Claude le Bihan, l'un fournier, l'autre cultivateur, paraissent avoir dirigé sous la Révolution et l'Empire la troupe de Pluzunet. A Lannion, les acteurs se réunissaient d'abord dans l'arrière-salle d'une maison sise rue de l'Allée-Verte et occupée maintenant par la boulangerie Guégou. Mais ils ne tardèrent pas à quitter ce réduit pour se porter sur le *forlac'* vaste champ de foire qui s'étend aux deux ailes du metière communal. La troupe locale qui donnait représentations avait pour directeur un tailleur de

rue de Tréguier nommé Yves Le Pezron, qui avait lui-même pour second un cordonnier nommé l'Hélicoq et un cultivateur de Loguivy, paroisse voisine, nommé Pierre Le Moullec. Les pièces qu'on jouait le plus fréquemment au *forlac'h* étaient la *Vie de sainte Tréphine*, la *Vie de sainte Geneviève de Brabant*, la *Vie de sainte Hélène*, surtout la *Vie de Louis Eunius* ou le *Purgatoire de saint Patrice*. Elles ont été éditées pour la première fois par mon père, imprimeur à Lannion et qui pensait donner ainsi satisfaction au goût dramatique de ses concitoyens. Jusqu'alors les acteurs qui jouaient ces pièces les apprenaient sur des manuscrits péniblement copiés par eux et qui ne leur avaient pas coûté quelquefois, comme le manuscrit du *Mystère de sainte Anne* à Pierre Le Moullec, « moins de trois hivers de travail et de patience » (1). La troupe de Lannion se disloqua vers 1870 (2). Les manuscrits qu'elle avait en sa possession ou, comme on dit en

(1) Aussi y tenaient-ils comme à la prunelle de leurs yeux. « Pendant que j'étais à Paimpol, raconte Fréminville, des paysans de la paroisse de Plourivo voulurent représenter la tragédie intitulée : *La vie de l'Antéchrist*, mais aucun d'eux ne la possédait. Obligés de l'emprunter à un habitant d'une paroisse voisine, afin d'apprendre leurs rôles, celui-ci ne leur confia son manuscrit qu'après avoir reçu d'eux en gage une somme de cent écus. » (*Antiquités de la Bretagne.*)

(2) Avant de disparaître pourtant, elle retourna dans les ılles fermées qu'elle avait un moment quittées pour le *forlac'h*. 'ısieurs représentations furent données à l'Allée-Verte, rue Port, au *Café des* 500 *couverts* et, rue de Tréguier, au *Cha-ıu Rouge*. Le couvreur Drillet, dit Licoq, qui vit encore, fit ırtie de cette troupe.

Bretagne, les « cahiers de tragédies », furent répartis entre les acteurs. Il y en avait de précieux dans le nombre. Beaucoup s'égarèrent. Ce qu'on put sauver du reste fut déposé à la Bibliothèque nationale avec les autres mystères trouvés par Luzel dans ses diverses missions à travers la Bretagne. Mais personne ne prit soin de recueillir l'héritage dramatique de Pezron et de ses lieutenants. Le théâtre lannionnais avait cependant connu de beaux jours. On accourait en foule à ses représentations. Peut-être les acteurs n'apportaient-ils pas toujours un tact suffisant dans l'interprétation de leurs rôles. Le cidre frais et le *gwinardent* jouèrent plus d'un méchant tour, m'a-t-on dit, aux personnages sacrés de la pièce, déshabitués sans doute de nos libations terrestres. En général pourtant ces acteurs lannionnais étaient de fort honnêtes gens, laborieux et paisibles, et que leur métier sédentaire (ils étaient presque tous tailleurs, menuisiers, tisserands, couvreurs) munissait d'une intellectualité assez fine. Les représentations qu'ils donnaient deux ou trois fois l'an, si elles leur étaient un prétexte pour humer le piot de compagnie, satisfaisaient d'abord leur instinct du théâtre. Ces représentations étaient libres. Y assistait qui voulait et payait aussi qui voulait. L'acteur chargé du prologue ou de l'épilogue, au commencement et à la fin de chaque « journée », se bornait à recommander ses confrères et lui-même à la générosité des auditeurs. « De crainte que vous ne l'oubliiez, dit le prologue de *Louis Eunius*, je vous prie d'apporter chacun pour le moins une pièce de trente sols ; les pièces de vingt-quatre sols aussi ne

seront point refusées, non plus que les rouleaux de vingt et dix sols ». Dans l'épilogue de *Moïse*, l'acteur revient, avec quelque insistance, sur ce point capital : « Honorables assistants, deux des acteurs vont maintenant descendre parmi vous, avec un plat chacun, et tous, j'en suis persuadé, vous ferez votre devoir et les verrez sans déplaisir. Car, comptant sur vos libéralités et pleins de confiance en votre générosité, nous espérons nous asseoir à une table bien servie et faire ce soir un peu de bonne chère ». Cette « bonne chère », cette frairie de la fin, c'était, en somme, tout le salaire des pauvres gens. L'intérêt, comme on le voit, entrait donc pour bien peu dans leur amour du théâtre. Ils exerçaient vraiment leur métier d'acteurs comme un ministère, avec un sérieux, une foi extraordinaires. Aussi avaient-ils sur le peuple une prise irrésistible. Pierre Le Moullec racontait que dans un repas de noce, au bourg de Ploulec'h, où on l'avait prié de « déclamer quelque chose », une jeune fille, en l'entendant réciter le terrible prologue du *Jugement dernier*, se « mit tout à coup à crier qu'elle se voyait environnée de flammes et que des diables hideux l'entraînaient en enfer ». Son faible cerveau n'avait pu résister à un tel ébranlement : elle était devenue folle. A Ploudaniel, un autre *komediancher* de talent, Kerambrun, dont la mémoire était prodigieuse, paria un jour de donner à lui seul une représentation de mystère sur le placitre de l'église. « A l'issue de la grand'messe, rapporte N. Quellien, il monta sur la borne où le garde-champêtre fait ses publications et il invita la foule à écouter l'aventure des *Pevar mab*

Emon. Jusqu'à la nuit avancée, il tint la place indistinctement de tous les personnages devant une assistance ravie d'un tel événement. Les gendarmes de Lézardrieux durent mettre fin à ce spectacle en plein vent » (1).

Je ne sais trop ce qui amena la dislocation de la troupe lannionnaise. L'administration impériale, sollicitée peut-être par le clergé, la voyait d'assez mauvais œil. A partir de 1865, il n'y eut plus que de loin en loin, dans le diocèse de Tréguier, des représentations dramatiques. A Pluzunet pourtant s'était formée une nouvelle troupe d'acteurs, qui donna deux représentations d'un intérêt assez vif, l'une en 1867, à Saint-Brieuc, sous la direction de Luzel, l'autre en 1878, à Pluzunet même, le jour du grand pardon. Lanmeur eut aussi une compagnie d'acteurs qui se disloqua un peu plus tard et dont les « cahiers » furent achetés par la troupe de Ploujean; il est question enfin, dans les *Chansons et Danses* de N. Quellien,

(1) Le Moullec et Kerambrun ne sont pas des exceptions. Sans étude, sans éducation, quelques-uns de ces acteurs populaires parviennent à s'incarner dans leurs personnages d'une façon vraiment merveilleuse. Tel, dans la troupe de Ploujean, le cultivateur Alain Guivarch qui jouait un héraut et dont la voix profonde, le geste ample, le masque orageux et tragique, furent une révélation pour tous les spectateurs. Tel encore, jadis, lors de la représentation du *Mystère de sainte Tréphine*, donnée devant les membres du Congrès celtique international réuni à Saint-Brieuc en 1867, ce charpentier de Belle-Isle-en-Terre nommé Goëlo qui, dans le personnage l'évêque d'Aleth, faisait pleurer d'enthousiasme le grand historien Henri Martin.

d'une représentation des *Quatre fils Aymon* donnée à Langoat en 1886, lors des fêtes de Pâques, mais l'auteur ne dit ni par quelle troupe ni dans quelles conditions de mise en scène. C'est à Morlaix que la Melpomène bretonne, chassée du diocèse de Tréguier, cette Attique de la Basse-Bretagne, comme l'appelait Luzel, se réfugia définitivement, mais pour sombrer presque aussitôt dans une déchéance lamentable. Auguste Le Corre, ouvrier, né à Lannion, le 23 août 1807, s'était établi à Morlaix et y avait formé une troupe dans les premières années du règne de Louis-Philippe. Il avait pour second Vincent, puis Joseph Coat qui devait lui succéder plus tard, comme directeur. Cette troupe morlaisienne joua d'abord en plein air et en s'en tenant à l'ancien répertoire. C'est ainsi que Le Corre réduisit en une seule journée, pour sa troupe, le *Mystère de sainte Tréphine* qui fut représenté à Morlaix le 14 février 1844. On a conservé les noms des acteurs qui prirent part à cette représentation : Le Corre, Le Goff, Baillet, Baud, Pot-Loë, Corvezy, Dumoulin, Guéguen, Boga, Richard et Ginof. Sans doute n'eut-elle qu'un demi-succès, puisque Auguste Le Corre et Joseph Coat imaginèrent de traiter eux-mêmes des sujets mieux appropriés à leur auditoire, presque exclusivement composé d'ouvriers et de petits boutiquiers de la ville. Leur répertoire, à partir de ce moment, comprend surtout des pièces tirées de la Bibliothèque Bleue, telles que la *Vie*)*livier de Montrevel*, les *Douze pairs de France*, la :*e de Jean de Paris*, etc., dont l'auteur est Joseph ıat, ou empruntées directement des drames fran-

çais en vogue, tels, que les *Brigands de l'Estramadure* ou l'*Orphelin de la forêt,* par Auguste Le Corre. Joseph Coat en particulier était un grand liseur de pièces françaises et étrangères. Il se les assimilait avec une sorte de frénésie, traduisant ou adaptant pour sa troupe tout ce qui lui tombait sous la main, sans distinction, depuis *Mithridate*, *Athalie* et *Mérope*, jusqu'à la *Jérusalem délivrée*, en passant par la *Tour de Nesle* et *Agnès de Méranie*. Ce fut vraiment le Hardy de la scène bretonne. Il n'a pas composé moins d'une centaine de pièces, aussi plates les unes que les autres, et dans un breton déguenillé à faire honte. L'« actualité » patriotique lui inspirait, en 1859, une pièce intitulée : *Martha* ou *La sœur hospitalière à la guerre d'Italie*. Ce fut son triomphe. Dans l'intervalle cependant, la troupe morlaisienne avait quitté la place publique pour se transporter rue Bourret, dans une arrière-salle d'auberge où un plancher volant lui servait d'estrade. Plus rien là, ni le décor, ni les acteurs, ni le public, ni les pièces ne rappelaient l'ancien théâtre breton. Les acteurs étaient des ouvriers de la ville, quelques-uns même des portefaix sans état civil bien défini, comme Pot-Loë, Pot-Téo, Pot-Lannion, et, parmi eux, une anonyme désignée sous le nom de la « juène actrice ». La salle de la rue Bourret pouvait contenir de cent cinquante à deux cents spectateurs au maximum. Les représentations s'y prolongèrent jusqu'à la fin de l'Empire, d'où elles se transportèrent dan une autre salle dite de la Renaissance et sise plac du Dossen. En 1888 enfin, le regretté Luzel et M. Rc

chelan, juge de paix à Plouaret, tentèrent de renouer la tradition en faisant jouer à Morlaix le *Mystère de sainte Tréphine*. Une compagnie d'acteurs paysans s'était nouvellement formée à Plouaret, sous la direction d'un tailleur nommé Mainguy; ce fut à elle qu'ils s'adressèrent. L'échec fut complet. On pouvait craindre qu'il ne décourageât d'autres tentatives, et le théâtre breton semblait définitivement entré dans l'histoire, quand quelques cultivateurs d'une commune voisine de Morlaix, Ploujean, s'associèrent à des employés de la ville pour former une nouvelle troupe. Ils eurent la bonne fortune d'être aidés par un maire avisé, M. Emile Cloarec, qui disposa pour eux à Troudoustain, faubourg de Morlaix, une petite salle où ils jouaient le dimanche des pièces réduites de l'ancien répertoire et, de préférence, la *Vie des quatre fils Aymon*. Cette troupe, où l'élément campagnard était en majorité, présentait, à défaut de talent, des qualités de foi profonde et de réalisme vivace qu'il nous fut donné d'apprécier. Mis en rapport avec leur chef, Thomas Parc, nous songeâmes, Le Braz et moi, à utiliser sur une vraie scène, dans le décor traditionnel de la place publique, des qualités qui ne demandaient qu'à s'employer pour le plus grand honneur des lettres bretonnes (1). Le choix de la

(1) De généreux souscripteurs, au premier rang desquels M. James de Kerjégu, M. Audren de Kerdrel, le cardinal Richard, M. Charles Pitet, etc., s'intéressèrent à notre entreprise. Qu'il nous soit permis de les remercier ici, ainsi que Mme Mosher, la toute gracieuse « Américaine bretonnante », et Mme Webb, qui, par les prix qu'elles ont fondés pour récompenser les meilleures

pièce, empreinte d'un caractère profondément religieux, la parfaite moralité des acteurs, donnaient toute garantie au clergé de Bretagne ; Mgr Vanneau, évêque de Quimper, daigna patronner l'œuvre entreprise comme pouvant offrir à la population des campagnes bretonnes les éléments d'une distraction réconfortante et saine. Mais elle a d'autres avantages pour les lettrés. Le *Mystère de saint Gwénolé*, qui remonte vraisemblablement à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, est écrit dans une langue relativement pure. On sait que les mystères bretons, comme les mystères français dont ils procèdent, peuvent se diviser en quatre grands cycles : le cycle de l'Ancien Testament, le cycle du Nouveau Testament, le cycle des Saints et le cycle des Héros. C'est au troisième de ces cycles qu'appartient le *Mystère de saint Gwénolé*. Il fait partie de la collection déposée par Luzel à la Bibliothèque nationale et qui comprend une centaine de numéros, parmi lesquels deux pièces comiques seulement : *La fille aux cinq amoureux* et un *Carnaval* ou *Farce* faisant suite au *Mystère de Charlemagne*. Beaucoup de ces numéros, du reste, sont de simples répliques. En dehors de cette collection, on en peut citer trois ou quatre autres, comme la collection que M. Léon Burau, de Nantes, acquit à la vente de Jean-Marie Le Jean, instituteur et poète breton, la collection de M. Gabriel Millin, de l'île de

pièces du nouveau répertoire, ont été les deux bonnes fé du Théâtre Breton, aujourd'hui majeur et en pleine possessio de la faveur publique avec les pièces sociales de Jaffrennou, (Toussaint Le Garrec et du barde-facteur Charles Rolland.

Batz, et la collection morlaisienne de M. Émile Picot. Le catalogue de ces différentes collections a été dressé, il y a quelques années, par MM. Gaidoz et Sébillot. On y trouve des manuscrits et des imprimés, ceux-ci en petit nombre et pour moitié du XVIe siècle. Les éditions gothiques sortent presque toutes des presses d'un Breton établi à Paris, rue de la Bûcherie, et nommé Yves Quillevéré. Un autre libraire breton, Jean Hardoin, de Morlaix, publia vers le même temps la *Vie de sainte Barbe*. De nos jours enfin quelques imprimeurs régionaux (Guimer, Lédan, Le Goffic) ont donné des éditions populaires des mystères de *saint Guillaume*, des *Quatre fils Aymon*, de *Louis Eunius*, de *sainte Geneviève de Brabant*, etc. Il va sans dire que le texte n'en est point irréprochable et qu'il y a loin de ces éditions « à bon marché » aux éditions savantes de MM. l'abbé Sionnet, Luzel, La Villemarqué et Ernault.

Tous ces mystères semblent appartenir, par les mœurs plus que par la langue, au XIVe et au XVe siècle. La plupart sont en vers de douze syllabes à rimes plates. La *Vie de saint Gwénolé* est du nombre; mais le *Mystère de sainte Nonne* contient des vers de toute sorte, depuis le vers de cinq syllabes jusqu'au vers de vingt; le *Grand Mystère de Jésus* en contient de cinq, six, huit, dix et seize syllabes; d'autres mystères, enfin, comme celui de *sainte Barbe*, sont en tirasses rimées (1). On ne connaît point de mystère en

(1) Suivant une opinion prêtée à la Villemarqué, le vers de douze syllabes aurait été destiné en général à faire parler Dieu,

prose, et c'est, je pense, qu'il n'en a point existé. Car ce théâtre, tout mélodique, aurait eu de la peine à se passer du vers. Il se souvient du chœur où il est né, voilà sept cents ans, et le vers s'y psalmodie encore et ne s'y déclame point. Je ne sais au juste quelle a pu être la mélopée du *Mystère de sainte Barbe* ou des vers libres du *Grand Mystère de Jésus*. Quoi qu'il en soit, on reconnaît aisément dans la mélopée qui accompagne les vers des tragédies à rimes plates une imitation non déguisée du plain-chant romain. Cette mélopée est la même pour chaque acteur, et, comme les mystères bretons procèdent par couplets ou « tirades », elle n'y est presque jamais brisée. Au reste, tous les acteurs que j'ai vus à Morlaix, en 1888, s'y soumettaient correctement. Ils avaient la voix juste et nette, un grand sens des mesures, et prenaient garde, même aux endroits les plus pathétiques, de ne couper la phrase d'aucun geste déclamatoire. Je crois bien qu'il en devait être de même au moyen âge et dans l'antiquité. La mimique n'a dû se mêler à la récitation que de nos jours. Cette opinion ne paraîtra point trop hasardée, si l'on veut bien remarquer que nulle part plus qu'en Bretagne les traditions ne se sont conservées fidèlement et qu'il est permis d'y induire presque en toutes choses du présent au passé (1).

---

le vers de dix les gentilshommes, le petit vers de huit les plébéiens. Distinction ingénieuse, mais sans aucun fondement.

(1) Voici pourtant une coutume bizarre et dont je ne trouve l'équivalent dans aucun de nos mystères français : durant le prologue, il était d'usage en Bretagne que le récitant fît, de quatre vers en quatre vers, une évolution autour du théâtre.

Sans doute, les représentations dramatiques n'y eurent jamais l'éclat et l'ampleur qu'on leur vit prendre dans nos autres provinces. Le théâtre breton, fort rudimentaire et tout en planches de sapin, çà et là voilées de feuillages et de tentures, s'adossait ordinairement à quelque mur de cimetière ou au pignon d'un édifice municipal (1). La mise en scène n'y était point très compliquée. Il se peut qu'à l'origine et pour répondre aux nécessités d'une action qui se transportait, par heure, en vingt endroits différents, le théâtre ait été divisé, comme dans les mystères français, en un

C'est ce qu'on appelait la *marche*. Un vieux manuscrit, cité par Souvestre, dit que pendant ce temps « rebecs et binious doivent sonner. » Il faut remonter à la scène antique, aux évolutions du chœur autour de l'autel de Dionysos, pour trouver quelque chose d'analogue. — Autre coutume signalée par Dufilhol et qui a disparu : « Dans la représentation des tragédies [bretonnes], deux hérauts, placés aux deux coins du théâtre, crient par intervalles : *Chilaouet* ! « Écoutez ! » Et ils accompagnent cet avertissement d'un coup de fusil ou de pistolet. » — Voir enfin, sur l'intermède du Prologue et de la « belle demoiselle » dans les représentations qui duraient plusieurs journées, Luzel, Introduction au *Mystère de Sainte-Tryphine*.

(1) Parfois même, tout simplement, on l'érigeait dans une prairie ou une lande. Émile Souvestre assista, en 1825, près de Lannion, à une représentation de cette sorte. Le théâtre avait été dressé au milieu d'une vaste garenne, autour de laquelle des planches mal clouées sur des pieux formaient une triple rangée de bancs. Les spectateurs qui n'avaient pu trouver place sur ces gradins se tenaient debout par derrière : les arbres du voisinage, les talus, les croix du chemin et les toits de quelques maisons assez éloignées étaient couverts d'enfants et d'écoliers : le nombre total des spectateurs pouvait s'élever à trois mille.

certain nombre de compartiments ou *mansions*. Cette mise en scène coûtait lourd et réclamait des escarcelles bien garnies. Si quelques villes s'en permirent le luxe, ce n'a dû être qu'aux occasions solennelles ou quand un grand seigneur en prenait les frais à sa charge, comme il arriva pour la représentation du mystère de *la Passion et Résurrection de Notre-Seigneur* qui fut donnée à Rennes en 1430 (1). Plus tard, et quand le public des campagnes se fut épris du genre, il dut se former dans les petites villes et dans les bourgs des associations dramatiques analogues à celles d'aujourd'hui, où entrèrent des laboureurs, des tailleurs, des forgerons, des commissionnaires, etc. Ces braves gens allèrent au plus simple. « En thèse générale, dit Luzel, les théâtres bretons sont construits avec des planches, placés les unes transversalement, les autres perpendiculairement sur des madriers et des barriques... Quelquefois, à côté du théâtre principal, on en construisait un second, plus petit, un peu plus bas et destiné à jouer les intermèdes (2). Des deux côtés, il y avait des coulisses reliées entre

(1) Par parenthèses, c'est la première représentation dramatique dont il soit fait mention pour la Bretagne. Elle eut lieu en présence du duc Jean V et fut réglée sur sa cassette particulière, comme en témoigne un compte d'Aufroi Guinot, trésorier-général de Bretagne, qui déclare avoir payé diverses sommes « à plusieurs compagnons et joueurs de la ville de Rennes] mandement du 27 août 1430 » (D. Morice, *Preuves*, II, 1232).

(2) Fréminville parle aussi de cette disposition singulière d. nous n'avons pas trouvé trace ailleurs. Il se pourrait, d'ailleu que Luzel n'eût fait que répéter Fréminville.

elles par un corridor circulaire; au fond, existait un escalier par où les artistes pouvaient descendre sous la scène pour attendre leur tour de reparaître, pour repasser leurs rôles ou se rafraîchir. » Le détail vaut d'être noté, car le moyen-âge français semble n'avoir point connu ces coulisses, où les acteurs bretons, à l'inverse des siens qui restaient presque toujours en scène, se retiraient librement, une fois leur rôle débité.

C'est sur ce modèle qu'a été construit le théâtre de Ploujean (1). Respectueux des anciennes traditions, nous n'avons rien négligé pour conserver à ce théâtre son innocent archaïsme. Qu'on n'y cherche point autre chose. Qu'on tâche surtout de se placer dans les conditions d'esprit du public breton et de reculer avec lui, par delà le temps et l'espace, jusqu'aux âges enchantés de la légende et de la foi. Bien comprise, la représentation de Ploujean rendra peut-être quelque vie à une forme d'art inférieure sans doute, mais tout illuminée par endroits de belles scènes et de fortes pensées et d'autant plus sympathique enfin que, née du peuple et ne s'adressant qu'au peuple, elle est restée fidèle jusqu'au bout à ses origines et à sa destination populaires.

(1) M. Ludovic Durand, qui en avait exécuté la maquette sur nos indications, avait bien voulu aussi dessiner les costumes. Les décors étaient de M. Maxime Maufra; l'illustration du programme le M. Émile Dézaunay. Il n'est que juste enfin de rappeler le om de M. Pierre Famel, trésorier du Comité, dont l'expérience nancière fut particulièrement précieuse aux organisateurs.

LA STATUE DE LE FLO

A Gabriel d'Azémar.

Il y a un maire de Bretagne qui est en train de passer à la postérité : il s'appelle Quirin. Les rudes syllabes de son nom roulent depuis quelques jours sur les lèvres des hommes et peut-être se fût-il satisfait d'une renommée moins bruyante.

Et donc M. Quirin est maire. Il est maire de Lesneven, une petite ville du Finistère qui fit parler d'elle au temps mythologique de la princesse Azénor, des *pentierns* aux braies rayées et des ermites domestiqueurs de bêtes sauvages. On disait, en ce temps-là et même plus tard, que Lesneven était le soleil du pays de Léon comme Landerneau en était la lune. *An nep a ia euz a Landerne da Lesneven, al loar a bar war he gein hag ann heol war he dal.* « Qui va de Landerneau à Lesvenen a derrière lui la lune et le soleil sur le front. » Ce sont aujourd'hui des astres bien malades...

Toute recluse qu'on la devine dans son passé conventuel et légendaire, Lesneven a nonosbtant donné le jour en ce siècle à un homme dont pourraient s'honorer des cités plus florissantes : c'est de Le Flô que je veux parler. Quand une ville de ce temps possède un grand homme, la dite ville n'a de cesse qu'elle ne lui ait érigé une statue. Le Flô devait avoir la sienne

à Lesneven. Il l'eut ou plutôt il faillit l'avoir, car elle était à peine sur son piédestal qu'il fallut l'en descendre et Dieu sait maintenant quand elle y remontera. C'était pourtant un morceau de premier ordre et qui faisait grand honneur au statuaire, M. Cyprien Godebski. Justement fier de son œuvre, M. Godebski l'avait fait couler à la cire perdue chez un des rares fondeurs toscans qui ont gardé le secret de la patine donatellienne : le bronze prit là ces tons nuancés et souples qui sont une caresse pour les yeux.

Encore faut-il quelque éducation artistique pour se complaire à ces jeux du métal. M. Quirin le fit bien voir. La statue venait d'arriver et on la sortait religieusement de sa caisse. Elle ne reluisait pas. Ce bronze tout neuf s'obstinait à ne pas présenter le poli d'une bassinoire. Bien plus, on y distinguait par places une sorte de tégument verdâtre qui témoignait ouvertement du mauvais état de son récurage.

M. Quirin est un homme autoritaire. Soyons franc : c'est lui qui a mené à bonne fin, contre vents et marées, cette affaire de la statue. Le comité, qu'on lui a platoniquement adjoint, ne l'a guère aidé jusqu'ici dans sa tâche. Bref il ne manque à M. Quirin, pour être un administrateur excellent, que d'avoir fait quelques visites à notre Galerie des Antiques. Il y eut renforcé sa conception particulière de l'art. Celle-ci est restée un peu élémentaire. M. Quirin n'imaginait point une statue qui fût neuve et qui ne brillât point sur toutes les coutures. Il pensa que le mauvais emballage de la statue avait causé tout le mal. Sur quoi deux ouvriers furent commandés qui reçurent

mission de fourbir énergiquement le bronze jusqu'à ce qu'il eût repris son poli initial.

Ce fut un beau travail. Mais le papier à l'emeri dont on se servait ne donna que des résultats médiocres. Les creux surtout résistaient. Le vert-de-gris s'y était incrusté et on ne parvenait point à l'en faire déménager. Alors M. Quirin prit une résolution farouche : renonçant au fourbissage, il décida qu'on peindrait la statue. L'ordre fut donné : il allait être exécuté quand le sculpteur fut prévenu.

Son arrivée conjura le sacrilège. Mais la presse s'était déjà emparée de l'affaire : on se gaussait un peu partout de ce maire récureur et badigeonneur; les habitants de Lesneven commençaient à dresser l'oreille. Il n'y avait que M. Quirin qui ne comprenait pas. Il ne comprit que quand le sculpteur, sous menace d'un procès qu'il était sûr de gagner haut la main, l'obligea de signer un petit papier par lequel il s'engageait à prendre à son compte les frais de restauration de la statue. Reste à savoir si la statue est « restaurable ». On le dit et je veux le croire pour M. Godebski d'abord, mais surtout pour Le Flô et davantage encore pour ses admirateurs.

*
* *

Car le Flô, à bien des égards, est une des figures les plus expressives de ce temps. Assurez-vous que postérité rendra justice, tôt ou tard, à ce petit L nard en braies courtes, agile et têtu, parti à do ans du prétoire paternel, engagé volontaire à d

huit, sous-lieutenant à vingt, commandant la colonne d'assaut qui prend Constantine en 1837, laissé pour mort sous la voûte du Marché, grièvement blessé à la Mouzaïa, fait colonel sur le champ de bataille, et si bourré de plomb par tout le corps, cependant, qu'on lui entendra dire en riant qu'il avait « passé colonel au poids ». A son retour d'Algérie, en juin 1848, Cavaignac, qui se connaissait en bravoure, le nomma général. Ce fut un des premiers actes de sa présidence, et il n'en est guère qui l'honorent davantage. Ni lui ni Le Flô n'auraient soupçonné que c'était là un acte de pure forme et que la carrière militaire du nouveau brigadier était close avant que d'avoir commencé.

Il s'en ouvrit une autre, bien différente, où l'on pouvait croire que ne l'avaient point préparé suffisamment ses rudes chevauchées africaines, et qui fut, à deux reprises, le triomphe de sa vie de patriote et de citoyen. Ses deux ambassades en Russie, la dernière surtout, sont restées légendaires. M. Melchior de Vogüé, qui l'y a connu, en a fait une peinture pleine de mouvement et de chaleur.

« Avec des saillies déconcertantes, dit-il, et des façons de courir à l'assaut, avec beaucoup de finesse sous beaucoup de droiture, Le Flô s'était fait une diplomatie, à lui, qu'il prenait là où l'on ne prend guère la diplomatie, dans le cœur. »

Il conquit du coup celui d'Alexandre II. Grande ·nitié, rare, en l'espèce, d'un souverain à un homme .i s'est fait lui-même et, par surcroît, étranger ! Le ɔt d'amitié n'a rien d'excessif pourtant. C'est le ul qui convienne à ces relations affectueuses, vrai-

ment intimes et profondes et dont on eut la révélation le jour où Le Flô présenta au tzar ses lettres de rappel. Il n'y eut plus, ce jour-là, de souverain ni d'ambassadeur, mais deux hommes qui s'étreignaient convulsivement et que leurs sanglots empêchaient de parler. Qui sait si des sanglots pareils, ce frémissement qui secoua le cœur d'Alexandre II au départ de son vieil ami, ne nous eussent pas sauvés en 1871, comme en 1875, des tristesses du démembrement?

*
* *

L'heure de la retraite était venue pour Le Flô. Il prit ses « quartiers d'hiver », comme il disait, au cœur du pays breton, au Necoët, un château assez modeste du Finistère, mais sous les plus belles verdures du monde, à l'endroit où le Dossen se marie à la mer.

Il y menait entre les siens sa vieillesse active et passionnée encore. Jusqu'au dernier jour, il inspirait et même rédigeait un petit journal hebdomadaire de la région : *la Résistance*. Il avait le style vif, alerte et imagé. Les lettres intimes qu'il adressait de Russie au ministère des affaires étrangères sont d'une autre sorte. Jules Simon, qui en a reçu quelques-unes, les tenait pour des chefs-d'œuvre de pénétration et de finesse, de belle et forte langue diplomatique, condensant en six pages toute la vie extérieure du pays C'est le jour où elles seront tirées des archives qu'on mesurera seulement l'étendue des services que nous a rendus ce diplomate improvisé.

Quand il mourut au Necoët, le soir du 15 novembre 1887, il était à peu près oublié en France. Mais en Bretagne, à Ploujean, sa paroisse, à Lesneven, son berceau, on ne connaissait que lui. Il était toujours le « général » par excellence, le vieil Africain à bec d'aigle, aux pommettes creuses, au menton volontaire et dur. *Tan hen en doa enn daoulagat*, « il avait un brasier dans les yeux », me disait un de ses fermiers. Ses saillies étaient la joie — et un peu la terreur aussi — de son entourage. Il en avait d'extraordinaires, un verbe cinglant et coupant, et de brèves images dont s'illuminait sa pensée. On connaît sa réponse à Alexandre II, qui lui faisait remarquer, à la cour, je ne sais quel attaché d'ambassade dont la physionomie rappelait Napoléon III :

— Frappant, Sire, frappant!... Oh! mais, c'est à tirer dessus!...

Une autre fois, dans un cercle plus modeste, à un dîner de mariage où on lui offrait d'un certain poulet à l'impératrice

— Tout au plus à l'*espagnole*, dit Le Flô, qui recula son assiette...

*
* *

Tenace dans ses rancunes et ses haines, bon jusqu'au sacrifice pour ceux qu'il aimait, tel, en effet, nous apparaît Le Flô. Il serait curieux que ce combattif, cet être tout de premier mouvement et d'instinct, ait été un croyant et, par certains côtés, presque un mystique, si nous ne savions que la rencontre

est fréquente chez les gens de sa race et que la foi chez eux n'est que la fiancée rêveuse de l'action. « Ceux qui craignent le plus les dieux, disait Xénophon, sont ceux qui, dans la bataille, craignent le moins les hommes. »

J'ai voulu revoir, à Lesneven, la petite maison où naquit le général. C'est dans une rue qui mène à l'église. On la reconnaît à la plaque de marbre noir encastrée dans sa façade et qui porte l'inscription habituelle : *Ici est né*, etc., avec le casque de chevalier taré de trois-quarts, à ventaille grillagée, et la devise de Le Flô : *Sounch ha gortoz* « Songe et attends. » La maison, fraîchement réchampie, n'a qu'un étage : elle date seulement du commencement du siècle, et elle a l'air presque jeune parmi ces vieux hôtels de la Renaissance, ces pignons gothiques, les âpres et hauts murs des communautés environnantes. Là vécut et mourut le père du futur général, M. Le Flô, juge de paix du district; là vinrent au monde ses trois filles, toutes trois restées demoiselles, et ses deux fils, dont l'aîné fut notre héros. Le pas s'étouffe dans la rue, sur l'herbe qui ouate la chaussée. Il y règne une ombre mélancolique, et partout, dans la ville, on retrouve la même impression d'austérité et de douceur. Comme un milieu pareil explique bien l'homme qu'a été Le Flô, ses élans, sa chevalerie, sa rudesse pétrie de bonté!

Elle est pourtant bien déchue aujourd'hui, cette pauvre cité de Lesneven, jadis « la meilleure ville l'évesché de Léon », pour parler comme le F. Cyrill Pennec dans son *Dévot pèlerinaige du Folgoët*. El

n'a plus sa cour royale, dont la seule mouvance passait de soixante-dix mille articles celle des autres cours de Bretagne ; ni ce château du roi Even, d'où elle a pris son nom ; ni son prieuré de Notre-Dame, le plus riche de toute la Domnonée. Il ne lui reste que ses couvents, et c'est tout sa vie. Ainsi de Tréguier, de Saint-Pol-de-Léon, de Dol, qui, comme elle, se sont retirées du siècle : les heures y sonnent un autre âge, d'autres croyances. Ce sont les villes saintes de Bretagne et la « trève » de pays qui s'étend autour d'elles baigne dans la même atmosphère de sainteté. La terre y est vêtue encore d'une robe blanche de miracles. Ils la fleurissent à l'infini. Destinée touchante et étrange ! La lente consomption où se meurent l'une après l'autre ces petites villes claustrales est pareille à une agonie de nonnes, dans l'encens et les lys.

Telle est cependant la puissance du lien originel que Le Flô ne se retrouvait jamais tant lui-même qu'à ses visites à Lesneven. Il y avait des amis dans toutes les classes de la société, des parents, des condisciples, d'anciens serviteurs qui l'avaient connu tout enfant et qui l'appelaient encore de son prénom familier : *Aotrou Adolphic*, Monsieur Adolphe. Il n'en rebutait aucun ; il s'enquérait de leur santé, de l'état des récoltes, du prix de l'orge et du sarrasin. Certains, d'air plus martial, anciens mobiles de Ducrot ou Vinoy, se rappelaient l'avoir vu au siège de Paris, dans cette lugubre journée du 31 octobre où ils gardaient l'Hôtel de Ville contre les tirailleurs de Flourens. L'alarme était grande au Conseil : une

collision pouvait éclater d'un moment à l'autre entre les deux troupes ; la mobile, surtout, était exaspérée. Le Flô paraît sous le péristyle de l'Hôtel de ville :

« C'est moi, dit-il en breton, Le Flô, de Lesneven. »

Et ce fut assez. Les fusils, déjà couchés en joue, se relevèrent d'un même mouvement. Le seul nom de Le Flô, ce nom qui sonnait à leurs oreilles bretonnes comme l'appel de *korn-boud* sur la lande, avait suffi pour opérer ce sortilège, apaiser cette tempête.

*
* *

Quand on lui parlait de ce temps de sa vie, Le Flô rajeunissait soudainement. Son « cœur militaire et breton », suivant la belle expression d'Hugo qui l'aimait et le comprenait et dont il avait partagé l'exil à Jersey, son cœur battait plus vite et plus fort. Il était bien près de s'attendrir. Et c'était le même homme, pourtant, qui avait supporté sans plier, à soixante-dix ans, la perte d'un fils unique, jeune, brave, officier d'avenir mort sur cette terre d'Afrique déjà trempée du sang paternel.

« Dites à mon père, avait-il murmuré dans son dernier soupir, que je meurs en chrétien et en zouave... »

Lui-même dort maintenant, non loin de Lesneven, dans ce calme cimetière de Ploujean, fleuri de petites croix de bois blancs, à l'ombre de la vieille église ogivale, où il avait son banc réservé, comme un gentilhomme d'autrefois. Si quelque écho est venu jusqu'à lui des mésaventures qu'éprouva sa statue, assurez-

vous cependant que ses mânes n'en furent point offensés. Indulgent par delà le tombeau, il ne se sera point associé aux malédictions et aux brocarts qui accablèrent son pauvre compatriote M. Quirin. Peut-être lui aura-t-il paru que c'était une chose de médiocre importance qu'on lui élevât une statue dans sa ville natale : il y a beau temps en effet que Le Flô s'est taillé un monument à lui-même, non sur un marché, mais dans l'histoire, avec sa plume et son épée.

TROIS « MARITIMES »

(GUILLAUME GOURLAOUEN ; JOSEPH KOUN ; PAUL HENRY)

A Auguste Cavalier.

Trois Bretons, trois marins, trois héros. Le premier s'appelait Gourlaouën; le second Koun; le troisième Henry. Tous les trois enseignes de vaisseau; tous les trois fauchés en Chine par les Faces Jaunes; tous les trois symboliques à leur manière.

*
* *

Gourlaouën et Koun étaient en garnison à Mindao, où les avait détachés le *Descartes*. Un matin, laissant le poste sous les ordres de l'aspirant Marteville, les deux enseignes traversent la rivière et gagnent une éminence voisine pour y faire un lever de plan. Ils sont seuls, sans escorte. Sur la foi des traités, ils vont devant eux. Par précaution cependant, ils ont recommandé à la sentinelle placée dans le mirador d'observer avec soin leurs mouvements.

La sentinelle entendit soudain des coups de feu; puis elle vit les deux enseignes qui se débattaient dans un gros de réguliers chinois. Une éclaircie da la bande : les deux enseignes se dégageaient, sabre poing, magnifiquement, pour tomber à quelqu mètres du pont dans une nouvelle embuscade. L'e

pirant Marteville, prévenu à la hâte, mettait aussitôt en batterie le canon-revolver prêté par le *Descartes* et lançait vers le pont, au pas de charge, un détachement de fusilliers. Quelque diligence qu'elle fit, la colonne de secours ne put arriver à temps : les Chinois, à son approche, s'étaient débandés, dissous, volatilisés, selon leur tactique habituelle ; mais l'insaisissable adversaire avait laissé derrière lui deux cadavres mutilés dont il avait emporté les têtes. On reconnut les enseignes du *Descartes*.

*
* *

Gourlaouën (Jean-Guillaume) n'avait pas passé par le Borda. Il appartenait à cette petite phalange d'officiers de fortune qui sont sensiblement moins nombreux dans la marine que dans l'armée de terre. Né le 7 juillet 1859, il avait conquis ses grades un par un, lentement, avec cette tenacité qui est un des traits de la race bretonne. Engagé comme matelot, il avait suppléé par un travail acharné, de tous les instants, aux lacunes de son éducation première.

Il s'était élevé ainsi jusqu'au grade d'enseigne. Ses chefs avaient pour lui une estime mêlée d'admiration ; ses collègues le respectaient ; ses hommes l'aimaient. Ils savaient, les uns et les autres, tout ce qu'à ce simple « col-bleu » il avait fallu de volonté, de persévérante abnégation, pour décrocher sa première paulette. Gourlaouën allait être promu lieutenant de vaisseau : il l'avait annoncé à sa femme, une digne et modeste personne de la petite bourgeoisie alréenne,

qu'on ne voyait point dans les salons de la Préfecture maritime et à qui son ménage donnait assez d'occupation par ailleurs. Gourlaouën l'avait épousée quand il était encore dans la maistrance. Elle le suivit à Lorient. Si, dans l'armée de terre, tous les soldats et jusqu'au moindre pousse-caillou sont censés avoir dans leur giberne le bâton de maréchal, dans la marine les officiers qui sortent du rang ne montent jamais plus haut qu'enseignes ou lieutenants (1). Gourlaouën ne l'ignorait point. Il se satisfaisait, sa pension liquidée — et elle devait l'être sans tarder — d'habiter avec les siens, dans la banlieue de Lorient ou de Brest, la petite maison blanche aux contrevents verts, ambition de tous les retraités, et d'y finir ses jours en sarclant ses laitues et en binant ses plates-bandes...

Il avait compté sans les Faces Jaunes.

*
* *

Du moins Gourlaouën avait rempli une partie de sa destinée. Mais que dire du jeune Koun qui n'avait que vingt et un ans? Sa vie à celui-là mérite d'être contée en détail et parce que j'en sais peu d'aussi émouvantes, d'aussi simplement et naïvement sublimes.

C'est un de ses compatriotes, M. Gustave Tual, qui s'en est fait l'historien. Joseph Koun — *Jobic*, comme l'appelaient ses camarades — était l'aîné d'une famille de neuf enfants. Tout petit, sa passion pour la mer lui faisait rechercher la compagnie des

(1) On cite une exception : l'amiral Pierre.

pêcheurs et des marins. Il y en avait un surtout qui lui était cher : un certain père Lelohec, que M. Tual ne nous décrit point, mais qu'il nous est loisible de tailler en imagination sur le type classique des anciens gourganiers de la « flotte en bois » et donc carré d'épaules, la lèvre rase, la barbe en collier, une perpétuelle fluxion à la joue gauche qui lui venait d'une chique récalcitrante. Tous deux, l'enfant et le retraité, s'étaient pris d'affection. Sur le parapet du musoir, à la barre de sa chaloupe l'été, l'hiver devant un feu de lande et de mottes, le père Lelohec, grand conteur de sa nature, narrait au petit Koun les mille et une péripéties de son aventureuse carrière, ses longues campagnes en Indo-Chine et dans le Pacifique, et les féeries des nuits équatoriales, et les appareillages, les escales, les naufrages, tout le poème de la vie au large. Quel magicien du verbe égalerait dans ses évocations un père Lelohec disant : « J'étais là... J'ai vu cela, petit, moi qui te parle !... » L'enfant, une flamme aux yeux, l'écoutait, et l'amour de la mer, comme par d'invisibles fissures, entrait chaque jour en lui plus profond et plus irrésistible.

« Être officier de marine, dit M. Tual, tel était le rêve du petit. Et cela effrayait son père, modeste instituteur de Baden, au caractère calme, à l'âme paisible. Et puis comment réaliser le rêve de Jobic? L'instituteur était pauvre et chaque année, dans son humble demeure, un autre enfant naissait. Cependant plusieurs d'entre nous s'occupèrent du gamin. Nous en parlâmes à nos familles, frappés que nous avions été de son intelligence et de sa gentillesse. Joseph

obtint une bourse au collège de Vannes, puis au lycée de Lorient. Il fut tout de suite le premier de sa classe. Tous les prix étaient pour lui. Le père, resté veuf avec neuf enfants, était fier des succès de son aîné. Le cacherai-je? Nous en étions aussi fiers que lui; il nous semblait, à trois ou quatre de mes amis et à moi, que nous étions pour quelque chose dans son triomphe. »

A dix-sept ans, Joseph Koun était reçu au Borda avec le n° 75; il en sortait, deux ans après, avec le n° 18. Je ne suis pas bien sûr, quoi qu'en dise M. Tual, que cet excellent numéro de sortie lui conférât, entre autres privilèges, celui de se faire attacher à l'une quelconque de nos cinq préfectures maritimes; mais, quand il y aurait eu des droits, j'ai idée que Joseph Koun eût refusé de les faire valoir. C'est que Jobic savait qu'à la maison de Baden, là-bas, près du golfe aux eaux changeantes, il y avait huit enfants, pauvre nichée à qui manquait souvent le nécessaire. L'aîné des huit venait justement de terminer ses humanités au collège de Vannes. Il était bachelier. Mais le baccalauréat n'est plus une carrière : il ne fait qu'ouvrir l'accès vers les études supérieures; or ces études coûtent cher et les frais qu'elles comportent excédaient évidemment les modiques ressources de l'instituteur morbihannais. Alors Jobic, qui n'avait point encore quitté sa cabine de Bordache, Jobic se mit à sa petite table et de Brest, à son frère, fit passer le billet que voici :

« Je vais demander à faire campagne pendant mes deux années d'aspirant, et, sur les 140 francs que je

toucherai par mois, je t'enverrai 90 francs. Avec cet argent, tu vas venir à Brest suivre les cours de médecine navale. »

C'était un jeune homme de dix-huit ans, presque un enfant, qui, sans que personne l'eu eût sollicité, de lui-même, disposait ainsi de sa solde d'aspirant : deux tiers pour son cadet, un tiers pour lui, et l'on comprend l'émotion de M. Tual en transcrivant une pareille lettre. Quelle bonté, quel désintéressement, quelle noblesse d'âme elle supposait chez le petit officier! Quelle admirable solidarité avec les membres de son clan! Grâce à la pension que lui servait son frère, Louis Koun put suivre à Brest les cours de médecine navale et, deux ans plus tard, il était reçu en bon rang à l'École de Bordeaux.

— Encore un de débrouillé, dit Jobic. Passons au suivant!

Et l'enseigne venait de prendre ses dispositions pour aider son troisième frère, dont il voulait faire un mécanicien de la flotte, comme il avait fait du second un médecin de la marine...

Lui aussi avait compté sans les Faces Jaunes.

*
* *

Je m'arrête bien à contre-cœur. J'aurais voulu suivre M. Tual dans son pèlerinage à la maison de Baden où il nous peint le père de Joseph Koun, précocement vieilli par la souffrance, la tête dans les mains, pleurant éternellement son pauvre « Jobic ».

Pour intime et profonde que soit la douleur de ce

père, j'imagine cependant qu'il doit s'y mêler, à certaines heures, un juste sentiment de fierté. Celui-là aussi a bien mérité de la patrie qui lui a donné un fils comme Joseph Koun. Par delà l'enfant, je voudrais qu'une partie de notre admiration montât jusqu'au père; ce sont les hommes comme lui qui, modestement, en silence, préparent les générations de demain; cette race vigoureuse et sobre des instituteurs de campagne est un des grands réservoirs de nos énergies nationales. Puisse l'infiltration du cosmopolitisme néo-jacobin ne le point empoisonner à tout jamais !

*
* *

Et voici le n° 3, l'enseigne de vaisseau Paul Henry.

Gourlaouën, dons cette trinité maritime, représentait l'autodidacte, l'homme qui s'est fait lui-même, le pur enfant du peuple, comme on disait en 48; Joseph Koun, fils d'instituteur, mais qui bénéficia des avantages de la culture secondaire, était un « produit » de l'enseignement laïque; — Paul Henry est un élève des Jésuites.

« De toutes les défenses organisées pendant le siège de Pékin, a dit un bon juge, M. Pichon, celle du Pé-Tang est peut-être la plus étonnante et la plus remarquable. »

Le Pé-Tang, groupe d'établissements catholiques situés en bordure de la cité impériale et formant un vaste parallélogramme de 15 à 1800 mètres de tour, comprend ou, plutôt, comprenait avant le siège la cathédrale, l'évêché, diverses résidences pour mission-

naires, une imprimerie, un dispensaire, un orphelinat, des écoles et des bâtiments de service. Dix-huit cents femmes et enfants et un millier de catéchumènes chinois y avaient cherché asile contre les Boxers. Il y avait en outre, au Pé-Tang, Mgr Favier et son coadjuteur, un grand nombre de prêtres, de frères et de sœurs de charité, enfin cinq cents enfants des écoles, des orphelinats et de la crèche, au total plus de 3.400 personnes, dont 60 Européens.

Pour protéger tant de monde, et sur un front de défense si considérable, M. Pichon n'avait pu détacher du contingent qui gardait la légation française que trente marins, commandés par l'enseigne Paul Henry, auxquels vinrent se joindre, le 5 juin 1900, onze marins italiens, commandés par l'aspirant Olivieri.

La première attaque des Boxers est du 15 juin; mais déjà le Pé-Tang était assiégé par leurs troupes et toutes communications coupées. On connaît la belle attitude de nos marins, l'habile défense et la mort sans tapage, si simple et si élégante tout ensemble, de l'enseigne Paul Henry. Mais, en dehors de cette défense et de cette mort, on ignorait à peu près tout du jeune Français de vingt-trois ans qui déploya, dans une conjoncture si difficile, un si précoce esprit d'initiative, de telles qualités d'organisateur, un sang-froid et un courage qui ne se démentirent pas un seul instant. Le journal intime de Paul Henry vient de paraître. Il ne pouvait mieux prendre son heure. Comme dit M. René Bazin, qui le présente au public dans une préface pleine de cette gravité attendrie, de

cette noblesse délicate et sereine qui sont sa marque distinctive, il importait de connaître quelle enfance et quelle jeunesse avaient préparé cette fin de vie héroïque de Paul Henry, à quelles sources cet enfant avait puisé la force calme, le mépris du danger et, mieux que cela, la joie devant le danger.

*
* *

La joie, le mot n'est pas excessif. Peuziat, un des trente matelots du Pé-Tang, dit que son chef *souriait* quand il est mort. Louarn, autre matelot : « Quand notre chef a été tué, il est venu tomber dans les bras d'un marin et il nous regardait en *souriant*, voulant encore nous encourager et ne paraissant nullement souffrir, quoique percé par deux balles ». De même encore Mgr Favier : « Sa blessure lui avait enlevé la parole. Il était *souriant*, et il n'a pas eu une petite ride ni un changement sur son visage jusqu'à la fin ».

Ce sourire du mourant, tous les hommes accourus autour de Paul Henry l'ont remarqué. Tous se souviennent aussi de l'étrange insistance que mettait Paul Henry à répéter partout et en toute circonstance que le Pé-Tang serait sauvé, mais que lui ne le serait pas. Pressentiment inexplicable, si l'on ne savait que Paul Henry, nature toute mystique, mais de ce mysticisme qui n'a rien de revêche ni d'amer, s'était mentalement offert en holocauste pour le salut des trois mille chrétiens dont il avait la garde.

Un obélisque de granit, que l'artiste, M. Yves Henot fils, a décoré d'une croix, d'une ancre et d'un

palme, commémore, dans le petit cimetière de Plougrescant, près Lannion, la fin glorieuse du jeune enseigne. Quoique né à Angers, le 11 novembre 1876, Henry, par son père et son grand'père, appartenait à la Bretagne : son père était de Paimpol; son grand-père de Saint-Renan. De plus, la famille Henry possède dans les Côtes-du-Nord, à Plougrescant, une façon de manoir dont elle faisait sa résidence d'été.

Il n'est que de feuilleter le journal du jeune officier pour voir à quel point cette modeste villa de Kergresq lui tenait au cœur. Le nom de Kergresq revient à toutes les pages comme un refrain obsesseur. Et, avec Kergresq, c'est le Garrec-Dû, Castel-Meur, tous les îlots et les îles aux colorations somptueuses que la mer de Bretagne sertit comme des pierreries autour de la pointe de Plougrescant. Il ne fait aucun doute pour M. Bazin que la vocation de Paul Henry soit née de la contemplation assidue de ce paysage maritime. Peut-être aussi qu'il obéissait sans le savoir aux sollicitations d'un obscur atavisme. Breton, la vie à terre, son calme, sa monotonie, froissaient en lui cette instabilité si chère, l'humeur vagabonde et les confus instincts d'une race de mouvement et d'essor. Il ne se plaisait, dès l'âge de dix ans, qu'aux récits de voyages et d'aventures. La *Vie de l'amiral Courbet* était son livre de prédilection et, quand le jeune Paul dessinait pour se distraire, « c'était presque toujours, nous dit-on, des bateaux qu'il essayait de représenter ».

Il avait fait ses premières études à l'externat Saint-Maurille, fondé à Angers par Mgr Freppel et confié

par lui à des prêtres du diocèse; il les acheva chez les Jésuites de Jersey, à Wawerley-Terrace. Les notes de ses professeurs le représentent comme « un excellent élève, droit en toutes choses, consciencieux et travailleur », surtout d'une piété exemplaire. Il s'était lié, à Wawerley-Terrace, avec trois jeunes hommes de son âge, comme lui extrêmement pieux et qui, chose étrange, ont été emportés, comme lui, prématurément : Armand de Montrichard, qui mourut le premier, d'une maladie de poitrine, à Arcachon, le 15 janvier 1894; Alfred Laurié, qui devait abandonner la préparation à la marine et mourir au grand séminaire de Quimper; Maurice de Courcelles, entré au noviciat de la Compagnie de Jésus et mort pendant son année de service militaire.

Paul Henry formait avec eux un groupe qu'on appelait le groupe des Inséparables. Le mot, fait remarquer M. Bazin, s'est trouvé cruellement juste. Lui-même faillit être emporté par une pneumonie, puis par une scarlatine, l'année de sa présentation au Borda. Ses compositions en souffrirent : il ne fut admis à l'École Navale que le soixante-neuvième sur soixante-quinze. Encore ne dut-il son admission qu'à l'excellence de sa composition française qui tranchait sur la médiocrité du reste.

Les candidats avaient à commenter ces deux vers de Corneille :

> Contre qui que ce soit que mon pays m'emploie,
> J'accepte aveuglément cette gloire avec joie...

Il faut croire que le futur héros du Pé-Tang ne se

tira pas trop mal d'affaire, car le jury lui donna 19 sur 20 et le classa premier parmi tous les candidats de France.

Paul Henry sortit du Borda en juillet 1895 et fut nommé aspirant le 1er août. L'avis de sa nomination le convoquait, deux mois plus tard, pour embarquer à Brest, sur l'*Iphigénie*, bâtiment servant d'école d'application. Le 10 octobre, l'*Iphigénie* appareillait pour sa campagne autour du monde.

« Jour mémorable entre tous, écrivait le nouvel aspirant, celui de ma première campagne! Toute la matinée, nous sommes un peu enfiévrés; nous avons bien mangé, bien chanté; c'est nécessaire avant d'affronter le terrible mal de mer ».

Et le voici à Porto-Santo, à Funchal, à la Martinique. Son journal, d'une plume facile, relève tous les menus et gros incidents du bord, les surprises des escales, les joies des descentes à terre, croque un paysage des tropiques, campe en trois traits un personnage officiel, une senorita, un groupe d'Arbicots. Il a de la verve, ce petit aspirant, un style sans grande saillie, mais net et frais au possible. La jolie âme, fraîche et blanche aussi, qu'on devine par dessous! L'*Iphigénie* rentre à Brest le 31 juillet 1896. Le 10 août, Paul Henry est nommé aspirant de première classe. C'est en cette qualité qu'il va faire la campagne de Crète, où commence proprement son journal d'officier et où il se fait si bien noter de ses chefs que l'amiral Pottier, en lui annonçant sa promotion au grade d'enseigne, lui adresse ce compliment peu banal :

— Je ne vous souhaite qu'une chose, c'est d'être aussi bon enseigne que vous avez été bon aspirant.

*
* *

Si le souhait de l'amiral Pottier fut exaucé, on le sait assez par le siège du Pé-Tang et le rapport de M. Pichon. C'est pourtant un hasard qui décida du sort de Paul Henry : en Extrême-Orient et en cours de voyage, un enseigne de vaisseau venait de donner sa démission. On le remplaça d'office par Paul Henry. Notre héros apprit sa nomination par un de ses camarades, dans la rue, le 1er janvier 1900.

— Quelles belles étrennes ! s'écria-t-il, à demi fou de joie.

Le journal de bord reprend aussitôt. Nous accompagnons l'enseigne sur l'*Armand-Béhic*, qui le transporte à Saïgon, puis sur l'*Entrecasteaux*, qui mouille successivement à Tourane, à Hong-Kong, à Matsou, à Yokohama et à Port-Arthur. Je ne crois pas qu'il y ait, dans notre littérature pérégrinitique, de pages plus alertes et plus jolies que le récit d'un banquet franco-russe auquel Paul Henry assista dans ce dernier port. Le champagne coule à flots; les toasts chevauchent les toasts. Et allez donc! Encore une santé pour la France! Encore une autre pour la Russie et une troisième pour le tsar et une quatrième pour M. Loubet et une cinquième pour l'amiral...

« Oh! mon Dieu, remarque finement Paul Henr que les hommes ont donc de motifs de s'aimer verre en main ! »

Ils en ont tant d'autres de se haïr, le fusil au poing! Brusquement, du côté de Pékin, les choses ont pris une mauvaise tournure : les Boxers égorgent nos protégés, menacent les légations. L'ambassadeur d'Allemagne vient d'être assassiné en pleine rue de Pékin; M. Pichon, notre ministre, télégraphie à l'amiral Courrejolles pour lui demander des renforts; cent hommes du *Descartes* et du d'*Entrecasteaux*, mouillés à Fou-Tchéou, sont désignés pour former la colonne de secours. Quant aux officiers, ce sont un lieutenant de vaisseau et un aspirant du d'*Entrecasteaux*, un enseigne et un aspirant du *Descartes* : Paul Henry n'est pas de l'expédition.

Et il s'en désole, le pauvre enfant! D'être laissé à Fou-Tchéou lui paraît une horrible injustice, la méconnaissance du plus légitime de ses droits. Il ne peut supporter la pensée que les fusiliers qu'il a instruits, formés lui-même, seront conduits au feu par un autre que lui. Sur ses vives représentations, l'amiral consent à lui donner le commandement qu'il sollicite. Il part pour Tien-Tsin, le soir même, avec son détachement, et, de Tien-Tsin, prend le train pour Pékin.

Le reste est connu. Mais c'est dans le journal de Paul Henry qu'il faut suivre, heure par heure, minute par minute, les émouvantes peripéties de ce siège du Pé-Tang. Jamais l'héroïsme ne parla une langue plus ıarmante et, pour dire le mot, plus française. Pas n regret, pas un mot d'amertume dans ces pages grifonnées au porte-mine sur un angle de gabion, ıais partout la gaieté, l'allégresse, le divin conten-

tement d'une âme assurée dans sa foi et toute baignée par la Grâce. Paul Henry a fait d'avance le sacrifice de sa vie; il l'a offerte en rédemption de celle de ses hommes et de ses protégés; il sait d'intuition que sainte Anne et la Vierge se sont entremises près de Jésus et que Jésus agrée l'échange qu'elles lui proposent en son nom. « Quand le bon Dieu n'aura plus besoin de moi pour défendre le Pé-Tang, il viendra me chercher », disait-il à ses marins. Le « bon Dieu » attendit jusqu'au 30 juillet. Paul Henry était prêt : deux balles le frappèrent au cou et à la hanche. Il fit quelques pas, sourit et se renversa dans les bras du matelot Lehoux.

Ah! celui-là, par exemple, on ne peut pas dire qu'il avait compté sans les Faces Jaunes.

*
* *

Les trois enseignes — l'officier-bleu, le fils de la Laïque et l'élève des Jésuites — à quelques mois de distance ont eu la même fin. Par des voies différentes ils s'y étaient acheminés et, comme ils sont tombés presque côte à côte, presque à la même place, pour la même cause qu'ils servaient contre le même adversaire, j'aurais voulu qu'une même pierre fruste, au bord de la mer bretonne, recouvrît leur commun sommeil.

Le patriotisme n'est pas le sentiment élémentaire et grossier que disent les théoriciens de la nouvelle école et qu'ils nous représentent comme incompatible avec une certaine culture de l'esprit. Loin que nous

constations ce discord, nous voyons qu'il y entre à proportions variables toutes sortes de sentiments généreux, délicats et policés, que l'analyse aurait tôt fait de dégager chez un Gourlaouën, chez un Koun et chez un Henry. Ces sentiments ne sont pas d'égale valeur peut-être : aucun ne saurait être éliminé sans nuire au développement du patriotisme. Ce sont comme autant de sources auxquelles il s'alimente et qui se mêlent pour le former. Plus ces sources sont abondantes, plus l'amour du pays est puissant et, comme par des milliers de canaux, on le voit qui se répand dans tout l'organisme social.

Un Gourlaouën, un Koun, un Henry ne sont pas encore des exceptions chez nous; mais j'entrevois un temps prochain où ils le deviendront, quand une à une, — sous prétexte de séculariser son cours, puis de l'accommoder aux exigences de la pensée libertaire, — nous aurons coupé le patriotisme de ses sources et, pour commencer, de la plus riche d'entre elles, du sentiment religieux. L'école aura son tour. Elle l'a déjà. Un vague humanitarisme s'essaie à teinter l'enseignement des maîtres; les plus ardents réclament une refonte de la librairie classique, expurgée des textes où nous apprîmes qu'il est beau de mourir pour son pays. Et, après l'école, la famille, le stable et doux foyer de jadis, lézardé, vermoulu, battu en brèche par le divorce et le certificat de scolarité, s'écroulera sous la même poussée mystérieuse qui a ruiné chez nous tant d'institutions séculaires. Un sourd besoin de recomposition obsède les autres peuples. L'idée de race, si vivante chez les Germains,

les Anglo-Saxons et les Slaves et qui commence à travailler les Celtes de Grande-Bretagne, n'est qu'un élargissement de la notion de patrie. Aveugle qui ne le voit pas. Aveugle aussi qui ne voit pas combien cette notion (à défaut de l'idée de race qui nous est étrangère et dont nous ne parvenons pas, pour notre pays, à préciser exactement les termes) s'est affaiblie et comme délitée en nous depuis quelques années. Si la désagrégation continue, quelle raison aurons-nous encore de persévérer dans l'être, comme s'expriment les métaphysiciens, et non pas quelle raison seulement, mais quel droit? « Une nation est une conscience morale, disait Renan. Tant que cette conscience prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit de la communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister. » Soyons sincères avec nous-mêmes : la conscience française n'aura bientôt plus aucune exigence. Ce peuple, qui fut tout action, a comme la nausée de l'effort. Une maladie étrange le ronge, l'aboulie, la paralysie de la volonté. Il faut parler bas à son chevet et Renan, cette fois, n'a pas assez ouaté sa phrase; je n'ai pas assez senti moi-même, peut-être, ce qu'il y avait d'inconvenant et presque de cruel à remuer devant ce moribond les ombres pathétiques de ses derniers héros.

LES DÉBUTS POLITIQUES DE JULES SIMON

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Les véritables débuts politiques de Jules Simon datent de 1846. Il avait à cette époque trente et un ans. Il était titulaire de philosophie et d'histoire à l'École normale et suppléant de Victor Cousin à la Sorbonne. Il s'était présenté trois ans auparavant à l'Institut et n'avait échoué que de quelques voix. Il avait publié en 1844 son premier ouvrage sur l'*École d'Alexandrie*, qui avait paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*. Collaborateur de cette revue, il y avait parlé assez librement de Lamennais et de Cormenin, ce qui l'avait rendu quelque peu suspect au parti avancé. Sa réputation, en somme, ne franchissait pas un petit cercle d'auditeurs, de professeurs et d'élèves; mais ceux qui le connaissaient ne doutaient point qu'il y eût dans ce jeune homme éloquent, enveloppant et disert, un maître prochain de la tribune, et, pour le moins, l'équivalent d'un Guizot ou d'un Thiers. La correspondance qu'il entretint à cette époque avec M. Robert, principal du collège de Laon, — correspondance restée inédite jusqu'ici et dont je dois communication à l'obligeance de M. René

Robert, enseigne de vaisseau, — le prend à ce moment de sa vie où il se sent mûr pour un rôle politique. Les extraits qui suivent sont précieux à plus d'un titre; ils font bout à bout une galerie assez piquante des tribulations d'un candidat en l'an de grâce 1846; ils renseignent sur l'état des partis, sur les hommes, sur les mœurs, et ne sont point indifférents pour la connaissance de Jules Simon lui-même.

« Vous ne savez peut-être pas, écrit-il à son correspondant, quelques mois avant les élections générales de 1846, que j'ai, dans une partie de l'Université, la réputation de parler assez bien. Mes amis pensent depuis longtemps que j'arriverai à être député et que j'y songe. Non seulement on m'a fait dans une ou deux villes des ouvertures qui ne m'ont pas paru assez sérieuses; mais, ici, plusieurs de mes amis, M. Villemain entre autres, m'en ont parlé et ont parlé de moi en ce sens. En Bretagne, toute la Faculté des lettres de Rennes est persuadée que je ne pense pas à autre chose; et Dufilhol (1), qui m'a

(1) Recteur de l'Académie de Rennes, où, comme proviseur du lycée et ami de la famille de Jules Simon, il avait appelé celui-ci, à sa sortie du collège de Vannes, en qualité de maître-répétiteur, Louis-Antoine Dufilhol (1791-1864) est l'auteur de ces *Études sur la Bretagne* qui précédèrent les *Bretons* de Brizeux et les *Derniers Bretons* de Souvestre et ne furent peut-être pas étrangères à la vocation de l'un et l'autre de ces écrivains. Mais son œuvre principale, parue sous le pseudonyme de L. Kerardven, est une « chronique bretonne », *Guionvac'h* (18[illegible]), dont les exemplaires sont aujourd'hui de la plus extrême rare[illegible]. *Guionvac'h*, remis par Dufilhol à Jules Simon, fut édité [illegible]r l'intermédiaire de celui-ci, chez un certain Ebrard, « qui é[illegible]t

marié (1), a failli rompre le mariage parce que, d'après les premières propositions de la famille de ma femme, je n'aurais pas eu 500 francs de contributions. Il en résulte que, toutes les fois qu'il me voit en relations avec une ville, il croit que je vais m'y présenter. »

Ces maladresses l'ennuient. Il aurait préféré que ses projets demeurassent secrets et il commence par recommander la plus grande discrétion à son correspondant. Libéral et comptant se présenter comme tel, il ne veut point avoir l'air de diviser ni d'affaiblir l'opposition. Ses amis, qui n'y regardaient pas d'assez près, risquaient de le mettre en fâcheuse posture par ces déclarations de candidature prématurées.

« Il n'est sorte de fautes qu'ils ne fassent, écrit-il, tantôt en disant ces choses-là, tantôt en les niant ridiculement. Il en est résulté une fois qu'on a dit partout que je voulais me présenter contre Bizoin, ce qui n'était ni raisonnable ni convenable. Je vous préviens de cela, pour que vous ne soyez pas surpris des propos qui pourraient vous revenir et que vous sachiez comment les expliquer. »

Les élections générales de 1847 avaient une importance considérable pour la position des partis. Guizot et le centre droit étaient bien décidés à renforcer par tous les moyens la majorité ministérielle de la

douanier et libraire. » On consultera avec fruit sur Dufilhol l'excellente notice publiée par M. Kerviler au t. III d'*Armorique et Bretagne*.

(1) Avec Mlle Louise-Marie-Emile Boissonnet, née à Paris le 8 décembre 1825. Le mariage se fit à Rennes (1843), où Mlle Boissonnet était domiciliée.

Chambre. Le centre gauche et la gauche, avec M. Thiers et Odilon Barrot, réclamaient l'abaissement du cens, l'adjonction des capacités, une loi contre le cumul des fonctions législatives et des fonctions publiques. Jules Simon appartenait d'esprit à la nuance modérée de la gauche. Sondé sur ses intentions par M. Robert et par quelques amis de Lannion, MM. Pollard, Alliou, Savidan, Seber, Nicolas, etc., qui voyaient pour lui des chances de succès dans ce collège électoral, il répond à leurs ouvertures le 28 mars 1846. On ne savait encore au juste quels seraient les candidats. Le général Thiard, que soutenait l'opposition, voulait, dit-on, choisir un autre collège. S'il maintenait sa candidature à Lannion, Jules Simon était décidé à ne pas se présenter.

« Ceci, dit-il à son correspondant, n'est pas affaire de tactique, mais de conscience... Moi électeur, pour vous parler franchement, je n'abandonnerais pas un honnête homme, dont le caractère et l'opinion me conviendraient, uniquement pour avoir un représentant plus jeune et plus actif... J'ajoute que rien ne me presse. Vous savez, mon cher ami, que j'ai envie d'être député. Je ne le cache pas ; je n'affiche pas des airs de Caton; mais je puis dire avec la même sincérité que j'ai le temps d'attendre. J'ai un ouvrage commencé; je n'ai que trente et un ans. Si je voyais Lannion dans de telles dispositions pour moi que je pusse concevoir un espoir raisonnable de succéder à M. Thiard, cela me contenterait parfaitement comme avenir politique. »

C'est seulement au cas où M. Thiard ne se prése

terait pas qu'il peut s'agir pour lui d'une candidature à Lannion. A défaut du général Thiard, on parle en ce moment de la candidature possible de M. Plougoulm, premier président à la cour de Rennes, et de celle d'un journaliste libéral, fort répandu « en matière de chemins de fer et de canaux », M. Pétetin. Cette dernière candidature n'est pas sans danger, et Jules Simon s'en explique avec franchise :

« M. Pétetin ne m'est pas connu personnellement, mais je sais à merveille qui il est. Il doit avoir sept ou huit ans de plus que moi. Je le crois honnête homme, à peu près dans nos opinions. Il n'est pas sans talent comme écrivain. Il aurait sur moi quelques avantages en cas de compétition : l'un, c'est qu'il est journaliste depuis quinze ans et serait certainement prôné par les journaux ; l'autre, que les matières dont il s'occupe sont plus à la portée de tout le monde. »

Quant à lui, ses chances actuelles sont assez restreintes. Cependant, par M. de Rémusat, qui possède la confiance de M. Thiers, il pourrait compter sur l'appui du centre gauche. Il a aussi cet avantage sur M. Pétetin, lequel est Lyonnais, d'être Breton, né à Lorient, et d'avoir toute sa famille dans les Côtes-du-Nord, à Uzel. Enfin il l'emporte peut-être en réputation sur M. Pétetin, tout en concédant qu'il soit douteux que la réputation entre pour quelque chose dans ses chances, « attendu qu'elle ne s'adresse guère 'aux philosophes et qu'elle est plus grande (si peut parler de grand à propos de ce qui est petit) Allemagne qu'en France ». La modestie n'étant int céans à sa place, il ne se fait pas faute d'avouer

à son correspondant qu'il parle bien, que son cours est le plus suivi de la Faculté des lettres et que, sous ce rapport, ses preuves sont faites. Telles sont « les considérations » qu'on peut faire valoir au sujet de sa candidature.

Quelle serait son attitude comme député, si d'aventure il était élu? On le voit dès cette lettre, et il y reviendra plus explicitement dans les lettres suivantes et dans sa circulaire électorale. Pour le moment il lui suffit d'assurer son correspondant que le collège électoral qui le choisira n'aura pas à s'en repentir : « Il n'y a pas de plus honnête homme que moi, et, s'il faut vous avouer ma vanité, je crois avoir une sorte de talent pour la tribune. » Il ne se dissimule point, d'ailleurs, que ce sont là des titres médiocres en un temps où les députés avaient déjà la fâcheuse habitude de payer de bureaux de tabac, de recettes particulières, de bourses, d'avancements, etc., les suffrages de leurs électeurs. Les services qu'il pourra rendre sont d'autre sorte, et c'est un point sur lequel il convient qu'il s'entende une fois pour toutes avec son correspondant.

« Assurément, lui écrit-il, il n'entre pas dans ma pensée d'acheter des voix par des services, ni dans la vôtre de me proposer un tel marché. Mais il doit être permis de se faire des amis, ou bien on ne serait jamais élu que dans son propre canton. Ce que je ferais sans hésiter sur votre demande, quand vous n m'auriez jamais parlé d'affaires électorales, pourqu ne le ferais-je pas avec les intentions que nou avons? »

Il ne voudrait cependant recommander que des gens qui le méritent. Il peut surtout obliger des jeunes gens, s'ils sont *rangés et laborieux* :

« Je puis recommander un candidat pour les grades universitaires à Rennes ou à Paris. Je puis aider un membre de l'Université à se faire rendre justice. Je puis l'aider de mes conseils dans les concours, lui en faire savoir les résultats avant le public, etc. Je puis quelque chose dans la presse. Au ministère, je ne suis bon qu'à deux choses : faire arriver les choses sous les yeux du ministre et savoir ce qui se passe dans les bureaux. »

Services assez faibles, comme on voit. Du moins ce candidat n'en faisait pas accroire à ses électeurs. De quelle façon il tint ses promesses, quand il fut élu, deux ans plus tard, à l'Assemblée constituante de 1848, il l'a raconté lui-même avec sa bonhomie spirituelle. Dès que ses collègues apprirent qu'il était professeur à la Sorbonne, ils ne lui laissèrent point de répit qu'il n'eût recommandé aux examens les jeunes gens auxquels ils s'intéressaient : « Je n'étais pas un homme de grand caractère, dit-il ; je commençais toujours par refuser et je finissais toujours par accorder. De sorte que, dans l'espace d'une année, je recommandai tous les fils et tous les neveux de mes huit cent quatre-vingt-dix-neuf collègues et les fils des électeurs influents de Paris et de la province. » Il signait, paraît-il, de vingt à trente lettres de recommandation par jour; mais il convient de faire avec Jules Simon, qui était poète et Breton, la part de l'hyperbole. Toujours est il que M. Damiron, son ancien

maître, dont il était devenu le collègue en Sorbonne, faisant violence à son asthme, grimpa un beau matin jusqu'au « grenier » de Jules Simon pour lui annoncer qu'on ne tiendrait plus compte de ses apostilles et qu'il eût à mettre un terme, dans son intérêt et dans celui de ses protégés, à ce débordement de littérature épistolaire.

Les élections générales eurent lieu au mois d'août.

Contrairement aux prévisions du correspondant de Jules Simon, le général Thiard s'était présenté à Lannion en même temps qu'à Châlons. Il fut élu dans les deux collèges. Mais l'opposition libérale avait été fort éprouvée dans le reste de la France; plusieurs des anciens députés de gauche avaient perdu leur siège et l'opposition cherchait à boucher ses trous. M. Thiard, tenu de choisir entre les deux collèges qui l'avaient élu, opterait-il pour Lannion ou pour Châlons? C'est ce qu'on ne savait point encore. Jules Simon ne s'était point présenté aux élections générales. A tout hasard il écrit à M. Robert pour tâter le terrain. Quelle est la situation dans le collège? M. Thiard optant pour Châlons, a-t-il des chances lui, Simon, d'être accepté par le comité lannionnais? Peut-il compter sur M. Depasse, membre influent de l'opposition et maire de la ville? Personnellement, si Thiard se désistait, il n'hésiterait pas à se présenter à sa place et à soutenir sur les lieux sa candidature. Il faudrait pourtant qu'il pût compter sur un minimum de cinquante voix.

Le collège de Lannion était ce qu'on appelait alors un grand collège; il s'y trouvait près de trois cent

électeurs. On sait que, sous le régime censitaire de Juillet, le cens électoral était de 200 francs, exception faite pour les membres et les correspondants de l'Institut, ainsi que pour les officiers en retraite, lesquels étaient dits électeurs adjoints et pouvaient prendre part au scrutin moyennant un cens de 100 francs. Jules Simon ne veut risquer les chances d'une candidature que sous certaines garanties. Il tient à n'être point « ridicule ». « Une candidature ridicule, dit-il expressément, serait celle qui n'approcherait pas de cinquante voix. » Après cela, rien ne fait prévoir que le général Thiard optera pour Châlons, auquel cas la présente lettre serait non avenue. Il espère même que M. Thiard optera pour Lannion, et il s'en explique avec son correspondant :

« Je l'espère, parce que je ne crois pas qu'une candidature improvisée pût avoir des chances et que je ne suis pas pressé d'entrer à la Chambre. »

Le général Thiard opta pour Châlons. Le collège de Lannion était vacant ; M. Depassé se montrait sympathique à la candidature de Jules Simon et lui avait fait écrire à cet effet par M. Savidan. Les choses, de ce côté, succédaient assez bien. Il eût été expédient pour le candidat d'obtenir le patronage du général Thiard, qui l'eût pu recommander aux électeurs. Par « une fatalité inconcevable », le général, qu'il devait rencontrer chez Glais-Bizoin, avait toujours quelque npêchement. Lui-même vivait « en anachorète » ; il nettait la dernière main en ce moment à une histoire e la philosophie stoïcienne qu'il voulait faire « un eu moins abstraite que l'histoire de l'École d'Alexan-

drie ». Ce travail l'absorbait entièrement; il ne voyait d'hommes poliques que M. Cousin et M. de Rémusat, qui ne voyaient pas M. Thiard. Il finit par rencontrer ce dernier à quelques jours de son départ pour Lannion et quand il n'était plus temps.

Autre danger : l'opposition de Paris cherchait à « caser » dans les collèges vacants ceux de ses membres qui n'avaient point passé aux élections générales. On parlait ainsi, pour Lannion, des candidatures possibles de Bethmont et de Lamoricière. Si Bethmont se présentait, Jules Simon se retirait. Bethmont, d'ailleurs, serait « infailliblement » élu aux prochaines élections de Paris; Jules Simon pourrait alors prendra sa place à Lannion.

« Quant à Lamoricière, écrivait-il nettement à M. Robert, ce serait une folie de le nommer, à moins que vous ne teniez à être représentés à Constantine. »

Donc, ou Bethmont, le seul candidat à craindre, serait porté par la gauche à Lannion, et Jules Simon se retirait, tout en gardant des espérances pour l'élection suivante; ou Bethmont ne se présentait pas, et, sûr alors de l'appui des comités de Paris par Glais-Bizoin et de Rémusat, Jules Simon se présentait. Comme cette dernière conjoncture était la plus probable, Jules Simon revenait avec son correspondant sur le rôle qu'il entendait tenir à la Chambre, si les électeurs l'y envoyaient.

« Je serais à la Chambre un bon député, car j'a quelque talent et une fermeté de principes à l'épreuv de toute séduction. Je serais aussi un bon dépu

pour l'arrondissement, car je suis un ami fidèle et dévoué. Je crois donc qu'on ferait bien de m'aider à aller à la Chambre et qu'on ne s'en repentirait pas. »

En somme, s'il n'est pas « sacrifié au désir de faire rentrer un député exclu », la situation se présente bien : il aura « toute la gauche sans difficulté ». Dans le cas contraire, il peut espérer remplacer Bethmont lors d'une vacance prochaine.

Bethmont ne se présenta pas. Cependant, et avant de se prononcer sur la candidature de Jules Simon, le comité électoral de Lannion voulut être renseigné exactement sur sa « position particulière dans l'Université », sur le degré d'indépendance qu'elle lui laissait vis-à-vis du pouvoir, enfin sur son état de fortune, qui ne passait point pour très brillant. M. Robert se chargea de cette enquête délicate et demanda une réponse détaillée et précise. Elle ne se fit pas attendre.

« J'ai assez de fortune, lui écrivit Jules Simon, pour garantir mon indépendance vis-à-vis de ceux qui ne connaîtraient ni moi ni ma position. Pour vous, mon cher ami, la garantie principale doit être mon caractère. Je ne dis pas cela par orgueil ; mes qualités et mes défauts contribuent à me rendre indépendant ; mes qualités, parce que je suis particulièrement fidèle à ma parole et à mes convictions ; et mes défauts, parce que je suis fier et ombrageux, peut-être à l'excès. Cependant je vous prie à l'occasion d'insister sur ma position particulière dans l'Université, parce que seul vous pouvez la bien connaître. Vous savez qu'à l'École normale je suis titulaire et par conséquent inamovible. A la Faculté, je suis suppléant de

Cousin, mais suppléant depuis sept ans révolus, ce qui me constitue aussi une inamovibilité complète. Il va sans dire qu'un suppléant veut avancer : c'est à vous d'expliquer que la nomination à une place de titulaire se fait par élection. Ainsi, pour ma position actuelle, je ne dépends de personne ; et, pour mon avancement, il dépend d'une élection à laquelle le ministre est étranger. Or, comme la plus grande ambition possible d'un membre de l'Université est d'être titulaire à la Sorbonne, vous voyez que je n'aurais pas même à regretter mon indépendance, puisqu'elle ne choquerait pas mon intérêt. Quant à ma position matérielle, la voici. De patrimoine, pas un denier. Mes livres m'ont procuré un revenu qui s'élève à présent à 2.000 francs environ, en comptant tout ce qui me vient de ma plume et qui doit nécessairement s'accroître chaque année. Je n'ai que cela, avec le produit de mes deux places. Je suis marié sous le régime de la communauté avec donation entre vifs sans aucune réserve. J'ai ainsi, du chef de ma femme, un revenu de 6.000 francs, c'est-à-dire après les impôts payés et tous les autres frais. Vous pouvez donc dire 7.000 francs, si vous voulez. Ce revenu consiste pour un tiers en rentes sur l'État 5 pour 100 et pour le reste en une maison située à Paris, sur le boulevard, tout près de chez moi. A la mort de ma belle-mère, la fortune de ma femme sera doublée. Je vous donne là des renseignements très circonstanciés parce qu'il faut qu'un *confident* sache tout ; mais je ne pense pas que vous ayez autre chose à dire q 8.000 francs de revenu net bien établi, pour le m

ment, 12.000 plus tard, et, pour ma place, à peu près le même présent et le même avenir. Notez que je n'ai pas d'enfants. Avec tout cela, mon cher ami, vous aurez de la peine à me transformer en richard; mais cependant je crois que vous pouvez rassurer les timides. D'ailleurs, d'ici deux ou trois ans, ma fortune s'augmentera nécessairement. Faites de tout ce verbiage l'usage que vous voudrez. En tout cas, je serais prêt en tout temps à prendre un engagement très explicite de n'accepter ni place ni faveur ni pour moi ni pour les miens, sauf bien entendu le passage de suppléant à titulaire, qui a lieu par élection, et l'entrée à l'Institut, qui est aussi une élection et où j'ai déjà été candidat il y a trois ans. Vous qui connaissez l'enseignement, vous savez qu'en faisant cela je ne renoncerais qu'à une seule place, celle de conseiller. Je crois cette déclaration de nature à ôter tous les scrupules, et je la ferais aussi explicite que l'on voudrait. »

Les partisans de Jules Simon n'en demandaient pas davantage. Sa candidature fut adoptée, mais on convint qu'il ne la déclarerait que dans les derniers jours. L'opposition libérale était, en effet, fort divisée à Lannion. Un parti extrême s'était décidé pour la candidature de M. Yves Tassel, notaire à Perros-Guirec et conseiller général, fort riche et très influent; une autre fraction penchait pour M. Le Gorrec, maire Pontrieux; le parti légitimiste, enfin, soutenait de Carcaradec. Jules Simon avait pour lui « les liraux modérés » de l'arrondissement; il se croyait uré, par surcroît, de l'appui des comités parisiens,

tout en gardant quelques craintes du côté du *National*, qui ne lui pardonnait pas ses attaques contre Cormenin, battu aux élections générales, ce qui pouvait diviser sur son nom la gauche de Paris. Cette dernière crainte était la plus justifiée. Le comité Barrot surtout tâtonnait, prétendait ne point sentir l'opportunité d'une présentation immédiate. Les électeurs locaux ne voulaient point s'avancer sans connaître sa décision. Ces tergiversations décidèrent Jules Simon à une résolution extrême :

« Je me présente moi-même directement, écrit-il à M. Robert. Je fais imprimer une lettre à quatre cents exemplaires, dans laquelle je dis : 1° que je suis libéral, 2° dynastique, 3° partisan de la paix, 4° des réformes modérées, 5° de l'agriculture et du commerce, — que je suis Breton, etc. Je demande la constitution d'un comité; la convocation préparatoire des électeurs. J'annonce que je ne veux pas diviser l'opposition, mais la consulter. Là-dessus, vous et vos amis, vous agissez de trois façons : 1° vous faites faire le comité; 2° vous faites écrire par le comité à M. Thiers et à M. Barrot pour les consulter sur moi et sur les autres (Tassel et le Gorrec); 3° vous me prônez dans le pays... Je crois que mon plan est le meilleur; c'est le plus décidé. Voici ma position : l'appui sans réserve du centre gauche, peut-être celui de toute la gauche. En tout cas, ceux qui n'écriront pas pour moi ne répondront que du bien, si on les consulte. »

Cette lettre, la dernière qu'il ait adressée à son correspondant avant les élections complémentaires (

1846, marque exactement l'état des partis dans le collège de Lannion. Jules Simon est décidé à voir les électeurs, à convoquer en réunions contradictoires MM. Tassel et Le Gorrec et à demander au comité de se prononcer entre eux et lui. Il ne veut, et le répète, ni diviser ni affaiblir l'opposition.

Il arriva quelques jours après à Tréguier, par où il devait commencer sa tournée électorale. La lutte s'annonçait fort violente. Le Gorrec s'était désisté, mais le parti d'extrême gauche continuait à soutenir la candidature d'Yves Tassel; le clergé et les légitimistes celle de M. de Carcaradec (1). Les plus grandes chances cependant étaient pour Jules Simon, mais le comité Barrot, qui lui avait promis d'abord son appui, puis qui s'était réfugié dans une neutralité équivoque, se déclara brusquement contre lui. On fit répandre dans le pays qu'il était « ministériel », et au dernier moment le comité posa par lettre-circulaire la candidature de M. de Cormenin, insinuant qu'on « éviterait ainsi d'envoyer à la Chambre un fonctionnaire public ».

Cette « manœuvre de la dernière heure », comme on dirait maintenant, compromit tous les avantages qu'avait recueillis Jules Simon de sa campagne

(1) Les ministériels ne présentaient point de candidat. La mémoire de Jules Simon l'a trompé sur ce point (V. *Mon petit journal*, *Temps* du 2 février 1891). Disons-le d'ailleurs une fois pour toutes : beaucoup de faits, d'anecdotes racontés par Jules Simon, surtout dans les dernières années de sa vie, ne doivent être acceptés que sous caution : il n'inventait pas toujours, mais il « brodait » fréquemment. C'est dans le sang, il faut croire.

de quinze jours. A cheval, dès six heures du matin, malgré l'hiver, la neige, la pluie, la brume, il courait tout le pays pour rendre visite à ses électeurs ou les réunir dans des conférences publiques. L'habitude était alors de voir un par un les électeurs. Ils étaient près de trois cents, répandus dans un arrondissement extrêmement vaste, dans une région plus vallonnée qu'aucune autre et sans routes praticables. Il fallait essuyer là d'interminables controverses, s'asseoir à des banquets pantagruéliques, et, ce qui n'était pas moins terrible, faire tête à des santés qui comptaient autant de porteurs que de convives. Les visites à domicile n'étaient point le fort du candidat. Il concède lui-même qu'autant il l'emportait sur ses concurrents en séance publique, autant ils lui étaient supérieurs dans les controverses privées, où ils traitaient tour à tour d'agriculture, de religion et de chemins vicinaux. Autre supériorité : ils savaient le breton. Jules Simon l'avait oublié, si tant est qu'il l'ait jamais su. D'ailleurs son breton était du vannetais, qui passe pour le plus méchant des quatre dialectes. *Bloc'haij*, « c'est de la brocaille » disent dédaigneusement les euphuistes. L'éloquence naturelle du candidat suppléait à ces désavantages. Il triomphait dans les réunions publiques. Il triomphait même trop et faillit le payer cher : une réunion avait été organisée au bourg de Plestin, un dimanche, et l'on y avait convoqué par lettre tout l'arrondissement. Jules Simon était venu de Lannion, à cheval, avec cinq ou six amis et, d'u fenêtre de la mairie, avait harangué ses audite qui remplissaient tout le cimetière, le *leur-gear* et

rues avoisinantes. On l'avait averti de crier de toutes ses forces et de s'arrêter après vingt minutes. Il y alla, comme on lui avait dit, à pleins poumons, et, quand les vingt minutes furent écoulées, il avait si bien électrisé ses auditeurs qu'il se portèrent d'enthousiasme à l'assaut de la mairie.

« Ils étaient plusieurs milliers de paysans, a raconté Jules Simon, et il n'y en avait pas un qui ne fût sérieusement résolu à m'embrasser. Je passai de main en main au milieu des cris les plus étourdissants et je me trouvai dans la rue avant que mes pieds eussent touché la terre. Je commençais à avoir peur de ma gloire et à me demander si je sortirais vivant de tant d'accolades. Mes amis, qui avaient le même souci, firent amener nos chevaux au milieu de la foule. On nous hissa sur nos selles, et Savidan, qui a été depuis, et pendant plus de trente ans, le juge de paix de Lannion, se mit à *toucher* nos montures, c'est-à-dire à les frapper à coups de gaule et à les lancer au grand galop au milieu de cette multitude. « Nous allons les écraser, m'écriai-je. — Allez toujours! » répondaient les autres en frappant à coups redoublés. Mon auditoire approuvait cette manœuvre, mais il n'entendait pas me tenir quitte et, prenant ses sabots dans ses mains, il nous suivit à la course en poussant des Jules Simon! à fendre l'air. C'était comme une course de démons. Je n'ai jamais vu depuis ni pareil spectacle, ni pareil enthousiasme. »

Magie de l'éloquence! Le plus curieux, il l'apprit ar la suite, c'est que pas un des hommes qui étaient . et qui lui faisaient cette conduite triomphale ne

connaissait un mot de français. Ce n'en était pas moins un succès, et quelques autres, qui s'y vinrent ajouter, donnèrent bonne opinion de sa candidature. Le clergé, qui le combattait à force pour s'être prononcé sur la question de la liberté de l'enseignement, allait bien répétant que Jules Simon était un panthéiste, un athée, un philosophe. On disait en pleine chaire qu'il voulait détruire la religion, et, de son côté, le préfet affirmait qu'en votant pour lui les électeurs étaient bien sûrs de mettre le feu à l'Europe, sans compter que c'en était fait pour l'arrondissement de l'amélioration de ses routes. Enfin le candidat d'extrême gauche, qui restait notaire sous le candidat, avait imaginé un système de corruption fort ingénieux. « Il ne donnait pas d'argent, fi donc! il en prêtait, ce qui était moins coûteux et plus habile, car on se débarrasse de la reconnaissance, mais il faut compter avec un créancier. » Malgré tout, la partie se présentait belle pour Jules Simon jusqu'au dernier moment. La veille du scrutin il écrivait encore à M. de Rémusat, qui, avec M. Duvergier de Hauranne, lui était demeuré fidèle de Paris :

« Mes chances continuent d'être de beaucoup les plus grandes, quoique l'extrême gauche, le clergé et les légitimistes fassent cause commune contre moi. Je l'aurais même emporté à une grande majorité si Paris, qui devait au commencement, vous vous en souvenez, m'apporter tant de secours, était resté neutre (1). »

(1) Lettre citée par M. Léon Séché. Cf. *Jules Simon, sa vie, son œuvre*, p. 43 et sqq.

Il n'en fut rien, comme on sait. A la dernière heure le comité Odilon Barrot inventa la candidature Cormenin. On avait adroitement répandu le bruit dans les conseils de la gauche que Jules Simon ne serait jamais élu. D'autre part, l'extrême gauche, par une lettre signée de M. Gustave de Beaumont, le faisait passer ouvertement pour ministériel. On adressait aux électeurs cinq cents exemplaires du discours de M. Thiers sur les fonctionnaires publics, et l'on insinuait que M. Thiers n'était pas étranger à leur envoi. Enfin, la veille de l'élection, débarquait par la diligence un émissaire de Paris, chargé de voir en secret les personnes les plus influentes de Lannion et de les détacher de Jules Simon pour les donner à M. de Cormenin. Cet émissaire mystérieux n'était autre que Barthélemy-Saint-Hilaire, fort lié alors avec Victor Cousin. Et l'admirable, à en croire Jules Simon, est que c'était Cousin lui-même, dont il se croyait sûr et qui lui avait écrit que sa nomination honorerait l'Université, qui avait expédié Barthélemy-Saint-Hilaire à Lannion pour empêcher son suppléant d'être élu.

Cette perfide diversion eut l'effet le plus fâcheux. « Cormenin, dit Jules Simon, obtint tout juste trois voix qui furent prises sur mon troupeau (1) ; il m'en manqua deux pour être élu. » Il eût passé encore sans l'intervention inattendue d'un ecclésiastique qui se tenait en permanence devant la salle du scrutin. Il y avait à cette époque à Lannion, au milieu de la place du Centre, un édifice bizarre, vermoulu, l'Auditoire,

(1) M. Léon Séché dit cinq voix.

qui datait de 1615 et que surmontait un campanile servant de beffroi communal. C'est là qu'on votait. Un escalier en bois à double révolution conduisait à la salle du vote, et sur le palier se tenait l'abbé, qui arrêtait au passage tous les électeurs de la campagne...

— Pour qui votes-tu, toi?

— Je ne sais pas.

— Tu ne sais pas? Ça veut dire que tu votes pour Jules Simon.

— Peut-être.

— Mais c'est un menteur, ton Jules Simon.

— Ah!

— Est-ce qu'il ne t'a pas dit qu'il était Breton?

— Si fait.

— Eh bien, ce n'est pas vrai; il est de Lorient.

« Cette manœuvre géographique, disait plus tard Jules Simon, m'a coûté pas mal de voix. » Ajoutées à celles qu'avait détachées Barthélemy Saint-Hilaire, elles assurèrent le succès d'Yves Tassel. Jules Simon rentra à Paris avec « un grand fonds de tristesse ». Il se remit à l'étude presque aussitôt, mais il garda longtemps l'amertume de son échec. Plus d'un an après, à la veille de la révolution de février, il écrivait à son fidèle correspondant, M. Robert :

« Quand je serais un peu maussade et exigeant en ce moment, mon cher ami, il faudrait me le pardonner, car vraiment je suis plus malheureux depuis un an qu'il n'est permis de l'être, quand on n'a rien f[illegible] pour cela... Je me suis mis à faire mon journal po[illegible] m'occuper et me distraire principalement, car j'ét[illegible] envahi par une sorte de dégoût de la vie et de las[illegible]

tude qui m'effrayait moi-même. Je ne dis cela qu'à vous. Peut-être ai-je eu tort de jouer avec la publicité (1) ; cependant jusqu'ici je n'ai pas à m'en repentir. Cela m'a un peu compromis avec le centre gauche et fâché net avec M. Cousin, mais la gauche en est fort embarrassée, à cause de son Cormenin... Vous me parlez toujours de Lannion comme d'un collège où je me représenterai, mon cher ami ; cependant, je crois que, quand on a choisi Tassel, on ne peut guère le quitter que pour Le Gorrec. Il est difficile que de Paris on influe sur vos électeurs. J'aurai toujours contre moi d'avoir été l'adversaire de Cormenin — et peut-être d'avoir un peu de talent. Cependant je me suis lié intimement depuis ma candidature avec un député influent, et j'ai aussi une ressource dans M. Baroche, qui vient d'entrer à la Chambre et qui est mon cousin, comme vous le savez probablement. Je voudrais espérer, ne fût-ce que pour avoir une raison de durer. Car, mon cher Robert, vous parlez de votre mélancolie : je doute bien qu'elle égale la mienne, et qu'elle ait d'aussi justes, c'est-à-dire d'aussi tristes causes... »

L'instant était cependant plus rapproché que ne le pensait Jules Simon où le collège électoral de Lannion allait lui donner sa revanche. Quelques jours

(1) Il avait fondé avec Amédée Jacques *la Liberté de penser*, dont les principaux rédacteurs étaient Bersot, Eugène Despois, Cucheval-Clarigny, Émile Deschanel, et où Ernest Renan publia ses premiers articles sur l'origine du langage et le *Cosmos* de Humboldt.

après la lettre qu'il écrivait à son correspondant éclatait la révolution de février : de nouvelles élections avaient lieu par toute la France; le cens était aboli; le suffrage universel remplaçait le suffrage restreint. Jules Simon posa sa candidature dans les Côtes-du-Nord et fut élu le dixième de la liste républicaine sur seize, par 65.638 suffrages. Sa carrière politique commençait.

LE MOUVEMENT PANCELTIQUE

« Dans ces régions du Royaume-Uni, que l'Anglais nomme dédaigneusement la « frange celtique » de son riche manteau, écrivait naguère un savant professeur de l'Université de Greifswald, M. Zimmer, couve une agitation puissante, dont les conséquences possibles échappent à l'aveuglement des pouvoirs publics... » On ne saurait dire mieux et, sinon plus élégamment, du moins plus exactement. Car il n'est pas certain que le panceltisme soit encore complètement dégagé des limbes de la préhistoire. Mais on peut remarquer aussi qu'il n'est plus à l'état d'aspiration vague, d'idée flottante, et qu'il commence à se préciser en actes. Les cinq grands dialectes de langue celtique reprennent vie presque partout; un fort parti autonomiste s'est constitué en Irlande, en Galles, en Écosse, même en Bretagne. Isolés d'abord, sans programme commun, ces divers mouvements se sont cherchés, rapprochés, et, s'ils ne se sont point fondus encore, M. Zimmer estime qu'ils y tendraient du moins ouvertement.

On peut différer d'avis avec M. Zimmer. On peut surtout marquer ses réserves sur le rôle qu'une province française, la Bretagne, serait appelée à jouer dans le débat : en tout état de cause, cette province ne saurait s'affranchir de la stricte neutralité que lui

imposeraient les convenances à défaut des lois générales du pays. Encore est-il qu'au lendemain des fêtes de Cardiff et quand la Grande-Bretagne se trouve engagée avec les Républiques sud-africaines dans un conflit où elle ne veut voir qu'une crise intestine, provoquée par une simple question d'autonomie administrative et politique, il n'est pas sans intérêt de considérer ce que cette même question, posée au sein du Royaume-Uni par la fraction celte du royaume, a déjà soulevé et menace de soulever d'orages.

C'est aux Gallois que revient l'honneur d'avoir tenté le premier rapprochement entre les cinq grandes familles de race celtique (1). Il existe dans le pays de Galles une association puissante nommée le *Gorsedd beirdynys Prydain*, ou « Trône des bardes insulaires », et sur laquelle nous reviendrons plus loin. Cette association délégua, en mai 1897, son barde-héraut à Dublin pour assister à la restauration du *Feiz-Ceoil* irlandais. Les Irlandais se firent représenter à leur

(1) Jusqu'alors il n'y avait eu de rapprochement qu'entre les Bretons et les Gallois d'une part, les Bretons et les Irlandais de l'autre. Il convient de rappeler cependant les *Eisteddfodau* d'Abergavenny et de Caer-Marthen et le Congrès de Saint-Brieuc (1867), où figurèrent des délégations d'Irlande, de Galles, de Bretagne. A la dernière *Eisteddfod* de Cardiff n'ont pas pris part moins de vingt et un Bretons, parmi lesquels MM. Hiou, de l'Estourbeillon et Le Gonidec de Tressan, députés, MM. Bourgault-Ducoudray, Le Braz, Durocher, Corfec, Cloarec, Radig[illegible] Vallée, Grivart, Hamonic, de Saint-Meleuc, etc. Une men[illegible] particulière est due à M. Jean Le Fustec, délégué général d[illegible] *Fédération bretonne*, qui, avec un dévouement admirable, s'[illegible] chargé de régler sur place tous les détails de la rencontr[illegible]

tour par une délégation à l'*Eisteddfod* (assemblée) de Newport. Quelque temps plus tard, d'autres délégués irlandais et gallois prenaient part au *Mod* de l'Écosse gaélique.

Ainsi s'affirmait, dès 1897, l'entente morale des trois principales familles celtiques de la Grande-Bretagne. Pour cimenter le rapprochement, on décidait qu'un grand congrès panceltique s'ouvrirait dans la capitale de l'Irlande « à l'aube du prochain siècle. » En attendant, le conseil de l'*Eisteddfod* galloise conviait à Cardiff, pour le mois de juillet 1899, les délégués des nationalités écossaise et irlandaise. La France n'était pas oubliée dans ces fêtes. Se souvenant qu'au point extrême du pays, sur le dur granit armoricain, toute une province avait conservé sa forte empreinte originelle, sa langue, ses mœurs, son patrimoine de traditions et de croyances, un délégué du *Feiz-Ceoil* irlandais, M. Fournier d'Albe, se rendait à Morlaix au mois d'août 1898 et invitait officiellement le comité de l'*Union régionaliste bretonne* à l'*Eisteddfod* de Cardiff et au Congrès panceltique de Dublin. Le comité de l'*Union régionaliste* acceptait. D'autres adhésions parvenaient coup sur coup des différents groupes celtiques établis à l'étranger et spécialement des États-Unis, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Indes. Le mouvement, qui avait laissé de côté jusqu'alors deux provinces anglaises d'origine celtique, mais dont l'une, le Cornwal, est complètement assimilée depuis la fin du XVIIIe siècle, et dont l'autre, l'île de Man, ne compte plus qu'un huitième de sa population parlant le sous-dialecte

celtique connu sous le nom de « manx », s'étendait peu après à ces deux provinces, qui décidaient de prendre part à l'*Eisteddfod* de Cardiff et au Congrès de Dublin.

Quant à l'objet immédiat de ce congrès, dont l'*Eisteddfod* de Cardiff n'est que le séduisant portique, il était exposé comme suit par lord Castletown, prince d'Ossory, dans la réunion tenue le 2 décembre 1898, à l'hôtel de ville de Dublin, sous la présidence du lord-maire, sir James Henderson : « La *Ligue panceltique*, qui a pris l'initiative du congrès, se propose uniquement de réunir une fois en un temps donné des représentants des Celtes de toutes les parties du monde, Irlande, Écosse, Galles, île de Man, Bretagne, Amérique, Australie, etc., pour manifester aux yeux de l'univers leur désir de préserver leur nationalité et de coopérer à garder et à développer les trésors de langue, de littérature, d'art et de musique que leur léguèrent leurs communs ancêtres. » Un dessein si sage ne pouvait éveiller les défiances du gouvernement britannique. La présence du lord-maire en témoigna. Mais il apparaît assez que, si le prince d'Ossory ne couve pas de ténébreuses pensées et si le panceltisme doit rester, comme devant, une simple conviction littéraire, les historiens ont bien tort de s'en préoccuper. Sans doute il était malaisé de trouver pour les congressistes un autre terrain d'entente que la littérature et l'art. Du fait que les familles de race celtique sont disséminées dans des États différents, étrangers ou même hostiles les uns aux autres, il s'ensuit bien qu'un programme politique commun ne pouvait être élaboré du premier coup et sans quelque

danger. Mais il ne s'ensuit pas que chacune de ces familles n'ait pas, en dehors des questions de littérature et d'art, ses aspirations propres et ses tendances bien définies. Et si ces tendances, ces aspirations ne peuvent être rapprochées et fondues présentement, pour recevoir l'unité d'impulsion que le Congrès entend donner aux questions d'ordre intellectuel, il ne s'ensuit pas non plus qu'un tel travail soit impossible ni même qu'on ne l'ait tenté déjà. Un rapide exposé des faits montrera où en est ce travail à l'heure où nous sommes. On en pourra déduire s'il y a quelque vérité dans la parole de M. Zimmer et s'il est croyable que l'opinion européenne ait un jour à compter avec le panceltisme, comme elle compte dès maintenant avec le panslavisme et le pangermanisme.

I

Pour avoir volontairement restreint le champ du celtisme aux communautés les plus vivaces des deux mondes, lord Castletown s'est vu accuser par quelques personnes de trop accorder à la linguistique, quand il n'aurait dû se décider que d'après l'ethnographie. La preuve en est, dit-on, que le Cornwall fut primitivement exclu du Congrès. Les habitants de ce pays semblaient complètement absorbés dans la nationalité anglaise. L'ancien cornique, qu'on parlait encore, à la fin du XVIIIe siècle, aux alentours du sinistre cap Land's End, n'a plus aujourd'hui qu'un représentant,

M. John Hobson Matthews : « Je suis actuellement le seul au monde à avoir une connaissance héréditaire du cornugallois (*sic*), écrivait-il récemment à l'un de ses correspondants (1). J'en ai appris quelque peu de la bouche de feu le docteur Stevens, qui était un cousin de mon père. Lui-même le tenait de son père Andrew Stevens de Trevegia-Wartha, paroisse de Towednack. » Il n'est donc pas tout à fait exact, comme on le lit un peu partout, que le cornique se soit éteint définitivement en 1777, d'après M. Tobit Ewans, en 1778, d'après Zeuss, en 1788, d'après la *Revue celtique*, avec une vieille femme âgée de 102 ans et nommée Dolly ou Dorothée Pentraeth. Mais il reste vrai que Dolly fut la dernière représentante populaire du parler cornique. Quelques mots seulement de cette langue avaient surnagé dans la terminologie des mineurs, et l'on citait comme une curiosité, en 1875, trois familles de Newlynn, près de Penzance, qui savaient compter jusqu'à vingt dans l'ancien idiome. La diminution très réelle qu'ont subie de ce côté les hommes de Tré, de Pol et de Pen (2) n'impliquerait cependant pas qu'il les faille bannir absolument du banquet de la fraternité celtique. Ils ne remontent pas tous peut-être aux chevaliers de la Table Ronde et la plupart des grandes familles énumérées dans le *Doomsday Book* ont disparu, à l'exception des Trelawnay et des Treveylan. Mais si la *gentry* indigène a fait place presque partout à la *gentry*

(1) Lettre à M. François Jaffrennou, *Clocher breton*, juin, 1

(2) On connaît le proverbe anglais : *By Tre, Pol and Pe You may know the Cornishmen.*

saxonne et normande, le peuple n'a pas bougé dans l'angle nord-ouest du comté où il défend encore, avec une louable ténacité, ce qui lui reste de son passé national.

Ce passé même n'est point littérairement si pauvre qu'on l'a prétendu. Si la littérature cornubienne ne peut être comparée à celle du pays de Galles, si beaucoup de ses monuments sont apocryphes, il en est d'autres qui valent qu'on s'y arrête. De ce nombre sont les « Mystères » que M. Norris a publiés en 1859 et que l'on jouait encore, au témoignage de Richard Carrew et du docteur Borlas, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans des amphithéâtres en terre battue et à ciel ouvert nommés *plenen ar c'hoari* (lieux du jeu). Il y a toujours de ces *plenen ar c'hoari* à Saint-Just, à Gwennap et à Saint-Piran. On les fait servir aujourd'hui à des meetings wesleyens. Les Cornubiens étaient restés catholiques jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Sans transition, d'un bloc, ils passèrent au méthodisme. Mais la substitution d'un culte à l'autre n'a pas modifié tant qu'on l'aurait cru l'état moral des Cornubiens : toute la rigidité du wesleysme s'est brisée, sans y mordre, sur l'âme même de la race, sur ce fond de mysticisme et de croyances superstitieuses qui est le patrimoine des peuples celtiques. Le Cornubien, comme le Breton de France, qu'il rappelle si étrangement, est resté en communication permanente avec l'au-delà. Il vit comme lui dans une sorte de familiarité douloureuse avec les esprits des morts ; il les consulte, il les entend et il les comprend. Ethniquement d'ailleurs, c'est toujours le même type aux cheveux

noirs, aux yeux gris, à la face allongée, au teint brun et mat. Cette persistance de la race et du moral de cette race est d'autant plus significative que sur tous les autres points, langue, religion, etc., l'assimilation avec la race anglaise est complète. On ne voit point, par exemple, que les aspirations politiques des Cornubiens diffèrent sensiblement de celles des purs Anglo-Saxons. La représentation du pays, tant à la Chambre des communes qu'à la Chambre des lords, n'est pas seulement animée d'un loyalisme remarquable; elle est aussi essentiellement et fervemment conservatrice (1). Ce sont autant de raisons qui expliquent que le Cornwall ait pu se tenir jusqu'ici à l'écart du mouvement panceltique et qu'il y ait quelque témérité peut-être à essayer de l'y faire entrer. MM. Hobson Mathews et Duncombe-Jewell ne craignent pas de s'y employer. J'ai quelque peine, pour mon compte, à partager leurs espérances dans une résurrection de la langue et de la conscience cornubiennes. Mais il y a une telle puissance de redressement dans les races celtiques que la chimère de la veille devient souvent chez elles la vérité du lendemain (2).

---

(1) Sur huit membres de la représentation du Cornwall, deux cependant sont partisans du *home-rule*.

(2) Il y a deux ans que ces lignes ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*. Les espérances dont je me faisais l'écho ont-elles obtenu depuis un commencement de réalisation? Voici ce qu'on lit dans l'*Hermine* du 20 avril 1902 sous la signature autorisée de Louis Tiercelin : « Un ami de Cornouailles, M. L. C. Duncombe-Jewell, me communique le programme d'une nouvelle association dont il est le secrétaire. Il s'agit de la *Société*

L'effort serait sensiblement plus aisé et trouverait un point d'appui plus solide chez les Manx. Mais les Manx n'ont-ils pas atteint dès maintenant au stade suprême de leur développement politique et ne jouissent-ils pas d'une autonomie presque absolue? Ils le doivent sans doute à leur petit nombre et à la faible étendue de leur territoire qui est de 588 kilomètres carrés. La population, qui ne passait pas 15.000 habitants au début du siècle, avait monté, en 1891, à 55.608 habitants. Quoique rattachée de nom à l'empire britannique, Man garda longtemps ses suzerains particuliers : le gouvernement l'acheta en 1765 au duc d'Athol. L'île changea de maîtres et non de régime. En fait, elle ne relève de la couronne que par un gouverneur général nommé et appointé par la Reine. Mais l'antique royaume du dieu gaël Manannan a toujours son parlement spécial, sa *Court of Tynwald*, formée par la réunion de la Chambre haute et de la *House of Keys* (littéralement Chambre des clefs).

---

des Celtes Corniques (Cowethas Kelto-Kernuak). Elle a pour but de sauver de la destruction les monuments mégalithiques du pays, les ruines féodales, les vieilles croix, les anciennes chapelles, les puits légendaires. Elle veut favoriser le jeu de balle et la lutte corps à corps. Elle a l'intention de *ressusciter le cornique* et de récompenser les instituteurs qui l'enseigneront. Elle se propose de faire revivre les drames cornouaillais populaires et les solennités bardiques, etc. » Quelques familles déjà, les Arnoll, les Duncombe, se servent entre elles du cornique. Chez nous, le Dr Picquenard l'écrit et le parle couramment. Reste à savoir si le peuple suivra comme en Irlande, où le mouvement, parti également de la bourgeoisie lettrée, a fini par gagner les couches populaires.

Cette cour est souveraine. Ses décisions sont promulguées, comme autrefois, en vieux manx, devant le peuple, sur la colline sacrée de Tynwald ; il suffit que le gouvernement anglais leur ait donné sa sanction. Les vingt-quatre députés qui font partie de la *House of Keys* sont élus par les propriétaires et les tenanciers de l'île, — sans distinction de sexe (depuis 1880).

On voit que le *home-rule*, si obstinément poursuivi par l'Irlande et le pays de Galles et que commence à solliciter aussi la Basse-Écosse, est une réalité déjà ancienne chez les Manx. Fort jaloux de ses privilèges et des souvenirs de son passé national, on concevrait mal pourtant que cet original petit peuple, qui a su obtenir pour son Église des canons à part et qui montre avec orgueil les nombreux monuments druidiques et runiques qui hérissent ses âpres promontoires, n'ait pas témoigné pour sa langue un respect plus attentif. Cette langue, qui dérive, comme l'écossais, de la branche irlandaise, est parlée seulement par 5 ou 6.000 habitants (1). Mais il faut tenir compte que l'île a reçu en ce siècle un nombre considérable d'émigrants anglais (au point qu'on l'a pu appeler ironiquement l'île de Man... chester), tandis que la population indigène demeurait station-

(1) Je prends une moyenne. Le chiffre donné par M. Ravenstein est beaucoup plus élevé : 12.345. Sur ces 12.345 Manx parlant le gaélique, 190 seulement parleraient et compr draient le seul gaélique, le reste parlerait et comprendrai gaélique et l'anglais. Mais, sur la carte dressée par M. Fourr d'Albe, le chiffre a singulièrement baissé : il n'est plus que 3.000 habitants parlant le gaélique.

naire ou presque. Un mouvement se dessine néanmoins chez les Manx en faveur de la rénovation de la langue; mais ce mouvement est de date toute récente. Les excellents travaux de Kelly et de Douglas, les romans de Hall Caine l'avaient préparé. « Il y a six mois, dit M. Fournier d'Albe, une des premières autorités littéraires du pays écrivait : « Le manx se meurt « sans espoir ». Trois mois seulement se sont écoulés depuis que la vague celtique est venue jusqu'aux rivages d'Ellan Vannin, et nous avons aujourd'hui une section manx du *Guild Festival* annuel, une société pour la préservation du langage manx, un alphabet manx pour la presse, des services en manx dans les chapelles, des colonnes écrites en manx dans les journaux, des classes de manx à Douglas et un éloquent orateur manx à la Chambre des Clefs ! Qui osera dire après cela qu'il y a quelque chose d'impossible dans la voie des résurrections celtiques ? »

II

J'ai transcrit ces lignes sans les commenter. Une belle ferveur les soulève ; mais le « miracle celtique » ne se comprendrait point sans cette poussée d'illuminisme qui, dans l'espèce, ne se communique point seulement au verbe et dont la réfraction transfigure certaines heures jusqu'aux visages des initiés. Ils ous apparaissent, à ces heures-là, comme dans une rume dorée qui leur donne un recul et un vague rodigieux. Pour extraordinaire qu'il semble, j'ai

constaté le fait plus d'une fois. Et il est possible que les choses, à travers ce brouillard, subissent elles-mêmes une déformation singulière : en Écosse, par exemple, le mouvement celtique donne au premier abord l'impression d'un mouvement homogène ; de près l'impression est tout autre. Il est parfaitement exact que, sur les 72 membres que l'Écosse envoie au Parlement, 40 sont partisans du *home-rule* ; mais, pour peu qu'on examine la carte politique de la région, on s'aperçoit que la presque unanimité de ces 40 *home-rulers* appartient aux Lowlands, où domine le type anglo-saxon, tandis que les Highlands, exclusivement celtiques, sont représentés par des unionistes. Comment expliquer cette contradiction?

La vérité est que les habitudes sociales des Highlanders, leur manque d'initiative, un sol ingrat, l' « absentéisme » des lairds et l'éviction lente par leurs successeurs anglo-saxons de populations entières de tenanciers, ont faussé pour longtemps le ressort de cette race. Tant que les clans gardèrent leur cohésion, l'unité d'aspirations et de vues se maintint dans les Highlands. Le pacte d'union signé en 1705 n'avait été voté par le dernier parlement écossais qu'à une majorité de 41 voix, et les soulèvements jacobites de 1715 et de 1746 témoignèrent assez de la persistance du sentiment nationaliste. Mais du jour que les chefs de clans désertèrent leurs *glens* pour tenter la fortune à la cour ou dans les charges de l'État, ce fut fini des Highlands. Les rudes propriétaires anglo-saxons qui prenaient la place des anciens lairds ne se firent aucun scrupule de confisquer les

communaux et d'élever le prix des fermages. Les quatre-vingt centièmes de la population furent acculés à la misère ou à l'émigration en masse. 500.000 d'entre eux gagnèrent l'Amérique. L'émigration vida des paroisses entières. Ces grandes rafles collectives ont encore lieu de temps à autre (1); mais l'émigration la plus fréquente se fait vers l'intérieur, où les Highlanders cherchent un emploi temporaire comme matelots, journaliers de sa terre ou domestiques. Les habitudes de la race les rejettent invinciblement, après ce temps de louage, sur la cellule primitive, sur le clan, qui survit à la désorganisation et reste tout au moins un foyer d'assistance morale. Les plus sinistres descriptions qu'on a données de certains intérieurs de la Cornouaille française pâlissent cependant à côté de ce que M. Ch. de Calan nous rapporte des huttes de boue, de la saleté repoussante et de la paresse invétérée des Highlanders du Sutherland (2). Quoi d'étonnant si toute conscience politique est morte chez ces larves faméliques et n'est-il pas extraordinaire plutôt que la domination anglo-saxonne, appuyée d'un presbytérianisme méticuleux et jaloux, n'ait pas étouffé le peu qui subsistait dans la tradition et la langue de leur esprit national? Mais on voit au contraire que, dans les Highlands comme en Bretagne, les vieux rites celtiques du mariage, de la naissance, de la mort, continuent d'être fidèlement

(1) C'est ainsi que, de 1880 à 1890, 150.000 Écossais ont émigré aux États-Unis.

(2) Cf. Charles de Calan, *Science sociale* (1895).

observés. Sur les bruyères des *glens*, dans les flottantes écharpes de la brume marine, d'étranges formes se meuvent : fées onduleuses, fantômes et farfadets (1). Les bagpipes déchirent l'air comme autrefois sur les pentes du Ben-Nevis, autour des lochs de Kincardine et d'Argyll; la langue enfin, ce dernier *palladium* des nationalités agonisantes, est encore parlée et comprise par 250.000 Highlanders (2).

C'est à réveiller cette langue, à l'épurer et à l'étendre, que s'est voué le patriotisme écossais. Comme toujours, le mouvement est parti de la classe lettrée, et spécialement des membres de la *Société gaélique* d'Inverness, l'un des *boroughs* de l'Unionisme. Cette société, fondée en 1871, a peu à peu élargi son cercle; on l'a vue qui d'académique se faisait insensiblement populaire et descendait aux plus infimes détails de l'éducation nationale. Son action se marquait dès 1875 par des dons en argent et en livres aux instituteurs qui consentaient à se charger d'un cours de gaélique dans les écoles des Highlands. En 1877, la Société obtenait que ces cours devinssent officiels partout où les *School Boards* le décideraient.

---

(1) Cf. Rév. Walter Gregor : *An Echo of olden time from the North of Scotland* (1879).

(2) 250.000, d'après la carte de M. Fournier d'Albe ; 242.207 dans les Highlands seuls, d'après M. Ravenstein, auxquels il faudrait ajouter 58.746 dans les autres comtés, 301 en Irlande. 8.000 en Angleterre et en Galles, soit, au total, 309.254. Su chiffre, 48.873 parleraient et comprendraient seulement le g lique ; 260.381 parleraient et comprendraient le gaélique l'anglais.

Et voici qu'il ne lui suffit plus que le gaélique soit l'objet d'un enseignement spécial et facultatif dans les écoles des Highlands; elle veut que cet enseignement devienne régulier et obligatoire. La délégation qu'elle envoya il y a deux ans à M. Balfour et à laquelle s'était jointe la vénérable *Association gaélique* de Londres s'expliqua nettement sur ce point et eut l'heureuse surprise de se voir appuyée dans ses revendications par le marquis de Lorne, gendre de la Reine. La délégation insistait en même temps pour que « les inspecteurs des écoles fussent choisis dorénavant parmi des maîtres possédant à fond l'idiome national et pouvant ainsi se rendre compte des progrès des élèves. » Elle demandait enfin qu' « une mention d'aptitude à l'enseignement du gaélique fût introduite dans les examens pour le diplôme d'instituteur primaire. »

De telles revendications soulevées chez nous en faveur du breton, ne trouveraient aucun accès près des pouvoirs publics. M. Balfour se montra tout disposé à donner satisfaction aux vœux des délégués. Simple courtoisie? Bonne politique plutôt. Les sentiments particularistes des Lowlanders sont connus en Angleterre; ils gagnent du terrain dans les Highlands. L'agitation agraire, qu'on pensa calmer en 1886 par la concession du *Crofters Holdings act*, peut reprendre d'un jour à l'autre; au semblant d'autonomie que s Écossais ont déjà obtenu pour leur culte et leur oit civil, beaucoup rêvent d'ajouter l'autonomie onomique et administrative. Une attitude intrangeante des pouvoirs publics risquerait d'ouvrir

le conflit, comme il est arrivé dans le pays de Galles.

L'histoire de ce dernier pays n'est qu'une lutte de tous les instants contre les Saxons d'abord, contre les Normands ensuite, jusqu'au moment où la veuve d'Henri V épouse en 1428 le prince Gallois Owen, fils de Maredudd ab Tewdwr. De ce mariage naquirent deux fils, dont l'un, Edmond, épousa Marguerite de Somerset, descendante d'Henri III, et eut lui-même pour fils Henri de Richmond. On sait à la suite de quels tragiques événements ce jeune prince « sans croix ni pile, » comme dit Commynes, et qui vivait à Paris des charités d'Anne de Beaujeu, fut porté sur le trône d'Angleterre par une coalition de Gallois et de Français. Devenu Henri VII, Richmond ne songea point à renier ses origines ; il inscrivit dans ses armes le dragon rouge de Galles et se fit fabriquer une généalogie qui le rattachait à Énéas de Troie. Ces satisfactions accordées au sentimentalisme des bons Gallois, Richmond tourna tous ses efforts contre la langue, la loi et les mœurs qui lui semblaient des réalités plus dangereuses. La politique qu'il avait instaurée lui survécut ou, pour mieux dire, elle s'aggrava. Le fait est qu'aucune dynastie ne se montra plus violemment et délibérément anglaise que cette dynastie galloise des Tudor. Si la principauté put tenir tête à l'orage, il en faut rapporter tout le mérite à l'indomptable énergie du clergé. L'antipathie des Anglais contre les Gallois, qui était et e peut-être encore une antipathie de race (1), ne s'e

(1) On aurait tort de croire d'ailleurs que cette antipathie r

venima pas du moins ici, comme en Irlande et originairement, d'une antipathie religieuse. Les Gallois furent des premiers à embrasser la réforme. C'est probablement même la seule raison qui induisit Élisabeth, si âprement hostile sur tous les autres points aux revendications galloises, à faire traduire la Bible et le *Prayer-Book* en gallois; prise entre son désir d'accélérer la réforme et celui de supprimer les derniers vestiges de la nationalité et des traditions galloises, Élisabeth fit passer la religion avant la politique. Mais les choses allaient se gâter rapidement; la facilité avec laquelle les Gallois s'étaient

pas laissé de trace chez les Gallois d'aujourd'hui, pour fervents loyalistes qu'ils soient. M Zimmer en fournit maintes preuves. J'ajouterai la suivante : dans une conférence récente au *Cymmrodorion* de Cardiff, conférence à laquelle assistaient les principales notabilités du pays et l'honorable D. T. Phillips, consul des États-Unis, M. Hugh Edwards, directeur du *Young Wales*, rappelait aux applaudissements de l'assemblée la remarque de sir Osborne Morgan, « que la majorité des Anglais considèrent avec une bienvaillante tolérance ou une sentimentale sympathie la nationalité des Écossais et avec une inquiétude croissante ou de vifs remords celle des Irlandais, tandis que celle des Gallois, la plus nettement distincte de toutes, est regardée avec on ne sait qu'elle dédaigneuse indifférence. » M. Edwards s'attachait à montrer qu'il n'y avait pas là un simple caprice passager, mais une aversion héréditaire, née dans un passé lointain et accumulée par une longue suite de générations disparues. « La politique des Anglais à l'égard des Gallois a été jusqu'au bout, dit-il, une politique féroce, n'ayant pour but que d'abolir l'identité nationale du pays. » Et M. Edwards concluait en disant; aux applaudissements de tous, que c'était cette identité qu'il fallait rétablir.

portés d'un culte à l'autre tenait uniquement à ce que le catholicisme, dans ses représentants officiels, dans ses évêques et ses recteurs, n'avait rien eu de national. A vrai dire, on ne choisissait le haut clergé catholique que sous ces conditions; on le voulait si exclusivement anglais que défense lui était faite de s'exprimer en gallois. Par surcroît, ce haut clergé n'était point soumis à l'obligation de la résidence, et c'est à Londres et dans les grandes villes de l'intérieur qu'il dépensait le revenu des abbayes et le produit des dîmes (1). Le taux de ces dîmes était exorbitant. Un petit clergé pauvre, quelques moines, des frères prêcheurs, faisaient le seul lien spirituel entre la population et son Église : ce bas clergé, gallois d'origine, fut l'élément actif de la réforme. La sourde agitation qu'il entreprenait dans les esprits les préparait insensiblement à une rupture : le moment venu, la principauté se détacha du catholicisme aussi naturellement qu'un fruit mûr de sa branche. Mais si les Gallois avaient cru qu'en changeant d'Église ils chan-

(1) La protestation adressée au pape, sous Henri III, par le prince régnant de Galles, met en pleine valeur les griefs de la population. « Et tout d'abord nous nous plaignons que l'archevêque de Canterbury envoie, à la tête de nos diocèses, des évêques anglais ignorants de notre langue et de nos usages et ne pouvant, en conséquence, prêcher et confesser qu'au moyen de truchement... Ce n'est pas tout. Les prêtres n'éprouvent pour notre patrie que des sentiments d'éloignement, presque haine. Ils se désintéressent du salut de nos âmes et n'ont cœur d'autre ambition que celle de nous damner. Trop r ment ils daignent accomplir parmi nous les devoirs de leur nistère..., etc. »

geraient de régime, leur erreur ne fut pas longue à se dissiper. Le taux des dîmes augmenta ; le nouveau clergé n'eut rien de plus national que l'ancien et, à l'indifférence qu'il témoignait aux populations, on le vit joindre du premier jour le spectacle des pires scandales.

Peut-être les eût-on supportés, si la persécution religieuse n'était venue tout brouiller : un courageux Gallois, John Penry, fut condamné à mort et pendu haut et court, en 1593, pour avoir donné une voix aux protestations silencieuses de la conscience populaire. Cette exécution maladroite précipita le dénouement de la crise. Le martyre est contagieux ; on le vit une fois de plus avec Rees Pritchard, Howell Harris, William Steward, Daniel Rowlands, Howell Davies, Whitefield, etc. Leurs prêches, faute d'églises, se tenaient en plein air, aux champs, sur les grèves, dans les solitudes brumeuses du Snowdon. S'ils trouvèrent un écho dans le peuple, on en peut juger cependant par les chiffres : sur 1.776.000 habitants que compte à cette heure la principauté de Galles, 225.000 seulement pratiquent la religion anglicane. Tout le reste, sauf 50.000 catholiques, appartient aux sectes non conformistes (wesleyens, presbytériens, baptistes, indépendants, etc.). Il n'est pas exagéré de dire que la substitution du méthodisme non conformiste à l'anglicanisme officiel fut le salut pour la tionalité galloise. Sans autre ressource que les ons volontaires qu'il recueillait dans le peuple, tout ı clergé se constitua, sorti des entrailles de ce ·uple, et dont l'austérité, l'application au devoir et

la belle flamme zélatrice faisaient le plus heureux contraste avec l'indifférence et les mœurs relâchées de l'Église anglicane. L'érection du premier temple non conformiste remonte au mois de novembre 1639. Il y a aujourd'hui, en Galles, près de 3.000 de ces temples, contre un millier de temples anglicans. L'anglicanisme n'en est pas moins demeuré la religion officielle de la principauté, et cela ne tirerait point à conséquence, sans doute, si les Gallois, qui paient déjà 300.000 livres sterling par an pour l'entretien de leurs cultes nationaux, n'étaient pas frappés encore de dîmes exorbitantes pour l'entretien d'un culte qui leur est à peu près étranger. Le seul personnel anglican des quatre diocèses de Bangor, de Saint-Asaph, de Llandaff et de Saint-David prélève chaque année, dans la principauté, la somme énorme de 6.404.450 francs. Que la principauté supporte malaisément une injustice si criante, la chose s'entend assez. Aussi bien l'agitation contre les dîmes (*anti-tithe-war*) ne date-t-elle pas d'aujourd'hui; mais c'est à partir de 1886 qu'elle a pris sa forme la plus aiguë (1). Les élections dernières s'en sont ressenties :

(1) Le signal partit d'un petit village montagneux de 950 âmes, Llalarmon-yn-Jal. Appauvris par des pluies persistantes et de mauvaises récoltes, les contribuables devaient payer au recteur anglican une dîme de 447 livres sterling. Une délégation fut envoyée au recteur pour le prier de réduire la dîme en raison du mauvais état des récoltes. Le recteur refusa. Il ne consentit pas davantage aux délais qu'on sollicitait de lui. Intraitable, il menaçait de la justice, s'il n'était pas payé immédiatement. Cette attitude souleva l'indignation générale. L'*anti*

sur les 34 membres actuels de la représentation galloise, 25 avaient inscrit dans leur programme la séparation de l'Église anglicane et de l'État et l'autonomie absolue de l'Église nationale non conformiste. Portée aussitôt devant le Parlement, la proposition de *disestablishment* ne fut repoussée qu'à douze voix de majorité. Lord Spencer, M. John Morley, sir William Harcourt, Gladstone, particulièrement, l'appuyèrent. En 1891, quelques atténuations furent introduites au régime de la perception des dîmes : celles-ci ne devaient plus être réclamées directement à la classe besogneuse des fermiers et des locataires, mais aux propriétaires eux-mêmes. Ce biais ingénieux, s'il diminuait les risques de conflit, déplaçait seulement la question, le propriétaire, par une augmentation de loyer, pouvant se rembourser du surcroît de charges qui lui incombait. En 1895 enfin, à la première lecture et à une grande majorité, la Chambre des communes vota un projet de loi supprimant l'Église anglicane officielle dans le pays de Galles.

Mais cette concession, — non ratifiée d'ailleurs par la Chambre des lords, — venait trop tard. A trop reculer l'octroi du *disestablishment*, on avait laissé

---

tithe-war gagna de proche en proche. Des rixes éclatèrent. Il fallut mettre la troupe sur pied. On ne vint à bout de la résistance qu'en déployant une sévérité inaccoutumée. — Sur toute cette *Question des dîmes*, qui a pris en Galles l'importance d'une question nationale, on consultera avec fruit l'article publié dans la *Revue des Deux Mondes* par M. Julien Decrais, le 1er octobre 1891.

grandir les aspirations autonomistes de la principauté. Le clergé non conformiste, ici encore, fut le grand facteur de la rénovation. Né du peuple, il ne s'en est jamais écarté, lui parle sa langue, vit avec lui et de sa vie. Tout son effort est tendu vers la conservation du patrimoine national; il n'en veut aliéner aucune parcelle; il multiplie les écoles; il fonde des revues et des journaux (1); il ressuscite les coutumes abolies. C'est à lui, par exemple, qu'on doit la restauration de ces *Eisteddfodau* (2), sortes d'assises poétiques et musicales, dont l'origine remonterait aux premiers temps du bardisme et qui étaient placées sous la direction du *Gorsedd beird ynys Prydain*. Et peut-être cette origine est-elle moins ancienne : il y a quelque brume et bien de la légende sur le bardisme des douze premiers siècles. Mais il paraît avéré qu'à partir de 1300 au moins jusqu'au temps du fameux Iolo Morganwg, l'un des deux seuls membres de l'ancien Gorsedd qui survivaient au moment de la restauration de ce collège philosophico-

(1) D'abord le *Trysorfa Gwybodaeth* (Trésor de la science kymrique) — 1774 — et le *Cylchgrawn Cymraeg* (Revue kymrine) — 1793. De nos jours il faut citer *Y Banner Cymru* (*la Bannière de Galles*); *Y Genedl* (*la Nation*); *Y Husern* (*le Fanal*); *Heddyw* (*le Quotidien*); *Y Cerdovr* (*le Chanteur*); *Y Geninen* (*le Poireau*); *Y Werin* (*le Peuple*), etc. Il y a même un journal gallois pour enfants, *le Cymru'r plant* (*l'Enfance galloise*).

(2) Les restaurateurs officiels des *Eisteddfodau* furent Willia Owen, dit Pughe, Owen Jones et Edward Williams, dit I Morganwg. Mais, sans l'appui du clergé indigène, il est bi certain que cette restauration eût été impossible.

poétique, les bardes gallois réussirent à tenir de temps à autre une *Eisteddfod* solennelle. On en cite une notamment, que présida en 1570 William Herbert, comte de Pembroke, le grand patron de la littérature galloise et le même qui fonda la célèbre bibliothèque de néo-gallois du château de Rhaglan, détruite plus tard par Cromwell. Dans une autre, tenue à Bowpyr en 1681, sous la direction de sir Richard Basset, les membres du congrès procédèrent à une révision complète des anciens textes bardiques. *Lois* et *Triades*. Mais ces assemblées solennelles du Gorsedd avaient fini par tellement s'espacer qu'on n'en gardait plus mémoire dans le peuple. Leur restauration fut certainement due en partie à l'influence d'un clergé assez habile pour glisser sur ce que l'institution avait de suspect dans ses origines et ne faire attention qu'au renfort qu'elle apportait à l'idée nationaliste. Remises par lui en honneur, les *Eisteddfodau* n'ont pas eu un temps d'arrêt depuis 1819. Le *Gorsedd*, qui en assume la direction, est une manière de libre institut, recruté dans toutes les classes de la société ; les lords y coudoient les bourgeois ; l'égalité est la loi commune, et cette égalité est assurée par deux règlements du Gorsedd : l'un qui décide que chacun des sociétaires recevra, en entrant dans l'association, un nom symbolique sous lequel il sera [illegible]lement connu des affiliés ; l'autre qu'un costume [illegible]ntique revêtira tous les membres dans les *Eisteddlau*, blanc pour les druides, vert pour les ovates et [illegible]u pour les bardes. Je sais tout ce qu'on peut dire [illegible] ces mises en scène tapageuses. Et il est possible

en effet que titres et costumes ne correspondent plus à des réalités bien saisissables, que le Gorsedd lui-même n'ait plus de Gorsedd que le nom et ne tourne insensiblement à la petite académie de province. *Much ado about nothing*, ai-je entendu répéter à certains. C'est qu'ils n'étaient point allés en Galles. Ceux qui ont assisté aux *Eisteddfodau*, qui ont vu, dans le cercle des pierres sacrées, se lever l'archi-druide, grand vieillard blanc au pectoral d'or massif, la tête ceinte d'un feuillage de chêne bronzé, et qui l'ont entendu psalmodier sur la foule inclinée et découverte la prière solennelle du Gorsedd, ceux qui ont fait attention surtout à l'émotion religieuse de cette foule, au vaste sanglot qui la secouait, quand le héraut déroulait la liste funèbre des bardes décédés, puis à l'enthousiasme qui la redressait et l'illuminait toute, quand ce même héraut entonnait l'air national gallois : « La terre des ancêtres », repris à l'unisson par un chœur formidable de vingt mille voix :

> Galles, Galles, la douce demeure est en Galles;
> Jusqu'à la mort dureront mon amour,
> Ma passion et mon tourment pour Galles...

ceux-là n'ont plus souri du spectacle et ont compris la magie puissante, la fascination mytérieuse qu'il continue d'exercer sur l'âme impressionnable des Gallois. Le néo-druidisme n'est d'ailleurs point, proprement parler, une doctrine religieuse. Il s'agit moins, pour les affiliés, de ressusciter une religion morte que d'honorer et de commémorer cette religion

dans ce qu'elle avait de national : sur tout le reste, offices et rites, flotte une douce teinte d'ironie qui nous avertirait que les célébrants ne sont point leurs propres dupes (1).

Qu'on y prenne garde pourtant : c'est ce respect de la tradition qui fait la force du sentiment nationaliste chez les Gallois et, par la conscience qu'il leur donne du passé de leur race, les rend si intraitables sur tout ce corps de *preservative measures* dont le faisceau grossit d'année en année et présente toute l'apparence d'une charte en formation. Il ne leur suffit plus aujourd'hui du simple bill de *disestablishment* qui leur accordera l'autonomie de l'Église indigène ; l'octroi aux Irlandais et aux Écossais du *Landbill* et du *Crofters Holdings act* les a piqués d'émulation et ils entendent que leurs propres tenanciers bénéficient d'un privilège analogue. Pour ne pas parler ici des revendications quelque peu désordonnées du jeune parti gallois (le *Cymru-Fidd*), qui ne vont à rien moins qu'à réclamer pour la principauté un parlement spécial, avec le gallois pour langue officielle, on a vu se former en ces derniers temps, au sein même de la Chambre des communes,

(1) On lit cependant dans la *Revue celtique* de 1888 : « Le 23 février dernier est mort à Pontypridd, dans le comté de Clamorgan, M. Evan Davies, ou, comme il se faisait appeler, Myfyr Morganwg. Il avait acquis une célébrité bizarre en prétendant tablir la religion druidique et en s'en faisant grand-prêtre. Il ait trouvé un certain nombre de disciples qui se réunissaient des dates déterminées à Pontypridd pour célébrer le culte uidique dont il croyait avoir retrouvé les rites mystérieux. »

un parti nationaliste modéré dont M. Alfred Thomas, député du Glamorganshire, paraît le chef incontesté et qui revendique pour la principauté une administration presque autonome : secrétaire d'État investi des attributions du *Local Government Board* (nomination des juges, direction des affaires civiles, de l'enseignement public, etc.) ; conseil national élu pour trois ans et légiférant sur la navigation côtière, les travaux publics, le revenu des terres royales, des mines et des bois, etc., etc. Comme l'a dit M. Julien Decrais « ce serait bien d'une véritable séparation qu'il s'agirait, administrative celle-là, et législative aussi ou peu s'en faut. On connaissait ce que demandait le pays de Galles en fait d'autonomie religieuse; le projet de M. Thomas a révélé qu'il nourrissait de plus vastes ambitions. » Quelques-unes déjà ont été satisfaites, et c'est ainsi qu'à partir de 1846 l'enseignement du gallois est devenu facultatif dans les écoles primaires. Des chaires de gallois ont été créées depuis lors, en 1872, en 1883 et en 1884, aux collèges d'Aberystroytts, de Cardiff, de Bangor, etc. ; une loi en date de 1888 a étendu le bénéfice de cette innovation à tous les établissements secondaires. Plus récemment enfin, une université galloise et des écoles complémentaires du soir et du dimanche pour les adultes sont venues compléter le système (1). Il n'est pas jusque dans le

(1) La population du pays de Galles était évaluée en 18 1.700.000 habitants. D'après M. Ravenstein, le chiffre des lois parlant le celtique aurait été à cette date de 996.6 décomposant en 304.110 habitants, parlant et comprenant quement le celtique, et 692.420 parlant et comprenant le

domaine proprement politique où l'on ne puisse considérer comme une première victoire des nationalistes et un acheminement vers le *home-rule* intégral la concession obtenue en 1899, pour le pays de Galles, de conseils de comtés élus, analogues à nos conseils d'arrondissement, mais plus souples et plus indépendants du pouvoir central. Un clergé indigène, populaire, vraiment national, une langue et des traditions demeurées vivantes, le pays de Galles a plus fait en somme pour sa libération future avec ces trois instruments pacifiques que la malheureuse Irlande avec ses agitations perpétuelles, ses révoltes et ses assassinats.

III

Sont-ce ces considérations qui ont fini par déterminer une partie des Irlandais à modifier leur ligne politique et à l'incliner légèrement dans le sens de la politique galloise? On pourrait le croire à la formation de ces sociétés et de ces ligues d'origine récente, comme la *Gaelic Union*, la *Celtic Society*, la *Society for the preservation of the irish language*, etc., incontestablement plus pratiques que spéculatives. L'histoire de l'Irlande est trop connue pour qu'on y insiste à cette place. Deux faits économiques la dominent en ce s le : la diminution graduelle de la population et

t e et l'anglais. M. Fournier d'Albe donne seulement dans sa c e 910.000 Gallois gallicisant.

l'élévation correspondante des impôts. Tandis que la population du pays de Galles doublait en cinquante ans, l'Irlande, par la répression, la misère, l'émigration, tombait dans le même laps d'années de 8.196.597 habitants à 4.704.750 habitants. C'est le chiffre de 1891 (1). Au recensement précédent, en 1881, elle comptait encore 5.174.836 habitants, soit, en dix ans, une perte sèche de 470.086 habitants. Parallèlement, le chiffre des impôts, qui était, il y a cinquante ans, de 6.750.000 livres sterling, montait en 1891, pour une population réduite de moitié, à 11.500.000 livres. On peut admettre qu'il existe une certaine connexité entre cette élévation des impôts et l'abaissement de la population, et l'on peut admettre aussi, je pense, que cette connexité entrait assez bien dans les calculs du gouvernement. L'ancien secrétaire pour l'Irlande, sir Robert Peel, constatant que l'émigration, en quinze ans, avait balayé deux millions d'habitants, expliquait avec humour que, « pour peu qu'un demi-million consentît encore à émigrer, cela suffirait pour que la condition du reste des Irlandais se trouvât sensiblement améliorée. »

Il n'y a pas trop paru. L'émigration a encore ré-

(1) La population n'a guère bougé depuis et est évaluée en chiffres ronds à 4.500.000 âmes. Politiquement, le nord-est peuplé d'Anglo-Saxons, et les deux grandes villes, Dubli Belfast, sont unionistes. La représentation au Parlement ang comprend 103 membres. *Home-Rulers* : Boroughs, 11 : Co ties, 71. Total : 82. — *Unionistes* : Boroughs, 2 ; Counties, University, 2. Total : 21.

duit d'un million et demi (soit un million de plus que ne demandait sir Robert Peel) la population de l'Irlande. Les quatre millions qui restent ne sont pas en meilleur point qu'avant. Il faut donc chercher une autre explication à la crise irlandaise. Avant la conquête, le sol appartenait aux habitants. On le confisque (1). Ce peuple avait une religion, une langue, des droits civils et politiques. On les supprime : interdiction d'enseigner l'irlandais dans les écoles, interdiction aux catholiques de recevoir ou transmettre des propriétés foncières par héritage ou par donation, d'acheter de la terre, d'emprunter sur hypothèques, de contracter un bail excédant une durée de trente et un ans. Lesdits catholiques ne peuvent être électeurs ni éligibles. Ils ne peuvent entrer dans aucune administration. Ce n'est pas tout : la femme ou le fils d'un catholique qui adopte la religion anglicane devient propriétaire immédiat d'une portion de ses biens ; le frère cadet qui se fait protestant frustre son aîné du droit de primogéniture conféré par la loi ; les orphelins d'un catholique sont élevés d'office dans la religion protestante. Tous les hauts dignitaires de l'Église catholique sont proscrits ; les contrevenants risquent tout simplement d'être pendus, leurs entrailles arrachées, leurs membres coupés en quartier. Les prêtres de paroisses, là où on les tolère, doivent prêter un serment qui est une injure à leur foi ; inscrits comme

(1) « D'après un relevé bien connu, dit Stuart Mill, toute la propriété foncière de l'île a été confisquée jusqu'à trois fois successivement. »

des filles publiques, astreints à la surveillance comme des repris de justice, ils ne peuvent dire la messe que dans leur église ni s'éloigner sans autorisation à plus de cinq milles. Pour les prêtres qui refusent le serment, outre la prison, la Chambre des communes réclame la flétrissure au fer rouge, en bonne place, sur la joue ; le Conseil privé propose la castration. Ce clergé catholique n'est pas rétribué ; il vit comme il peut. Le seul clergé reconnu, officiel, est le clergé anglican. La plupart de ses membres, surtout les hauts dignitaires, ne « résident » pas ; mais ils perçoivent la dîme, qui est écrasante pour le peuple et atteint souvent le tenancier dans son unique gagne-pain, par la saisie de sa vache ou de son pourceau (1).

Tout se tient dans ce système, formidable machine d'éviction et de mort, qui, de ses rouages fatigués, continue à broyer l'Irlande. Pour longtemps? Ce n'est pas à croire, et les bourreaux se seront lassés plus vite que leur victime. Elle s'est rebellée plus d'une fois, cette victime; la *Shan van Vocht*, la « pauvre vieille » de la chanson, sur son chevalet de torture a plus d'une fois tenté de briser ses liens : ils se resserraient autour d'elle. S'ils se sont un peu relâchés en ce siècle, si la protestation du droit a fini par trouver une issue au dehors, l'Irlande catholique le doit moins à elle-même qu'à l'aide inespérée d'un anglican, d'un coreligionnaire de ses bourreaux, Parnell.

(1) Cf. Augustin Filon, *le Parlement irlandais*, article ; dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1886 et auq nous avons emprunté une partie de ces détails.

Ce n'est pas le lieu de retracer les épisodes de cette grande lutte parlementaire qui va de 1870 à 1890 et qui aurait peut-être porté ses pleins effets sans les lamentables divisions, la funeste rivalité des membres de la représentation irlandaise. Mais déjà O'Connell et Isaac Bute avaient obtenu l'éligibilité des catholiques au Parlement; puis leur libre accès aux fonctions militaires et civiles, enfin la séparation de l'Église épiscopale et de l'État, sans compter ce bill du *Tenant right* (1870) qui donna d'abord de si grandes espérances et qui obligeait les propriétaires irlandais à payer une indemnité aux fermiers expulsés et à leur rembourser le montant des améliorations effectuées par eux sur les domaines (1). Pour la plupart de ces réformes, la représentation irlandaise trouva un appui dans le parti libéral anglais. On sait assez que Gladstone voulait plus et que le premier article de son programme de 1886 comportait l'adoption d'un *home-rule* irlandais qui donnait satisfaction aux vœux immédiats du pays et tranchait tout à la fois la question politique et la question agraire, la première par l'établissement à Dublin d'un Parlement dirigeant les affaires proprement irlandaises; la seconde par un bill qui autorisait l'État à se rendre acquéreur du sol pour le rétrocéder aux fermiers, lesquels se fussent libérés envers lui par des payements échelonnés. Cette opération gigantesque ne devait pas coûter moins de

) Ce bill n'eut que des résultats désastreux, les propriéres s'opposant à toute amélioration dans les exploitations icoles, de peur d'être obligés à remboursement.

1 milliard 300 millions de francs. Le chiffre effraya jusqu'aux libéraux. Vainement Gladstone remontra-t-il qu'il ne s'agissait que d'une avance temporaire et que la plus grande partie, sinon la totalité de l'avance ferait retour à l'État. Ce fut seulement dans la fameuse nuit du 1er au 2 septembre 1893, après trois tentatives infructueuses, que le *home-rule* fut voté par la Chambre des Communes. L'Irlande poussa un grand cri de soulagement; mais la Chambre des lords, six jours plus tard, repoussait le bill; Gladstone tombait et, quand il reprenait le pouvoir, quelques années après, le pays, las de tant d'agitations, était hostile au *home-rule*. Sur 670 membres qui composent la Chambre des communes, 410, aujourd'hui encore, sont manifestement opposés à son adoption, dont 349 députés anglais. La majorité contre le *home-rule* est donc de 150 voix. Mais elle pourrait changer du jour au lendemain, sous la magie d'une parole enflammée et pour peu que la représentation irlandaise reprît l'unité de direction et de vues qu'elle a perdue avec Parnell (1). Les Anglais eux-mêmes se

(1) C'est aujourd'hui fait. Les tronçons du parti national irlandais se sont ressoudés grâce à l'intervention d'un parlementaire de grand mérite, homme sage et universellement considéré, M. John Redmond. M. Redmond était lui-même, depuis plusieurs années, président du groupe parnelliste. Les trois fractions du parti, le groupe O'Brien-Dillon, le groupe Timothée-Healy et le groupe parnelliste forment actuellement un corps compa sous la direction de ce chef avisé. La devise adoptée par « parti national uni » est la devise même de Parnell : « l'Irla nation ! » Malheureusement les bonnes dispositions du g

rendent compte que l'adoption du *home-rule* n'est plus qu'une affaire de temps. On en peut voir une preuve dans la concession qu'ils viennent de faire à l'Irlande (1899) de conseils de comtés élus, comme ceux qui fonctionnaient déjà dans la principauté de Galles, et qui tendent à substituer le gouvernement du peuple au landlordisme. Cette concession a reçu le meilleur accueil des Irlandais. Aussi bien la partie saine de a nation commence-t-elle à comprendre que les intérêts du pays peuvent être servis autrement et plus utilement que par la violence. Les complots de Tynan et de Kearney, les récents troubles de Belfast, sont des accidents de plus en plus rares dans la vie publique de l'Irlande. En retour, les sociétés comme la *Ligue gaélique*, la *Society for the preservation of the Irish language*, la *Celtic Litteray Society*, etc. (1), qui, sous couleur purement littéraire et

---

vernement anglais à l'égard de l'Irlande n'ont duré qu'un matin. Accentuant même leur politique anti-irlandaise, les impérialistes du cabinet Salisbury ont remplacé, au secrétariat en chef de l'Irlande, le conciliant M. Gerald Balfour par M. Wyndham dont on connaît les sentiment coercitionnistes. A cette nomination, qui ressemblait tant à une provocation et qui l'était bien, comme les événements l'ont prouvé, les parlementaires irlandais ont répondu en reconstituant la *Ligue nationale agraire* qui jadis causa tant de mécomptes aux landlords. Ainsi le conflit, au lieu de s'apaiser, menace de tourner au tragique, — d'autant que le parti révolutionnaire, qui s'incarne si magnifiquement dans l'ardente patriote Maud Gonne, n'entend plus obéir aux conseils de modération et à la politique d'atermoiement du groupe parlementaire.

(1) Nous ne parlons pas ici de l'*Académie d'Irlande*, dont le

quelques-unes avec le visa officiel, poursuivent une œuvre de restauration qu'on peut justement appeler nationale, prennent dans l'opinion une importance grandissante. C'est à ces sociétés qu'est dû le rétablissement de la langue gaélique dans l'enseignement. Jusqu'à ces derniers temps, l'usage du gaélique était sévèrement proscrit dans les *National Schools*, « en sorte que les enfants qui ne savaient pas un mot d'anglais ne recevaient l'instruction qu'en anglais et, par conséquent, restaient fort longtemps hors d'état de tirer aucun profit des leçons du maître. » Un premier pas fut fait en 1875 par l'autorisation donnée aux instituteurs de se servir du gaélique dans leurs explications orales. Mais la grande réforme date de 1878, où le gaélique devint une des facultés sur lesquelles pouvait porter l'examen, qui, en Irlande, correspond à notre examen de fin d'études. Un certificat d'aptitude à l'enseignement du gaélique fut en même temps établi pour les maîtres; mais ce certificat n'était point obligatoire; la connaissance de la grammaire n'était point exigée des candidats, et il n'en pouvait être autrement, le gaélique n'étant point enseigné dans les deux écoles normales de Dublin et de Drumcondra. La grande habileté fut de décider que tout maître qui ferait passer avec succès à un de ses élèves l'examen pour cette langue recevrait une

rôle s'est maintenu toujours dans une sphère plus élevée et pc ainsi dire en dehors des événements. Mais on ne saurait oubl chez les érudits que c'est à elle qu'est due la publication (ap les beaux travaux d'O'Curry) des principales épopées irlandais publiées en partie sous la savante direction de M. R. Alkinso

gratification de 10 shillings par élève. Tel instituteur réussit à se faire de la sorte, en une seule session d'examen, 21 livres de gratifications, soit 525 francs. Aussi voit-on que, faible au début, le nombre des candidats pour le gaélique grossit d'année en année. De 12 en 1881, il passe à 443 en 1888. La gaélique, à cette époque, était officiellement enseigné dans 31 écoles. En 1889, 826 élèves se présentaient pour l'examen du gaélique et 512 étaient reçus. En 1890, il y avait 530 reçus pour 912 candidats. Et le flot montait toujours : en 1893 le nombre des reçus était de 609, en 1895 de 706, en 1896 de 750 ; il atteint aujourd'hui le millier. Même progression dans l'enseignement secondaire : de 49 élèves reçus pour l'examen du gaélique en 1883, le chiffre des reçus passait à 210 en 1888, pour atteindre 544 en 1896. Une dernière étape restait à franchir, un dernier bastion à emporter : après les *National Schools* et les collèges de l'*Intermediate Education,* l'enseignement supérieur. Mais celui-ci fut plus long à se rendre et ce fut le 2 novembre 1889 seulement que le Sénat de l'Université de Londres plaça le gaélique parmi les branches d'examen.

Voilà des résultats. On les doit pour une grande part à la *Society for the preservation of the Irish language.* Et d'avoir tant obtenu avec de si faibles ressources a rendu la société ambitieuse : parmi les motions qu'elle a fait adopter au Congrès de 1894, on peut signaler celle de son président, le comte Plunkett, demandant « que tous les gens capables de parler ou d'écrire le gaélique soient invités à se ser-

vir exclusivement de cette langue dans leurs communications entre eux et que tout candidat à une fonction élective prenne l'engagement de soutenir le mouvement linguistique irlandais. » Autre motion à signaler, celle du P. Murphy, demandant « que le gaélique, jusqu'alors admis dans l'enseignement secondaire et supérieur, mais insuffisamment étudié, y soit traité sur pied d'égalité avec les autres langues anciennes et modernes. »

Pour considérable qu'ait été son rôle dans le relèvement du parler gaélique, la *Society for the preservation of the Irish language* ne remplissait et ne pouvait remplir cependant, par l'esprit même de ses statuts, qu'un des articles du programme nationaliste. La *Ligue gaélique* (*Connradh na Gaedhilge*), fondée en 1893, se proposa tout ensemble « de relever la nationalité et la langue de l'Irlande ». Voyant elle aussi dans cette langue « la plus sûre arme de salut contre les Saxons », cette Ligue, qui avait pour organe le journal *Fainne an Lae* (Le Point du Jour) et la revue *Amclaidheamh soluis* (le Glaive de la Lumière), commença par créer des comités de propagande dans la plupart des villes du pays et parmi les Irlandais d'Amérique. A Dublin même et sous son influence, les jeunes gens des meilleures familles se firent un point d'honneur de ne plus parler entre eux qu'en gaélique. Mais la restauration de la langue n'était ici qu'un moyen, non un but. Comme le disent les promoteurs du mouvement, c'est bien à un essai de « désanglicisation sous toutes ses formes » que la ligue conviait ses adhérents. M. Fournier

d'Albe affirme que « cet essai de désanglicisation, secondé par un vivant esprit national, marche en Irlande d'une allure faite pour étonner quiconque ignore l'influence supérieure qu'exercent sur le tempérament irlandais des idées puissantes, surtout si elles sont en apparence impraticables. »

Il serait à souhaiter, pour qu'on pût contrôler ces affirmations enthousiastes, qu'une statistique vraiment précise des personnes parlant actuellement le gaélique fût dressée d'abord par la Ligue (1). A l'estimation de M. Ravenstein, l'Irlande comptait, il y a quelques années, 817.574 personnes parlant le gaélique, dont 103.560 ne parlant et ne comprenant que cette langue. Mais, d'après la statistique publiée par M. David Fagan dans l'*Irish Daily Independant* du 28 mars 1894, il faudrait ramener ces chiffres à

(1) On trouvera les éléments de cette statistique dans un magistral article de M. Louis Paul-Dubois : *le Recueillement de l'Irlande* (*Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1902). Nous y renvoyons le lecteur soucieux de constater par des chiffres et par des faits les extraordinaires résultats obtenus par la *Ligue gaélique*. M. Paul-Dubois a raison de distinguer le mouvement gaélique du mouvement panceltique et nous-même n'avions pas confondu les deux mouvements. Mais, dans chacune des grandes familles celtiques que nous avons étudiées, nous nous sommes attaché à relever tout ce qui portait le caractère d'un effort, d'un travail de reconstitution. Cet effort, ce travail, qu'il procède ou non d'une même pensée directrice, éclate aussi bien en Galles qu'en Ecosse, en Irlande qu'en Bretagne. Et, qu'il se coordonne ou qu'il reste dissocié, il n'en présente pas moins tous les signes d'un mouvement *général*. Or c'est ce mouvement général que nous avons appelé le Panceltisme.

787.500 et à 66.148. Enfin la carte toute récente dressée par M. Fournier d'Albe n'indique plus que 680.000 Irlandais parlant le gaélique. Qui a raison, de MM. Raveinstein, Fagan ou Fournier d'Albe? Tous trois peut-être, puisque leurs statistiques portent sur des années différentes. Du moins sont-elles d'accord pour constater que c'est dans les comtés de Cork, de Mayo, de Kerry, de Donegal, de Clare et de Waterford que le gaélique est le plus parlé. Je n'oserais croire, malgré tout, qu'il y puisse gagner du terrain (1); mais ce sera beaucoup s'il y maintient ses positions. Les promoteurs du Congrès panceltique espèrent davantage et je reconnais qu'ils sont mieux placés que nous pour en juger. La présence à leur tête d'un descendant des anciens rois d'Irlande, lord Castletown, de son nom gaélique Mac Giolla Phadruig, prince d'Ossory, leur communique une ardeur extraordinaire. « C'est un vrai Celte que ce descendant des rois d'Ossory, écrit M. Fournier d'Albe. Il tient un haut rang comme soldat et comme homme d'État; il est adoré des Irlandais pour la défense énergique des droits de son pays; il parle le gaélique avec ses fermiers. Bref il a tous les caractères d'un Celte. » C'en est assez sans doute pour forcer la conviction des plus sceptiques et les édifier sur la réalité de cet éveil de la race irlandaise, dont la seule pensée transporte M. Fournier d'Albe. Lord Castletown nous était apparu jusqu'ici comme un parfait oran iste, ennemi intraitable d *home-rule* et l'une des colonnes du landlordisme i

(1) En quoi j'avais tort. V. la note précédente.

landais. Si ce n'était là qu'une attitude passagère et d'attente, ou si lord Castletown a des vues personnelles et neuves sur le gouvernement de son pays par la reconstitution d'une féodalité indigène, nous le saurons prochainement. Les seuls gages qu'il ait donnés à la cause nationaliste tiennent dans un discours prononcé à Cork et où il s'éleva violemment contre l'augmentation des taxes. Mais ce discours paraît avoir eu un retentissement considérable dans toute l'Irlande. « C'est, dit M. Fournier d'Albe, comme si Angus, le dieu celte de la jeunesse et de l'amour, s'était éveillé de son long sommeil et errait dans toute l'étendue du pays, donnant une âme nouvelle au peuple. C'est comme si Finn Mac Cumhal avait tressailli en son repos et que le peuple se soit demandé si son temps n'était pas venu. »

A quelques milles de Belfast, dans une garenne perdue des Divis-Mounts, on voit un énorme rocher qui reproduit avec une netteté de médaille le profil d'un roi barbare couché sur le dos. Ses yeux sont fermés, mais non pour toujours. L'ensemble de la physionomie exprime l'assurance d'un homme satisfait de sa journée et qui s'est endormi dans la certitude d'un réveil prochain. Les Anglais appellent cette roche étrange la roche de Cave-Hill, et c'est pour eux une roche comme les autres. Mais les Irlandais, qui ont un peu tous ce « sourcil visionnaire » dont parle Dante, savent de science certaine que c'est là Finn Mac Cumhal en personne, le grand roi du Fianna au IIe siècle de l'ère chrétienne. « Il dort maintenant, disent-ils, mais il se réveillera un jour, et une

grande joie, d'un rivage à l'autre, inondera la verte Erin ».

IV

Une autre prophétie dit, il est vrai, que le signal de la rénovation partira du Llydaw, qui est le nom gaélique de la Bretagne armoricaine. Rattachée à la France en 1532, la Bretagne lui est restée fidèle aux pires jours de son histoire et, alors même qu'elle croisait le fer avec la Révolution, on peut dire qu'elle combattait une forme de gouvernement, mais qu'elle ne travaillait pas pour son indépendance personnelle. Jusqu'aux approches de cette Révolution, elle a gardé un semblant d'autonomie administrative. Après la Révolution, c'est fini de son statut et de ses privilèges; elle rentre dans le droit commun. On lui impose l'artificielle division en départements, qui semble plus propre à rompre les anciennes unités historiques, qui bouleverse les diocèses, mêle les intérêts, les dialectes, coud l'un à l'autre les régions les plus disparates. Le Morbihan et les Côtes-du-Nord, par exemple, fabriqués ainsi de pièces et de morceaux, semblent un vrai défi au bon sens (1). Les administrateurs sont choisis exclusivement parmi les personnes étrangères à la Bretagne, et cela s'explique pour les hauts

(1) Cf. Pierre Foncin, Inspecteur général de l'Université : *les Pays de France*, admirable *vade-mecum* du fédéraliste.

représentants du pouvoir central et s'entend beaucoup moins pour les receveurs de l'enregistrement ou les percepteurs des contributions qui ont directement affaire au menu peuple et devraient pouvoir lui parler sa langue. Mais il faut que les évêques eux-mêmes soient ignorants de cette langue. Présentement un seul évêque parle et écrit le breton, et il occupe le siège de Moulins (1). Longtemps on prend soin que la conscription disperse aux extrémités du pays les Bretons qui ne connaissent que leur langue. C'est cette langue qui est l'ennemi et qu'il importe de saper d'abord : aucun mot breton ne doit être prononcé dans les écoles primaires, même pour les explications orales. Les inspecteurs primaires répriment énergiquement toute tentative de ce genre. Chose incroyable, le clergé, au début, leur donne la main, les imite docilement, quand il ne raffine pas sur les mesures de répression. J'ai le souvenir très net de ce qui se passait vers 1872 à l'école des Frères de Lannion : qui était surpris prononçant un mot breton connaissait les affres des anciens lépreux ; il était retranché de la communauté scolaire ; il lui fallait accepter, bon gré mal gré, un jeton de cuivre ou de plomb nommé « symbole » et qui lui était aussi lourd que la tartarelle de drap jaune à l'échine du caqueux. L'infortuné n'avait de cesse qu'il n'eût surpris en faute un autre camarade, auquel il passait le mortifiant « sym-

(1) Mgr Dubourg. Un autre évêque, Mgr Mando, qui parlait également le breton, fut nommé peu après hors Bretagne et mourut presque aussitôt.

bole » (1). Du moins les prônes, la confession, le catéchisme, continuaient de se donner en breton ; une circulaire ministérielle, heureusement restée lettre morte (mais qui peut être reprise), décida en 1898 que l'usage de toute autre langue que la langue française était interdit en chaire. Pour tous nos gouvernants, depuis Napoléon, l'unification morale du pays apparaît comme étroitement dépendante de l'unification de la langue. Vue singulière ! C'est la partie française de la Bretagne (Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure) qui se réserve le plus jalousement : partout ailleurs, les anciens cadres politiques sont rompus (2). Et cela suffirait pour ruiner la thèse. Mais, quand elle serait vraie, on ne comprendrait point qu'elle servît à colorer cette lutte contre une langue doublement vénérable par sa noblesse et son antiquité. Une statistique récente de M. Paul Sébillot porte à 1.229.000 le nombre des Bretons bretonnants du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et de la Loire-Inférieure, auxquels il faudrait joindre les Bretons de Trélazé, de Chantenay, du Havre, de Paris et de sa banlieue. Soit au

(1) En Irlande, ce « symbole » s'appelait l'*Irish note* et consistait dans une planchette de bois que l'instituteur, religieux ou laïque, pendait au cou de l'enfant qui était surpris parlant irlandais.

(2) Aux élections dernières, par exemple, ils se sont reformés rapidement. Presque tout le Morbihan et une partie des Côtes-du-Nord ont fait retour aux conservateurs. Mais il en faut chercher la raison dans le froissement passager causé aux sciences bretonnes par les dernières lois du ministère Waldeck-Rousseau.

total et à mon estimation personnelle 1.330.000 Bretons bretonnants, sur lesquels 728.000 s'exprimeraient uniquement en breton. Une langue parlée couramment et dans tous les usages de la vie domestique et publique par une si forte communauté d'hommes ne peut être assimilée raisonnablement à un patois en décomposition. Cette langue a d'ailleurs une littérature à elle, un passé et un avenir. S'il ne reste presque rien, sauf des inscriptions et quelques textes épars, de l'ancien breton, le moyen armoricain est représenté par des chartes, des mystères, le *Catholicon* de Lagadeuc, etc., etc. Plus près de nous, avec le P. Grégoire de Rostrenen et Dom Le Pelletier, puis avec Le Brigand, La Tour d'Auvergne, Duigon (le *père Système* de Renan et de Michelet), Le Clec'h, Tanguy le jeune, etc., elle prend pied dans la science. Mais c'est à Le Gonidec qu'était réservé l'incontestable honneur d'inaugurer chez nous les vraies études celtiques. Bientôt paraît le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué, dont la publication soulève un enthousiasme comparable à celui qui accueillit l'*Ossian* de Macpherson. Le tort de M. de La Villemarqué fut de donner le *Barzaz Breiz* pour une œuvre authentique, quand il n'était que le produit de sa collaboration intime avec l'âme populaire. Telle quelle, l'œuvre était belle. Elle fut féconde aussi : c'est de sa méditation assidue que sortirent tous ces chanteurs, ces folkloristes, ces sa-
nts, Brizeux, Souvestre, Prosper Proux, Le Jean,
bbé Guillôme, l'abbé Henry, Mgr Le Joubioux, Luzel,
Men, etc., dont on a dit qu'ils formaient comme un
taillon sacré autour de l'arche des traditions bre-

tonnes. Et, pour ces deux derniers, s'ils se séparaient avec éclat du maître quelque temps plus tard et dénonçaient publiquement le caractère apocryphe du *Barzaz*, on ne voit point que leur foi poétique ait eu beaucoup à souffrir de leurs scrupules d'érudits. La semence était jetée d'ailleurs : les études celtiques refleurissaient de toutes parts et leur pollen invisible, par delà les marches bretonnes, par delà le pays de France, allait éveiller l'Allemagne de Zeuss, l'Italie de Nigra et d'Ascoli. Les premiers travaux de Zeuss remontent à 1853. C'est en 1870 seulement que M. Gaidoz fonda chez nous la *Revue Celtique*. Six ans plus tard, M. Gaidoz montait dans la chaire de celtique créée pour lui à l'école des Hautes-Études. Une autre chaire était fondée en 1882 au Collège de France et confiée à l'homme de ce temps qui fait le plus autorité en la matière, M. d'Arbois de Jubainville. L'impulsion que ce maître éminent donna aux études celtiques fut vraiment prodigieuse. Elle s'est traduite sous les formes les plus variées et notamment dans ce cours magistral de littérature celtique où ont pris place déjà la plupart des épopées irlandaises et galloises. Deux autres classes de celtique étaient ouvertes peu après, à Rennes et à Poitiers, pour MM. Loth et Ernault. Il n'apparaît point que Poitiers ait jamais été un centre bien florissant pour les études celtiques ; mais la présence de M. Loth dans une chaire, puis à la tête de la Faculté de Renn allait servir tout à la fois au relèvement des étu savantes et à la cause du breton populaire. Les *Ann les de Bretagne* furent fondées pour répondre au p

mier de ces objets (1). Pour le second, M. Loth n'eut point à créer de toutes pièces un organisme qu'il trouvait sous sa main et qui n'était autre que l'*Association Bretonne*.

Vieille de trois quarts de siècle déjà, cette Association ne laissa point de jouer un certain rôle en Bretagne au temps de Louis-Philippe; c'est à elle, par exemple, qu'on doit les premières tentatives de rapprochement avec le pays de Galles et l'Irlande; mais dissoute sous l'Empire, reconstituée sur de nouvelles bases, condamnée à l'archéologie perpétuelle, science inoffensive au premier chef, elle avait perdu toute action sur le public, quand elle décida de créer en 1895 un comité de préservation du celtique armoricain. Placé sous la présidence de M. le chanoine de La Villerabel, ce comité, qui comptait parmi ses membres les plus zélés M. François Vallée, M. le chanoine Le Pennec, M. l'abbé Buléon, M. Guillaume Corfec, M. Jaffrennou, etc., résolut d'agir à la fois sur l'opinion par l'enseignement, les journaux et les livres. En 1896, les collèges ecclésiastiques de Saint-Charles, de Guingamp et de Plouguernevel étaient dotés de chaires de celtique armoricain. Si l'enseignement du français demeurait le fond dans les écoles

(1) Mais déjà M. Louis Tiercelin avait fondé à Rennes *l'Hermine* qui a pris une si grande part à la renaissance des lettres ·etonnes. Il serait injuste de ne pas mentionner aussi la vénéble *Revue de Bretagne* (Dr Marquis de l'Estourbeillon) et deux uvelles venues, *le Clocher breton* (Dr René Saïb) et le *Terroir :ton* (Dr Yann Rumengol), qui mènent le bon combat à côté : *l'Hermine*.

primaires, des concours facultatifs de rédaction en langue bretonne étaient ouverts dans ces écoles et les lauréats récompensés par des prix spéciaux. Le comité chargeait cependant M. Ernault d'établir pour le compte de l'Association un abécédaire et un dictionnaire élémentaires d'un format commode et qui pussent être mis aux mains des élèves, tandis que les maîtres recevraient le manuel breton-français du frère Constantius, directeur de l'école de Landivisiau. Il est bon de remarquer que le Comité de préservation n'entendait nullement substituer dans les écoles l'enseignement du breton à l'enseignement du français, mais au contraire aider à ce dernier enseignement par une méthode plus rationnelle calquée sur la méthode du frère Savinien qui a donné de si beaux résultats en Provence. L'œuvre de presse dans l'Association bretonne était surtout représentée par la *Kroaz ar Vretoned*, *l'Indépendance*, *l'Électeur*, *le Courrier du Finistère*, *la Résistance* et les *Lizero breuriez ar feiz*. Ces journaux, catholiques et conservateurs, pourraient être suspects d'avoir confisqué le mouvement, si la clientèle des journaux républicains ne trouvait de temps à autre dans ces feuilles des poésies et des articles en langue bretonne.

On peut dire cependant que le parti libéral dans son ensemble et malgré les avertissements répétés de MM. Gaidoz et Luzel (1) s'était désintéressé jusqu'à du mouvement. Le public en jugeait ainsi et peut-

(1) Voir l'article de M. Gaidoz sur la *Poésie bretonne* en (*Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1871.)

y aurait-il eu quelque danger à laisser s'accréditer plus longtemps une telle opinion. C'est pour la dissiper que fut fondée à Morlaix, en 1898, la veille même de la représentation du *Mystère de Saint Gwénolé* sur le théâtre de Ploujean, *l'Union régionaliste bretonne*. Le cadre étroit de l'*Association bretonne* ne lui donnait de jeu que sur les questions de langue. *L'Union régionaliste* voulut être quelque chose de plus qu'une ligue pour la défense du breton, et c'est à la reconstitution de la vie bretonne, sous toutes ses formes, qu'elle voua son activité future. Cinq sections furent créées à cet effet dans la nouvelle association : économique, administrative, artistique, de langue et littérature française, de langue et littérature bretonne. Et tout de suite M. Anatole Le Braz, qui avait été appelé à la présidence du bureau, affirmait la stricte neutralité de l'Association, qu'appuyait la composition éminemment bigarrée du bureau lui-même. Le régionalisme est, jusqu'à nouvel ordre, une terre vague, un *border* politique, où toutes les opinions se trouvent à l'aise et chez soi parmi les autres. Sur un point cependant, l'entente est déjà faite entre les régionalistes comme entre les membres de l'*Association bretonne* : après avoir obtenu que le breton cessât d'être à l'index dans les écoles congréganistes, les uns et les autres demandent que le gouvernement lève l'interdit qui pèse sur cette langue dans les écoles de l'État. Si cet interdit] fitait encore à la connaissance du français, il n'y ait que demi-mal. Mais le français, en dépit de s les efforts, n'a pas gagné un pouce de terrain le breton. Les limites des deux langues sont les

mêmes aujourd'hui qu'au XVIe siècle (1). Le breton s'est seulement corrompu au contact du français; la fleur de l'idiome s'est perdue, comme le joli teint des paysannes dans l'air vicié des grandes villes.

C'est un fait remarquable cependant que cet accord spontané, sur les questions de langue et de littérature, des fractions les plus diverses de l'opinion bretonne. Il apparaît bien qu'à leurs yeux à toutes frapper un peuple dans sa langue, c'est le frapper dans ses libertés les plus essentielles, couper de vive force toutes ses communications avec le passé. « Comment nos morts nous entendraient-ils, me disait naïvement un cultivateur, si nous les invoquons dans une langue qu'ils ne parlaient pas? » Confiance, bonnes gens! Vos morts continueront à vous entendre. Ils ont dû tressaillir d'aise, quand des fils dévoués, honteux du discrédit qui pesait sur leur mère, allèrent chercher dans les salles d'auberge où elle traînait sa lamentable vieillesse l'auguste, la sainte tragédie bretonne, et l'amenèrent par la main, rajeunie, purifiée, plus belle que jamais, au grand jour de la place publique. L'Idée Bretonne n'est pas née à Ploujean. Mais, si elle avait jeté des racines en bien des âmes, c'est là qu'elle s'est épanouie magiquement, triomphalement, dans je ne sais quelle irrésistible poussée de sève collective. Aucun de ceux qui collaborèrent

(1) Il suffit de consulter les cartes : du promontoire de Pe Lazo au nord jusqu'à l'embouchure de la Vilaine au suc frontière de la langue celtique suit une ligne oblique et ' tueuse par Chatelaudren, Loudéac, Pontivy et Elven.

à cette belle manifestation ne couvait de sentiments séparatistes, mais tous auraient pu prendre pour devise les fortes paroles que Michelet adressait un jour à Guillaume Le Jean : « L'important, c'est d'être Français, sans cesser jamais d'être Breton. »

V

Une étude à peu près complète de la question celtique ne saurait laisser de côté les grandes communautés que l'émigration a créées hors d'Europe et dont l'une au moins, la communauté irlandaise, passe en importance la communauté dont elle est issue.

Seule, l'émigration bretonne se porte toute vers les grandes villes de l'intérieur. L'anémie fauche une moitié des émigrants ; l'alcool empoisonne le reste. Il fallait dériver vers nos colonies de peuplement ce fleuve de terrassiers et de manœuvres. Râblés, durs à la peine, ils eussent fait merveille dans les pays neufs, comme jadis dans la Maduga, La Louisiane, le Canada.

Ce sont les Écossais qui les ont remplacés au Canada. Mais ils ont essaimé aussi à Ceylan, en Australie, en Tasmanie, dans le Far-West, etc. Leurs établissements principaux sont échelonnés sur les bords du Saugeen, au cap Breton, dans le comté de Picton, dans l'île du Prince-Édouard, etc. (1). Une partie de

(1) Le R. Mosson, dans une communication récente à la Société *gaélique* d'Inverness, rapporte qu'il a prêché en gaélique

ces émigrants est restée catholique ; les autres sont presbytériens. Tous ont conservé leur langue : ils ont des journaux, des prêches, une littérature gaéliques. Au contraire, les Écossais des États-Unis se sont fondus dans la population anglo-saxonne. Elmira, à 100 milles de Chicago, dans le Far-West, est le seul établissement où l'on prêche encore en gaélique.

Les Gallois n'ont pas montré beaucoup plus de résistance au début. On ne trouve pas trace de ceux qui émigrèrent aux États-Unis avec William Penn, non plus que des colons du XVIIe et du XVIIIe siècle. Mais il en est différemment des 300.000 Gallois émigrés en ce siècle et disséminés dans la Pensylvanie, le New-York, l'Ohio, le Wisconsin, etc. Sur ces 300.000 Gallois, 116.000 environ continuent à se servir de leur langue d'origine et peuvent être donnés, suivant l'expression de M. Gaidoz, pour de vrais Gallois gallicisants. Ils ont leurs églises à part, leurs prêches, leurs livres, leurs journaux autonomes. Il ne se publie pas moins de huit de ces journaux aux États-Unis : *Y Drych* (le Miroir) ; *Baner America* (le Drapeau d'Amérique ; *Yr Ysgol* (l'École), etc. En Australie, où l'un des États porte encore leur nom (Nouvelle-Galles du Sud), la même fidélité s'observe chez les émigrants : prêches en langue kymrique, journaux, etc. Jusqu'en

dans ces diverses colonies highlandaises du Canada. Mais où sa surprise passa toutes les bornes, c'est quand il fit la rencontre d'un établissement de « Celtes noirs ». Après enquête, Celtes faux-teint étaient les descendants d'esclaves qui avai appartenu à des Gaëls d'Écosse et avaient adopté la religio la langue de leurs maîtres.

Patagonie, sur les rives du Rio-Chapat, on trouve une petite colonie galloise très florissante et qui veille avec un soin jaloux sur son intégrité.

Mais la communauté celtique par excellence, c'est, à l'étranger, la colonie irlandaise et spécialement la colonie d'Amérique. L'émigration jette, bon an mal an, dans ce pays de 50.000 à 75.000 Irlandais. Quelques branches de dérivation portent vers l'Australie, la nouvelle-Zélande et les Indes; le courant principal se dirige toujours, comme au XVIIe siècle, vers les États-Unis. On estime présentement à 9 millions le chiffre des Irlandais fixés en Amérique : sur ces 9 millions d'émigrants, combien avaient gardé leur langue, leurs traditions? Le calcul n'a point été fait, mais on sait assez que, jusqu'en ces dernières années, la politique absorbait toutes les forces du parti. Politique de conspirateurs, ténébreuse, romanesque, à mots de passe et à surprises, la plus propre à contenter ce peuple imaginatif et crédule et la moins propre à servir ses intérêts. Le fenianisme est né en Amérique et c'est en Amérique qu'ont été préparés les attentats de Phœnix-Park et du pont de Londres, pour ne citer que les principaux. C'est en Amérique que la propagande nationaliste recrute encore ses agents les plus zélés et c'est d'Amérique que lui viennent presque tous ses subsides. L'*Irish People*, comme l'*Irish American*, a été fondé avec l'argent américain. Aux premiers bruits d'un conflit avec l'Angleterre, 1897, on vit toute la colonie irlandaise se dresser, frir avec des vaissaux, des canons, des trains rtillerie et une armée de 100.000 volontaires bran-

dissant le drapeau de la république d'Irlande. Les événements ne permirent point d'éprouver la sincérité de ces offres (1). Il ne paraît pas d'ailleurs que l'opinion américaine en ait fait grand état. Mais, sur le terrain électoral, il ne lui en a pas moins fallu compter avec une communauté numériquement si forte. La colonie irlandaise semble avoir pris, d'ailleurs, en ces derniers temps, une conscience plus exacte de son rôle; d'Irlande, le mouvement en faveur de la rénovation du gaélique a gagné les États-Unis et l'Australie. Des sections américaines de la *Ligue gaélique* et de la *Society for conservation of the Irish language* viennent d'être fondées dans les principales villes de ces deux pays. Elles ont obtenu déjà, des bureaux d'éducation de San-Francisco, de New-York, de Chicago, de Boston, etc., l'entrée de l'irlandais dans le programme des écoles primaires. Une satisfaction plus éclatante leur a été accordée récemment par la création des deux chaires de vieux gaélique, l'une à l'université d'Harvard, l'autre à l'université Johns Hopkins, à Baltimore. Enfin des journaux purement irlandais étaient fondés à Boston, à New-York, en Australie, dans les Indes, etc. Faible au début, leur clientèle grossissait d'année en année : les dernières statistiques l'évaluent à 335.000 abonnés ou lecteurs pour les États-Unis; à 250.000 pour

(1) Hélas! Mais la guerre anglo-boer l'a permis. Il ne s'est trouvé que 400 Irlandais d'Amérique pour répondre à l'a l et se ranger sous le drapeau de l'héroïque commandant Bride.

l'Australie, à 20.000 pour les Indes. Et là aussi on sent un progrès.

VI

Cette fois nous avons achevé le tour des grandes communautés celtiques de l'Europe, de l'Amérique et de l'Océanie et nous pouvons peut-être répondre à la question que nous posions au début de cet article. Y a-t-il quelque unité dans les aspirations des Celtes du continent et des îles? Peut-on ramener à une formule générale ces formules si diverses et qui vont du séparatisme irlandais au régionalisme atténué des Bretons, en passant par l'autonomisme administratif des Gallois et des Écossais? Je pense que oui. Séparatisme, autonomisme, régionalisme ne sont que des mots. Ce qui s'agite au fond de la conscience celtique, obscurément, confusément encore, c'est le sentiment de la race et des droits de cette race à la vie intégrale des races supérieures. Sous des devises différentes : *Tra mor tra Bryton! Bepred! Erin go bragh!* le même sentiment réapparaît chez les Irlandais, les Gallois et les Bretons, la même volonté de survivre, la même protestation contre la mort. Et c'est pourquoi on les voit si jaloux de préserver leur langue, de la garder contre les empiétements des langues étrangères. Elle est la clef d'or, le magique sésasme qui ouvre à deux battants les portes mystérieuses de l'avenir.

Reste à savoir si ce sont là des aspirations que doi-

vent redouter également tous les pays où elles se produisent. Il faut remarquer tout d'abord la forme atténuée et discrète du régionalisme breton. Les régionalistes de Bretagne ne demandent point pour eux un régime privilégié; ils poursuivent, à un autre bout du territoire, la même fin que les régionalistes du Midi et de l'Est. Leurs revendications ont un caractère purement objectif : l'effort même qu'ils tentent pour la préservation de leur langue ne saurait être considéré comme une atteinte aux droits du français. Il y a unanimité sur ce point chez tous ceux qui ont étudié de près notre système d'enseignement. Je n'en citerai d'autre preuve que ce passage d'un discours prononcé en 1899 au Congrès de la Ligue de l'Enseignemeut primaire par un ancien ministre, député du Morbihan. « Les instituteurs, disait M. Paul Guieysse, n'ont pas toujours su le parti qu'ils pouvaient tirer d'une langue adaptée à l'esprit de la population et dans laquelle les enfants avaient commencé à penser. Ils ont cherché à la proscrire; *mieux vaudrait l'enseigner rationnellement* quand cela est possible (1)... Il y a toujours un avantage réel à posséder deux langues, et les Bretons perdraient beaucoup de leurs qualités natives, de leur originalité d'esprit, si leur langue natale venait à disparaître. » Cette déclaration est d'autant plus significative qu'elle

(1) Comme on l'a fait observer justement, M. Guieysse es plus régionaliste que les régionalistes eux-mêmes : ceux-c contenteraient que le français fût enseigné dans les écoles l'intermédiaire du breton. C'était aussi l'avis de la Convent

émane du leader de l'opinion radicale en Bretagne et qu'il n'apparaît pas que M. Guieysse partage le moins du monde sur les autres points les sentiments des régionalistes.

Il semble qu'on puisse concevoir des craintes plus justifiées au sujet de cette renaissance de l'idée de race qui est au fond des communes aspirations celtiques. Mais ici une première distinction est nécessaire : la solidarité qui tend à s'établir entre les Celtes de France et les Celtes de la Grande-Bretagne ne doit point faire illusion : c'est affaire de sentiment et de sentiment seul. En d'autres termes, les Celtes de France n'entendent être Celtes que comme les Basques ou les Flamands de France entendent être Flamands ou Basques, c'est-à-dire qu'autant que la conscience de leurs origines n'implique ni rupture ni relâchement du lien national. Français d'abord et, s'il est possible, Celtes ensuite : formule rassurante et qui concilie tout. De ce côté donc, aucune équivoque.

En va-t-il de même chez nos voisins? Il n'y paraît guère au premier coup d'œil. Mais, à regarder les choses plus attentivement, on ne voit point qu'en dehors de l'Irlande révolutionnaire (et qui n'est telle que par la férocité de la politique anglaise pendant deux siècles) les divers mouvements nationalistes qu'on observe en Galles, en Écosse et même dans e fraction éclairée et prudente de la bourgeoisie, andaise, soient un danger pour l'unité matérielle ı Royaume-Uni. C'était du moins le sentiment de adstone, quand, invité à la *Welsh national Eistedd-*

fod de Wresham, il s'écriait : « Je vais vous dire une chose qui choquera peut-être quelques hommes, comment les appellerai-je? des hommes qui s'intitulent à tout propos des hommes du XIXe siècle, et cette chose, la voici : à mon avis, le principe de nationalité, le principe de ce que je nommerai le patriotisme local, est une chose non-seulement anoblissante en elle-même, mais grandement utile au point de vue matériel. » De l'avis du *great old man*, cet attachement à la petite patrie ne pouvait être qu'« un appel à l'énergie, un mobile pressant pour travailler à son progrès, » et il concluait en disant que, « si la renaissance de l'idée de race, la reprise de nationalité qu'on remarque chez les peuples celtiques doit tendre au vigoureux développement de l'homme, doit le rendre plus homme qu'il ne pourrait l'être sans elle, ce n'est point seulement au point de vue moral, mais aussi au point de vue économique, que ces peuples en tireront profit. »

Tant qu'elles étaient isolées, indifférentes ou même hostiles les unes aux autres, les aspirations nationalistes des différentes familles celtiques de la Grande-Bretagne n'avaient peut-être pas grand avenir. C'est à entretenir cet isolement que s'était attachée jusqu'ici la politique anglaise. Elle y avait d'autant moins de peine que chacune des familles celtiques, jalouse des privilèges accordés ou promis à une autre qu'elle, réclamait immédiatemeut la même faveur pour se membres et, s'il apparaissait qu'elle ne pût l'obtenir faisait tous ses efforts pour que la concession fû retirée ou restât lettre morte. Voilà pourquoi le *home*

rule irlandais a trouvé si peu d'appui chez les libéraux écossais et gallois. Mais le point de vue change dès l'instant que les trois nations intéressées s'entendent sur un *home-rule-all-around* qui leur donnerait égale satisfaction à toutes. Pour lointaine qu'elle apparaisse, cette entente est-elle possible? M. Zimmer le pense. Les races celtiques du Royaume-Uni n'ont guère fourni la preuve jusqu'ici de leur esprit politique. Serves ou rebelles, jamais fixées, peut-être leur a-t-il manqué seulement l'apprentissage de la vie publique. Mais cet apprentissage, elles le peuvent faire quelque jour, en dehors et au-dessus du Parlement. Et, par exemple, si des congrès du genre de celui qui se tiendra en 1901 à Dublin avaient pour résultat de dégager l'unité d'aspiration des trois principales familles celtiques soumises à l'Angleterre et de leur faire entendre qu'il y va de leur intérêt respectif de se soutenir étroitement dans leurs revendications, on peut admettre que la question du *home-rule-all-around* aurait fait un pas décisif pour ces trois familles et que la crise irlandaise, en particulier, serait bien proche de sa solution. Nul besoin pour cela de recourir à la violence. « L'Idée Celtique, dit justement lord Castletown, est une idée de concorde et de fraternité, » et cette idée est écrite partout, dans les légendes, dans les codes, dans les dogmes philosophiques de la race. Je ne suis pas devin et j'ignore ce qu'une telle idée peut donner dans l'application. Mais il arriverait qu'elle ne servît pas seulement à obtenir pour les Celtes de Grande-Bretagne une amélioration de régime, il arriverait qu'elle retentît quelque jour sur la

politique générale du pays, qu'il ne faudrait pas en montrer trop d'étonnement. L'histoire est pleine de surprises, mais aucune plus que celle des peuples du Royaume-Uni.

APPENDICE

I. Nous avions appelé sur le calvaire de Kergrist-Moëlou la bienveillante attention de M. Roujon, l'éminent Directeur des Beaux-Arts, à qui la Bretagne ne saurait être trop reconnaissante des nombreuses marques de sympathie qu'il lui a prodiguées. M. Roujon nous répondit à la date du 2 août 1902 :

« Monsieur,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le calvaire de Kergrist-Moëlou, dont vous me signalez l'intérêt artistique et l'état de ruines.

« J'ai immédiatement invité l'architecte chargé de la conservation des monuments historiques de la région de visiter ce calvaire et de me mettre à même, en m'adressant soit des photographies, soit un relevé, de faire étudier la question de son classement parmi les monuments historiques.

« Recevez, etc.

« Pour le ministre et par autorisation :

« *Le directeur des beaux-arts, membre de l'Institut,*

« ROUJON ».

spérons que le rapport de l'architecte sera favo-
le au classement du calvaire de Kergrist-Moëlou
que ce beau spécimen de l'architecture et de la sta-
ire indigène, relevé de ses ruines, reprendra bien-

tôt la place de choix qu'il occupait dans la galerie de nos monuments armoricains.

II. A la suite de la publication, dans la *Quinzaine*, de l'article sur Joseph Koun, Mme Vve Koun, mère de l'héroïque enseigne, nous adressa une rectification portant sur quelques points de la biographie de son fils. Nous donnons ici la partie la plus importante de cette lettre, que nous n'avions pu utiliser dans la première édition de l'*Ame Bretonne* :

« ... Je tiens à vous dire, Monsieur, que notre famille ne s'est jamais trouvée dans la situation précaire que lui prête M. Tual. Si nombreuse qu'ait été notre famille, elle n'a jamais, Dieu merci ! manqué du nécessaire. Mon regretté mari était depuis longtemps au premier rang des instituteurs du Morbihan et, comme tel, jouissait d'un traitement qui, joint à nos autres ressources, nous mettait à l'abri du besoin sans pour cela nous permettre de donner à notre aîné un enseignement selon ses goûts. Nul autre non plus que mon mari ne s'est occupé de mon fils, sauf mon beau-frère, le lieutenant de vaisseau Le Veux qui lui a prêté son appui moral l'année de son entrée au *Borda*. Son oraison funèbre vous apprendra combien il aimait ses frères et comme il leur était dévoué. En voici une preuve de plus : dans une lettre datée de la baie d'Along, où il a passé huit mois, il nous disait : « Lorsque j'aurai fini avec Louis (élève à l'école de Bordeaux et dont il sort cette année pour prendre rang dans l'armée coloniale), ce sera le tour d'Auguste (son 2e frère) car je veux donner à tous mes frères de bonnes positions ». Comme elle était touchante, l'affection qu

portait à ses sœurs, depuis l'aînée, qui était sa filleule, jusqu'à la plus jeune, née en 1897, pendant sa campagne sur la frégate-école l'*Iphigénie* ! Lorsqu'il apprit la nouvelle de la naissance de notre petite Marguerite, il nous écrivit une charmante lettre pour lui souhaiter la bienvenue. Lorsqu'il partit pour cette campagne, dont, hélas ! il ne devait pas revenir, il embrassa bien tendrement la chère petite en disant ces paroles que jamais je n'oublierai et qui malheureusement étaient prophétiques : « Chère petite Marguerite, moi je ne te verrai pas grandir ! »

« Avec quel plaisir ses autres petites sœurs grimpaient sur ses genoux pour entendre les contes et les histoires qu'il savait si bien leur raconter ! Tous les dimanches nous avions l'habitude de réciter le chapelet en commun : je commençais et chacun des enfants disait sa dizaine, à commencer par les plus jeunes à même de le faire, jusqu'à l'aîné, tout aspirant de marine qu'il était. Et ç'a été pour moi une grande consolation d'apprendre par l'aumônier du *Bayard*, puis par son journal, qu'il avait conservé ces pieux sentiments. Il assistait à la messe tous les dimanches où il pouvait le faire. Si quelque chose pouvait égaler le mérite de ce cher enfant, c'était assurément sa modestie : il n'aurait pas voulu se prévaloir de quoi que ce soit et craignait de paraître meilleur qu'il n'était ou de se faire remarquer. Pour me faire plaisir ainsi qu'à son père et à sa famille, il consentait parfois à revêtir son coquet habit d'aspirant, mais c'était un sacrifice pour lui. Il ne méconnaissait pas non plus ses anciens camarades du cours de marine moins chan-

ceux que lui. Il en rencontra deux en Cochinchine, sous-officiers dans l'infanterie de marine, qui furent, me dit la mère de l'un d'eux, enchantés de l'accueil qu'il leur fit. Ils avaient été d'autant plus heureux de l'accueil de mon fils que d'autres camarades dans les mêmes conditions ne les regardaient plus. Je répondis à cette dame que mon fils avait le cœur trop haut placé pour se prévaloir de sa situation et mépriser des camarades moins heureux... »

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS DANS LE VOLUME

A

Abalen (Ian), 6.
Abélard, 135.
Abgrall (chanoine), 58, 196, 197, 198.
About (Edmond), 144, 192.
Ah-Hir-Bad, 61.
Ajalbert (Jean), 22
Alexandre II, 287, 288, 289.
Alkinson (R.), 366.
Alliou, 184, 314.
Aneurin, 5.
Angelico (Fra), 187.
Anner et fils, 57.
Ascoli, 376.
Athol (duc d'), 341.
Aubert (Jean), 188.
Audiat (Gabriel), 22.
Auffray, 199.
ergne (La Tour d'), 3, 375.
mar (Gabriel d'), 284.

B

Baillet, 275.
Balfour (Gérald), 347, 365.
Ballanche, 99, 111.
Baroche, 331.
Barracand (Léon), 22.
Barré (abbé), 223.
Barrès (Maurice), 83, 84, 179.
Barrot (Odilon), 314, 324, 325, 329.
Baruch, 137.
Basset (Richard), 355.
Baud, 275.
Baudrillart (André), 185.
Bazin (René), 301, 303, 304.
Beau (Alfred), 82.
Beaufils (Édouard), 172.
Beaumanoir (Toussaint de), 200.
Beaumont (Mme de), 104, 105.
Beaumont (Gustave de), 329.
Béranger, 98, 106, 111.
Bergerac (Cyrano de), 144.
Berger-Levrault, 137.

Bersot, 331.
Berthou (Yves), 16, 88, 89.
Bertrand (Alexandre), 261.
Bertrin (abbé G.), 111.
Bethmont, 320.
Bion, 163.
Biré (Edmond), 94.
Blois (comte de), 235.
Boga, 275.
Boissonnet (Emilie), 313.
Bombonni, 184.
Bonnelier (Hippolyte), 164.
Bopp, 232.
Borderie (Arthur de la), 57, 58, 172.
Borlas, 339.
Bouchor (Maurice), 170.
Bouet (Alexandre), 62, 75, 85.
Boulain, 73.
Bourgault-Ducoudray, 334.
Bourget (Paul), 169, 170.
Brénugat (Jeanne), 132.
Brignon (abbé), 16.
Brizeux, 7, 8, 52, 67, 85, 86, 133, 167, 181, 312, 375.
Brochard (abbé), 132.
Brunetière (Ferdinand), III, 169.
Buléon (abbé), 16, 378.
Burau (Léon), 278.
Bute (Isaac), 363.

C

Cadic (abbé François), 126.
Cadic (abbé Jean-Mathurin), 16.
Cadiou, 5.
Caine (Hall), 343.
Calan (Charles de), 345.
Cambry, 83, 209, 236, 243.
Capendu (Ernest), 163.
Carcaradec (de), 323, 325.
Carfor (Lenepvou de), 183.
Carné (Louis de), 60.
Carrew (Richard), 339.
Cartault (A.), 1.
Castletown (lord), 336, 337, 370, 371, 389.
Cavaignac (général), 282.
Cavalier (Auguste), 294.
Champion (Honoré), 102.
Charles (Lucien), 161.
Chateaubriand 86 et suiv., 120, 145, 167.
Chateaubriand (Mme de), 94 et suiv.
Chateaubriand, (Louis de), 111.
Chateaubriand (Lucile de), 105.
Chavannes (Puvis de), 189, 192.
Chénier (André), 146.
Claretie (Léo), 131.
Cleuziou (Henri du), 185.
Cloarec (Émile), 277, 334.
Coat (Joseph), 275, 276.
Coat (Vincent), 34, 275.
Coatmor (Per), 6.
Coatredrez (Pierre de), 182.
Comte (Auguste), 108.
Connect (Thomas), 50.
Constantius (frère), 378.
Conti, 424.
Coppée (François), 20, 170

Corbière (Tristan), 33.
Corfec (Guillaume), 343, 377.
Cormenin (de), 311, 324, 325, 329, 331.
Corneille (Pierre), 304.
Corre (A.), 219.
Corson (chanoine Guillotin de), 72, 196.
Corvesy, 275.
Courcelles (Maurice de), 304.
Courcy (Pol de), 46, 85.
Courrejolles (amiral), 307.
Cousin (Victor), 311, 320, 322, 329, 331.
Crénan (marquis de), 207.
Cucheval-Clarigny, 331.

D

Damiron, 317.
Dante, 21, 371.
David (Félicien), 148.
Davies (Evan), 357.
Decrais (Julien), 353, 358.
Deguerry (abbé), 111.
Delaroche (Paul), 187, 188.
Delboulle, 260.
Deloche, 78, 79.
Delrio, 214.
Depasse (Émile), 184, 318, 319.
Derrien (Pierre), 7.
Deschanel (Émile), 331.
Despois (Eugène), 331.
I soye (Arthur), 234.
I royat, 150.
I aunay (Émile), 283.
I ot, 95, 131.
Dillon, 364.
Donet (abbé), 203.
Doriou (Pierre), 56.
Douglas, 343.
Drillet, 271.
Dubourg (Mgr), 16, 373.
Ducrot (général), 291.
Dufilhol, 76, 281, 312, 313.
Duigon, 375.
Dumoulin, 275.
Duncombe-Jewel, 340.
Dupouy (Auguste), 38.
Durand (Ludovic), 283.
Duras (duchesse de), 105.
Durocher (Léon), 206, 334.
Duval (Alexandre), 151.

E

Ebrard, 312.
Edwards (Hugh), 349.
Erard, 102.
Ernault (Émile), 20, 261, 279, 376, 378.
Eschyle, 236.
Estourbeillon (marquis de l'), 173, 256, 334, 377.
Eutrapel, 49.
Evrard (Jacques), 188, 192.
Ewans (Tobit), 338.

F

Fagan (David), 369, 370.
Faguet (Émile), 138.

Fail (Noël du), 244, 246.
Falquerho (abbé), 16.
Famel (Pierre), 283.
Farcy (Mme de), 105.
Favier (Mgr), 301, 302.
Félibien (André), 131.
Filon (Augustin), 362.
Foncin (Pierre), 372.
Fleuriot de l'Angle (amiral), 52.
Fouéré-Macé (abbé), 196.
Fournier d'Albe, 335, 342, 343, 346, 359, 369, 370, 371.
Fouyé, 226.
France (Anatole), 141.
Francès, 15, 81.
Frémine (Charles), 22.
Fréminville (chevalier de), 67, 220, 271, 282.
Freppel (Mgr), 303.

G

Gaidoz (Henri), 170, 261, 279, 376, 378, 382.
Gallet (Mlles), 191.
Garaby (abbé de), 52.
Garrec (Ninoch-euz-ar), 16.
Gausseron (B.-H.), 22.
Gavarni, 152.
Gayraud (abbé), 226, 235.
Ginof, 275.
Giraudet, 94.
Gladstone, 353, 364, 387.
Glais-Bizoin, 313, 319, 320.
Godebski (Cyprien), 285, 286.
Goëlo, 274.
Gonne (Maud), 365.
Gourlaouën (Guillaume), 294 et suiv.
Graveran (Mgr), 57.
Grégor (Walter), 346.
Grivart (René), 334.
Guéguen, 275.
Guérin (Eugénie de), 114.
Guieysse (Paul), 386, 387.
Guihéneuf (M.-Y.), 58.
Guillaouic (F.), 203, 218.
Guillôme (abbé), 20, 177, 375.
Guimer, 279.
Guinot (Aufroi), 282.
Guivarch (Alain), 274.
Guizot, 311, 313.
Gwenn (Yann-ar), 7 et suiv.
Gwennou (Charles), 16 et suiv.
Gwic'hlan, 5.
Gwylim (Dafydd-ab), 89.

H

Habasque (président), 234, 243, 244.
Hamon (Céleste), 180, 191.
Hamon (Yves-Gilles), 179, 181.
Hamon (Jean-Louis), 179 et suiv.
Hamon (Jean-Marie), 180, 182.
Hamonic (Émile), 197, 334.
Harcourt (William), 353.
Hardouin (Jean), 279.
Hardy (Alexandre), 276.
Hauranne (Duvergier de), 328.
Healy (Timothée), 364.

Hémon (Félix), 15.
Hémon (Louis), 234.
Helleu, 135.
Henry (abbé), 375.
Henry (Paul), 294 et suiv.
Herbert (William), 355.
Hernot (l'acteur), 264.
Hernot père, 200.
Hernot fils, 213, 302.
Hérodote, 54.
Herrieu, 16.
Hervé (saint), 5, 14, 15.
Homère, 95.
Hugo (Victor), 106, 110, 111, 131, 145, 149, 292.
Humboldt, 331.
Hulst (Mgr d'), 226.
Hyvarnion, 5, 15.

I

Ingres, 184.
Isla (R. P.), 130.

J

Jacques (Amédée), 331.
Jacquot (abbé), 203.
Jaffrennou (François), 16, 20, 81, 278, 338, 377.
Jaffrennou (Mlle), 87, 88.
Jarno, 78, 79.
Jézéquel (G. et P.), 199, 218.
Joanne, 209.
Joinville (prince de), 229.
Jollivet (Benjamin), 30, 197, 207, 215, 229, 255.
Jones (Owen), 354.
Jossot, 205.
Jouy (de), 164.
Jubainville (d'Arbois de), 78, 170, 261, 263, 264, 376.

K

Kaerymell, 6
Kelly, 343.
Kerambrun, 273, 274.
Kerardven, 312.
Keratry (Hilarion de), 164.
Kerdanet (Miorcec de), 57.
Kerdrel (Audren de), 277.
Kerénor (Jean-Baptiste), 243.
Keringant (Jean-Marie), 264,
Kerjégu (James de), 277.
Kerninon (de), 183.
Kerviler (René), 52, 196, 216, 217, 313.
Koun (Joseph), 294 et suiv.
Koun (Louis), 299.
Koun (Vve), 392.

L

Lafontaine, 137, 190.
Lagadeuc, 375.
Lajat (Alfred), 87, 88.
Lamartine, 145.
Lamennais, 106, 311.
Lang, 59.
Lamoricière (général), 320.
L'Arhantec (Jean), 205.
Larousse, 148.
Laumaillé (abbé), 203.
Laurent (Pierre), 16.

Laurié (Alfred), 304.
Lavallée, 180.
Laz (comtesse du), 200.
Le Barbier (chanoine), 25.
Le Bayon (abbé), 16.
Le Berre (Léon), 16.
Le Bihan (Claude), 270.
Le Blois, 165.
Le Braz (Anatole), 22 et suiv., 48, 59, 77, 277, 334, 379.
Le Brigand, 375.
Le Clec'h, 375.
Le Corre (Auguste), 275, 276.
Le Corre (Catherine), 67.
Lédan, 279.
Le Dantec (Félix), I et suiv., 28, 47, 86, 125, 197.
Ledrain (Eugène), 170.
Le Febvre (abbé), 207.
Le Flô (général), 284 et suiv.
Le Fustec (Jean), 16, 139. 334.
Le Garrec (Toussaint), 89, 278.
Le Goff, 275.
Le Goffic (Alphonse), 159.
Le Goffic (Jean-François), 279.
Le Gonidec, 375.
Le Gorrec, 323, 324, 325.
Le Grand (Albert), 51 et suiv.
Lehoux, 308.
Le Jean (Guillaume), 53. 381.
Le Jean (Jean-Marie), 19, 278, 375.
Le Joubioux (Mgr), 375.
Le Lay, 15.
Lelohec, 297.
Lemaître (Jules), 138.
Le May (abbé), 16.
Le Men (abbé), 197, 200.
Le Men, 15, 210, 375.
Le Ménager (Jean), 270.
Lemoine (J.), 122.
Le Moullec (Pierre), 271, 273, 274.
Le Nobletz, 236.
Lenotre, 102.
Le Pelletier (Dom), 375.
Le Pennec (chanoine), 377.
Le Pennec (R. P.), 57.
Le Pezron (Yves), 271, 272.
Le Pon (chanoine), 16.
Le Riguer (abbé), 199, 200.
Le Roux (abbé), 215, 229, 230, 236.
Le Sage (Alain-René), 130 et s.
Le Sage (Claude), 132.
Lesbazeilles (Eugène), 152.
Le Strat (abbé), 16.
Le Toux (abbé), 126.
Le Tulle (Paul), 239.
Le Veux, 392.
Leygues (Georges), 173.
L'Hélicoq, 271.
Lhélicoq (Jeanne), 182.
Lhévéder (Marie), 76.
Lintilhac (Eugène), 130, 131.
Littré, 23.
Lobineau (Dom), 58.
Locmaria (Marquis de), 183.
Lorne (Marquis de), 347.
Loth (J.), 81, 170, 261, 37[illegible] 7.
Louarn, 302.
Lucas (Hippolyte), 144 et [illegible]iv.

Lucas (Léo), 145, 147.
Luzel (F.-M.), 4, 15, 19, 34, 46, 51, 59, 170, 177, 183, 209, 210, 245, 246, 258; 261, 272, 274, 275, 276, 278, 279, 281, 282, 375, 378.
Lyonne (abbé de), 123
Lywarc'h-Henn, 5.

M

Mac-Bride, 384.
Macpherson, 375.
Mainguy, 277.
Malmanche, 16.
Mando (Mgr), 373.
Manuel (Eugène), 22.
Marteville, 294, 295.
Martin (Henri), 130, 143, 170, 274.
Martin (abbé Louis), 170.
Martin (Optat), 180.
Mary (abbé), 16.
Matthews (John-Hobson), 338, 340.
Maufra (Maxime), 283.
Maunoir (le P.), 6, 214, 236.
Maurras (Charles), 22.
Maury, 78.
Mélanchton, 156.
Méléagre, 147.
Ménard (Émile), 164.
Michelet, 22, 81, 142, 143. 168, 375.
lin (Gabriel), 15, 81, 278.
ll (Stuart), 361.
nous (Yann-ar), 9 et suiv., 8, 33.
Missirien (Guy Autret de), 45, 57.
Mistral (Frédéric), 239.
Monnier (abbé Louis), 196, 201.
Montépin (Xavier de), 163.
Montfort (Louis de), 222.
Montmorency (de), 96.
Montrichard (Armand de), 301.
Mordellet (Gilles), 7.
Moreau (chanoine), 210.
Morgan (Osborne), 349.
Morganwg (Iolo), 354.
Morice (Dom), 58, 282.
Morley (John), 353.
Morvan (Olivier), 6.
Moschus, 193.
Mosher (Mme), 277.
Mosson (Rév.), 384.
Murphy (R. P.), 368.

N

Napoléon III, 119, 231, 289.
Neufchâteau (François de), 131.
Newton, 189.
Nicolas, 314.
Nigra, 376.
Ningler (Louis), 161.
Norris, 339.

O

O'Brien, 364.
O'Connell, 363.
O'Curry, 301.
Olivieri, 293.
Omnès (Philippe), 67, 68.

Ozane (Yves), 218, 221.

P

Palustre (Léon), 197, 204, 213, 220, 221.
Panyasis, 54.
Pape (Jean-Marie), 264.
Pape (Pierre), 264.
Pâques (Adolphe), 102 et suiv.
Paris (Gaston), 261.
Park (Thomas), 261, 277.
Parnell, 362, 364.
Pascal (Blaise), 178.
Pascal (Félicien), 139.
Paul-Dubois (Louis), 369.
Peel (Robert), 360, 361.
Pelage, 125.
Penguern (de), 15, 184.
Penn (William), 382.
Pentraeth (Dolly), 338.
Penvraz (Madoc), 89.
Pesron (Isidore), 57.
Pétetin, 315.
Peuziat, 302.
Peyron (chanoine), 58.
Philippe (Marguerite), 34.
Philipps (D. T.), 349.
Pichon (St.), 301 et suiv.
Picot (Émile), 279.
Picquenard (Dr), 16, 341.
Piéderrière (abbé), 51.
Pierre (amiral), 296.
Pilorge (Hyacinthe), 102, 103.
Pilven, 16.
Pitet (Charles), 277.
Pitre-Chevalier, 164.
Plougoulm, 315.
Plumkett (comte), 367
Pollard, 344.
Pollard (professeur), 11.
Portalis, 237.
Pot-Lannion, 277.
Pot-Loë, 275, 276.
Pot-Téo, 276.
Pottier (amiral), 305, 306.
Poussin, 187.
Pouvillon (Émile), 22.
Proux (Prosper), 177, 375.
Prunier (Gaston), 179.
Pughe, 354.

Q

Quatrefages (de), 80.
Quellien (Narcisse), 6, 15, 16, 18, 81, 166, et suiv., 250, 273, 274.
Quéré (abbé), 16.
Quéré (Henry), 197.
Quillevéré (Yves), 279.
Quimper (Angélique), 179, 181.
Quinet (Edgar), 138.
Quirin, 284 et suiv.

R

Rabelais, 14, 48.
Radiguet (Lionel), 334.
Ratian (saint), 5.
Ravenstein, 342, 346, 358, 360, 370.
Rays (comte de), 256.
Récamier (Mme), 08 et suiv.
Redmond (John), 364.

Régnier (Mathurin), 178.
Rémusat (de), 315, 320, 328.
Renan (Ernest), IV, 17, 63, 69, 84, 115, 116, 117, 118, 128, 135, 166, 169, 170, 171, 174, 175, 176, 177, 181, 310, 331, 375.
Renan (Henriette), 114 et suiv.
Réveillère (contre-amiral), 78, 131 et suiv.
Reynaud (Jean), 138.
Richard (l'acteur), 275.
Richard (cardinal), 53, 277.
Richepin, 170.
Riou (Yves), 81, 334.
Rivanone, 15.
Robert (principal), 311 et suiv.
Robert (René), 312.
Rochelan, 277.
Rolland (Charles), 89, 278.
Ropartz (Sigismond), 52.
Rosmadec (marquis de), 59.
Rostrenen (Grégoire de), 375.
Rumengol (Yann), 377.
Roujon (Henry), 391.

S

Saïb (René), 377.
Saint-Chamans (marq. de), 100.
Sainte-Beuve, 100, 103, 137, 185.
Saint-Gall (moine de), 5.
Saint-Hilaire (Barthélemy), 329, 330.
Saint-Meleuc (de), 334.
Saint-Pierre (R. P. Candide de), 57.
Salaun (J.), 58.
Sales (Saint-François de), 52.
Sand (George), 106.
Sauvé, 246.
Savidan, 314, 319, 327.
Savinien (frère), 378.
Schliemann (Agamemnon), 167.
Schwetchine (Mme), 114.
Scott (Walter), 164.
Seber, 314.
Sébillot (Paul), 279, 374.
Séché (Léon), 328.
Séguin (abbé), 109.
Senancourt, 164.
Simon (Jacques), 7.
Simon (Jules), 288, 311 et suiv.
Sionnet (abbé), 279.
Sourimant (Yves), 7.
Souvestre (Émile), 6, 67, 85, 150 et suiv, 165, 186, 281, 312, 375.
Souvestre (Olivier), 8, 9, 177.
Spencer (lord), 353.
Stevens (Andrew), 338.
Stommeln (Christine de), 114.
Sulyo (saint), 5.

T

Taliésin, 5.
Tanguy le jeune, 375.
Tassel (Yves), 323, 324, 325, 330.
Tausserat-Radel (Alexandre), 197.
Tellier (Jules), 170.

Terrail (Ponson du), 163.
Theuriet (André), 22, 170.
Thiard (général), 314, 315, 318, 319.
Thierry (Amédée et Augustin), 138.
Thiers, 311, 314, 315, 324, 329.
Thomas (Alfred), 313.
Thomas (chanoine), 58.
Thoz (abbé), 16.
Tiercelin (Louis), 25, 85, 340, 377.
Tissot (James), 160.
Toro (Bernard), 99.
Tressan (Le Gonidec de), 334
Trévédy, 172.
Troadec (Yvon), 6.
Tronchais (du), 256.
Tual (Gustave), 296 et suiv., 392.

V

Valdory, 131.
Vallée (François), 15, 34, 334, 377.
Vanneau (Mgr), 278.
Vatar (H.), 58.
Vatar (Jean), 57.
Vicaire (Gabriel), 22, 170.
Vigny (Alfred de), 145.
Villemain, 312.
Villemarqué (Hersart de la), 15, 63, 84, 89, 177, 209, 250, 279, 375.
Villerabel (chanoine de la), 20, 327.
Vinoy (général), 291.
Violeau (Hippolyte), 25, 86.
Vogüé (Melchior de), 287.
Voltaire, 130, 135.
Vouet, 187.

W

Waldeck-Rousseau, 374.
Webb (Mme), 277.
Wyndham, 365.

Z

Zaccone (Pierre), 159 et suiv.
Zaccone (Mme P.), 162.
Zeuss, 338, 374.
Zimmer, 333, 337, 349, 389.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
A Félix Le Dantec	I
Au cœur de la Race :	
Tota in antithesi.	1
La Langue et les Bardes	4
Les Pardons	22
Les Saints	50
La Race, le Costume, les Mœurs	78
La vraie Bretagne	92
Les dernières années de Chateaubriand	94
Une déracinée : Henriette Renan	114
A propos de Lesage	130
Un autarchiste : le contre-amiral Réveillère	131
Le roman d'Hippolyte Lucas	144
Émile Souvestre au collège	150
Le patriarche du roman-feuilleton : Pierre Zaccone	159
Le barde du Dîner Celtique : N. Quellien	167
Le peintre de la renaissance néo-grecque : J.-L. Hamon	179
Les grands Calvaires de Bretagne	195
Le Curé breton	216
Monographie d'une Veillée : Noël au manoir	239
Le Théâtre du peuple en Bretagne	260
La statue de Le Flô	284
Trois « maritimes » : Guillaume Gourlaouen, Joseph Koun, Paul Heury	294
Les débuts politiques de Jules Simon	311
Le Mouvement panceltique	333
Appendice	391
Index alphabétique des noms cités	395

ANGERS, IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.